Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13488 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 10 JUIN 1988

Une initiative de M. Mitterrand

La France annule le tiers de la dette des pays pauvres

Pour alléger l'endettement du tiers-monde, M. Mitterrand propose, deux semaines avant le sommet des sept grands pays industrialisés, l'annulation d'un tiers de la dette des plus pauvres. La France appliquera cette mesure quelle que soit la réaction de ses partenaires.

Le tiers-monde ne sortira pas de la spirale du sous-développement si les pays du Nord ne l'aident pas à alléger un endettement qui dépasse 1 200 milliards de dollars. Différentes initiatives ont été prises, ces derniers mois, par les banques et les gouvernements. Tous comprennent qu'un règlement passe par une annulation d'une partie – au moins – de ces dettes, qui ne pourront jamais être intégralement remboursées.

M. Mitterrand a écrit, le 6 juin, aux six chefs d'Etat et de gouvernement pour leur proposer trois options d'apurement de la dette des pays les plus pauvres, notamment africains. La plus généreuse consiste à passer par profits et pertes un tiers de la dette rééchelonnée au sein du Club de Paris. Le président a indiqué que, même si sa proposition était repoussée à Toronto, la France l'appliquerait. De son côté, la RFA a fait savoir jeudi qu'elle était prête à annuler la dette de six pays sub-sahariens pour un total de 2,2 milliards de DM (7,5 milliards de francs).

(Lire page 27 l'article de FRANÇOISE CROUIGNEAU.)

Surenchère

A défaut de pouvoir prendre des initiatives économiques crédibles, à l'approche de l'élection présidentielle américaine, les grands pays industrialisés se livrent, à la veille de leur sommet de Toronto, à une surenchère sur un dossier porteur, mais peu coûteux : la dette des pays les plus pauvres. Les propositions de M. Mitterrand ont l'avantage de présenter une synthèse cohérente des idées agitées ces derniers mois tout en faisant un peu plus de place à la générosité que ses partenaires.

Voilà un bon moment que les banques commerciales – elles-mêmes engagées dans une laborieuse réflexion sur la dette des pays les plus développés du tiers-monde – ont abandonné le cadre rigide de l'étalement des paiements pour mettre en place avec les débiteurs un « menu » à la carte. De l'Argentine au Mexique en passant, aujourd'hui, par le Brésil. Le chef de l'Etat français reprend cette approche avec les « trois options » présentées par l'Elysée le mercredi 8 juin et développées dans une lettre envoyée aux participants du sommet de Toronto.

Ces options devaient, pour retenir l'attention des partenaires de la France, être supportables en termes budgétaires et rester soumises à des conditions suffisamment claires pour que le moratoire ne soit pas contagieux. Une telle éventualité fait en effet toujours frémir le monde bancaire international et plus d'un gouvernement de pays riche. Le défi est, en principe relevé. L'option la plus novatrice, celle que la France s'engage à appliquer, conjugue annulation partielle de dette et cadre précis de négociations.

En annulant le tiers des remboursements qui lui sont dus dans le cadre du Club de Paris – ce forum des créanciers publics, – la France offre un soulagement immédiat à la trésorerie des pays les plus démunis, africains pour la plupart. En maintenant les discussions dans ce même Club, elle limite cette générosité aux pays pauvres, surendettés et, surtout, à ceux qui se sont engagés dans un programme d'assainissement de leur économie avec la bénédiction du Fonds monétaire international.

Paris propose d'allonger les délais de remboursement, ce que les Canadiens s'apprêtaient à annoncer à Toronto, ou de réduire de moitié les taux d'intérêt dont sont assortis les paiements des débiteurs.

Sur ce dernier point, l'Elysée va bien au-delà de ce que le chancelier de l'Echiquier britannique avait proposé, il y a un an. Beau joueur, M. Lawson s'est félicité du plan français d'allégement de la dette des plus démunis. Reste désormais à concilier ces assauts de générosité.

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, avait, lui aussi, tenté de tirer parti de ce dossier en reprenant les idées britanniques, sans engager pour autant les finances américaines. Quant aux Allemands, ils annonceront à Toronto de nouveaux plans d'allégement de dette.

Une escalade verbale dont les principaux intéressés, trop souvent échaudés par le passé, peuvent espérer, cette fois, bénéficier.

M 0147 - 0610 0- 4,50 F



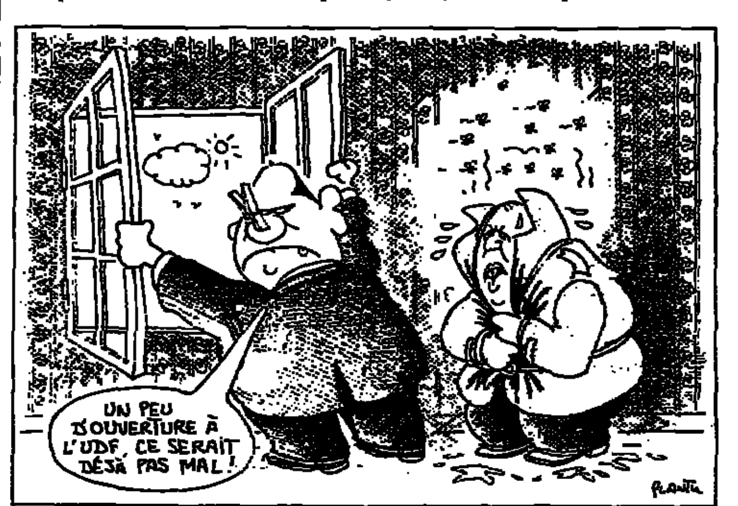
M. Barre « troublé » par les retraits réciproques URC-FN

Le PS exploite l'accord de Marseille le RPR et l'UDF en minimisent la portée

L'accord URC-FN dans les Bouches-du-Rhône domine la fin de la campagne des législatives. Tandis que les porte-parole de la majorité sortante s'efforcent d'en minimiser la portée, les dirigeants socialistes, avec le renfort de M. Mitterrand, tentent de l'exploiter pour mobiliser l'électorat de gauche. M. Barre a exprimé, le mercredi 8 juin, son « trouble ». MM. Rocard et Mauroy ont interpellé les « consciences » qui, à droite, s'étaient élevées contre toute alliance avec le Front national. Au conseil des ministres, M. François Mitterrand avait mis en garde contre la « coalition d'intérêts électoraux » entre l'URC et le FN et ironisé sur « l'opposition constructive » prônée par M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Barre est « *troublé* ». Il le cache si peu qu'il l'a répété trois fois au cours de la journée du mercredi 8 juin. Mais, en pleine campagne électorale, il ne veut pas en dire plus sur l'accord conclu entre M. Gaudin (UDF) et le Front national à Marseille.

Le « *trouble* » suffit d'ailleurs à exprimer l'essentiel de ce que quelques rares représentants de l'ancienne majorité osent dire tout haut. Seuls Mme Simone Veil et M. Michel Noir, parmi les plus connus, ont expliqué leur déception et leur refus. La prise de position la plus nette vient d'un bretteur de deuxième rang, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), ancien député de Paris et candidat dans la capitale, peu soupçonnable de sympathie exagérée envers les socialistes, et qui affirme pourtant : « *Entre un PS et un FN, je choisis le PS.* »



A M. Noir, l'un de ses rivaux lyonnais, antilepéniste notoire, M. Barre a adressé un télégramme de félicitations pour les « *sentiments courageux* » qui l'animent. M. Noir expliquait naguère, dans ces colonnes, qu'il préférerait perdre les élections plutôt que de vendre son âme au Front national. La plupart de ses amis – c'est humain – ont choisi de gagner les élections ou, du moins, de limiter les dégâts. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui manifeste habituellement de la grandeur d'âme, est de ceux-là. Il n'a pas été « *troublé* » une seconde. M. Chirac continue de se taire. M. Stasi, courageux jusqu'aux frontières d'un second tour d'élections législatives, se situe dans l'honnête moyenne de la droite traditionnelle.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 7.)

La maladie du président Duarte et les divisions des démocrates-chrétiens

L'extrême droite à la conquête du Salvador

Le départ du président Duarte, hospitalisé à Washington où il vient d'être opéré pour un cancer, n'a fait qu'aggraver craintes et incertitude au Salvador. Cette situation renforce les chances du parti d'extrême droite, l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA).

SALVADOR
de notre correspondant en Amérique centrale

La maladie du président Duarte a mis une sourdine aux dissensions du Parti démocrate chrétien. Mais la formation de M. Duarte n'est toujours pas remise du grave revers subi aux élections législatives du 20 mars dernier ; l'ARENA détient la majorité absolue à l'Assemblée législative (31 sièges sur 60).

Les partisans du président sont incapables de s'entendre sur le choix du candidat en vue de l'élection du successeur de M. Duarte prévu, en principe, l'an prochain. Le parti est divisé en deux camps, qui sont à couteaux tirés : celui de M. Rey Prendez et celui de M. Chavez Mena, ministres jusqu'à tout récemment.

Cette situation explique la mine réjouie des dirigeants de l'extrême droite, qui affectent d'être « *consternés par la tragédie personnelle de Duarte, alors que le pays vit des moments particulièrement dramatiques* ». Le remplacement provisoire de M. Duarte par le vice-président, M. Castillo Claramount, va faciliter les choses pour l'ARENA, car il n'a pas l'autorité nécessaire pour refaire l'unité du parti.

Un des trois quotidiens de la capitale, le *Diario de hoy*, très proche de l'ARENA, écrit que M. Castillo est connu pour son « *incapacité manifeste* ». Avis partagé par certains dirigeants de la Démocratie chrétienne, qui se gardent cependant de le clamer sur les toits.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 6.)

Offensive européenne des télévisions britanniques

Après l'Italie, la France, l'Allemagne fédérale et l'Espagne, la Grande-Bretagne déréglemente son paysage audiovisuel. Le gouvernement de Mme Thatcher veut créer deux nouvelles chaînes, qui concurrenceront le « duopole » de la BBC et d'ITV.

Mais les deux géants de la presse écrite, MM. Rupert Murdoch et Robert Maxwell, ne pourront pas participer à l'aventure, la loi britannique interdisant les cumuls entre ces deux types de médias.

Pour prendre de vitesse les deux nouvelles chaînes hertziennes, MM. Murdoch et Maxwell se lancent sur le satellite. Objectif : la Grande-Bretagne, mais aussi l'Europe. Dès novembre, le satellite luxembourgeois Astra emportera les quatre chaînes de Rupert Murdoch et peut-être les six programmes de Robert Maxwell.

Un an plus tard, Pearson (*Financial Times*) et Granada lanceront quatre autres programmes sur un nouveau satellite. Une offensive britannique devant laquelle le projet de satellite français TDF 1 fait piètre figure.

(Lire page 22 les articles de MICHEL COLONNA D'ISTRIA, DOMINIQUE DHOMBRES ET ALAIN WOODROW.)

Un sondage sur les Français et les livres

Deux non-lecteurs sur trois

Massif, brutal, c'est le résultat le plus spectaculaire du sondage mené par la SOFRES auprès des Français de plus de quinze ans pour *France-Loisirs* et *le Monde* : 65 % des personnes interrogées n'ont pas un livre en cours de lecture. Sur l'échantillon représentatif de 2 349 personnes interrogées à leur domicile au cours du mois de mai 1988, 825 seulement avaient un livre en cours de lecture. Une sur trois.

Ce résultat à chaud oblige à tempérer à la baisse l'optimisme relatif des études sur les Français et la lecture, qui leur demandent d'estimer combien ils lisent de livres par mois ou par an. Sauf à supposer d'improbables saisons propices à des lectures intensives ou un mois de mai 1988 si riche en événements politiques et en informations regardées ou lues qu'il aurait écarté de toute autre lecture, il faut admettre que seuls 35 % des Français peuvent être considérés comme des lecteurs. Les autres, de temps à autre, lisent un livre.

Aucune surprise, en revanche, dans le constat que les lecteurs se recrutent en priorité parmi les jeunes, les cadres et les professions intermédiaires et les habitants des villes de plus de 100 000 habitants, en premier lieu ceux de la région parisienne.

Les enquêteurs ont répertorié les 825 titres en cours de lecture. La liste ainsi établie est trop éparpillée, trop diverse pour qu'un ou quelques livres émergent de manière significative.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 15.)

Débats

POLITIQUE

Actualité des majorités d'idées

par PAUL GRANET (*)

LE président de la République et le premier ministre veulent « ouvrir » leur majorité. Eux-mêmes et les leaders politiques qui se situent « en face » sont à la recherche de procédures d'approche, permettant de concrétiser cette volonté d'ouverture largement partagée par la classe politique à l'exception des partis extrémistes et de quelques leaders RPR.

C'est le moment de rappeler que le problème s'était posé notamment à l'époque où Georges Pompidou était président de la République et où la majorité parlementaire était formée de députés gaullistes et centristes.

Le 5 novembre 1972, à Beaune, le président Edgar Faure prononçait un discours exhaustif, et qui reste d'actualité. Le leader du Nouveau Contrat social rappelait que les notions de droite et de gauche étaient anachroniques parce que liées à l'existence de deux courants : celui du progrès et celui de la prudence, qui devenaient de moins en moins séparables. En 1988, comme pour illustrer ces propos, M. Bérégovoy est « prudent » et M. Barre volontiers « progressiste » !

Normativement, entre la droite et la gauche, il y a le centre. Si l'on définit par centre l'ensemble des conceptions raisonnables de progrès et de concertation, le centre occupe bien les deux tiers, voire les trois quarts de l'éventail politique français.

Dès lors l'alternance n'est plus une nécessité. Elle peut être avantageusement remplacée par un pluralisme majoritaire. C'est cette évidence qui, à la fois, fascine et perturbe aujourd'hui l'UDF.

Le président Edgar Faure souhaitait que la majorité présidentielle s'élargisse sur des options fondamentales, en regroupant des « majorités d'idées ». En 1988 un certain nombre de problèmes (la sécurité publique, la formation professionnelle, la pauvreté) constituent une « majorité d'idées », et un certain nombre d'autres (l'éducation nationale, l'aménagement du territoire, la politique étrangère, et même l'entreprise) pourraient faire l'objet de « majorités d'idées » après un minimum de concertation. C'est Valéry Giscard d'Estaing qui a observé que, *« année après année, des valeurs ou des attitudes nouvelles entrent dans le champ du consensus »*.

D'Edgar Faure à Michel Rocard

La concertation est inhérente à la théorie fauriste des « majorités d'idées » : nous la retrouvons en filigrane dans la lettre « déontologique » de Michel Rocard à son gouvernement.

Elle passe en effet par le renforcement de la compétence parlementaire (des rapports réguliers et organisés entre le gouvernement et les forces socio-politiques, le respect scrupuleux de l'Etat de droit, bref par tout ce qui peut *« décristalliser »* la vie publique (Edgar Faure) ou la *« décrisper »* (Valéry Giscard d'Estaing). Elle peut prendre la forme de véritables *« contrats de concertation »*.

La constitution des « majorités d'idées » peut buter sur des « oppositions tactiques ». Et le regroupement d'oppositions d'origines diverses, en dehors de toute « idée » ou de tout projet, peut toujours remettre en question l'existence du gouvernement. Nous retombons dès lors sur l'incohérence et le désordre (voire le « confusionnisme ») de la IVe République.

C'est pour cela que la notion de majorité d'idées doit être bien séparée de celle de « majorité parlementaire ». Comme l'indique Raymond Barre, le président de la République a besoin d'une majorité parlementaire (une majorité d'élection) et il a eu raison, dans cette optique, de dissoudre. Mais une telle démarche est indépendante de la recherche systématique des majorités d'idées. La modernisation de la France, la préparation de l'échéance de 1992 exigent des concours plus étendus et un consensus plus large que celui qui découle... du seul Parti socialiste, ou de la seule majorité parlementaire, ou même du seul Parlement !

Le 12 juin, au soir d'une probable victoire largement obtenue grâce au report des voix communistes, le Parti socialiste cédera-t-il aux vertiges de l'affrontement « bloc » contre « bloc » ? Ou au contraire, comme le souhaite Raymond Barre – sans nécessairement trop y croire – facilitera-t-il l'émergence d'attitudes bi-partisanes ? Tout dépend, en définitive, du président de la République.

Tout ou presque tout. Car, enfin, les attitudes frileuses sont partagées. Au lendemain de l'élection présidentielle, de nombreux leaders centristes ont craint que l'ouverture fasse évoluer les majorités d'idées vers un « consentement en marche ». Et que dès lors des reclassements s'opèrent.

Qui a peur du grand reclassement ? Dans chaque camp, beaucoup de monde ! Mais pas les Français : ils sont 59 % à s'intéresser à l'ouverture (sondage Ipsos-*le Monde* du 29 mai) et 68 % (contre 24 %) à considérer que l'on peut faire partie de la majorité présidentielle sans avoir voté François Mitterrand ! Des sondages à méditer...

(*) Ancien ministre, vice-président délégué du Nouveau Contrat social.

OUVÉA

Soldats réguliers dans la guerre sans loi

par JEAN MIALET (*)

AU mois de mai 1988, les militaires français auront, pour une fois, retenu l'attention du public. L'émotion soulevée par l'affaire d'Ouvéa, avec le sang versé et le parfum du scandale, leur a valu cette faveur médiatique qui leur est d'habitude refusée. L'expression donnée à cette émotion par certains, au début de la crise notamment, n'a pu que les mécontenter, voire les indigner. Au total, cependant, la dominante des réactions a été une réserve, méritoire dans de telles circonstances, mais qui traduit une gêne et une ignorance des réalités de l'armée qu'il faut relever.

Les militaires savent que, depuis longtemps, leur mort est « banalisée » : celle du gendarme tué dans un contrôle ou d'un aviateur lors d'un vol n'a droit qu'à deux ou trois lignes sèches dans un coin de journal. Mais tout de même, remarque-t-on dans l'armée, l'assassinat de quatre gendarmes au début et la mort de deux militaires à la fin de la crise d'Ouvéa, sans compter les blessés, n'ont guère suscité d'échos, sinon polémiques. L'attitude des assaillants à Fayaoué, au départ de cette opération de guerre, que les spécialistes qualifient de révolutionnaire et qui est à l'origine directe du drame, n'a pas fait l'objet de nombreux commentaires.

Pourtant, la ruse qui a consisté à abuser des bonnes relations entre gendarmes et Mélanésiens pour s'emparer de vingt-sept des premiers et en massacrer quatre autres aurait bien mérité quelques remarques moralisatrices. Quel contraste aussi entre le sort réservé par la presse aux otages, selon qu'ils sont militaires ou civils, et notamment journalistes ! Enfin, et peut-être surtout, les armées apprécient de moins en moins que politiques et journalistes, pour porter des coups à leurs adversaires, n'hésitent pas, au passage, à en assener de plus rudes encore aux militaires qui ont exécuté les ordres reçus.

L'attitude des médias

Cependant, pour ceux qui n'oublient pas les années passées, celles des comités de soldats par exemple, l'attitude des médias est apparue en général mesurée, à l'image de celle de la population française, qui, n'étant ni pacifiste ni antimilitariste, est devenue, la paix régnant depuis un quart de siècle, amilitariste. Si, dans les sphères dirigeantes et dans la presse, on aborde souvent les problèmes généraux de défense, on y parle très peu des hommes qui en sont chargés, de leur formation, de leurs conditions de travail et de vie, de leur moral. Ailleurs, on ne s'y intéresse pas davantage. Si bien que l'armée, pour une part par sa faute, n'est plus seulement la grande muette, elle est devenue la grande ignorée et la grande invisible, sauf le 14 juillet à Paris.

Aussi nos compatriotes sont-ils mal informés des conditions dans lesquelles les membres de leurs forces armées doivent remplir leurs missions. Soldats réguliers d'une démocratie, ils vivent dans un monde où sévit le terrorisme et dans lequel le respect des principes, la menace de l'escalade nucléaire et la pression des mass media contraignent le pouvoir politique à exercer un contrôle plus draconien qu'il ne le fut jamais sur ceux auxquels il confie les armes, qu'ils soient soldats ou policiers. Dans l'affrontement guerrier, qui restera toujours ce *« drame sanglant et passionné »* dont parle Jomini et dans lequel l'Etat de droit oblige ses défenseurs à consentir, au départ, un avantage, à vrai dire mortel, à l'adversaire qui s'est affranchi des lois de la guerre, ce n'est pas chose facile de garder l'indispensable maîtrise de ses nerfs et de ses gestes.

Dans ce monde occidental où ont disparu tant de prescriptions tenant à l'honneur et à la vertu, le vieux rêve du respect du droit dans la guerre, malgré tant d'échecs subis dans le passé lointain et proche, reste inscrit dans nos lois et règlements, et tout manquement à ces règles vaut à l'agent de la force publique qui le commet une sanction dûment prévue par les textes.

Les Français, qui viennent d'entrevoir à propos de l'affaire d'Ouvéa l'ampleur de ce paradoxe, s'honoreraient en cherchant à l'approfondir, en lisant avec l'attention qu'ils méritent les bons articles de presse ou les livres dans lesquels ces problèmes sont évoqués, notamment ceux qu'entraîne la différence entre guerre proprement dite et maintien de l'ordre, entre défense et sécurité. Ils devraient aussi s'intéresser aux émissions consacrées à ces sujets.

Ils ne perdraient pas non plus leur temps à lire les ouvrages moins austères dans lesquels des officiers qui ont connu les épreuves d'Indochine et d'Algérie racontent aujourd'hui ce que, auparavant, fut leur guerre, face au nazisme, qui était la négation même de la civilisation occidentale. Ainsi, sous les titres *Méfiez-vous du toréador* (1) et *Un saint-cyrien des années 1940* (2), deux anciens instructeurs à Saint-Cyr, alors replié à Aix-en-Provence, décrivent les aventures que, après novembre 1942, ils ont vécues avec les élèves qu'ils avaient entraînés dans la Résistance. Le lecteur attentif pourra notamment y découvrir, au détour d'une phrase, les efforts que ces soldats de tradition, devenus francs-tireurs que ne protège aucune loi, ont fait pour observer, dans la sale guerre et conformément à leur éthique, le respect de l'adversaire, prisonnier ou blessé.

***

Puisse le drame d'Ouvéa, premier épisode peut-être de cette guerre révolutionnaire que certains semblent avoir choisie, en être le dernier, grâce à la sagesse des hommes et des femmes qu'elle menace. Puissent aussi les réactions qu'il aura suscitées conduire les Français à sortir de cette indifférence envers leurs armées, qui, commune aux Européens de l'Ouest, est la cause principale de leur incapacité à construire cette défense européenne que, pourtant, dans les discours ils appellent de leurs vœux.

(*) Président des groupes Rencontres, coauteur de *Moral des troupes*. Economica.

(1) Sapin. AGPM, rue Nicolas-Appert ; Sainte-Musse, 83086 Toulon Cedex.

(2) Jean de Montangon. France-Empire.

Au courrier du Monde

FORMATION

Transports de matières dangereuses

Sur la foi d'une dépêche de l'AFP, nous nous sommes faits l'écho, dans nos éditions du 20 mai, de propos tenus lors d'une journée d'étude sur les transports de matières dangereuses organisée par les ingénieurs des travaux publics de l'Etat (mines). Ces propos, démentis par les organisateurs eux-mêmes, ont suscité une réponse de l'Union des industries chimiques (UIC) dont nous extrayons les points suivants :

Il est totalement faux de dire que les chauffeurs de poids lourds ne reçoivent aucune formation spéciale pour le transport de matières dangereuses. L'UIC a fondé en 1979 une association, le CIFR, qui élabore des programmes de formation (une semaine) pour les conducteurs de véhicules-citernes transportant des matières dangereuses. Cette formation est renouvelée tous les quatre ans. C'est d'ailleurs une obligation réglementaire en vigueur depuis 1979. En outre, les conducteurs reçoivent des formations complémentaires de la part des chargeurs sur les produits qu'ils transportent. (...)

Il est faux de dire qu'il y a 250 accidents par an survenus à des camions-citernes. En 1986, 613 tonnes de produits ont été répandues, ce qui représente seulement le chargement de 26 citernes de 23 tonnes. (...)

La sécurité, tout particulièrement en ce qui concerne les transports de matières dangereuses, est une préoccupation majeure et permanente de notre profession, qui a procédé à des études techniques pour améliorer la sécurité des citernes et de leurs équipements (dômes, robinets, clapets de sécurité, etc.) et qui surveille la maintenance.

L'industrie chimique a mis au point, à l'échelon international, des fiches de sécurité routière multilingues pour informer conducteurs et services de sécurité sur les produits transportés. Elle vient de mettre en place un système national d'aide à l'intervention en cas d'accidents (système Transaid). Enfin, elle participe assidûment aux actions entreprises par l'administration pour renforcer en permanence la sécurité des transports de matières dangereuses.

FRANCOPHONIE

Une étape

par PASCAL ORY (*)

DANS le brouhaha post puis préélectoral, une innovation gouvernementale n'a jusqu'à présent guère retenu l'attention des commentateurs, l'aménagement d'un « secrétariat d'Etat aux relations culturelles extérieures et à la francophonie », confié à Thierry de Beaucé. Si un tel découpage est confirmé après les élections législatives, on pourra dire qu'une étape importante aura été franchie dans l'histoire, longtemps confuse et confinée, des politiques culturelles françaises.

La nouveauté ne tient pas, on le sait, dans l'individualisation administrative de la francophonie ; ni même tout à fait dans l'association de celle-ci avec la grosse direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, dont on peut cependant attendre une synergie positive. Non ; le vrai changement réside dans l'autonomie proclamée des « relations culturelles extérieures ».

Le fait, sauf erreur, est sans précédent, même si on peut, à la rigueur, le rapprocher de la tentative, éphémère, d'un « ministère de la propagande » (associant information et relations culturelles extérieures) à l'époque du Front populaire (deuxième gouvernement Blum, 1938). Il peut être de grande conséquence, car il apporte une solution élégante à un vieux problème, récurrent, devenu presque lancinant, celui de la nécessaire mise en valeur de l'action culturelle française en direction de l'étranger, trop souvent sacrifiée par les ministres (plus que par le ministère) des affaires étrangères, accaparés par la haute diplomatie.

En quoi ils ont bien tort, car il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour affirmer que l'un des lieux décisifs où se jouera en cette fin de siècle l'avenir de ladite diplomatie est le terrain culturel. Il n'est pas seulement question ici de « fierté nationale », même si nous pouvons en afficher une certaine, compte tenu de l'exceptionnel activisme de ce pays en la matière, quand on le compare à tous les autres. Il s'agit seulement de postuler que deux objectifs politiques aussi ambitieux, et aussi primordiaux, que la « construction européenne » – qui sera culturelle ou ne sera pas – et l'« équilibre international » passent en dernière analyse par cet enjeu-là.

On espère que ces convictions simples sont celles de Thierry de Beaucé. Rendez-vous est pris à l'orée du prochain siècle (eh oui...), pour juger des résultats.

(*) Historien.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Les conflits en Afrique australe

La progression des troupes cubaines dans le Sud angolais inquiète Pretoria

Optimisme à Washington, pessimisme de commande à Pretoria, menaces voilées à La Havane. Trois mois avant la date butoir du 29 septembre fixée à Moscou par les Deux Grands pour le règlement du dossier angolo-namibien, la situation dans la région demeure incertaine. Tandis que le président Reagan *« croit en la probabilité »* d'une solution négociée, M. Fidel Castro a fait monter les enchères, affirmant la semaine dernière que ses soldats avaient renversé en leur faveur le rapport de forces et qu'ils étaient aujourd'hui en mesure d'intervenir en Namibie même. Sans aller jusqu'à confirmer ce développement, les Sud-Africains, qui occupent l'ancien Sud-Ouest africain depuis plus d'un demi-siècle, estiment la situation tout à fait *« sérieuse »*.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

De retour de la frontière namibienne, le chef d'état-major de l'armée sud-africaine, le général Jannie Geldenhuys, a déclaré, mercredi soir 8 juin, que *« la situation s'était détériorée au cours des deux dernières semaines »* dans la région en raison du renforcement du contingent cubain et des forces de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Un déploiement d'environ dix mille hommes sur un front de 450 kilomètres, et dont l'avant-garde se trouve à une vingtaine de kilomètres de la frontière.

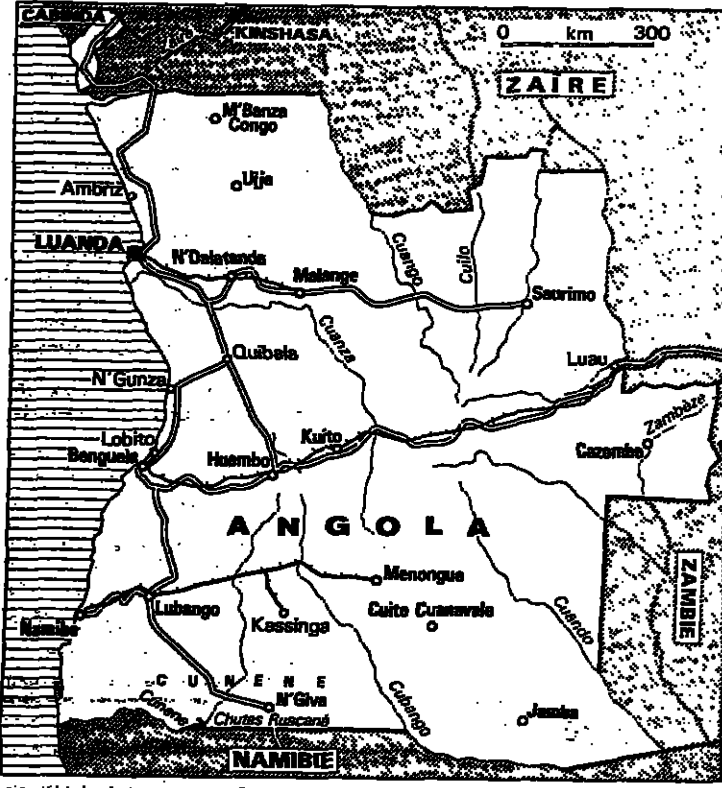
Le général Geldenhuys a annoncé qu'un accrochage s'était produit la semaine dernière dans le secteur de Ruacana entre les forces cubaines et les soldats de Pretoria. L'escarmouche n'a pas fait de victime, mais elle constitue le premier contact entre les troupes sud-africaines et le corps expéditionnaire cubain depuis son déploiement, au cours du mois dernier, dans le Sud-Ouest angolais. L'opération est baptisée « Avancée australe » et elle est considérée par Pretoria comme une menace et *« un chantage »*, au moment où un processus de paix est en cours.

D'après les autorités militaires sud-africaines, ce mouvement s'accompagne d'importantes livraisons de matériel dans le port de Namibe. La piste d'atterrissage de Kangongo (à 60 kilomètres de la frontière) aurait été rallongée de 450 mètres à 2 400 mètres et serait susceptible d'accueillir des avions de chasse. En ce qui concerne la SWAPO, le général Geldenhuys avait dernièrement évoqué les *« bataillons intégrés »* de guérilleros et de Cubains, plaçant les premiers *« dans une meilleure position pour franchir la frontière »*.

Pour faire face de façon satisfaisante à la situation, le chef d'état-major a indiqué que les South African Defence Forces (SADF) procèdent à la mobilisation de membres de la Citizen Force (la réserve). *« Il n'y a pas lieu de paniquer*, a-t-il assuré, *les forces armées sont parfaitement capables de faire face. »*

Officiellement, on ne pense pas que les troupes cubaines aient l'intention de franchir la frontière namibienne, mais cette concentration de troupes à proximité immédiate et surtout leur progression vers l'est constituent une menace directe sur les zones contrôlées par l'UNITA et un risque pour Pretoria, dont les soldats se trouvent encore dans le secteur. De source non confirmée, il semble que ces derniers soient actuellement en train de se replier et auraient levé le siège de Cuito-Cuanavale. Le retour de la saison sèche a permis le désengagement et le rapatriement des canons à longue portée G5 et G6, que l'état des routes rendait jusqu'à présent impossible.

Quelles sont les intentions des Cubains ? Veulent-ils prendre à revers l'armée sud-africaine ? S'agit-il d'une vaste opération en direction du quartier général de Jonas Savimbi, le président de l'UNITA, à Jamba ? Ou enfin d'un moyen de renforcer la position de Luanda face à l'Afrique du Sud lors des négociations qui ont été amorcées au début du mois de mai à Londres ?



Le 5 juin, l'ambassadeur d'Angola à Lusaka (Zambie), M. Luis Neto Kiambata, avait annoncé que l'UNITA était en train de déménager de son quartier général de Jamba pour installer de nouvelles bases au Zaïre, à proximité de la frontière angolaise. L'opération, selon M. Kiambata, se ferait sous la pression des Américains, pour dégager l'UNITA de l'orbite sud-africaine.

A Pretoria, le ministre des affaires étrangères considère en tout cas ce déploiement cubain comme *« un nuage sur les pourparlers »*. Après les entretiens du 13 mai avec les Angolais à Brazzaville, les deux parties ne sont pas encore parvenues à se mettre d'accord sur le lieu d'une autre rencontre. Lundi, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, s'est déclaré *« pessimiste »* sur l'avenir des négociations.

La modification du rapport de forces au nord de la rivière Cunéné n'est de bon augure, pas plus que le rappel par Pretoria de réservistes, même s'il s'agit, comme l'affirme le général Malan, *d'une « mesure de précaution »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le major Joseph Klue dément être impliqué dans l'assassinat de Dulcie September

Le major Joseph Klue, nommément impliqué dans un article de *l'Express* sur l'assassinat, le 29 mars dernier à Paris, de Dulcie September et l'attentat manqué, deux mois plus tôt à Bruxelles, contre M. Gabriel Motsepe, a remis à la presse une déclaration, avec l'aval du commandant des Forces armées sud-africaines (SADF), dans laquelle il assure n'avoir jamais travaillé pour le NIS (service secret sud-africain), contrairement à ce qu'écrit l'hebdomadaire. De plus, il affirme qu'il ne se trouvait pas en Europe au moment des deux attentats en question. L'officier est actuellement *« chargé du personnel »* dans une garnison militaire à Oudtshoorn (sud de la province du Cap). Selon *l'Express*, la police belge aurait formellement identifié Joseph Klue comme étant l'homme qui a tiré sur M. Gabriel Motsepe, représentant de l'ANC à Bruxelles, et un mandat d'arrêt international aurait même été délivré contre lui. En outre, les *« services européens »* que cite l'auteur de cet article seraient persuadés que le meurtre de M[me] September et l'attentat de Bruxelles étaient liés. — *(AFP.)*

SOMALIE : les combats dans le Nord

Lourdes pertes gouvernementales et exécutions sommaires *selon des témoins*

Nairobi. — Les étrangers évacués les 3 et 4 juin d'Hargeisa, dans le nord de la Somalie, ont déclaré mercredi 8 juin, à leur arrivée à Nairobi, que l'armée somalienne avait subi de lourdes pertes dans les combats qui l'ont opposée aux rebelles pour le contrôle de la ville. Ces étrangers ont aussi fait état d'exécutions sommaires commises par les troupes du président Syaad Barre.

Aucun bilan précis des tués et des blessés dans les combats d'Hargeisa n'a pu être établi jusqu'à présent, mais un étranger évacué a parlé de *« milliers »* de morts, un autre d'un nombre compris entre un millier et mille cinq cents.

Selon un technicien employé à l'hôpital d'Hargeisa, deux cent cinquante soldats blessés ont été transportés le 1[er] juin dans cet établissement à la suite d'une opération combinée des rebelles, qui ont coordonné, durant la nuit, une infiltration et une attaque.

Un Français qui travaillait pour une organisation humanitaire allemande (German Emergency Doctors), M. Jean Metener, a déclaré que le nombre de blessés gouvernementaux s'élevait à environ un millier au moment de son évacuation d'Hargeisa, samedi. Il a également fait état d'exécutions sommaires de sympathisants présumés des rebelles du Mouvement national somalien (MNS). M. Metener a précisé que des exécutions avaient été perpétrées devant sa maison.

Au total, une quarantaine d'étrangers évacués d'Hargeisa sont arrivés à Nairobi venant de Mogadiscio. Des sources diplomatiques avaient indiqué mardi que cent soixante-dix étrangers avaient été évacués d'Hargeisa les 3 et 4 juin et conduits, à bord d'avions affrétés par l'ONU, dans la capitale somalienne.

Parmi la quarantaine d'étrangers arrivés mercredi à Nairobi, vingt-cinq ont un passeport britannique, six sont Américains, deux Français et un Kenyan. Quatre Néerlandais et deux Allemands de l'Ouest figureraient également dans ce groupe.

La plupart ont refusé de répondre aux questions, paraissant avoir reçu des consignes de silence. Un Américain de trente-six ans, M. Ron Wieland, travaillant comme consultant à Hargeisa, a déclaré que des échanges de coups de feu intermittents se poursuivaient à la suite d'une attaque des rebelles dans la matinée du 1[er] juin, lorsque des représentants de la Banque mondiale les ont mis au courant, par radio, du plan d'évacuation.

En ce qui concerne l'ultimatum du gouvernement de Mogadiscio invitant les étrangers qui ont quitté le nord de la Somalie à regagner leurs postes, affirmant qu'ils y seront en sécurité, faute de quoi ils devront quitter le pays, M. Wieland a estimé que *« la plupart des gens n'étaient pas prêt à revenir dans les conditions actuelles »*. Un employé d'une organisation internationale de secours, également arrivé mercredi à Nairobi, après deux années passées à Hargeisa, a dénoncé l'*« attitude aberrante »* des autorités somaliennes à l'égard des étrangers du nord du pays.

Selon ce témoin, le moral des soldats est très bas. De *« nombreuses »* défections, a-t-il dit, ont eu lieu dans l'armée, en particulier parmi les membres de l'ethnie issak, du nord du pays, où le MNS a concentré son offensive. Des Issaks ont été arrêtés à Mogadiscio, a-t-il indiqué, précisant que l'ensemble de la population locale était hostile aux gouvernementaux. — *(AFP.)*

URSS

Pas de République autonome pour les Tatars de Crimée

MOSCOU
de notre correspondant

C'est non, et sans gants. Presque un an après sa formation, la Commission d'Etat sur les Tatars de Crimée a catégoriquement rejeté toute idée de rétablissement de leur République autonome, supprimée par Staline en novembre 1945 après leur déportation vers l'Asie centrale.

Dans son communiqué, publié le jeudi 9 mai par la *Pravda*, la Commission déclare cependant que *« toutes les restrictions contrevenant aux droits des Tatars de Crimée »* ont désormais été levées, et que *« leur complète égalité avec les autres citoyens soviétiques »* est maintenant garantie *« dans tous les domaines, y compris le choix du lieu de résidence »*.

Autrement dit, à défaut d'obtenir satisfaction sur le rétablissement de leur République créée en octobre 1921, à une époque où l'Etat soviétique affirmait les droits nationaux des minorités, les Tatars auraient au moins arraché la possibilité de demander individuellement l'autorisation de se réinstaller sur leur ancienne terre des bords de la mer Noire. Jusqu'à présent, cette possibilité leur était refusée, et la Commission, présidée par le chef de l'Etat, M. Gromyko, donne pour preuve du changement le fait que *« depuis la seconde moitié de 1987, quelque 2 500 Tatars (...) ont reçu un permis de résidence et un emploi en Crimée »*.

La Commission ajoute que des mesures ont été adoptées pour développer les possibilités de logement et de travail en Crimée et *« répondre plus largement aux besoins sociaux et culturels des Tatars »*, qui ne seraient ainsi plus les citoyens de seconde zone qu'ils étaient devenus après que Staline les eut collectivement accusés de collaboration avec l'Allemagne nazie.

La suppression de discriminations nationales constitue par définition un progrès, mais quarante-cinq ans après leur déportation, ce progrès risque d'apparaître aux Tatars d'autant plus mince qu'il n'y a pas un mot dans ce communiqué pour rappeler et reconnaître les souffrances et l'injustice dont ils ont été victimes. Au lieu de cela, la commission affirme sèchement être *« arrivée à la conclusion qu'il n'y a pas de fondements justifiant l'établissement d'une autonomie en Crimée »*, dont la population actuelle est un *« composé multinational »* dans lequel *« Russes et Ukrainiens dominent très largement »*.

Les frontières intérieures sont intangibles

Ce fait n'est pas discutable, mais énoncé comme cela il a un fort côté *« qui part en déportation perd sa place »*. Or ce manque de tact imprègne tout ce communiqué qui affirme également que *« l'actuelle division administrative et territoriale du pays, existante depuis plusieurs décennies et scellée par la Constitution de l'Union soviétique, permet de réaliser avec succès le développement économique et social de tous les groupes ethniques (...) »*.

Le message est clair : les frontières intérieures sont et resteront intangibles et si cela est vrai pour les Tatars, dont le cas relève de la spoliation caractérisée, cela est encore plus vrai pour tous les autres — notamment pour les Arméniens — qui ne renoncent pas à obtenir le rattachement du Haut-Karabakh à leur République.

Organisé dans les années 60, au moment où se développait la dissidence, le mouvement de protestation des Tatars n'a cessé de se renforcer depuis. En juillet dernier, plusieurs centaines d'entre eux avaient manifesté pendant plusieurs semaines dans le centre de Moscou et jusque sur la place Rouge avant d'être finalement reçus par M. Gromyko. C'est à la suite de ces manifestations que la commission d'Etat avait été mise en place, mais de nouveaux rassemblements, dans la capitale et dans d'autres points du pays, ont été organisés depuis presque chaque mois.

Réunis en avril dernier en « assises générales » près de Tachkent, les Tatars avaient menacé le pouvoir d'un *« nouvel été chaud »* s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

BERNARD GUETTA.

YOUGOSLAVIE

Le contentieux s'alourdit entre l'armée et les libéraux de Slovénie

Les protestations contre l'arrestation, la semaine dernière, de deux animateurs du mouvement alternatif slovène, Janez Jansa et David Tasic, et d'un adjudant, Ivan Borstner, déférés devant une juridiction de l'armée pour *« divulgation de secrets militaires »*, s'amplifient dans cette république du nord-ouest de la Yougoslavie, tandis que les autorités de Ljubljana multiplient les appels au calme et demandent que *« tout soit fait pour éviter que le climat ne dégénère en une vague de démonstrations antimilitaires »*. La direction de l'Alliance de la jeunesse slovène a décidé d'organiser une grève d'un quart d'heure de tous les travailleurs, le mardi 14 juin, si les trois personnes n'étaient pas libérées d'ici à cette date. Il est clair que les arrestations de deux collaborateurs de la principale revue contestataire, *Mladina*, ont durci le conflit latent qui existe entre l'armée et les responsables locaux.

Véritable « bête noire » de l'armée, *Mladina*, avait révélé, le 19 mai, un plan d'intervention militaire destiné à mettre un terme à la politique de démocratisation et prévoyant de nombreuses arrestations dans les milieux libéraux slovènes. Qualifiées par les autorités de *« secrets d'Etat »* et interdites de publication, ces informations avaient été ensuite démenties officiellement.

BELGRADE
de notre correspondant

Depuis plusieurs mois, les rapports entre la presse, les organisations de jeunesse, les intellectuels de Slovénie et l'armée sont tendus, mais on ne s'attendait pas à voir le conflit éclater avec autant de violence et entraîner l'arrestation à Ljubljana de deux journalistes et d'un sous-officier, qui sont passibles de peines de trois mois à quinze ans de réclusion.

La Slovénie est la région la plus développée de la Yougoslavie. En dépit de la crise économique actuelle, ses habitants jouissent d'un bien-être matériel relatif. Le salaire mensuel moyen y est de 470000 dinars (environ 13 500 F), alors qu'il n'est que de 210000 dinars en Macédoine. La Slovénie est, par habitant, le plus grand exportateur de la fédération. Proportionnellement, elle verse plus que les autres républiques au fonds commun national pour le développement des autres régions. Cette situation irrite certains intellectuels, qui n'hésitent pas à dire que la Slovénie est *« exploitée »* par les autres unités fédérales et à réclamer une véritable confédération. Les jeunes revendiquent également le droit de faire un service civil et non militaire et l'usage de la langue slovène dans l'armée — où le serbo-croate est aujourd'hui de rigueur. Ces revendications sont soutenues par la plupart des intellectuels et l'ensemble de la presse de la jeunesse, en particulier les revues *Mladina* à Ljubljana et *Katedra* à Maribor. Certains journalistes sont allés jusqu'à qualifier l'amiral Branko Mamula, ancien ministre de la défense, de *« marchand de la mort »* pour avoir vendu des armes à des pays du tiers-monde comme l'Ethiopie, qui a besoin *« de nourriture et non de canons »*.

Plusieurs publications slovènes ont, de surcroît, publié des enquêtes indiquant que leur république serait bien plus riche si elle ne faisait pas partie de la fédération... Tout cela a mis le feu aux poudres dans les autres régions du pays. La querelle a pris de l'ampleur du fait que certains *« extrémistes »* affirment que les Slovènes appartiennent à la culture et à la civilisation occidentales, alors que les autres habitants de la fédération, qualifiés de *« sudistes »*, sont demeurés *« balkaniques, turcs ou byzantins »*.

Le comportement des adversaires du régime en Slovénie a été condamné par la direction collégiale de l'Etat, ainsi que par la Ligue des communistes. La présidence slovène a cependant exigé, le mardi 7 juin, des plus hautes instances du pays *« le respect des droits de défense des accusés »* et *« une information complète de l'opinion publique »* sur cette affaire. Le procureur militaire a, pour sa part, déclaré que les arrestations opérées la semaine dernière étaient *« conformes à la loi »* et qu'il détenait les preuves de la culpabilité des deux journalistes et du sous-officier. Les mouvements de sympathie en faveur de ces derniers, qui seraient détenus dans une prison militaire de Ljubljana, se développent. A Belgrade, une dizaine de membres de l'Académie des sciences ont demandé, par le biais d'un *« comité pour la défense de libre parole »*, la mise en liberté des prévenus et des explications *« claires et nettes »* sur ce procès dont on ignore toujours la date d'ouverture.

PAUL YANKOVITCH.



Europe

TURQUIE : le procès des deux dirigeants communistes

Un véritable réquisitoire contre le marxisme-léninisme

ANKARA
de notre correspondant

Deux cent soixante-quinze ans de prison : c'est, d'après l'acte d'accusation, ce que risque chacun des deux dirigeants du Parti communiste unifié de Turquie, Haydar Kutlu et Nihat Sargin, dont le procès a commencé le mercredi 8 juin devant la Cour de sûreté de l'État à Ankara, avant d'être suspendu jusqu'au 17 juin. Avec eux sont jugés quatorze autres militants communistes, dont deux de leurs avocats ; le cas de quatorze autres, dont huit syndicalistes arrêtés la semaine dernière, également accusés d'appartenir au Parti communiste, sera rattaché à ce procès.

Environ trois cents personnes massées devant le bâtiment ont accueilli mercredi matin les accusés et leurs avocats par des applaudissements qui se sont poursuivis durant cette première audience. Sans violence, la police a filtré la foule sans relâche et procédé à quatre interpellations. Cent quatre-vingt-trois avocats seulement – sur les quatre cent vingt qui se sont proposés pour la défense – ont pu entrer dans la salle exiguë du tribunal. Beaucoup des cinquante observateurs étrangers, dont les représentants du Syndicat des avocats de France et du syndicat de la magistrature, n'ont pu y pénétrer. Le compositeur Mikis Theodorakis, présent avec trente parlementaires, syndicalistes et journalistes grecs, estimait, durant une suspension d'audience, que *« la liberté, la démocratie et les droits de l'homme sont nécessaires au rapprochement des deux peuples »*, dont il est ici un artisan respecté. Le tribunal ayant refusé d'accéder à la demande présentée par la défense de transférer le procès dans un local plus vaste, les avocats ont boycotté la séance de l'après-midi consacrée à la lecture des deux cent trente et une pages de l'acte d'accusation.

Débordant de références à *« l'unité de la nation turque »*, celui-ci reproche aux accusés, en dehors de tout acte de violence, d'avoir *« tenté d'instaurer la domination d'une classe sociale sur les autres »*, d'avoir *« monté une partie du peuple contre l'autre »*, *« incité le peuple à la désobéissance »* et *« insulté le président de la République »*. Il constitue un véritable réquisitoire contre la doctrine marxiste-léniniste qui a *« l'Etat turc pour victime »*. S'appuyant sur des citations puisées aux sources les plus hétéroclites, il affirme que, *« pour les communistes, toute personne capable, active et entreprenante est fasciste et doit mourir »*.

« De Platon à Karl Marx »

Toutes les formes de communisme *« de Platon à Karl Marx »* sont dénoncées. L'accusation se félicite même de la liquidation par un sultan du quatorzième siècle des mouvements égalitaristes religieux précurseurs du spectre collectiviste. Les deux dirigeants communistes sont accusés d'avoir contrevenu une cinquantaine de fois chacun aux articles du code pénal réprimant ces forfaits.

Selon Mᵉ Halit Celenk, le plus connu des avocats de la défense, ces articles sont contraires à l'article 34 de la Constitution, qui stipule *« qu'aucune loi ne peut aller contre les droits d'expression démocratique »*.

La notion de délit d'opinion reste extrêmement controversée en Turquie. Elle ne disparaît pas du projet de réforme du code pénal actuellement à l'étude au ministère de la justice. On attend à ce propos avec impatience à Ankara le jugement que doit prononcer le tribunal constitutionnel à propos de l'interdiction, quelques jours après sa création au début de l'année, d'un nouveau Parti socialiste d'inspiration marxiste. Dans la mesure où ce parti n'a eu le temps de se livrer à aucune activité entre sa création et son interdiction, la confirmation de cette dernière voudrait dire que la simple évocation du nom de socialiste est considérée comme contraire à la Constitution.

MICHEL FARRÈRE.

● **Manifestation devant l'ambassade de Turquie à Paris.** – Une centaine de personnes ont manifesté, le mercredi soir 8 juin, devant l'ambassade de Turquie à Paris pour protester contre le procès des secrétaires généraux des deux partis communistes turcs : MM. Haydar Kutlu et Nihat Sargin. Plusieurs organisations, dont la Ligue des droits de l'homme, la Fédération internationale des droits de l'homme, des organisations syndicales ou professionnelles de magistrats et le Parti communiste français avaient appelé à cette manifestation. – *(AFP)*.

4313 détenus politiques

ANKARA
de notre correspondant

Selon les chiffres donnés par le ministre de la justice en réponse à une question écrite d'un député, et repris sans contestation par l'Association turque des droits de l'homme, il y avait, en février 1988, dans les six cent trente-neuf prisons civiles de Turquie, 49 849 détenus (35 510 condamnés et 18 339 prévenus), dont 46 892 pour des délits de droits commun et 2 957 pour des délits politiques. Dans les cinq prisons militaires, qui sont en cours de transferts aux autorités civiles, sont détenus en outre 1 356 autres prévenus politiques relevant des tribunaux établis dans certaines régions pendant la durée de l'état de siège (1978-1987). Sur ce total de 4 313 prisonniers politiques, la grande majorité, soit 3 628, viennent de l'extrême gauche et 644 de l'extrême droite.

Selon l'Association des droits de l'homme, aucun détenu politique ne l'est actuellement pour activité syndicale. En revanche, le nombre de 4 313 inclut les auteurs d'actions violentes, en particulier les séparatistes kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) ; deux cent trente-quatre procès sont encore en cours devant les tribunaux militaires. Ils concernent 6 563 personnes, dont une partie sont des prévenus libres. De l'instauration de l'état de siège, en 1978, à février 1988, 202 501 sentences ont été rendues par ces mêmes tribunaux.

50 exécutions capitales

Depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980, 50 condamnés à mort ont été exécutés, dont 21 pour délit de droit commun et 29 pour délit politique avec acte de violence. En avril 1988, 136 condamnations à mort confirmées attendaient ratification par le Parlement. Aucune exécution n'a eu lieu toutefois depuis 1984. Le projet de loi à l'étude sur la réforme du code pénal prévoit la commutation automatique des peines de mort en détention perpétuelle si la sentence n'est pas ratifiée au bout d'un an.

A ce bilan, il faut ajouter, selon l'Association des droits de l'homme, au moins 150 morts par mauvais traitements (tortures ou conditions de détention) dans les années qui ont suivi le coup d'Etat. Aux dires des détenus, des avocats et de l'Association, la torture n'a pas disparu des interrogatoires. Dans les établissements relevant de la sécurité d'Etat, mais n'est plus pratiquée dans les prisons depuis 1984.

M. F.

Proche-Orient

Au sommet arabe d'Alger

Le roi Hussein demande à ses pairs de ne pas exiger dans l'immédiat la création d'un Etat palestinien indépendant

ALGER
de notre envoyée spéciale

Le roi Hussein de Jordanie a profité, mercredi 8 juin, de ce sommet arabe extraordinaire qu'il ne souhaitait pas pour le marquer de son empreinte. Dans une intervention très bien préparée de quarante-six pages, le souverain hachémite a été net dans la définition de son attitude face à la cause palestinienne. Je serai solidaire de toutes les décisions prises en commun sur l'avenir du peuple palestinien représenté uniquement par l'OLP, mais soyez réalistes, a-t-il dit en substance à ses pairs, avant de leur conseiller de ne pas poser comme préalable à la réunion d'une conférence internationale la création d'un Etat palestinien indépendant et la participation d'une délégation séparée de l'OLP.

« Si mes frères arabes et l'OLP jugeaient nécessaire et utile de poser comme préalable à la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient la création d'un Etat palestinien indépendant et la participation d'une délégation séparée de l'OLP, au risque d'empêcher la convocation d'une telle conférence, nous n'adopterions pas une position différente », a déclaré le souverain. *« En toutes circonstances, nous sommes disposés à accepter ce que les frères arabes adopteront à l'unanimité. Nous n'avons pas d'autre objectif ou ambition que de libérer le territoire palestinien et de permettre au peuple palestinien de déterminer sa destinée. »*

Retraçant l'histoire des relations jordano-palestiniennes depuis la création du royaume hachémite en 1921, le roi a insisté sur le fait que les relations entre les deux rives du Jourdain ont toujours été le fruit de décisions consensuelles. Déplorant que celles-ci aient été interprétées comme une tentative d'hégémonie jordanienne sur la Palestine et une façon de vouloir se substituer à l'OLP, le roi a réaffirmé que son pays *« n'avait aucune ambition sur la moindre parcelle de la terre de Palestine, si petite soit-elle »*, ni aucun désir de négocier au nom de l'OLP, *« représentant unique et légitime du peuple palestinien »*.

Répondant à ceux qui l'accusent ou le soupçonnent d'être tenté de céder au plan du secrétaire d'Etat américain George Shultz, le roi a fait observer que *« l'initiative de M. Shultz, en dépit de son rejet par Israël, continue à être un sujet de dialogue entre les Etats-Unis, l'URSS et les Etats arabes concernés dans le but de rapprocher celle-ci de la position arabe »*. Continuons donc à explorer cette voie, a implicitement déclaré le souverain, qui s'est montré toutefois très dur à l'égard de Washington, en affirmant : *« Notre expérience des rapports avec l'Amérique depuis 1967 nous autorise à dire que les Etats-Unis n'ont pas d'autre politique au Moyen-Orient que leur soutien à Israël. »* De ce fait, a dit le roi Hussein, ils considèrent *« le soulèvement comme une guerre palestinienne contre Israël, et c'est sur cette base qu'ils ont lancé une nouvelle initiative de paix. Deuxièmement, comme les actions américaines se terminent quand la crise est passée, nous devons soutenir le soulèvement d'une manière organisée et efficace pour qu'il perdure jusqu'à la réalisation de ses objectifs. »*

Ces principes posés, le roi a toutefois tenu à rappeler tous les *« services »* rendus par la Jordanie aux populations des territoires occupés, soulignant que des voix s'élevaient en Jordanie même pour réclamer la rupture avec les Palestiniens de l'intérieur, eu égard au poids de la charge, et, sous-entendu, à l'ingratitude des bénéficiaires. Une menace ? Sans doute pas. Une possibilité, certes, que d'aucuns envisagent à Amman, où, pour la première fois, en privé, des voix officielles n'hésitent pas à parler d'une rupture totale avec la rive ouest du Jourdain. En exposant clairement la position jordanienne, le roi a sans doute voulu prendre date vis-à-vis de ses pairs.

Dans ce sommet du soulèvement, l'heure n'était pas de toute façon à la confrontation avec l'OLP, et aucune des deux parties ne la souhaite vraiment. Ce sommet aura au moins permis au roi et à M. Arafat de mettre sur le tapis leurs divergences et de discuter franchement. Une nouvelle rencontre de deux heures entre les deux hommes a eu lieu mercredi soir et, de source palestinienne, on indiquait qu'elle s'était déroulée dans un climat beaucoup plus décontracté que celle de la veille. Il faudra toutefois attendre l'épreuve des faits pour juger de la réelle évolution des rapports jordano-palestiniens.

Autre rencontre que l'on n'attendait plus, celle qu'a eue pendant quarante minutes, avant le dîner officiel offert par le président Chadli, le président syrien Assad, accompagné par son vice-président, M. Khaddam, et le chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel. Les deux hommes ne s'étaient pas vus aussi longuement depuis le sommet islamique de Koweït en janvier 1987.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Bouderie royale

ALGER
de notre envoyée spéciale

Grave maladresse à mettre sur le compte d'une organisation qui pèche beaucoup durant ce sommet ? Provocation ? Règlement de comptes interne ? On s'interrogera longtemps pour expliquer comment, au lendemain de la réception triomphale du roi Hassan du Maroc à Alger, *« l'ambassadeur de la République sahraouie »* a pu être convié au dîner de gala offert par le président Chadli aux rois et chefs d'Etat arabes. Repérée avant le repas au milieu du corps diplomatique, la présence de l'« ambassadeur » avait, bien sûr, mis en alerte la délégation marocaine qui annonçait l'incident au roi, alors en séance à huis clos.

Au même moment, semble-t-il, l'« ambassadeur », discrètement appelé par deux hauts fonctionnaires de la sécurité algérienne, était prié de quitter les lieux par une porte dérobée. Trop tard. Le roi du Maroc, revenu sur son bateau où il passe les nuits, ne le quittait plus, et seule la délégation marocaine participait au dîner. Cet incident aura-t-il d'autres conséquences ? C'est sans doute pour en limiter la portée que le président Chadli s'est rendu sur le bateau du souverain marocain à l'issue du dîner. Mais ce genre de maladresse laisse des traces et déjà des doutes ont mis dans l'esprit de certains. Et si cette réconciliation n'avait été aussi rapide que pour faciliter la réussite du sommet d'Alger, s'interrogeaient déjà mercredi dans la nuit les Marocains ?

F. C.

Le gant blanc du colonel Kadhafi

ALGER
de notre envoyée spéciale

Présent au sommet d'Alger, le colonel Kadhafi ne pouvait pas y passer inaperçu. Justifiant sa réputation, le bouillant colonel a, sans trop de distinction, distribué les affronts à ses pairs. Premier étonnement de ceux-ci : l'apparition du chef de l'Etat libyen, la seule main droite gantée de blanc. Renseignements pris, le colonel voulait éviter de serrer la main à des gens qui, selon ses critères, ont les mains tachées de sang. Au roi Hassan II, qui s'était levé à son arrivée, pour la rituelle accolade, le colonel n'a répondu que par un geste de la main avant de se caler dans son siège en détournant le regard.

Et le colonel s'est carrément tourné pour éviter de paraître écouter, mardi soir, le discours du roi Hussein de Jordanie, allumant pour la circonstance un gros cigare qu'il a dégusté les yeux au ciel, ramenant sur son visage son voile blanc pour mieux s'isoler. Le souverain jordanien représente pour lui le prototype de *« ces chefs d'Etat à la solde des Etats-Unis »*.

Mercredi, alors que la séance à huis clos reprenait, le colonel a préféré s'installer sur la terrasse ensoleillée de l'hôtel Aurassi, où sont logés les délégués, pour contempler la rade d'Alger en sirotant son café. A l'interrogation d'un haut responsable algérien, le dirigeant libyen a simplement répondu : *« Qu'est-ce qui se passe là-dedans ? »*

Il a fallu, dit-on, quarante minutes au président tunisien Ben Ali pour convaincre le colonel de rejoindre ses pairs. Encore ne l'a-t-il fait que pour les invectiver sur ses thèmes favoris, leur complicité, sinon leur servilité, à l'égard de l'impérialisme bien évidemment américain. Le colonel a aussi boudé mercredi soir le dîner de gala offert par le président Chadli.

F. C.

Washington dément négocier avec l'Iran la libération de ses otages

Le gouvernement américain a démenti, le mercredi 8 juin, l'existence de contacts entre les Etats-Unis et l'Iran sur la question des otages américains détenus au Liban, dont ont fait état plusieurs organes de presse. Le *Times* de Londres avait affirmé, mardi, que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la RFA ont entamé des pourparlers avec Téhéran, afin d'obtenir la libération des otages occidentaux au Liban. La chaîne de télévision ABC avait fait état de son côté de récents contacts américano-iraniens sur cette même question. *« Il n'y a eu aucun contact avec les Iraniens sur les otages »*, a déclaré Mᵐᵉ Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat. Elle a rappelé que les Etats-Unis se sont toujours déclarés prêts à *« parler avec n'importe quel groupe, organisation ou pays, du sort et de la libération des otages »*, tout en répétant qu'il n'y a pas eu de pourparlers avec les Iraniens. – *(AFP.)*

Mort d'un jeune Palestinien

Tel-Aviv *(Reuter)*. – Un Palestinien de dix-neuf ans, Hussein Djamal Abou Djallala, est mort dans la nuit à l'hôpital Tel-Hachomer de Tel-Aviv, après, selon sa famille, avoir été battu à mort par des soldats israéliens dans la bande de Gaza.

Un porte-parole militaire a confirmé la mort du jeune homme – qui s'ajoute aux quelque deux cent dix déjà recensées depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés, le 9 décembre dernier, – mais il a précisé que l'enquête se poursuivait pour en établir les causes.

Asie

AFGHANISTAN

M. Chevardnadze adresse une plainte officielle à l'ONU contre les « violations » de l'accord de Genève par le Pakistan

L'URSS a réaffirmé, le mercredi 8 juin, qu'elle pourrait être amenée à examiner à nouveau le calendrier de retrait de ses troupes d'Afghanistan en redoublant ses critiques contre le Pakistan, qu'elle accuse de « violer » les accords de Genève sur l'Afghanistan. Le chef de la diplomatie soviétique, M. Edouard Chevardnadze, actuellement à New-York, a qualifié ce problème de *« pressant et très urgent »* dans une lettre adressée mercredi au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, et rendue publique par la mission soviétique. Il a, par ailleurs, accusé le Pakistan d'empêcher la mise en vigueur des procédures de supervision et d'enquête sur l'application des acords de Genève par l'ONU.

Peu après, à Moscou, le ministère soviétique des affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur du Pakistan, M. Shahid Muhammad Amin, pour lui remettre une note mettant sévèrement en garde son gouvernement contre la poursuite des livraisons d'armes à la guérilla afghane à partir du territoire pakistanais, a rapporté Tass.

C'est la première fois que M. Chevardnadze adresse une plainte officielle sur ces violations à M. Perez de Cuellar. Sa lettre fait également état de l'envoi auprès de la résistance en Afghanistan, depuis la signature des accords, d'un instructeur français et de plusieurs autres américains et pakistanais. Au cours d'une conférence de presse à l'ONU, M. Vladimir Petrovsky, vice-ministre des affaires étrangères, a confirmé que son pays serait amené à revoir le calendrier de retrait des forces soviétiques en cas de poursuite des violations pakistanaises.

De son côté, à l'issue d'une visite officielle en Allemagne fédérale, M. Gandhi a déclaré, mercredi à Bonn, que le Pakistan est *« peut-être le principal pays dans le monde soutenant le terrorisme »*. Ses agissements, a-t-il poursuivi, visent à favoriser *« la prise du pouvoir »* à Kaboul par *« un régime fondamentalement fanatique »*.

Les relations entre New-Delhi et Bonn

M. Rajiv Gandhi avait, nous signale également notre correspondant à Bonn, commencé lundi son voyage en RFA par le nouveau cœur industriel du pays, le Bade-Wurtemberg et la Bavière, où il avait été accueilli par MM. Lothar Spath et Franz Josef Strauss, avant de se rendre mardi et mercredi à Bonn, où il a eu des entretiens politiques avec le chancelier Kohl et le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher.

La dernière visite d'un chef de gouvernement indien en RFA date de 1971, lorsque Indira Gandhi avait été reçue par le chancelier Willy Brandt. M. Helmut Kohl a déclaré vouloir *« élever le niveau des relations entre les deux pays, en conformité avec le rôle joué par l'Inde dans la région et dans le monde »*. Au cours de sa conférence de presse, mercredi, le chef du gouvernement indien s'est déclaré satisfait de son séjour, notamment des progrès effectués dans la coopération économique entre les deux pays. Un crédit de 660 millions de deutschemarks a été accordé à l'Inde par le ministère ouest-allemand de la coopération pour la modernisation de l'aciérie de Rourkela, construite il y a une dizaine d'années par les Allemands.

BANGLADESH

L'islam, religion d'Etat

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Le président Ershad a obtenu du Parlement de Dacca, le mardi 7 juin, le vote d'un amendement constitutionnel faisant de l'islam la religion d'Etat, avec l'appui des deux cent cinquante-quatre députés du Jatiya, le parti présidentiel, ou contrôlés par lui. Ce vote a eu lieu en dépit d'une levée de boucliers dans les milieux intellectuels et même religieux ainsi que dans l'opposition.

Le président Ershad décrète ainsi une islamisation des institutions que la très large majorité de ses concitoyens ne demandait pas, mais dont on ne peut dire qu'elle va à l'encontre des convictions religieuses d'un pays dont les 105 millions d'habitants sont à plus de 90 % musulmans. Cette loi ne signifie pas que le Bangladesh deviendra nécessairement une « République islamique » ni, *a fortiori*, que la *charia* y sera instaurée. Peu de choses, dans les traditions religieuses du Bangladesh, légitiment en quelque sorte l'option islamique du président Ershad. De rite essentiellement sunnite, l'islam au Bangladesh n'est en rien « fondamentaliste ». Les Bangladeshis ont une vision très consensuelle de la pratique religieuse et, jusque-là, seul le parti minoritaire du Jamaat i Islami réclamait que l'islam devienne religion d'Etat, à condition, bien sûr, que le président Ershad ne soit pas l'artisan d'un tel choix. *« L'islam du président Ershad serait une trahison »*, nous avait indiqué, il y a quelques semaines, l'amir (chef) du Jamaat, Abbas Ali Khan.

Le Jamaat reçoit donc, comme une sorte de cadeau empoisonné, la réforme constitutionnelle voulue par le président Ershad, dont il ne peut guère critiquer le principe, sous peine de se trahir lui-même. Le chef de l'Etat enfonce ainsi un coin dans l'unité de l'opposition (le Jamaat est obligé de se désolidariser *de facto* des deux grandes formations de l'opposition : la Ligue Awami de Mme Hasina Wajed et le PNJB (Parti national du Bangladesh) de Mme Khaleda Zia, hostile à l'instauration de l'islam comme religion d'Etat. D'autre part, il parvient à déplacer le débat politique sur un nouveau terrain : l'opposition ne réclame plus son départ et *« le retour à la démocratie »*, thème d'une agitation politique qui dure depuis plus de six mois, mais revendique le maintien d'un Etat séculier. Certes, le débat sur les libertés va reprendre, mais, en attendant, M. Ershad a pris quelques longueurs d'avance.

Ancien *« administrateur en chef de la loi martiale »*, M. Ershad a mis un terme à ce régime d'exception en novembre 1986. Il a troqué la vareuse militaire pour la tenue civile, fréquenté ostensiblement les mosquées et organisé des élections. Un véritable multipartisme existe au Bangladesh, et la liberté de la presse, bien que très relative, y est plus tangible que dans beaucoup de régimes du tiers-monde.

M. Ershad semble penser que l'islam peut jouer un rôle de garde-fou, le protéger, puisqu'il entend jouer le rôle d'une sorte de « guide religieux ». Sur ce terrain-là, l'opposition, il le sait, ne peut pas entretenir longtemps une « colère populaire ».

LAURENT ZECCHINI.

CORÉE DU SUD

Près de 500 interpellations à la veille d'une manifestation étudiante

Séoul *(Reuter)*. – La police a effectué des descentes dans des gares routières et ferroviaires et des hôtels à Séoul dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 juin, et a interpellé des centaines de jeunes extrémistes, afin de décourager une manifestation prévue vendredi sur la frontière avec la Corée du Nord. Selon la police, 482 personnes ont été interpellées ; 109 d'entre elles ont été libérées après avoir été interrogées et 314 traduites devant la justice. Les autres étaient toujours interrogées.

Le gouvernement a mobilisé plus de 50000 hommes pour contrer la manifestation prévue vendredi dans le village de Panmunjon, où des extrémistes sud-coréens doivent rejoindre une délégation d'étudiants nord-coréens. L'objectif de leur rencontre est de promouvoir la réunification des deux Corées. Tout en se félicitant de leurs motivations patriotiques, le gouvernement sud-coréen et l'opposition ont demandé aux étudiants de laisser aux autorités le soin de s'occuper de la question de la réunification, sujet très sensible en Corée du Sud.

A la veille de nouveaux pourparlers sino-soviétiques

Le Cambodge, priorité diplomatique de Moscou

PÉKIN
de notre correspondant

Après le début du désengagement soviétique en Afghanistan, le Cambodge semble bien être la priorité absolue de Moscou dans sa diplomatie asiatique. Venu informer les dirigeants chinois des résultats du sommet de Moscou, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Igor Rogatchev, a fait tout son possible, le mardi 7 juin, pour donner l'impression que ce n'était plus qu'une question de temps pour que le principal et dernier *« obstacle »* que Pékin voit à une normalisation complète des relations sino-soviétiques s'évanouisse. Il a, en particulier, noté comme un point acquis que les Chinois ne souhaitaient pas le retour des Khmers rouges au pouvoir. *« C'est là une déclaration très importante »* lorsque Pékin en donne l'assurance à Moscou, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse à l'ambassade soviétique.

Ce ton contraste avec celui, beaucoup plus ferme, du vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères M. Nguyen Co Thach. Celui-ci a déclaré, lundi à New-York, après y avoir rencontré samedi le chef de la diplomatie indonésienne, M. Ali Alatas, que l'objectif de Hanoï restait avant tout d'empêcher un retour des hommes de Pol Pot à Phnom-Penh.

M. Rogatchev n'a pas confirmé des informations publiées par l'hebdomadaire de Hongkong, la *Far Eastern Economic Review*, selon lesquelles l'Union soviétique, agacée par l'immobilisme de Hanoï, cherche à l'heure actuelle à convaincre le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh d'engager le dialogue avec les Khmers rouges sur la plate-forme d'une *« réconciliation »* entre communistes cambodgiens. Il ne les a pas clairement démenties non plus, se contentant de dire qu'il n'avait pas la possibilité d'entrer en contact avec les Khmers rouges.

Le vice-ministre soviétique a répété que Moscou ne saurait exercer des pressions sur Hanoï pour hâter le départ des troupes vietnamiennes du Cambodge ou favoriser l'amorce de négociations entre le Vietnam et le prince Sihanouk, chef de file de la résistance. Mais M. Rogatchev a, aussitôt après, laissé entendre que c'était là une question de mots destinés à ménager la susceptibilité vietnamienne, car il y avait eu, a-t-il dit, *« des consultations »* à tous les niveaux entre Soviétiques et Vietnamiens sur la question, ce qui, bien sûr, est *« tout à fait différent »* de pressions en bonne et due forme.

Optimiste ou feignant de l'être, l'envoyé du Kremlin a cité pour preuve des progrès enregistrés dans la crise cambodgienne l'accord formel donné la veille par Phnom-Penh à une nouvelle proposition du prince Sihanouk pour que le Mouvement des pays non alignés se saisisse du dossier afin d'amener les différentes factions armées à la table de négociations. De même M. Rogatchev a-t-il évité d'émettre le moindre doute sur la tenue de l'éventuelle rencontre informelle de Djakarta entre rivaux Khmers, dans un premier temps, puis avec les puissances concernées, y compris le Vietnam, dans une seconde phase.

Par contre, M. Rogatchev n'a pu donner l'assurance, que réclament à la fois le prince Sihanouk et les Chinois, que Hanoi acceptera de négocier directement et d'entrée de jeu avec l'ancien monarque cambodgien. Il n'est donc pas encore possible de savoir si, derrière les sourires de sa nouvelle diplomatie en Extrême-Orient, Moscou peut se permettre d'imposer un arrangement à l'afghane à son principal allié, le Vietnam.

Les sphères d'influence

En revanche, le vice-ministre soviétique a été d'une prudence de félin quant à la querelle sino-vietnamienne sur les archipels de mer de Chine méridionale. Il y a là, a-t-il dit, *« un foyer de tension très grave et très dangereux qui peut mener à un nouveau conflit dans cette partie du monde »*, un conflit auquel seraient mêlés non seulement Pékin et Hanoï, *« mais aussi la Malaisie et les Philippines »*, qui revendiquent certaines des îles contestées. De cela, Moscou ne veut nullement : *« Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à résoudre les différends par des moyens politiques autour d'une table de négociations »*, a-t-il insisté. Les Chinois auront retenu, pour leur part, que l'Union soviétique se garde bien de prendre fait et cause pour les revendications vietnamiennes.

L'atmosphère entre Pékin et Moscou continue donc de s'améliorer, et cela à la veille d'une nouvelle session de négociations, prévue dans la capitale soviétique du 13 au 20 juin, en vue d'une normalisation complète de leurs relations. M. Rogatchev n'a pas voulu spéculer sur l'éventualité d'une rencontre entre MM. Gorbatchev et Deng Xiaoping avant 1990, l'échéance fixée par Hanoï pour son départ du Cambodge, mais n'hésite pas à dire qu'il n'a plus *« aucun doute »* sur sa tenue à terme.

Le fait est que les *« obstacles »* autrefois dénoncés par les Chinois sur la voie d'une normalisation avec Moscou sont, à l'approche de cette douzième session de pourparlers, de moins en moins insurmontables dans la forme. Reste cependant l'épineuse question des sphères d'influence réciproques dans le Sud-Est asiatique. Là est le fond du problème.

FRANCIS DERON.

● **Incidents sino-vietnamiens.** – Les miliciens chinois de la province du Yunnan, frontalière du Vietnam, ont tué et blessé douze soldats vietnamiens au cours de trois affrontements survenus depuis le début du mois, a annoncé, le jeudi 9 juin, la presse officielle chinoise, en accusant les troupes de Hanoï d'avoir par trois fois fait intrusion en territoire chinois. – *(Corresp.)*.

CHINE

Echec de la manifestation d'étudiants à Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

La poussée de fièvre contestataire chez les étudiants de l'université de Pékin commençait à retomber, le jeudi 9 juin, après l'échec, la veille, d'une tentative de manifestation sur la place Tiananmen. Elle aura surtout servi de révélateur de l'extrême inquiétude du régime face au mécontentement populaire. Contrairement au laisser-faire affiché lors des premières manifestations de l'hiver 1986-1987, les autorités ont réagi cette fois avec la plus grande fermeté pour empêcher le mouvement contestataire de s'étendre et de contaminer d'autres secteurs sociaux.

La vision, mercredi, de plusieurs centaines de policiers en uniforme et d'un nombre substantiel d'informateurs en civil, interdisant l'accès au centre de la place Tiananmen, où voulait manifester un groupe d'étudiants, a suffi, semble-t-il, à calmer la plupart des esprits.

C'était la première grande sortie en force de la police chinoise à Pékin depuis les manifestations de 1986-1987. Quelques dizaines d'étudiants réussirent à se montrer aux journalistes étrangers parmi les badauds, mais les propos qu'ils pouvaient tenir relevaient plus de la conversation à bâtons rompus que du discours politique. Deux ou trois d'entre eux auraient été interpellés, à en croire la rumeur qui courait en milieu étudiant dans la soirée. Les autorités n'ont pas fait état d'arrestations.

Mercredi soir, le rassemblement quotidien nocturne à l'université de Pékin n'attirait plus qu'un nombre limité d'étudiants. Quelques nouveaux dazibao, – certains dénonçant l'idéologie communiste, d'autres bien plus modérés – côtoyaient ceux qui appelaient ouvertement les étudiants au calme, au nom de la raison d'Etat réformatrice. La presse officielle, jeudi, mettait l'accent sur la bonne volonté de la plupart des étudiants tout en dénonçant une poignée d'activistes radicaux. Encore le faisait-elle discrètement, afin de ne pas donner un écho démesuré à cet embryon de mouvement.

F. D.

Diplomatie

RFA

Journée « portes ouvertes » avant le démantèlement des Pershing

Une journée « portes ouvertes » a été organisée mercredi 8 juin sur deux bases où sont stationnés des missiles de l'OTAN qui devront être démantelées aux termes du traité de Washington, à Mutlangen (RFA) et à Florennes (Belgique).

A New-York, où il s'exprimait dans le cadre de la session spéciale de l'ONU sur le désarmement, le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Chevarnadze, a annoncé la destruction *« dans quelques jours »* des missiles soviétiques de portée intermédiaire. Il a invité le secrétaire général de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité à aller assister à cet événement *« d'une immense portée historique »*.

MUTLANGEN
de notre envoyé spécial

Le 56e régiment américain d'artillerie de campagne, stationné à Mutlangen, près de Stuttgart, a organisé, mercredi 8 juin, « une journée portes ouvertes » d'un genre bien particulier : deux cents journalistes de la presse internationale, de l'Est comme de l'Ouest, étaient invités à voir de près, pour la première et la dernière fois, un objet dont le nom était venu bien souvent sous leur plume : la fusée Pershing-2, condamnée à la ferraille par le traité FNI.

L'engin — 10 mètres de haut et 1 mètre de diamètre — pointe son nez vers un ciel qui lui est définitivement fermé. Les quarante autres stationnés sur cette base dorment allongés dans leur hangar avant de prendre, à partir du mois de septembre prochain, le chemin de la casse.

La fin d'une époque

Astiqués jusqu'au dernier bouton de rangers, les GI, au garde-à-vous devant leurs armes, répondent bien volontiers aux questions. Le capitaine Goodwin, vingt-neuf ans, de Fort-Worth, Texas, explique sa dernière mission avant de rentrer au pays : avec ses dix hommes, il va scier en deux les plates-formes mobiles de lancement, couper, à des endroits bien précis définis par le traité, les vérins qui permettent de mettre la fusée en position de tir et recevoir les observateurs soviétiques qui contrôleront l'exécution de l'opération.

Dans trois ans, lorsque les choses, en principe, seront terminées, le 56e régiment d'artillerie de campagne sera dissous, et ses six mille membres seront répartis dans d'autres unités. L'avenir de la base de Mutlangen fait actuellement l'objet de consultations entre les autorités militaires américaines et le gouvernement ouest-allemand, mais les officiers présents soulignent que les installations sont polyvalentes et peuvent tout à fait s'adapter à d'autres types de missions.

Le chef de la police allemande locale, M. Willy Burger, évoque avec un brin de nostalgie les *« mille manifestations rassemblant au total plus de deux millions de personnes »* qui se sont déroulées depuis cinq ans sur la prairie qui sépare le village des barbelés de la base : *« Si vous saviez combien de nuits sans dormir j'ai passé ici... »* Aujourd'hui, toujours précis, Willy Burger a compté *« Quatre-vingt-dix manifestants, y compris les enfants. »* Le dernier carré des pacifistes brandit cette fois-ci des pancartes saluant le départ des fusées, et formulant l'espoir que ce départ sera définitif.

LUC ROSENZWEIG.

Brève visite de Mme Thatcher

Entre Londres et Paris pas de contentieux particulier...

Mme Margaret Thatcher doit faire le vendredi 10 juin une courte visite de travail à Paris, à l'invitation de M. François Mitterrand. Le premier ministre britannique doit également s'entretenir avec M. Michel Rocard.

A Londres, on insiste sur le fait qu'il s'agit d'une rencontre « normale » entre amis et alliés et que les élections législatives françaises du 12 juin n'ont rien à voir avec ces quelques heures passées à Paris.

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher est avant tout préoccupée par l'avenir des relations Est-Ouest après le voyage de M. Reagan à Moscou. Sur les résultats du sommet, elle a eu un compte-rendu de première main, à Londres, par l'intéressé lui-même. Elle soutient de toutes ses forces le processus en cours et souhaite qu'on n'oublie pas d'en attribuer le mérite au président sortant. Elle cherche en même temps à infléchir les négociations stratégiques (START) entre Américains et Soviétiques dans le sens qui préserve le mieux les intérêts de son pays. Totalement opposée, à l'étape actuelle, à une quelconque prise en compte de l'arsenal nucléaire britannique, elle retrouvera ici un point de convergence déjà ancien avec M. Mitterrand, qui défend la même doctrine pour la force de dissuasion française.

Par ailleurs, Mme Thatcher espère que le sommet des pays industrialisés qui se tiendra du 19 au 21 juin à Toronto abordera dans un esprit *« pratique »* l'éternel problème des entraves au commerce international dues au protectionnisme. Les subventions étatiques dans divers domaines seront au banc des accusés.

Mme Thatcher a enfin quelques idées sur le conseil européen qui aura lieu du 26 au 28 juin à Hanovre. Elle n'est pas hostile à la reconduction de M. Delors comme président de la commission et souhaite que la bonne parole européenne sur la lutte contre le terrorisme se traduise par une meilleure coopération concrète entre les Etats concernés. A ce sujet, elle pourrait rappeler que la Grande-Bretagne ne traite pas avec les preneurs d'otages, ce qui n'a pas toujours été le cas de certains pays continentaux.

Les rapports franco-britanniques ne posent pas de problèmes particuliers en ce moment : Londres est toujours agacé par le caractère *« ostentatoire »* de la coopération militaire entre Paris et Bonn, mais le courant est très bien passé entre le ministre britannique de la défense, M. George Younger, et M. Chevènement, qui se sont rencontrés le lundi 6 juin à Caen en marge de l'inauguration par M. Mitterrand du Mémorial pour la paix érigé en souvenir du débarquement et de la bataille de Normandie. Le ministre français de la défense a été invité par M. Younger à se rendre, début juillet, à Londres. Le projet de construction du missile franco-britannique Stand Off, tiré à partir d'un avion et équipé d'une tête nucléaire, reste à l'ordre du jour.

Mme Thatcher déclarait, le 25 mai, au Congrès de la femme conservatrice, que *« les pays étrangers viennent peut-être prendre leurs leçons de cuisine à Paris, mais que c'est à Londres qu'ils viennent recevoir des leçons d'économie »*. La dame de fer faisait allusion à *« l'échec du socialisme »* dans la gestion de l'économie, un de ses thèmes favoris. Elle notait que *« même des dirigeants socialistes »*, comme les travaillistes néo-zélandais, s'inspiraient de sa *« révolution conservatrice »* qu'elle appelle *« le miracle britannique »*. Il est exclu qu'elle se livre à ce genre de réflexions dans la capitale française.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Avant la réunion des ministres des affaires étrangères de l'alliance

Les rapports de l'Espagne avec l'OTAN ont été au centre des entretiens de M. Shultz à Madrid

De retour de sa tournée au Proche-Orient, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, s'est entretenu, le mercredi 8 juin, à Madrid, avec le président du gouvernement espagnol, M. Gonzalez, les ministres des affaires étrangères et de la défense, ainsi qu'avec le roi Juan Carlos. Les Américains souhaiteraient conclure rapidement les négociations sur un nouveau traité de coopération bilatéral en matière de défense.

L'accord qui liait les deux pays depuis 1953 a officiellement expiré en mai dernier. Les négociations en vue de son renouvellement avaient pendant longtemps achoppé sur la question des chasseurs-bombardiers américains F-16 stationnés à Torrejon, non loin de Madrid, dont le gouvernement de M. Gonzalez a demandé le départ et que l'Italie vient officiellement d'accepter d'accueillir.

Le conseil de l'Atlantique nord

Rien n'a filtré des entretiens hispano-américains de mercredi, mais des deux côtés ont insistait sur le fait qu'il ne faut pas dramatiser les divergences qui demeurent. L'une d'elles porterait, selon la presse madrilène, sur le refus opposé par l'Espagne au survol de son territoire par des avions porteurs d'armements nucléaires.

Les rapports de l'Espagne avec l'OTAN seront vraisemblablement évoqués aussi dans le cadre du Conseil de l'Atlantique nord, qui réunit, les 9 et 10 juin, pour la première fois à Madrid, les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance. Lors de leur réunion en mai, les ministres de la défense de l'organisation avaient, en effet, insisté sur le fait que le *« partage du fardeau »* (*« burden sharing »*), c'est-à-dire la contribution respective des Américains et des Européens aux dépenses de l'OTAN, n'est pas la seule problématique et qu'il convient aussi de s'interroger sur le partage *« des rôles, des risques et des responsabilités »*.

Les ministres des affaires étrangères devraient également débattre à Madrid, à partir d'un rapport introductif de M. Genscher, des relations avec l'Europe de l'Est et des perspectives d'ouverture d'une négociation sur les armements conventionnels dans le cadre de la CSCE *(voir ci-dessous)*. Ils devraient enfin rendre hommage à lord Carrington qui quittera, fin juin, le secrétariat général de l'OTAN et passera le flambeau à l'Allemand de l'Ouest, M. Wörner.

Amériques

L'extrême droite à la conquête du Salvador

(Suite de la première page.)

Ils évoquent en privé la possibilité de son remplacement par une autre personnalité si la situation s'aggravait, en particulier si la guérilla tentait de profiter de l'incertitude actuelle.

Curieusement, on ne parle plus de coup d'Etat depuis le départ de M. Duarte alors que la rumeur en a couru en avril et en mai, au moment où les autorités électorales refusaient de reconnaître la majorité absolue à l'ARENA au Parlement. Le ministre de la défense, le général Vides Casanova, a attendu l'ouverture de la session parlementaire, le 1er juin, pour déclarer que *« beaucoup de gens avaient demandé à l'armée de renverser le gouvernement pour remettre de l'ordre dans le pays »*, *« mais,* a-t-il ajouté, *les forces armées ont l'intention de respecter la Constitution »*.

L'ARENA elle aussi est devenue très respectueuse de la Constitution depuis qu'elle a gagné les élections. *« Il est important de ne pas rompre l'ordre constitutionnel »*, affirme sans sourciller le colonel Sigifredo Ochoa, fraîchement élu député de l'ARENA. Il n'y a pas si longtemps, le nom de ce parti, et en particulier celui d'un de ses dirigeants, le major Roberto d'Aubuisson, était associé aux escadrons de la mort qui ont fait régner la terreur entre 1980 et 1985, torturant et assassinant des milliers de Salvadoriens. Aujourd'hui, l'ARENA a soif de respectabilité et si son slogan : *« Changer pour s'améliorer »* a fait un tabac au dernier scrutin malgré la faible participation, c'est effectivement parce que les électeurs ont estimé que ce parti était en train d'évoluer.

Preuve de changement ? Juste avant de nous recevoir, le colonel Ochoa a accepté d'écouter les doléances de mères de disparus (victimes de la violence politique) qui manifestaient devant l'Assemblée législative : *« Elles ont raison,* dit-il, *mais elles n'utilisent pas la méthode la plus appropriée pour se faire entendre. Elles participent à la stratégie du FMLN* (Front Farabundo Marti pour la libération nationale) *qui cherche à créer le chaos et elles oublient aussi que la guérilla a autant de responsabilité que le gouvernement dans les assassinats et les disparitions. »*

Changement tactique pour paraître plus présentable ? La nouvelle image de l'ARENA n'apaise pas les pires craintes. *« Ce ne sont pas les Cristiani ni les Calderon Sol* [respectivement candidat de l'ARENA à la présidence de la République et maire de San-Salvador] *qui dirigent le parti mais d'autres groupes ultra-conservateurs ; leurs membres vivent à Miami et préparent leur revanche. »* C'est l'avis d'un avocat, lui-même conservateur, qui préfère rester anonyme. *« Pour ces gens-là,* ajoute-t-il, *on ne négocie pas avec les communistes. On les élimine physiquement. S'ils gagnent les prochaines élections ils estimeront avoir les mains libres pour le faire. Le retour de l'oligarchie au pouvoir, c'est la remise en question de tous les changements des dernières années, la réforme agraire, la nationalisation du secteur bancaire et du commerce extérieur. »*

En attendant de conquérir la présidence, l'ARENA joue la cohabitation avec le gouvernement démocrate-chrétien. Mais elle met en garde Washington contre la tentation de s'ingérer davantage dans les affaires intérieures du Salvador. *« L'ambassadeur des Etats-Unis est arrogant et se croit tout permis,* affirme le colonel Ochoa. *Nous voulons être les alliés des Etats-Unis, mais certainement pas leurs laquais, comme c'est le cas actuellement. »*

Au nom de l'indépendance nationale, il affirme qu'un gouvernement dirigé par son parti serait prêt à se passer de l'aide financière américaine — la plus importante source de revenus du Salvador — au cas où Washington, qui appuie M. Duarte et son parti, ne changerait pas d'attitude.

Même avertissement aux guérilleros du FMLN. *« Nous ne sommes pas disposés à négocier à genoux avec les terroristes du FMLN,* dit le colonel Ochoa. *Nous allons élaborer une position commune avec tous les partis avant d'inviter à nouveau la guérilla à la table de négociations* (le dialogue est interrompu depuis octobre). *Nous rejetons la thèse des Etats-Unis selon laquelle il faut compter six à huit ans pour gagner cette guerre. Nous pensons en terminer en un an ou deux. »*

Sabotage économique

C'est aussi l'avis du président du Front démocratique révolutionnaire (FDR), le bras politique de la guérilla. Comme tout le monde, M. Guillermo Ungo ne voit pas de solution à court terme. *« Il faudra attendre encore un an,* dit-il. *Les divisions de la Démocratie chrétienne rendent impossible toute négociation. Ce n'est pas sûr que ce sera plus facile avec l'ARENA mais nous en sommes à l'étape de la construction de ponts avec ce parti et nous avons rencontré plusieurs de ses dirigeants. »* Les extrêmes se rejoignent, et les extrémistes n'excluent pas de s'entendre.

Une évolution est notable au Salvador. M. Ungo et les autres dirigeants du FDR peuvent mener leur activité politique en toute quiétude dans la capitale, malgré leurs liens avec la guérilla ; celle-ci continue de mener une campagne de sabotage économique très efficace, avec, en particulier, la destruction de pylones à haute tension (l'électricité est coupée quatre heures par jour à San-Salvador). La télévision et les stations de radio se permettent de diffuser régulièrement des interviews avec les chefs guérilleros qui, comme la « commandante » Ana Guadalupe Martinez, se disent prêts à *« négocier avec tous les secteurs, y compris l'ARENA et l'entreprise privée »*.

La guerre continue cependant et s'est même étendue à des régions qui avaient été épargnées. Mais la stratégie du FMLN a changé. Selon le chef des services de renseignements de l'armée, le colonel Zepeda, le FMLN vise désormais le long terme. *« En détruisant l'infrastructure économique,* dit-il, *et en créant ainsi plus de chômage et de pauvreté, mais aussi en développant la formation politique des masses, il prépare le terrain pour l'insurrection. »*

Cette stratégie ne semble pas servir pour autant la guérilla qui a perdu une partie de sa base dans les milieux ruraux. Les paysans ont montré qu'ils étaient las de cette guerre et souhaitent un gouvernement fort, capable d'y mettre un terme. D'où leur vote en faveur de l'ARENA, qui a raflé l'immense majorité des municipalités.

BERTRAND DE LA GRANGE.

NICARAGUA

Arrestation de quinze dirigeants de l'opposition

Tandis que se poursuivait, mercredi 8 juin à Managua, dans un climat tendu, la seconde journée de négociations directes entre rebelles de la Contra et sandinistes, la police nicaraguayenne a arrêté quinze dirigeants de l'opposition. Ceux-ci se rendaient à l'Assemblée nationale dans l'intention de manifester pour demander l'abrogation de la loi sur les moyens de communication, jugée anticonstitutionnelle.

Parmi les personnalités arrêtées figurent M. Ramirez, chef du Parti social-chrétien ; M. Zaniga, chef du Parti conservateur-démocrate, et MM. Solorzano et Robelo qui dirigent respectivement le Parti socialiste et le Parti libéral indépendant. Cet événement intervient au moment où la Contra tente précisément d'obtenir des réformes démocratiques de la part des dirigeants de Managua. — *(AFP, Reuter.)*

● **COLOMBIE : le sort de M. Alvaro Gomez.** — Le gouvernement colombien a confirmé, dans la nuit du mercredi au jeudi 9 juin, que le mouvement de guérilla M19, responsable de la prise du palais de justice en novembre 1985, était bien l'auteur de l'enlèvement du dirigeant conservateur Alvaro Gomez Hurtado, les autres revendications ne devant pas être prises en considération. Sous le nom d'emprunt *« Colombiens pour la sauvegarde nationale »*, le M19 a adressé, mercredi, à la famille un message selon lequel M. Gomez jouirait de *« toutes ses facultés mentales et physiques »*. — *(AFP, Reuter.)*

CSCE

Les travaux de la Conférence de Vienne piétinent en raison des réticences roumaines sur les droits de l'homme

Les espoirs de voir les travaux de la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) aboutir cet été sont en train de s'évanouir en raison du blocage opposé par la Roumanie à toutes les propositions avancées dans le domaine des droits de l'homme. La Conférence de Vienne, qui s'inscrit dans le cadre du processus d'Helsinki, s'est donné pour tâche de mettre au point un document final qui énoncerait certaines règles en matière de droits de l'homme et de coopération économique, et qui donnerait également mandat aux pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie d'ouvrir une nouvelle négociation sur l'équilibre des armements conventionnels en Europe.

Les décisions de la CSCE sont cependant adoptées par consensus. Or il est devenu clair, depuis que le chef de la délégation roumaine, M. Dimitru Aninoiu, s'est rendu la semaine dernière à Bucarest pour prendre des instructions auprès de M. Ceausescu, que la Roumanie refuse de souscrire aux engagements contenus dans le projet de document final au chapitre des droits de l'homme, sous prétexte qu'il s'agirait d'*« ingérences dans ses affaires intérieures »*. Ces propositions portent notamment sur les libertés de circulation, de religion, d'association. La Roumanie refuse à ce jour d'aller au-delà des engagements souscrits lors de la précédente conférence de la CSCE à Madrid, en 1983.

Il reste à savoir quelle sera l'attitude des autres délégations des pays de l'Est, en particulier de l'Union soviétique, par rapport aux Roumains. S'abriteront-elles derrière les réticences roumaines pour cacher les leurs, ou vont-elles au contraire prendre leurs distances ? Dans cette dernière hypothèse, la délégation roumaine se trouverait dans la même position que celle de Malte en 1983, qui bloqua pendant des semaines un accord à Madrid. Les diplomates occidentaux estiment cependant que la Roumanie ne pourrait tenir ce rôle à elle seule très longtemps.

Le contexte international est propice à une entente à Vienne. Il serait paradoxal que la CSCE ne parvienne pas à conclure au moment où les relations Est-Ouest, au lendemain du sommet de Moscou, paraissent au beau fixe. Le chef de la délégation soviétique, M. Kachlev, qui lui aussi revient de consultations à Moscou, n'a, il est vrai, rien entrepris jusqu'alors pour faire avancer un règlement.

On fait valoir dans les milieux occidentaux de Vienne que l'Union soviétique a toujours prétendu ajuster sa politique extérieure à l'évolution de sa situation intérieure, et pas l'inverse. On ne pouvait donc pas s'attendre que des gestes de bonne volonté des Soviétiques à Vienne résultent du bon déroulement du sommet Reagan-Gorbatchev, et on espère qu'ils pourraient résulter, en revanche, du bon déroulement de la conférence du parti qui doit se tenir ce mois-ci à Moscou.

Tout cela, à quoi s'ajoutent quelques controverses internes au camp occidental, semble exclure en tout cas une conclusion des travaux de la CSCE avant l'automne.

CLAIRE TRÉAN.

La campagne pour le second tour des élections législatives après l'accord URC-FN

Le « trouble » de M. Barre et le démenti de M. Giscard d'Estaing

L'entente entre le Front national et l'URC dans les Bouches-du-Rhône continue de susciter les commentaires les plus divers dans la classe politique. Du côté de la droite, on manifeste toujours le même embarras. Interrogé le mercredi 8 juin au cours d'un déplacement dans la Drôme, M. Raymond Barre a tout d'abord déclaré qu'il préférait *« s'abstenir de tout commentaire sur ce sujet »*. Mais il a aussitôt ajouté *« qu'il ne pouvait pas cacher son trouble »*.

Troublé comme M. Laurent Fabius lors de la réception du général Jaruzelski par M. François Mitterrand. Un rappel calculé. *« Qui ne serait pas troublé*, a commenté le président du Parti radical, M. André Rossinot, *par ce méli-mélo et cette bouillabaisse du bord de la Canebière ? C'est tellement troublant qu'il faut, je crois, les laisser entre eux régler leurs problèmes et considérer qu'en ce moment c'est un enclos très particulier de la politique suffisante. »*

Explication probablement insuffisante pour Mme Simone Veil, qui dans un entretien à *Paris-Match* publié jeudi mais enregistré avant l'officialisation de ces accords marseillais, met moins de conditions à son trouble : *« Les compromissions ne serviraient à rien*, déclare-t-elle. *Des alliances avec le Front national répugneront à l'électorat modéré et risquent de coûter cher, aussi bien sur le plan local que national. Par idéologie, par intérêt, tout concourt à refuser ces alliances. Je ne suis pas seule à le dire. »* L'accord conclu, Mme Veil ne retire rien à ses propos.

Troublés les responsables des JDS (Jeunes démocrates sociaux) le sont également, heurtés par le manque de réactions de leurs aînés du CDS.

Ils se sont dits *« atterrés par les magouilles de l'UDF et du RPR des Bouches-du-Rhône avec le Front national. La catastrophe politicienne marseillaise est le tragique résultat de la stratégie carriériste à courte vue suivie par toute la classe politique à Marseille »*. Le président des JDS, M. Eric Azière, critique M. Pierre Méhaignerie : *« Les responsables du CDS*, dit-il, *devront trouver de meilleures défenses que celles qu'ils ont avancées pour refuser de condamner clairement les accords URC-FN. On ne se lave pas la conscience comme on se lave les mains. »*

Au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas condamné l'accord conclu à Marseille, simple conséquence, selon lui, de la dissolution voulue par M. Mitterrand. *« Les responsables locaux*, a-t-il relevé, *prennent les décisions imposées par le système électoral actuel et non pas par un choix personnel. Nous subissons les conséquences néfastes de la dissolution. A la veille d'un scrutin, on cherche à enfermer nos candidats dans un piège en faisant croire qu'il y a un quelconque reniement de leur part. »* M. Giscard d'Estaing a été catégorique : *« Il n'est pas question pour l'URC de renoncer à ses valeurs libérales et centristes. L'URC n'a pas ouvert de discussions portant sur son programme ou sur des valeurs. Nous avons décidé de ne pas avoir de telles discussions. »*

« L'engrenage des alliances »

M. François Léotard, refusant de voir ce qui se passe à sa porte, a préféré ne pas s'étendre sur le sujet : *« Cet accord des Bouches-du-Rhône*, a-t-il déclaré, *regarde ceux qui l'ont fait. Je n'ai pas de commentaire à faire sur quelque chose qui ne me concerne pas. »* *La Lettre quotidienne du Parti républicain* est cependant un peu plus explicite : *« Il n'y a pas d'accord national, régional ou départemental. Il n'y a que l'application d'une très vieille règle électorale qui veut qu'on se retire devant le candidat le mieux placé (...). Si nous pouvons avoir un regret, c'est que le Front national n'applique pas la même discipline que nous. »*

En visite électorale dans Paris et tandis que M. Jacques Chirac garde sur cette affaire un silence également troublant, M. Charles Pasqua a justifié l'accord des Bouches-du-Rhône par le fait que *« l'objectif numéro un à l'heure actuelle est de battre les socialistes. Si nous avions le moindre doute sur ce qu'il faut faire*, a-t-il ajouté, *il nous suffirait de regarder chez les socialistes : ils n'hésitent pas à tout mettre en œuvre pour récupérer les voix des communistes »*.

Le « ministre de l'ouverture », M. Lionel Stoléru, voit dans cette affaire la justification de son engagement : *« la vraie réponse au Front national*, déclare-t-il, *c'est l'ouverture. L'accord URC-FN montre justement qu'on échappe pas à l'engrenage des alliances au sein de l'UDF, puis avec le RPR, puis avec le FN. L'accord de Marseille est pour moi une nouvelle justification de la nécessité pour les centristes d'accepter l'ouverture ou au minimum de reprendre leur indépendance. »*

Les socialistes jugent irrecevables toutes les explications avancées par les dirigeants de la droite pour minimiser cette affaire et se disculper. M. Laurent Fabius a dénoncé sur Antenne 2 *« cet accord national très dangereux (...) signifiant tout simplement que ces grands partis que sont le RPR et l'UDF acceptent de se mettre d'accord avec le Front national, dont les thèses sont extrémistes et condamnables. »* L'ancien premier ministre conteste *« la symétrie entre le Front national et le Parti communiste »*. *« En 1945*, a-t-il rappelé, *les ancêtres de ceux qui aujourd'hui se réclament du Front national étaient avec l'Allemagne nazie contre la France. »*

« C'est le pacte du déshonneur », a affirmé M. Pierre Bérégovoy en campagne en Gironde estimant *« qu'il ne suffisait pas d'être troublé »*. *« En pactisant avec le Front national*, a jugé M. Jean-Pierre Chevènement en déplacement à Marseille, *la droite croit se doper, mais elle s'inocule un venin mortel »*. Pour M. Louis Mermaz, *« la boucle du déshonneur est donc bouclée. C'est maintenant à la gauche et à tous les démocrates de faire barrage à cette coalition monstrueuse, affichée à Marseille, rampante ailleurs, mais redoutable partout pour la démocratie. »*

D. C.

MM. Rocard et Mauroy ont dénoncé l'entente entre la droite et l'extrême droite

Les militants étaient de retour, le mercredi 8 juin, au Palais omnisports de Paris-Bercy, pour le meeting organisé par le Parti socialiste afin de soutenir les candidats « majorité présidentielle » en lice au second tour des élections législatives à Paris et en Ile-de-France. Ils étaient de retour et ils l'ont montré en protestant lorsque M. Michel Rocard, au début de son discours, a évoqué le *« risque »* d'une victoire de la droite, le 12 juin, et en sifflant — mais certains quand même applaudissaient — quand le premier ministre a affirmé : *« La France ne sera unie que si elle est solidaire et elle ne sera solidaire que si elle sait faire l'ouverture. »*

La salle était remplie aux deux tiers, soit 6 000 à 7 000 personnes : l'atmosphère, étrange. Pour les uns, il s'agissait de remettre les pendules de l'« ouverture » à l'heure socialiste ; pour les autres, de trouver une boussole afin de se repérer dans l'énigmatique paysage de l'après 8 mai. Celle de M. Rocard, comme celle de M. Pierre Mauroy, indiquait, d'abord, une direction : Marseille. Merci la droite !

Empêcher la victoire de la revanche

« La droite, a accusé M. Rocard, *« qui vient de conlure un accord avec le Front national : la droite qui, quand on lui parle « ouverture » répond « revanche » ; la droite qui s'accomode du rejet de l'autre, de l'exclusion et qui, déjà, a réussi à faire taire, dans ses rangs, les consciences qui auraient pu protester. »* Le premier ministre a interpellé ces « consciences » : *« Vous, Simone Veil, vous, Bernard Stasi, vous, Pierre Méhaignerie, vous, Michel Noir, vous Jacques Chaban-Delmas, pouvez-vous un instant, imaginer qu'il s'agisse d'un accord limité à Marseille, comme si la gangrène était un mal localisé ? Et pouvez-vous accepter que dans la France républicaine, le racisme, le rejet de l'autre, la xénophobie soient désormais, banalisés ?*

S'interrogeant sur les motivations des abstentionnistes du premier tour, qu'il a invité ses auditeurs à *« comprendre »* plutôt que de les « huer », M. Rocard, après avoir souligné la nécessité d'une *« majorité républicaine, qui soit à la fois stable, dynamique et pluraliste »*, s'est inquiété d'une *« évolution à l'américaine, où les élections sont acquises par une majorité d'indifférence »*. Il a défendu la recherche de l'ouverture, en expliquant que celle-ci ne pouvait se faire dans la précédente Assemblée, dès lors que les dirigeants de l'UDF se plaçaient dans une opposition *« constructive, sans doute, mais opposition d'abord »*. Pour gouverner, a dit M. Rocard, il faut *« une majorité, et pas seulement une absence d'opposition »*.

Revenant sur l'*« ouverture »* de la droite *« à l'extrême-droite »*, le premier ministre a expliqué que *« le plus choquant »*, à Marseille, *« ce n'est pas que le RPR et l'UDF aient laissé au Front national le soin de se faire battre »* par les candidats de gauche, mais *« qu'ils aient accompli le geste voulu par Le Pen, qui les en remercie en retirant ses candidats ailleurs »*. *« Et surtout*, a-t-il ajouté, *qu'on ne vienne pas nous dire qu'il ne s'agit là que d'un « détail » ! »*

Le premier ministre a rappelé les premières mesures mises en route par le gouvernement depuis trois semaines, en insistant sur celles qui concernent le logement. *« Vous savez*, a-t-i souligné, *qu'aucun discours de Le Pen en peut lui apporter autant de voix que la mauvaise insonorisation des HLM, le délabrement de certains quartiers ou l'absence d'entretien de ce qui existe, et l'insécurité qu'ils produisent*. M. Rocard a invité l'assistance à se mobiliser pour *« empêcher la victoire de la revanche sur l'ouverture »*.

M. Mauroy, lui, a insisté davantage sur la *« dynamique »* de la victoire que sur le risque de la défaite. S'adressant aux socialistes, mais aussi aux radicaux de gauche, aux communistes, aux démocrates et aux républicains de progrès, le premier secrétaire du PS a dénoncé l'action de la droite au gouvernement pendant deux ans. Des anciens ministres qu'il a cités, celui dont le nom a provoqué la rédaction la plus vive est M. Charles Pasqua, dont on n'a pas oublié, a-t-il dit, la *« dangereuse conception de la raison d'Etat et du secret-défense »*, non plus que *« les charters du petit matin pour le Mali ou ailleurs »* affrétés par Robert Pandraud.

L'ancien premier ministre de la gauche unie a évoqué, à son tour, l'accord de Marseille, en déclarant : *« Nous savons désormais, hélas ! que la droite ne renonce pas à légitimer les idées du Front national. C'est une responsabilité très lourde qu'elle prend à l'occasion d'une élection, davantage encore pour l'avenir du pays. [...] D'exception en exception, le RPR et l'UDF prennent l'habitude de s'aider du Front national. On emprunte, donc, à son idéologie. On ménage ses hommes. Bref, l'inacceptable d'hier n'est déjà plus que l'excessif d'aujourd'hui. Et demain ?*

Une « majorité de progrès »

Passant au cœur des militants le baume de l'histoire, M. Mauroy a affirmé : *« Avant 1981, on parlait « d'expérience socialiste » lorsque nous étions au pouvoir. Après 1986, il n'y aura que des expériences de droite. »* Aussi 1988 ne ressemble-t-il pas à 1981. *« Nous avons établi, Laurent Fabius et moi-même*, a dit M. Mauroy, *les grandes réformes, le réalisme économique, la modernisation industrielle, la décentralisation. [...] Dans l'esprit des Français, il ne s'agit plus d'une simple « expérience »*, [mais] *du gouvernement de la France, que les citoyennes et les citoyens de notre pays attendaient. »*

Pour le premier secrétaire du PS, parmi les décisions prises par le gouvernement, la création du revenu minimum d'insertion est *« chose faite »*, alors que M. Rocard venait de dire que *« sur ces sujets compliqués il convient d'éviter la précipitation qui fait toujours perdre du temps en fin de compte »*. Qu'importe ! Il s'agit de mobiliser la gauche, afin qu'*« un gouvernement de progrès, qui veut appliquer une majorité de progrès »*, puisse disposer d'une *« majorité de progrès »*. Le reste, sans doute, sera donné de surcroît.

P.J.

CORRESPONDANCE

M. Lecanuet, M. Peyrefitte et M. Arpaillange

M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, nous a adressé la lettre suivante :

On me met sous les yeux un article paru dans votre édition du 14 mai et qui m'était passé inaperçu.

Il y est dit, à propos de M. Pierre Arpaillange :

« (...) *cet homme indispensable dont Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, avait fait sa bête noire. L'exil qui sanctionna cette incompatibilité politique et de caractère — c'était l'époque du projet « sécurité et liberté » — relégua Pierre Arpaillange au poste, obscur pour lui, de conseiller à la Cour de cassation.* (...) *Pierre Arpaillange profita de la semi-retraite à laquelle l'avait forcé Alain Peyrefitte pour réunir en volume son fameux projet »* (...). »

Je tiens à vous préciser que je n'ai jamais rencontré ce « magistrat indispensable ». Je m'en suis dispensé, et pour cause. Il avait quitté le ministère de la justice quelque trois ans avant que je n'y entrasse. S'il y avait incompatibilité d'humeur avec un garde des sceaux, c'était avec le prédécesseur de mon prédécesseur. Mais je me souviens d'avoir lu une lettre par laquelle M. Arpaillange sollicitait de celui-ci l'honneur d'être nommé conseiller à la Cour de cassation. Cette faveur, tout à fait exceptionnelle à son âge, lui fut accordée par un décret en date du 4 septembre 1974; alors que j'ai pris mes fonctions comme garde des sceaux en avril 1977.

[C'est effectivement par erreur que nous avons indiqué dans *le Monde* du 14 mai que M. Arpaillange, ministre de la justice, avait été « exilé » à la Cour de cassation par M. Peyrefitte lorsqu'il était garde des sceaux. Le départ de M. Arpaillange de la chancellerie et sa nomination à la Cour de cassation remontent à l'époque où M. Jean Lecanuet était ministre de la justice. M. Peyrefitte, que des différends publics opposèrent à M. Arpaillange, maintint cependant ce dernier en « exil ». — B. L. G.]

L'intervention du président de la République

« J'ai besoin pour mener à bien ma mission d'une majorité stable »

Au cours de son intervention devant le conseil des ministres, le mercredi 8 juin, le président de la République a notamment déclaré :

« Je demande aux Françaises et aux Français de confirmer le vote du deuxième tour de scrutin de l'élection présidentielle le 8 mai dernier. J'ai besoin, pour mener à bien ma mission, d'une majorité stable prête à voter sans délai les lois de justice sociale, d'égalité des chances, de solidarité nationale et de modernisation économique que j'ai proposées et continuerai de proposer au pays, prête donc à soutenir l'action du gouvernement chargé de mettre en œuvre cette politique.

» Je souhaite que se rassemble la plus large majorité possible sur les valeurs de liberté, d'égalité et de respect des autres qui sont les valeurs de la République elle-même.

» Mon devoir est de mettre en garde les Françaises et les Français contre toute coalition d'intérêts électoraux qui manquerait à ces principes. »

Les précédents dénoncés... par M. Mitterrand !

Sous la Ve République, l'intervention des présidents de la République, à l'occasion des élections législatives, a constitué une constante, et elle a, également, toujours provoqué des polémiques.

Ainsi, en 1967, alors que les élections législatives se dérouleront les 5 et 12 mars, le général de Gaulle intervient à deux reprises. Une première fois, le 9 février, il définit au cours d'une allocution télévisée « l'enjeu » du scrutin, et il dénonce *« les trois formations partisanes qui prétendent remplacer la majorité sortante »*.

Le général prononce une nouvelle allocution radio télévisée, le samedi 4 mars, à la veille même du premier tour, en définissant *« au-dessus des compétitions ce qu'est l'intérêt supérieur, permanent, collectif de la nation »*. Il met en garde contre l'arrivée au Parlement de *« partis numériquement en mesure de m'empêcher d'accomplir ma tâche et de bloquer le fonctionnement régulier des pouvoirs sans être capables de remplacer par rien de cohérent les institutions stables et efficaces que nous avons établies »*.

Ces interventions provoquent de vives réactions de MM. Waldeck-Rochet, pour le Parti communiste, Jean Lecanuet, pour le Centre démocrate, et François Mitterrand qui déclare : *« Autrefois de Gaulle était de Gaulle. Il n'est maintenant qu'un gaulliste. Nous avons encore un président de la République, mais de quelle république ? De Gaulle a préféré être un chef de parti. »*

En 1968, après avoir annoncé, le 30 mai, qu'il prononçait la dissolution de l'Assemblée nationale, de Gaulle reprend la parole le 7 juin, alors que le premier tour aura lieu le 23 juin, et il appelle *« les Français à s'unir par leur vote dans la République autour de son président »*. Il intervient de nouveau le samedi 29 juin, à la veille du second tour en disant notamment : *« En votant demain nous devons démontrer notre massive résolution et nous donner un Parlement capable de soutenir par une forte, constante et cohérente majorité la politique nécessaire. »*

Lors des élections législatives suivantes en 1973, le président de la République, Georges Pompidou, intervient une première fois le 8 février, avant l'ouverture officielle de la campagne à l'occasion d'un entretien télévisé au cours duquel il remarque que ces élections sont *« un duel entre, d'un côté, l'union de la gauche et, de l'autre, de tous les autres »* et il note que *« le Parti socialiste s'est fait l'otage, le prisonnier du Parti communiste »*.

Le chef de l'Etat prononce une allocution télévisée le samedi 10 mars, à la veille du second tour, au cours de laquelle il répète les termes du choix : *« Ici le communisme marxiste et les alliés qu'il s'est assurés ; là, tous les autres. »*

Les élections législatives de 1978 sont préparées d'abord par le *« programme de Blois »* dans lequel M. Raymond Barre, premier ministre énumère, le 7 janvier, les trente *« objectifs d'action pour la liberté et la justice »* que la future législature devra rechercher. Le 27 janvier, le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing dans un discours prononcé à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) rappelle que le chef de l'Etat n'a pas les moyens constitutionnels de s'opposer à l'application du programme commun de la gauche si celle-ci remporte les élections législatives et il appelle les électeurs à *« étendre la majorité »* et à faire *« le bon choix pour la France »*. Le soir même, M. Mitterrand lui répond qu'on *« ne peut être à la fois arbitre sur le terrain et capitaine d'une équipe »*.

Le président de la République prononce une nouvelle allocution radio télévisée le samedi 11 mars à 20 heures, à la veille du premier tour et indique aux électeurs : *« Votre choix sera respecté avec toutes les conséquences qu'il entraîne. »*

Avant les élections législatives des 14 et 21 juin 1981, M. Mitterrand qui avait été élu président de la République le 10 mai, n'est pas intervenu dans une campagne électorale qui devait aboutir à donner aux députés socialistes la majorité absolue à l'Assemblée nationale qu'il venait de dissoudre.

En revanche en 1986, le président de la République avait présidé deux grands meetings du Parti socialiste au Grand-Quevilly et à Lille à l'invitation de ses deux anciens premiers ministres MM. Fabius et Mauroy pour s'engager sans nuances à défendre le programme et les candidats du PS.

ANDRÉ PASSERON.

Le PS exploite l'arrangement

(Suite de la première page.)

L'affaire URC-Front national doit être, pour M. Stasi, réduite à des *« arrangements locaux »*. Il a, lui aussi, besoin chez lui, dans la Marne, des voix de M. Le Pen.

Dans ces conditions, les socialistes auraient tort de se priver d'un argument de campagne qui leur est servi sur un plateau. L'accord entre l'URC et le Front national n'est pas pour eux inespéré, tant il était attendu. Mais il offre l'avantage de troubler, outre M. Barre et quelques rares dirigeants de la majorité sortante, une partie de l'électorat de droite, celle-là même que M. Mitterrand avait su drainer vers lui au second tour de l'élection présidentielle. Il est aussi de nature à mobiliser une gauche qui — le premier tour des élections législatives l'a montré — en a bien besoin.

En intervenant, mercredi, devant le conseil des ministres, pour demander aux Français de lui accorder le 12 juin une *« majorité stable »*, M. Mitterrand a pu ainsi se donner les gants de rester dans son rôle de garant des principes républicains tout en intervenant directement dans la campagne électorale. C'est au nom des valeurs... *« liberté, égalité et respect des autres »* — que le chef de l'Etat en appelle au rassemblement de la majorité le plus large possible contre *« toute coalition d'intérêts électoraux »* qui ne les respecterait pas.

M. Mitterrand retrouve la tonalité de sa campagne du second tour de l'élection présidentielle : défense de la justice sociale, illustration de la solidarité nationale et mobilisation des « républicains » contre les thèses de l'exclusion. Ce disant, M. Mitterrand (qui devait aussi recevoir M. Tapie à l'Elysée, jeudi) exclut lui-même de son paysage politique tous ceux qui trouvent quelque justification à la « bouillabaisse » des Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire la quasi-totalité de la classe politique de droite. Ceux qui, à droite, tel M. Giscard d'Estaing, discouraient sur l'ouverture et lui tournaient le dos dès qu'ils avaient fermé la bouche se sont retirés d'eux-mêmes du jeu, s'il en était encore besoin.

Ainsi la fameuse ouverture est-elle enfin débarrassée de l'accessoire, c'est-à-dire de ce qui avait fait l'essentiel du débat politique : les ralliements individuels. Il n'en restera plus que ce qui compte vraiment, le programme d'action du gouvernement, pour peu que M. Rocard soit encore en mesure après le 12 juin de l'exposer et de le mettre en œuvre.

Au cours du conseil des ministres, M. Mitterrand a ironisé sur *« l'opposition constructive »* que prêche M. Giscard d'Estaing, selon une formule que le chef de l'Etat juge *« freudienne »*. *« Merci pour la construction »*, a dit M. Mitterrand. Le président de la République a également souligné que les centristes confirment aujourd'hui ce qu'ils sont vraiment, c'est-à-dire des hommes de droite. Il a demandé à ses ministres, singulièrement aux socialistes, de ne jamais oublier d'où ils viennent, qu'ils ont été élus et portés au pouvoir par les Français sur la lutte contre les inégalités, la défense des intérêts des plus défavorisés. Il leur a fait remarquer aussi que dans l'Assemblée sortante ils disposaient, avec les radicaux de gauche, de 214 sièges seulement et qu'ils ne devaient pas se laisser impressionner par des projections exagérées (400 sièges et au-delà) réalisées avant le premier tour et construites, selon lui, de toutes pièces afin de faire passer leur progression pour un cinglant échec.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La campagne pour le second tour des élections législatives à Marseille

Les gifles roboratives de Bernard Tapie

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« Arrête-toi là ! » Le chauffeur de Bernard Tapie pile net. Furieux, le candidat jaillit de l'avant de sa voiture et convoque d'un doigt impérieux les militants socialistes qui, au volant d'une voiture sono, s'évertuent à prêcher aux rares passants de ce carrefour. Plus morts que vifs, les deux garçons s'exécutent. *« Ne gueule pas, Bernard, ça ne sert à rien »*, tente le chauffeur. Trop tard. D'un geste, Tapie arrache la feuille où est inscrit le texte que lisent au micro les deux orateurs. *« Qui vous a donné ce texte ?*

— Ben...

— Comment ben ? Qui vous l'a donné ?

— Il était dans la voiture !

— Qui vous a donné cette voiture ? »

Ils ne savent pas, ne savent plus. Ils se souviennent seulement qu'*« on »* leur a dit de crier : *« Votez Edith Baumas, candidate socialiste. »* Edith Baumas est la suppléante de Bernard Tapie. Apaisé, Tapie prend les politiciens en herbe par les épaules et entreprend gentiment de leur expliquer qu'ils sont censés faire sa campagne à lui, Tapie, candidat de l'ouverture, et non les campagnes entrecroisées des caciques du PS qui *« veulent se refaire leur fonds de commerce sur* [son] *dos »*.

« Et puis, sortez de votre bagnole, ajoute-t-il, *montrez-vous aux gens. Vous avez une belle gueule, on préfère vous voir vous plutôt que votre capot ! »*

Depuis qu'il est tombé du ciel comme un météore, Bernard Tapie déploie une bonne part de sa généreuse énergie à se dépêtrer du tapis rouge qu'ont déployé pour lui sur des sables mouvants ses bons camarades marseillais.

D'abord, le choix du terrain. Ah ! l'accueillante contrée que cette sixième circonscription, balkanisée en sections et sous-sections, principautés et grands-duchés, où se déchirent espions pezétistes et sous-marins anti-pézétistes, sans compter, soupire un proche de Tapie, *« ceux qui changent de couleur pendant la nuit »*.

Dans ce riche paysage, les candidats à la suppléance de la star de l'ouverture ne manquaient pas. Michel Pezet, grand manitou du PS marseillais, avait choisi Gérard Bismuth, un de ses proches ; et René Olmeta, sous-prince de la circonscription et farouche anti-pezétiste, s'était choisi lui-même. Flairant le piège, Tapie récuse les deux et exige une femme *« pour ne pas avoir à m'engueuler avec un homme »*. Miracle ! Michel Pezet dispose justement d'Edith Baumas, qui présente la particularité d'avoir fondé une section pezétiste dans ces terres antipezétiste. Va pour Edith !

Tout est à l'avenant. Un jour, des militants zélés collent des portraits de René Olmeta, qui n'est candidat à rien, au milieu des affiches de Tapie. Fureur. Le lendemain, Charles-Emile Loo, dit Milou, autre notable defferriste du lieu, s'en va innocemment prêcher pour Tapie dans la section voisine de la sienne, déclenchant la rage du principal riverain. *« Je n'en veux pas aux militants,* soupire Tapie. *Ni même aux dirigeants, qui me jurent qu'ils n'y sont pour rien. Mais tout le monde a tellement l'habitude de mentir que, lorsque Pezet et Olmeta assurent qu'ils sont de tout cœur avec moi, les militants n'en croient pas un mot et continuent de travailler en douce pour Pezet ou Olmeta et pas pour Tapie. »*

Pris à la gorge, ferré aux jambes, promené comme une icône par des processionnaires fratricides, Tapie se défend comme il peut. Il hurle. Il rudoie les notables, engueule les secrétaires, agonit les *« couilles molles »* du *Provençal*, pourtant sympathisant, mais coupable à ses yeux de ne pas savoir protester assez fort contre l'accord Gaudin-Le Pen, *« cet accord de la honte, ce Munich »*. *« Un accord pain bénit pour nous »*, jubile-t-il tout aussitôt, en privé, qui devrait lui permettre de récupérer aussi bien des voix communistes révoltées que des électeurs centristes écœurés.

« 30 % de racistes »

Car Bernard Tapie, mine de rien, tout englué qu'il soit dans son pot de miel néo-defferriste, a inventé quelque chose. Quelque chose de neuf, d'insolite et de rafraîchissant. Le contrepied total et jubilatoire de tous les discours — droite et gauche confondues — jusqu'alors opposés au phénomène Le Pen.

Il était de bon ton de ménager les électeurs lepénistes pour mieux fustiger leurs dirigeants ? Il les enfonce sabre au clair, taille, étripe, transperce. *« Non, ils n'ont pas d'excuses. Ni la crise, ni le logement, ni la présence d'immigrés. Ce sont des racistes. Oui, il y a 30 % de racistes à Marseille, qui devraient avoir envie de dégueuler en se regardant dans la glace tous les matins. Je n'en veux pas de leurs voix au second tour. Ils peuvent se les garder. La seule utilisation des bulletins Le Pen, c'est de marcher dessus pour que ça porte bonheur. »*

C'est tout. Et c'est énorme. Il suffit de se rappeler — piteux souvenir ! — les affiches placardées par le PS lors des municipales de 1983, sur le thème : *« Les immigrés, ce n'est pas nous qui les avons fait venir »*, pour prendre la mesure du virage des socialistes marseillais. Le discours de Tapie, c'est une gifle retentissante à une classe politique culpabilisée, campant sur la défensive, déplorant *« l'invasion »* de la Canebière, les ratés de l'intégration multiraciale, admettant tout bas que le Front national pose tout haut les vrais problèmes, même si le discours des socialistes avait évolué dans les derniers mois avec la création de l'association « Marseille Fraternité », une sorte de « SOS racisme » local.

« Moi vivant, jamais Le Pen ne sera maire de Marseille », crie Tapie. Pourquoi ? Parce que *« jamais ! »* La tactique ne pèche pas par excès de facilité ; elle emprunte davantage à l'art militaire qu'à l'analyse sociologique. C'est front contre front, commando contre commando, cavalerie contre cavalerie. Mais regardez-les, les socialistes marseillais, tous clochers confondus, ragaillardis, tout émoustillés ! Et les électeurs ne sont apparemment pas en reste puisque Bernard Tapie a amélioré de neuf points le score de M. François Mitterrand dans sa circonscription, réalisant ainsi, entre les élections présidentielle et législatives la plus importante progression de toutes les Bouches-du-Rhône.

« Il a vingt ans d'avance sur nous », soupire le vétéran Charles-Emile Loo, bluffé comme une midinette. *« Je ne veux plus me sentir obligé de rire quand, dans un groupe de copains, quelqu'un sort une blague raciste »*, renchérit Gérard Bismuth.

Soyons juste. Aussi authentique que soit la colère anti-lepéniste du fils de « prolo » de la banlieue parisienne, elle ne recontrerait pas cet écho marseillais si Bernard Tapie ne se plaçait sur le terrain même de l'adversaire : le rêve. Il suffit de se promener un quart d'heure avec lui dans les rues pour le découvrir : Tapie, c'est l'OM et l'OM, c'est Tapie.

Applaudissements cégétistes

Partout où il passe, on distribue aux enfants des ballons de foot, qu'il se fait un plaisir de dédicacer. Avec un bonheur évident, il effectue des démonstrations de dribbles devant les adolescents ravis. Quand les Marseillais, tous les Marseillais, le gratifient dans la rue de grands signes — *« On va gagner ! »* — impossible de traduire s'ils font allusion au prochain championnat ou au scrutin de dimanche. Quel est le coup qui lui a fait le plus mal durant toute cette campagne ? Le départ retentissant et accusateur de son gardien de but, Joseph-Antoine Bell. *« Une affaire complètement montée par les hommes de Gaudin. »*

Pour le meilleur et pour le pire, le foot et la politique s'entremêlent. Si Tapie a décidé de partir en croisade à Marseille, *« c'est parce que je ne me voyais pas aller demander des subventions à Le Pen »*. *« Ceux-là, ils savent pourtant bien nous trouver pour nous demander des places de stade ! »*, pestent les vieux militants qui, dans la permanence enfiévrée, épluchent, bureau par bureau, les listes des abstentionnistes du premier tour.

Un appel téléphonique. Tapie raccroche. Radieux. *« Si on voulait, on pourrait faire un coup ; Giresse me demande de prolonger son contrat d'un an. »* C'est encore le foot qui lui a permis de rencontrer les mineurs de Gardanne en grève, qui souhaitaient venir, avec leurs casques, offrir un cadeau d'adieu à Giresse. *« Mille balles de notre poche, vous vous rendez compte ? »* Providentielle rencontre, alors même que le PCF, dont les quelque 10 % du premier tour lui sont indispensables pour l'emporter, se refuse à soutenir au second tour *« ce rapace comme les autres »*. Jean-Claude Gayssot, dirigeant national communiste, l'a qualifié, sur RTL, d'*« homme du grand patronat »*.

A l'invitation de l'intersyndicale — autant dire la CGT, — le voilà à Gardanne devant les grévistes. On s'accroche un peu sur la liberté du travail, *« non négociable »* pour ce héraut de la libre entreprise, mais le courant passe. Il promet d'intervenir en haut lieu puis, la chaleur aidant, s'affirme tout à trac *« capable de descendre au fond »* pour partager la solitude des quarante-sept gueules noires qui y séjournent depuis vingt-quatre jours. Estomaqués, les cégétistes applaudissent. Bon pour l'image.

Marseille est amoureuse de Tapie parce que Tapie l'aime et la bouscule. Marseille est tellement tourneboulée qu'elle tremble déjà d'être abandonnée comme Fanny par son joli matelot. Alors Tapie, en cours de campagne, a rédigé une nouvelle affiche : *« Je suis là pour rester. »*

Avec affectation, il flâne dans la ville, fait arrêter son chauffeur, selon l'inspiration, devant un bloc d'HLM dont la mine lui revient. Et, seul, il s'engage dans la cour, salue les curieux qui se précipitent aux balcons. Il cueille un calicot, caresse voluptueusement un épagneul, pendant que tout son cortège piaffe : retourne à la voiture pour chercher un ballon, l'offre à un gamin en larmes, arrivé un peu tard pour la distribution. *« Quel dommage que les enfants ne votent pas ! »* soupire-t-il. Ni les fleurs ni les chiens. Mais les supporters, en revanche...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

GOAL !
AU SUIVANT !...
PANCHO

L'historiette de M. Gaudin

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Parole de Jean-Claude Gaudin, il ne s'est rien passé à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône au lendemain du premier tour des élections législatives. Rien en tout cas justifiant le *« tintamarre »* qui s'est fait entendre dans la classe politique et les médias après le retrait réciproque intervenu le mardi 7 mai entre les candidats de l'URC et du Front national. Le chef de file de l'UDF, qui ne s'était pas encore expliqué, a fait, mercredi à Marseille devant la presse, un plaidoyer de plus d'une heure, chaleureusement applaudi par ses amis candidats de l'URC.

« Y a-t-il eu un accord national avec le Front national ? Réponse : non ! Y a-t-il eu un accord local ? Réponse : non ? Y a-t-il eu un dialogue entre M. Gaudin et M. Le Pen ? Réponse : non ! Alors qu'est-ce qu'il y a eu ? Dans huit circonscriptions du département trois de nos candidats n'ont pas passé la barre des 12,5 % des inscrits. Ils ont été éliminés.

Les cinq autres ont constaté le soir du premier tour qu'ils n'étaient pas en position de pouvoir l'emporter au deuxième tour. Que leur maintien ne pouvait que favoriser l'élection du candidat socialiste ou communiste. Ils nous ont donc individuellement fait savoir que dans ces conditions (...) il ne leur apparaissait pas utile de se maintenir. J'ai approuvé cette décision (...). M. le doyen Toga pour le RPR s'est expliqué mardi matin. Comme les nouvelles vont vite, nous avons appris que du côté du Front national on se retirait également. Cela, dira-t-on, l'avez-vous écrit ? L'avez-vous négocié ? Y a-t-il eu une signature au bas d'un parchemin ? Non. »

Rien de plus, rien de moins. Même pas un arrangement. Une simple péripétie électorale. Une historiette... A-t-on parié de l'âme de M. Gaudin et de ses ouailles ? *« Ni les uns ni les autres »* a-t-il assuré, *nous ne l'avons jamais perdue. Mais nous aimons gagner les élections. Nous avons considéré que, dans le département, le combat était clair (...). Il s'agissait d'un combat pour la France (...) car notre vocation n'est pas de servir de marchepied au Parti socialiste. »* Et si M. Barre a pu être *« troublé »*, c'est que *« pendant trois jours on a assisté à une véritable désinformation »*.

« Trente-cinq ans de gestion socialiste »

Au début de son exposé, M. Gaudin avait affirmé que *« le vote du Front national à Marseille était le résultat de trente-cinq ans de gestion socialiste »*. Une gestion, a-t-il précisé *« qui n'a pas su régler les problèmes de la vie quotidienne, qui a fait fuir les investissements économiques, et augmenter le chômage »*.

Au sujet des municipales, le chef de file de l'UDF a vigoureusement démenti certaines rumeurs selon lesquelles la droite et l'extrême droite auraient déjà négocié un partage de leur influence dans les différents secteurs de Marseille.

Il a par ailleurs lancé un appel au gouvernement socialiste pour supprimer un article de loi concernant la possibilité d'une fusion des listes entre les deux tours qu'il a jugé *« immoral »*. *« Que les socialistes, s'ils veulent lutter contre le Front national, le fassent. S'il y avait un gouvernement issu de l'URC, il le ferait. »*

GUY PORTE.

L'actualité passe le bac

La Canebière commence à Ouvéa

Les sujets de philosophie proposés cette année aux candidats bacheliers renvoient de toute évidence à deux sujets d'actualité : l'assaut d'Ouvéa et le concubinage marseillais de la droite avec l'extrême droite... Voici cinq exemples qui le prouvent.

1. — **« Lorsque la vérité dérange, faut-il lui préférer l'illusion qui réconforte ? »** (série A dans les académies de Paris, Créteil et Versailles) : ce sujet de méditation s'adresse naturellement, en priorité, à l'ancien premier ministre et à l'ancien ministre des DOM-TOM qui ont appris à leurs dépens, en Nouvelle-Calédonie, que le culte de l'illusion ne procure qu'un confort éphémère. Si MM. Jacques Chirac et Bernard Pons avaient regardé la vérité en face — la vérité sur les inégalités subies par les Canaques, la vérité sur les déséquilibres politiques, économiques et sociaux du territoire, la vérité sur la représentativité du FLNKS, la vérité sur la pratique locale d'une justice à deux vitesses, etc. — ils ne porteraient pas une telle responsabilité dans les événements dramatiques que vient de subir la Nouvelle-Calédonie. Le sursaut de lucidité manifesté par M. Jacques Lafleur apparaît *a contrario* de meilleur augure.

Mais ce sujet de réflexion a aussi valeur d'avertissement pour le nouveau gouvernement. Ce serait également s'illusionner que de croire que la volonté de compromis affichée à présent de part et d'autre est une garantie de réussite. Le problème posé par les aspirations des uns et des autres relève toujours de la quadrature du cercle...

2) *« Peut-on faire la paix ? »* (série A des académies de Grenoble, Lyon et Strasbourg) : ce sujet-là interpelle, justement, les principaux protagonistes du drame calédonien. L'espoir est permis si l'on en juge par la multiplication des appels au calme. *« Nous ne voulons pas de guerre civile, nous avons l'ambition de vivre en paix fraternellement »*, soulignait, le mercredi 8 juin, à Nouméa, le sénateur RPR Dick Ukeiwé. *Que ceux qui de l'autre côté se déclarent prêts au dialogue prennent leurs responsabilités et imposent à leurs militants qu'ils rangent les armes. »*

Cette déclaration, contrastant avec l'intransigeance exprimée naguère par M. Ukeiwé à l'égard des dirigeants indépendantistes, a aussitôt rencontré un écho favorable chez le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné : *« Le gouvernement est tout à fait ouvert, aujourd'hui, à la discussion,* a affirmé celui-ci. *Il faut donc absolument que toutes les actions de mobilisation s'arrêtent.*

Il faut faire tout son possible pour que la discussion s'engage entre Jean-Marie Tjibaou, notre président, le député Jacques Lafleur, qui vient d'être réélu, et le gouvernement français. » Cette exhortation est d'autant plus révélatrice de la décrispation ambiante que M. Yeiwéné avait été l'un des premiers chefs indépendantistes à préconiser le recours à la violence après l'échec du boycottage « passif » du référendum du 13 septembre dernier.

3) *« Peut-on concevoir les droits de l'homme indépendamment des droits du citoyen ? »* (série B des académies de Paris, Créteil, Versailles) : la question est destinée, en premier lieu, aux chefs militaires qui assument la responsabilité de ce qui s'est passé sur l'île d'Ouvéa avant et après l'assaut du 5 mai. Et en particulier le dimanche 24 avril, à la tribu de Gossana, où certains de leurs hommes ont déployé un zèle musclé dans leurs interrogatoires de la population locale pour essayer de savoir où le « commando » du FLNKS qui avait attaqué la gendarmerie de Fayaoué avait emmené ses otages.

Les témoignages qui s'accumulent éclairent le contexte dans lequel ont été ensuite commis ces *« actes contraires au devoir militaire »* dénoncés par le ministre de la défense. Pour *« faire parler »* certains témoins, on y a utilisé des matraques électriques, et certaines jeunes Mélanésiens ont goûté au *« supplice du piquet »* : *« On vous attache les pieds et les mains de façon que votre corps vienne s'enlacer autour d'un poteau et que son poids repose sur l'entre-jambes, on vous laisse toute la journée en plein soleil et de temps en temps on vient vous appuyer un peu sur les genoux pour vous écarteler en douceur. »*

A l'automne dernier, à l'époque où la gendarmerie recherchait dans la région de Koné les meurtriers de deux de ses hommes, certains civils s'étaient plaints de pratiques de ce genre, mais personne ne les avait vraiment crus.

4) *« Y-a-t-il une vertu de l'oubli ? »* (série B de Paris, de Créteil et de Versailles). La réponse est déjà venue de Marseille, ainsi qu'en témoignent les dirigeants du RPR et de l'UDF qui se sont alliés implicitement au Front national contre les candidats de la gauche. Oui, il y a une « vertu de l'oubli », et elle est de nature électorale.

Sinon, comment expliquer que les chantres du libéralisme et les héritiers du gaullisme s'accordent avec les héritiers du pétainisme, dont ils dénonçaient, il y a peu, les penchants dangereux pour la démocratie ?

Révisionnisme et antisémitisme

La palme du « révisionnisme » revient à l'ancien président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, député sortant des Hauts-de-Seine, qui vient de faire au mensuel *le Choc* une déclaration dont le quotidient intégriste *Présent* faisait, mercredi, ses choux gras : *« Arrêtons le délire, Le Pen n'est ni raciste ni nazi. Ce qui est bien plus grave, c'est Simone Veil. Plus elle parle plus elle développe l'antisémitisme en France... »*

5) *« Le besoin d'une conviction est-il une preuve de faiblesse ? »* (séries C, D, E de l'académie de Rennes). La réponse donnée par les élus locaux de droite qui ont eu le courage, comme M. Bousquet (apparenté UDF) à Nîmes, M. Marchand (CDS) à Sète, M. Fontès (RPR) à Béziers, M. Léotard (PR) à Fréjus, M. Roux à Avignon de dire ouvertement non à la démagogie du Front national. Dans les départements où il a rencontré une opposition aussi ferme à droite qu'à gauche, le parti de M. Le Pen a, en effet, reculé au premier tour des élections législatives. A Marseille, M. Tapie bénéficie, lui aussi, de son refus de toute concession.

Ce qui revient à souligner l'erreur de calcul commise par M. Jean-Claude Gaudin, chef de file de la droite provençale, qui fait le lit marseillais de M. Le Pen en croyant le canaliser... Une erreur aussitôt exploitée par M. François Mitterrand, dont la mise en garde renvoie, elle, à une autre question, posée à Toulouse : *« La philosophie a-t-elle encore sa place dans notre monde ? »*.

ALAIN ROLLAT.

La boule contre le tee-shirt

MARSEILLE
de notre correspondant régional

« Deux semaines de bluff n'effaceront pas huit ans de travail acharné dans la circonscription. » C'est à cette certitude que se raccroche Guy Teissier, conseiller général et maire (PR) du neuvième arrondissement de Marseille, l'adversaire de Bernard Tapie dans la 6e circonscription. Cet ami de Jean-Claude Gaudin, confiant dans ses atouts de notable, avait peut-être mal jaugé l'impact de la candidature du président de l'OM. Dans son entourage, on reconnaît que les résultats du premier tour de scrutin ont été *« un peu décevants »*. On attendait un score plus flatteur (30,5 % des voix contre 30,1 % pour MM. Chirac et Barre le 24 avril). Et, surtout, on n'avait pas prévu l'échappée belle de Bernard Tapie.

Pas le temps de mitonner un autre brouet électoral. L'emploi, la sécurité, le cadre de vie sont restés au menu de la campagne du second tour. On n'a même pas changé ce slogan anti-parisien *« cultivons nos racines »* dont l'humour involontaire n'a pas été perçu par ses auteurs. Le candidat de l'URC a toutefois cherché à contrer davantage son adversaire sur le terrain économique. L'emploi n'était évoqué que de façon générale dans ses premiers dépliants. L'utilisation de ce thème est devenue soudain plus précise et plus polémique. Avec Teissier, pas de *« fanfaronnade ni d'institut fantôme »*. Mais *« du concret »* : une clinique, *« la plus moderne d'Europe »*, qui va s'installer dans le neuvième arrondissement avec cinq cents emplois à la clé et les plus heureuses perspectives pour le bâtiment et les travaux publics.

Les deux candidats ne jouent pas en fait dans la même catégorie. Quand Tapie signe des autographes sur des emballages de piles Wonder, Teissier glane ses voix une à une en dotant des concours de boules ou en visitant les gardiens de prison des Baumettes (*« qui sont aussi des électeurs »*).

Quand la star des médias distribue à tout va des tee-shirts et des ballons, l'élu local de secteur se targue, lui, *« d'envoyer en vacances les gosses de familles dans le besoin »*.

Dans le camp anti-Le Pen on a cogné souvent et fort aussi pour tenter d'identifier Teissier à l'extrême droite. Ses douze années de militant *« rangé »* du PR n'ont pas, il est vrai, entièrement gommé ses amours de jeunesse pour l'Algérie française et son *« bref passage »* au Parti des Forces nouvelles. Dans le deuxième numéro de son journal électoral, le petit maire a contre-attaqué en accusant celui qu'il désigne comme *« le candidat repreneur du Parti socialiste »* d'avoir *« submergé la sixième circonscription sous le poids de l'argent et des médias. Le sérieux,* a-t-il juré à ses électeurs, *répondra à l'esbrouffe et la vérité à l'imposture »*.

G. P.

Politique

La campagne pour le second tour des élections législatives

Hautes-Pyrénées : Quand la politique-rugby s'emmêle les crampons

TARBES
de notre correspondant

« On a gagné ! » Conseiller général, maire de Vic-Bigorre, M. Claude Miqueu avait une double raison, le dimanche 5 juin, de crier victoire. Son équipe de rugby était devenue championne de France de deuxième division en battant Castelnaudary 10 à 6, après un match héroïque dans le comité de Foix, et dans sa commune, lui, le dissident des champs, le banni, venait de battre de 468 voix le candidat officiel du Parti socialiste M. Jean Glavany, chef de cabinet de M. François Mitterrand « parachuté » sur ses terres !

Dans les rues drapées aux couleurs du club, la « nuit bleue » pouvait enfiévrer Vic-Bigorre. Supporteurs sportifs et politiques étaient mêlés dans une même liesse. M. Miqueu était emporté par une vague d'euphorie, d'autant que son équipe courait après un titre depuis quinze ans et qu'il pouvait personnellement savourer sa revanche après avoir été mis « en congé de parti » pour entêtement intempestif...

Mais il y a des lendemains de fête qui déchantent ! M. Miqueu, lundi 6 juin, avait le vin amer depuis qu'il avait appris que M. Glavany lui imposerait une nouvelle triangulaire pour le deuxième tour de scrutin. Des prolongations auxquelles M. Miqueu pensait échapper et qui finalement pourraient lui être défavorables.

Le chef de cabinet de M. Mitterrand s'en est remis à son parti. MM. Mauroy et Mermaz lui ont demandé de se maintenir. *« Stupéfait, choqué et écœuré »*, M. Miqueu tempête : *« La démocratie est bafouée »*. Il avoue ne pas comprendre la guillotine qu'on est en train de dresser à son intention dans ce coin des Hautes-Pyrénées solidement ancré à gauche où, lui, l'ancien conseiller du ministère de l'agriculture, a tant semé et où il espérait récolter les fruits de son implantation. La droite (URC et FN confondus) n'a obtenu que 30,72 %. Les deux candidats socialistes ont déjà au total la majorité absolue (54,86 %).

La colère de M. Jospin

Ami de la première heure de M. Mauroy, M. Miqueu se dit aujourd'hui rejeté par l'*« enfer de la gauche »*. Il ne veut pas que sa candidature soit présentée comme *« une aventure individuelle »*. Il a, en cours de route rallié le soutien des militants socialistes mais aussi, grâce à M. Jean Duprat son suppléant ex-député (exclu) de son mouvement, celui de certains collègues du MRG comme M. Hubert Peyrou, le président du conseil général des Hautes-Pyrénées.

Jouant les Salomon, le bureau fédéral du Parti socialiste n'a pas voulu commenter la décision-couperet des instances nationales. M. Glavany reste donc le *« candidat officiel du Parti socialiste »*. L'intéressé ne cherche pas la polémique : *« Un grand parti comme le nôtre ne pouvait pas se permettre d'encourager la dissidence. »* Le chef de cabinet de l'Elysée plaide la *« cohérence politique »*. C'est clair : si M. Miqueu a gagné la première manche, M. Glavany veut gagner la seconde. De son rival il dit simplement : *« C'est un homme remarquable mais il fait fausse route. »* M. Glavany est décidé à utiliser les forces de gauche autour de sa signature. Après MM. Mauroy, Fabius, Nallet, c'est M. Jospin qui s'est déplacé mercredi à Tarbes, pour la deuxième fois en quinze jours, afin de soutenir les seuls candidats de la majorité présidentielle : M. Glavany bien sûr, mais aussi MM. Pierre Forgues et Claude Gaits, dont la possible victoire paraît éclipsée dans les deux autres circonscriptions par les tribulations dans la troisième.

Le ministre de l'éducation nationale a vivement pris à partie M. Miqueu, dont la position lui paraît *« inacceptable »* : *« Si les décisions du parti ne sont pas respectées par ses membres*, a-t-il dit, *il n'y a pas de formation politique nationale possible. »* M. Miqueu n'en est pas revenu.

Mais M. Jospin s'est également mis en colère contre le Parti communiste, dont la fédération venait de décider de *« suivre une logique locale et non nationale »*, c'est-à-dire de soutenir M. Miqueu et non M. Glavany.

Le secrétaire départemental du PC, M. Jean Portejoie, placé en position d'arbitre par ses 4 815 voix (14,40 %) du premier tour, avait répondu, en l'occurrence, à l'attente de la plupart de ses militants qui préféraient *« stimuler la fibre du pays »* alors que ceux d'entre eux qui espèrent tirer profit d'un homme de l'Elysée semblent minoritaires. Après un temps de réflexion, M. Portejoie a donc passé à M. Miqueu le ballon que M. Glavany attendait.

« Je ne donne pas le droit aux dirigeants communistes de choisir le candidat socialiste, a protesté M. Jospin. *Dès demain je m'en occuperai ; s'il le faut, en téléphonant moi-même à Georges Marchais ou en demandant à Pierre Mauroy de le faire. »*

Pour son entrée en politique, le jeune candidat de l'URC-RPR, M. Eric Baseilhac, médecin, ne pouvait souhaiter meilleure « pub » médiatique que ce duel fratricide dont il se borne à être l'observateur amusé. Il a compté ses points (24,18 %), mais il espère bien récupérer quelques-unes des voix de droite dispersées sur ses deux adversaires. Il se dit prêt à souffrir encore quelques jours d'un *« strabisme divergent auquel il finit par s'habituer »*. Lui voit surtout dans cette élection à géométrie triangulaire *« un nouveau motif de confiance »* pour son électorat. Il relève le défi : *« Entre deux socialistes rose bonnet et bonnet rose nul doute que les électeurs préféreront l'homme neuf, de terrain, libre de toute emprise de clocher. »*

De toute manière, on fêtera encore la victoire de Vic-Bigorre dimanche prochain, tout comme on avait salué la défaite du Stadoceste tarbais une semaine auparavant... Il arrive ainsi que la politique s'emmêle les crampons en Ovalie.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

Haute-Garonne : M. Serge Didier (URC) reçoit le soutien du Front national

TOULOUSE
de notre correspondant

Le Front national de la Haute-Garonne a décidé, par la voix de son président départemental, d'apporter son soutien au candidat de l'URC, M. Serge Didier (PR), seul en lice pour le second tour face à Mme Hélène Mignon, la candidate de la majorité présidentielle dans la 6e circonscription.

Au premier tour, Mme Mignon a obtenu 48,09 % des voix, son concurrent de droite réunissant 29,50 % des suffrages.

« Serge Didier a eu une attitude positive au lendemain des présidentielles. Et les 5 270 électeurs du Front national de cette circonscription pourront en tenir compte dimanche prochain », a expliqué dans un communiqué M. Alain Sorbara président départemental du Front qui avait « débarqué » en octobre 1987 son prédécesseur, M. Gilbert Melac, conseiller régional et candidat dans la sixième circonscription, où il a obtenu 10,65 % des voix.

Ce soutien explicite, unique dans la région, ne trouble pas M. Serge Didier, ancien champion de la cause barriste dans le département, qui avait, au lendemain de l'élection présidentielle, appelé à *« un congrès d'Epinay de la droite... »*

La droite *« donne souvent le sentiment d'avoir peur d'être... de droite. La gauche hurle contre le Front national, pourquoi hurlerions-nous avec nos adversaires ? »*, écrivait le 11 mai M. Didier.

Le candidat de l'URC dans la sixième circonscription de la Haute-Garonne maintient son analyse mais affirme qu'il n'a rien entrepris, rien négocié, pour obtenir ce soutien : *« J'ai appris la position du front national en lisant la presse. »* Ancien militant du GUD, longtemps connu pour son engagement à l'extrême droite au cours de ses études à la faculté de droit de Toulouse, M. Didier affirme que son passé n'est pour rien dans ce coup de main de dernière minute.

Cette aide pourrait se révéler plus embarrassante qu'utile, car Mme Mignon a de bonnes chances de l'emporter le 12 juin. Investi sous l'étiquette « Union pour la Haute-Garonne » parrainée par M. Dominique Baudis, élu au premier tour, qui conduit dans le département et la région la croisade anti-socialiste, M. Didier n'a pas toujours été au mieux avec le maire de Toulouse. Ce renfort du Front national pourrait bien agacer le chef de file de la droite libérale en Midi-Pyrénées.

GÉRARD VALLÈS.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 8 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Le service de presse de la présidence a diffusé à la suite du conseil un communiqué dont voici les principaux extraits.

● FINANCEMENT DES ACTIONS D'URGENCE DÉCIDÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, a présenté au conseil des ministres une communication sur le financement des actions que le gouvernement a décidé d'engager pour résoudre les problèmes les plus urgents dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de l'emploi, de la culture, du logement et de l'aide aux pays les plus pauvres.

Les crédits supplémentaires accordés s'élèvent à 4,4 milliards de francs. Ils feront l'objet, conformément à l'ordonnance organique du 2 janvier 1959, de la procédure du décret d'avance.

Ces mesures sont financées par d'importantes économies de gestion.

Ainsi est-il possible de tenir compte des priorités voulues par les Français sans dégrader l'équilibre des finances publiques.

[M. Rocard a précisé la ventilation des 4,4 milliards supplémentaires de crédits de paiement débloqués selon la procédure du décret d'avance. Cette ventilation est la suivante : 1,205 milliard pour l'éducation ; 1,484 milliard pour l'emploi ; 116 millions pour la lutte contre la pauvreté ; 250 millions *« tout de suite »*, a précisé M. Rocard, pour le logement ; 400 millions pour la recherche ; 400 millions également pour l'aide au développement ; 305 millions pour la culture ; 50 millions pour le bicentenaire de la Révolution.

Le premier ministre a également précisé que ces dépenses sont gagées par des économies faites dans différents budgets. Certaines sont des économies de « constatation » réalisées, notamment, grâce à la baisse du prix du carburant utilisé par les ministères. M. Rocard a précisé qu'il s'agit de *« ressources vraies »* et d'*« économies saines »* faites *« sans drame »*.]

● MESURES IMMÉDIATES EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL ET DES QUARTIERS DÉGRADÉS

(Lire page 27 et le Monde *du 9 juin.)*

Ancien préfet de police

M. Guy Fougier devient secrétaire général de la défense nationale

Sur la proposition de M. Michel Rocard, premier ministre, le conseil des ministres du mercredi 8 juin a nommé secrétaire général de la défense nationale M. Guy Fougier, conseiller d'Etat.

Le secrétaire général de la défense nationale, qui peut être indifféremment un haut fonctionnaire civil ou un officier général, est chargé, sous la responsabilité du premier ministre, de la coordination, de la préparation et de l'exécution des mesures de défense incombant aux différents ministères. A ce titre, il est plus spécialement chargé d'assurer le secrétariat des conseils de défense, présidés par le chef de l'Etat, et d'animer la recherche du renseignement. Depuis que le général Gilbert Forray a quitté ce poste, en novembre 1987, pour devenir chef d'état-major de l'armée de terre, les fonctions de secrétaire général de la défense nationale étaient restées sans titulaire.

[Né le 13 mars 1932 à Paris et ancien élève de l'ENA, M. Guy Fougier a fait une grande partie de sa carrière dans le corps préfectoral. Il a été chef de cabinet de M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales, entre 1966 et 1969 ; puis conseiller technique au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, entre 1969 et 1971. M. Fougier a ensuite été nommé directeur de la réglementation au ministère de l'intérieur. En 1977, il devient préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris. En 1981, il est nommé préfet de la région Poitou-Charentes et préfet de la Vienne.

En 1983, M. Fougier est nommé préfet de police à Paris. Il donnera sa démission, le 3 juillet 1986, après avoir estimé que le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, avait porté atteinte à l'image de la fonction préfectorale pour avoir déclaré, à la télévision, après un différend sur l'interprétation à donner à des statistiques sur la baisse de la criminalité, que *« le préfet de police fait ce que le gouvernement lui dit de faire »*. Remplacé dans ses fonctions par M. Jean Paolini, M. Fougier avait été nommé, le 18 juillet 1986, à la présidence de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie.]

Isère : M. Hannoun (RPR) menacé par le Front national

GRENOBLE
de notre correspondant

Le Front national entend contribuer dans la neuvième circonscription de l'Isère à faire échec au candidat investi par l'URC, M. Michel Hannoun, député sortant RPR. L'auteur d'un rapport sur le racisme et l'immigration en France est depuis plusieurs mois « la bête noire » des amis de M. Jean-Marie Le Pen. Ceux-ci ont une nouvelle fois dénoncé, le mercredi 8 juin, au cours d'une conférence de presse organisée à Grenoble, *« les idées mondialistes »* de M. Hannoun, dont le nom est voué aux gémonies par le Front national au même titre que ceux des huit candidats socialistes présents au second tour des élections législatives.

« Non ! Non ! Non ! pas une voix du Front national, insulté injustement, calomnié stupidement, ne doit aller à Michel Hannoun, chantre de la préférence étrangère sur la préférence nationale ; pas une voix du Front national n'ira à Michel Hannoun, auteur d'un rapport qui, s'il devait être mis en application, détruirait l'identité même de notre nation », a déclaré le secrétaire départemental du Front national, M. Michel d'Ornano.

M. Hugues Petit, candidat du Front national le 5 juin dans la neuvième circonscription et qui a recueilli 10,52 % des suffrages (M. Le Pen avait dans cette même circonscription obtenu 16,93 % des voix lors du premier tour de la présidentielle), a invité ses électeurs à se rendre aux urnes le 12 juin et à *« choisir entre deux maux le moins mauvais »*, laissant ainsi implicitement entendre que le *« pire »* n'était pas forcément pour lui le candidat socialiste présenté dans cette circonscription, M. Yves Pillet.

Quelques jours avant le premier tour des élections législatives, le PS, et notamment M. Louis Mermaz, député sortant de l'Isère et ministre des transports, avait exprimé le désir de pratiquer « l'ouverture » en direction de M. Hannoun et de constituer dans la neuvième circonscription un *« front républicain anti-Le Pen »*. La proposition, qui fut très vivement discutée au sein de la fédération isèroise du PS, ne devait finalement pas aboutir. De son côté, le RPR menaça M. Hannoun de lui retirer l'investiture de l'URC.

En définitive, M. Hannoun, crédité au premier tour des élections législatives de 40,50 % des voix, se retrouvera le 12 juin face à un candidat socialiste qui a recueilli le 5 juin 33,01 % des suffrages.

C. F.

Désistements et « barrages »

● **Nord (7e circ. Roubaix).** – M. Pierre Ceyrac, député sortant, candidat du FN à Roubaix, se retire au profit de M. Michel Ghysel, candidat de l'URC-RPR. M. Ceyrac a appelé ses électeurs du premier tour à *« faire barrage aux candidats du PS et du PCF au second tour »*. Le candidat du FN avait obtenu le 5 juin 19,91 % des suffrages et le candidat de l'URC 31,80 %.

● **Oise (5e circ. Compiègne S.E.-S.O.).** – M. Lionel Stoléru (maj. p.), secrétaire d'Etat chargé du Plan, en ballottage dans cette circonscription (il avaiat obtenu 37,42 %), a donné sa démission du mouvement des adhérents directs de l'UDF.

● **Vosges (1re circ. Epinal).** – M. Bernard Freppel, candidat du FN, a invité ses électeurs *« à ne favoriser en aucun cas l'élection »* de M. Philippe Séguin, maire RPR d'Epinal, ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi. Dans un communiqué, M. Freppel, qui a obtenu 6,18 % des suffrages, affirme que *« le maire d'Epinal est un adversaire plus nocif que n'importe lequel des candidats socialistes »*. Le candidat du PS, M. Gérard Welzer, député sortant (apparenté PS), était arrivé, le 5 juin, derrière M. Séguin (46,93 %) avec 42,88 % des voix. Le PCF a fait, quant à lui, 4 %.

● **Vaucluse (1re circ., Avignon).** – Mme Michèle Daire, candidate FN dans cette circonscription, éliminée au premier tour, a pris position contre le candidat de l'URC-RPR, M. Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, député sortant. *« Je préfère être un simple citoyen qui marche la tête haute qu'un député qui marche la tête basse »*, avait expliqué M. Roux en prenant fermement position contre le FN. *« Il y a des candidats qui nous ont insultés »*, explique pour sa part la candidate FN, qui demande à ses électeurs *« de prendre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs insulteurs »*. M. Roux a estimé que le FN appelait *« implicitement »* à voter socialiste. Le maire d'Avignon avait obtenu 32,56 % des voix au premier tour, contre 49,53 % à l'ensemble de la gauche, le FN recueillant 17,90 % et les écologistes 4,80 %.

● **Loire (4e circonscription, Firminy-Saint-Etienne Sud-Ouest).** – Le candidat du PS au premier tour de l'élection législative, M. Michel Debout, a décidé de se désister en faveur du candidat communiste, M. Théo Vial-Massat, arrivé en tête dans la circonscription avec 31,55 % des suffrages. M. Debout avait réalisé un score de 22,69 %. Au deuxième tour, le candidat communiste sera opposé à M. Daniel Mendon (URC-CDS) qui a obtenu 26,72 % des suffrages. La candidate du Front national avait, quant à elle, recueilli 13,76 % des voix.

● **Seine-Maritime (10e, 12e, 7e, 9e circonscription).** – Le Front national a indiqué, mercredi après-midi, que, compte tenu des *« rapports pleins de franchise »* qu'il entretenait avec les deux candidats RPR sortants de la 10e et de la 12e circonscription, il demandait à ses électeurs *« de se reporter massivement »* sur MM. Roger Fossé et Georges Delatre, arrivés en tête avec respectivement 44,68 et 39,95 % des suffrages. Le Front national avait obtenu 5,70 % et 6,95 % des voix. De même, il a demandé aux électeurs du Front national de faire barrage à la gauche dans les 7e et 9e circonscriptions où MM. Rufenacht (URC-RPR sortant) et Revet (URC-UDF-PR) recueillent 44,38 et 35,35 % des suffrages. Les candidats du Front national avaient réalisé respectivement les scores de 9,02 et 5,63 %.

En revanche, dans la circonscription de Rouen (1re), le candidat du FN, M. Chaboche (9,82 %) a invité M. Jean Allard (URC-UDF-CDS sortant) *« à se désolidariser publiquement des propos de M. Lecanuet »* qui, selon lui, a déclaré qu'il préférait voir élu un député socialiste plutôt qu'un Front national. M. Allard a obtenu au premier tour 39,36 % des suffrages. Le Front national demande en outre à ses électeurs de voter pour les candidats URC dans les circonscriptions acquises à la gauche *« afin de diminuer au maximum le score de la gauche unie »*.

● **MARSEILLE (5e circonscription, Marseille 5e et partie du 6e).** – Le candidat dissident RPR, M. Hyacinthe Santoni, a appelé à voter pour la candidate socialiste Mme Jeanine Ecochard, opposée au deuxième tour au candidat du Front national, M. Gabriel Domenech, en dénonçant les désistements réciproques entre le FN et le RPR marseillais. La candidate PS a obtenu 26,01 % des voix au premier tour, contre 27,01 % à son futur adversaire du FN. Pour sa part, M. Santoni a recueilli 3,42 % des voix. Le candidat investi par l'URC dans cette circonscription, M. Maurice Toga (URC-RPR sortant), a fait un score de 26,38 %.

26 députés sortants se retirent

Vingt-six députés sortants (15 communistes, 5 socialistes, 4 Front national, 1 UDF et 1 RPR) sont victimes des opérations de désistement. Ce sont :

PS : Jean-Jacques Léonetti (Bouches-du-Rhône, 4e) ; Jacques Siffre (Bouches-du-Rhône, 13e) ; Ghislaine Toutain (Marne, 4e) ; Joseph Menga (Seine-Maritime, 8e) ; Gérard Fuchs (Seine-Saint-Denis, 4e).

URC-UDF : Jacques Lacarin (PR, Allier, 4e).

RPR : Maurice Toga (Bouches-du-Rhône, 5e).

FN : Jacques Peyrat (Alpes-Maritimes, 3e) ; Albert Peyron (Alpes-Maritimes, 6e) ; Charles de Chambrun (Gard, 2e) ; Pierre Ceyrac (Nord, 7e).

PCF : Vincent Porelli (Bouches-du-Rhône), Bernard Deschamps (Gard), Jacques Roux (Hérault), Jean Giard (Isère), Colette Gœuriot (Meurthe-et-Moselle), Jean Jarosz (Nord), Remi Auchedé (Pas-de-Calais), Jean-Jacques Barthe (Pas-de-Calais), Charles Fiterman (Rhône), Roland Leroy (Seine-Maritime), Maxime Gremetz (Somme), Marcel Rigout (Haute-Vienne), Roger Combrisson (Essonne), Guy Ducoloné (Hauts-de-Seine), Paul Mercieca (Val-de-Marne).

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 8 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes.

● TERRE. – *Sont promus :* général de division, le général de brigade Gérard d'Auber de Peyrelongue ; commissaire général de division, les commissaires généraux de brigade Claude Taelman (nommé directeur du commissariat de l'armée de terre du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire) et Pierre Pascaud (nommé directeur général de l'économat de l'armée de terre) ; général de brigade, les colonels Robert Aubertin (nommé adjoint au général commandant la 9e division d'infanterie de marine et la 33e division militaire territoriale) et François Jacquot.

Sont nommés : adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de division André Dupuy de la Grand'Rive ; adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de division Yves Béchu ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la Ire région militaire, le général de division Marc Anglard ; commandant la 8e division d'infanterie et la 22e division militaire territoriale, le général de division Alain Lacapelle ; commandant la 5e division blindée, le général de brigade Jean Vaujour ; commandant l'école d'application de l'infanterie et la 14e division légère blindée, le général de brigade Pierre Aumonier.

● MARINE. – *Sont promus :* vice-amiral, le contre-amiral Jean Fourquet ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Claude Poirrier, Philippe Euverte (nommé adjoint au préfet maritime de la IIe région maritime), Jean-Charles Lefebvre, Claude Arata (nommé commandant de l'arrondissement maritime de Lorient) et Jean-Pierre Robillard ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Michel Paraiso (nommé chef du service des marchés généraux de la marine).

Sont nommés : adjoint au directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'Enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le contre-amiral Michel Brem ; commandant du centre d'entraînement de la flotte, le contre-amiral Jean Pouliquen ; directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de la marine, le commissaire général de deuxième classe Emmanuel Lourdelet.

● ARMEMENT. – *Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Gérard Calenge ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean-Claude Varet, Jacques de Bernardi et Daniel Estournet.

● SERVICE DE SANTÉ. – *Sont promus :* médecin général inspecteur, les médecins-chefs des service hors classe Paul Doury et René Poncy ; médecin général, le médecin-chef des services de classe normale Pierre Pesquiès ; pharmacien chimiste général, le pharmacien chimiste-chef des services de classe normale Gilbert Duval (nommé directeur des approvisionnements et des établissements centraux du service de santé des armées).

Est nommé : directeur du service de santé du 3e corps d'armée, le médecin général Guy Malchair.

● GENDARMERIE NATIONALE. – *Sont promus :* général de brigade, les colonels Bernard Pinot et Jean Etienne.

Politique

Au premier tour des élections législatives

L'abstention a surtout profité au Front national

Qui sont les abstentionnistes ? Lassés de l'isoloir, déçus de l'après-8 mai, résignés à la défaite, convaincus de la victoire... démobilisés en tous les cas, les électeurs et les électrices n'avaient jamais boudé les urnes dans une proportion aussi importante pour des législatives.

Parvenue à un tel niveau (34,26 % le 5 juin), la désaffection des bureaux de vote conduit chaque candidat à porter autant d'attention à la récupération de l'électorat allié qu'à la mobilisation dans son propre camp. Elle ne peut, en outre, que relativiser tout pronostic sur les résultats du 12 juin.

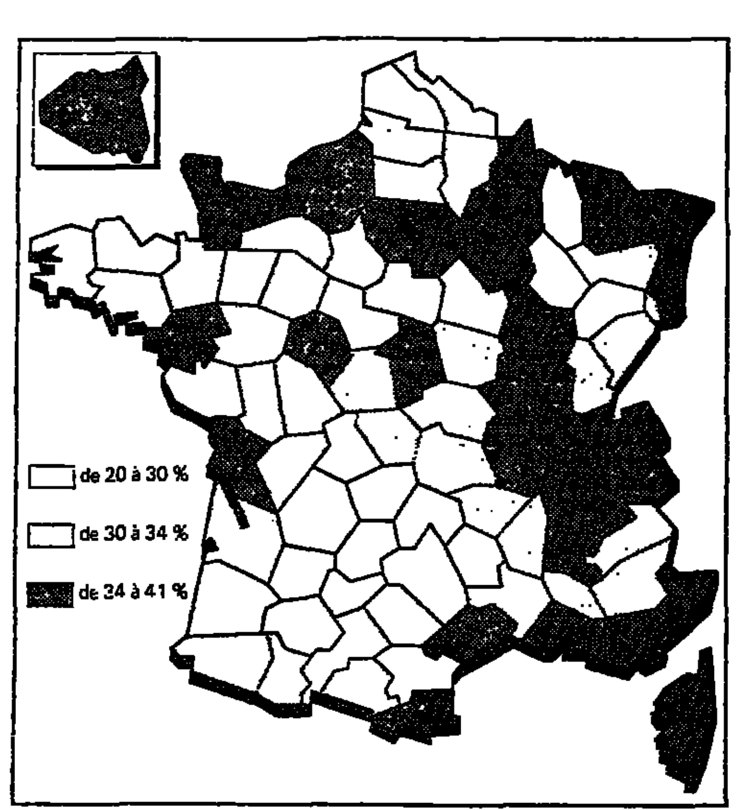
Première constatation : une forte mobilisation correspond à des circonscriptions dont le siège a été pourvu dès le premier tour. En ont tiré profit autant M. Chirac dans son fief (3e circonscription de la Corrèze a été celle où l'abstentionnisme a été le plus réduit : 16,17 %) que MM. Giscard d'Estaing et Blanc dans le Puy-de-Dôme et en Lozère (23,85 % pour le premier ; 23,13 % pour le second) et que des socialistes comme MM. Huguet et Emmanuelli respectivement dans le Pas-de-Calais (23,07 %) et les Landes (23,12 %).

Au total, dans les vingt circonscriptions où l'abstentionnisme a été le plus faible (dans une fourchette comprise entre 16,17 et 24,68 %), onze sièges ont été pourvus : six pour le PS et cinq pour l'URC.

Deuxième constatation : dans les vingt circonscriptions où la participation a été la plus élevée, les scores de candidats d'extrême droite sont nettement inférieurs à la moyenne nationale du FN, qui était de 9,65 %. La seule exception concerne la quatrième du Tarn, où le candidat du FN a obtenu 9,93 % des voix.

A l'inverse, dans les vingt circonscriptions de métropole où la participation a été la plus médiocre (entre 41,83 et 46,27 % d'abstentions), le Front national a obtenu des résultats nettement supérieurs à sa moyenne nationale, supérieurs à 12 % dans quinze d'entre elles. La seule exception concerne la 1re de Meurthe-et-Moselle, où le FN a obtenu 9,07 % et où avec une abstention de 41,83 %, M. Rossinot, URC-UDF-Rad a été élu. Dans les dix-neuf autres, le potentiel des voix de gauche est supérieur au potentiel des voix de droite, à l'exception de quatre circonscriptions (3e de Haute-Savoie, 5e et 17e de Paris, 1re du Bas-Rhin où la situation est inverse).

A. Ch.



	14 juin 1981	16 mars 1986	5 juin 1988
Ain	32,19	23,81	38,05
Aisne	24,77	19,89	32,11
Allier	25,96	21,09	31,89
Alpes-de-Haute-Provence	27,56	17,52	32,13
Hautes-Alpes	27,29	18,59	31,99
Alpes-Maritimes	30,26	21,20	36,84
Ardèche	28,43	19,87	33,17
Ardennes	27,36	22,18	35,39
Ariège	28,82	19,02	30,25
Aube	27,82	23,80	35,05
Aude	25,32	16,01	27,59
Aveyron	25,85	16,74	27,14
Bouches-du-Rhône	35,19	23,84	35,22
Calvados	27,82	22,34	35,11
Cantal	28,98	18,34	29,30
Charente	28,22	21,44	31,95
Charente-Maritime	32,23	24,08	35,72
Cher	26,57	21,29	34,62
Corrèze	21,03	13,76	20,78
Corse-du-Sud	35,43	23,29	38,30
Haute-Corse	37,92	45,52	40,51
Côte-d'Or	29,37	22,98	34,92
Côtes-du-Nord	22,52	16,50	27,63
Creuse	27,22	22,22	32,91
Dordogne	23,69	15,73	25,85
Doubs	31,56	19,84	33,64
Drôme	31,86	21,09	35,21
Eure	26,52	21,27	34,33
Eure-et-Loir	26,58	20,20	33,37
Finistère	26,11	20,92	31,29
Gard	30,98	19,59	33,53
Haute-Garonne	31,39	31,20	32,25
Gers	28,00	17,98	29,03
Gironde	30,55	22,08	33,02
Hérault	31,93	20,75	34,32
Ille-et-Vilaine	29,30	20,80	33,19
Indre	25,20	18,66	30,41
Indre-et-Loire	29,70	22,94	35,20
Isère	32,91	22,43	35,49
Jura	29,06	20,40	32,94
Landes	23,76	16,91	26,49
Loir-et-Cher	25,18	18,94	29,78
Loire	33,22	24,84	39,09
Haute-Loire	24,54	19,28	30,64
Loire-Atlantique	30,52	23,45	34,16
Loiret	26,44	19,96	31,18
Lot	22,72	14,28	24,24
Lot-et-Garonne	26,39	17,88	29,33
Lozère	23,08	17,47	25,53
Maine-et-Loire	28,34	21,52	32,63
Manche	29,04	22,36	34,71
Marne	28,76	24,19	37,24
Haute-Marne	28,04	23,11	29,71
Mayenne	25,56	17,56	29,38
Meurthe-et-Moselle	31,03	25,05	37,80
Meuse	24,60	20,25	29,39
Morbihan	25,84	20,30	30,43
Moselle	32,54	22,12	38,72
Nièvre	29,00	21,68	32,19
Nord	25,31	20,54	32,18
Oise	25,42	19,71	32,72
Orne	27,29	20,37	31,13
Pas-de-Calais	22,37	18,25	28,31
Puy-de-Dôme	28,57	18,92	31,64
Pyrénées-Atlantiques	26,72	19,00	30,92
Hautes-Pyrénées	30,07	19,95	33,23
Pyrénées-Orientales	33,44	20,80	34,66
Bas-Rhin	34,10	23,05	37,82
Haut-Rhin	35,03	22,52	36,41
Rhône	33,74	23,74	38,30
Haute-Saône	23,30	17,26	27,85
Saône-et-Loire	31,36	24,21	35,66
Sarthe	28,15	21,83	33,55
Savoie	31,63	23,58	36,07
Haute-Savoie	35,48	24,65	39,38
Seine-Maritime	27,83	22,48	34,80
Deux-Sèvres	27,30	20,56	31,17
Somme	21,68	34,74	28,26
Tarn	22,92	15,24	26,22
Tarn-et-Garonne	24,93	16,33	28,40
Var	28,92	20,96	34,28
Vaucluse	27,72	17,99	31,13
Vendée	25,89	18,39	28,91
Vienne	28,65	20,85	32,82
Haute-Vienne	26,36	17,75	29,62
Vosges	26,26	20,85	30,92
Yonne	26,38	21,78	32,93
Territoire de Belfort	30,69	19,38	32,63
Paris	33,21	25,31	38,96
Seine-et-Marne	29,40	23,75	35,92
Yvelines	29,43	22,35	36,88
Essonne	30,35	22,85	36,27
Hauts-de-Seine	30,85	22,83	35,71
Seine-Saint-Denis	34,59	28,25	40,46
Val-de-Marne	30,89	24,14	36,37
Val-d'Oise	30,55	25,55	37,48
Guadeloupe	75,56	52,43	70,31
Martinique	63,76	41,36	60,47
Guyane	50,82	35,27	50,73
Réunion	38,05	25,48	34,98
St-Pierre-et-Miquelon	29,11	21,18	38,11
Mayotte	46,68	21,72	34,21
Nouvelle-Calédonie	40,21	49,61	52,70

Les suites de l'assaut d'Ouvéa

La blessure d'un otage confirmée par la gendarmerie

A la suite des nouvelles informations publiées par l'hebdomadaire *Politis* et par *le Monde* sur les suites de l'assaut d'Ouvéa (nos éditions du 9 juin), la direction générale de la gendarmerie a confirmé, le mercredi 8 juin, que l'un des gendarmes mobiles qui faisait partie des otages détenus par le « commando » du FLNKS avait été blessé par balle, le 5 mai, par les forces armées : « *Ce gendarme mobile a été légèrement touché à la cuisse mais cette blessure a ensuite provoqué le déclenchement d'une phlébite et il a été hospitalisé en France.* » Jusqu'à ce jour, les autorités civiles et militaires assuraient que tous les otages avaient été libérés « *sains et saufs* ».

La direction de la gendarmerie dément, toutefois, que ce gendarme ait été ensuite « traité » dans un service psychiatrique pour avoir fraternisé avec ses ravisseurs, comme l'assurent certains de ceux-ci : « *Il est aujourd'hui en permission de convalescence et ne se trouve pas dans un hôpital psychiatrique, contrairement à certaines informations publiées dans la presse. Après trois semaines de détention dans la grotte, plusieurs des gendarmes otages étaient en état de choc lors de leur libération et ont été brièvement hospitalisés. Mais depuis, ils ont tous soit regagné leur unité, soit pris des congés dans leur famille.* »

Rectificatifs

Des erreurs de transmission se sont glissées dans le compte rendu des résultats de plusieurs circonscriptions, publié dans nos éditions du 7 juin. Nous donnons ci-dessous les résultats rectifiés :

● **HÉRAULT (2e).** – Inscr., 52942 ; vot., 32 210 ; abst., 39,15 % ; suffr. expr., 31 935. MM. Saumade (maj. p.-PS), 13 952 (43,68 %) ; Cabana (URC-RPR), 9 858 (30,86 %) ; Jamet (FN), 5 540 (17,34 %) ; Bonnet (PC), 2 585 (8,09 %).

● **SAVOIE (1re circ.).** – Inscr., 80 086, vot., 52 613 ; abst., 34,30 % ; suffr. expr., 52 068. MM. Besson (maj. p.-PS), d.s., 24 764 (47,56 %) ; Ferrari (URC-UDF-PR), 19 962 (38,33 %) ; Vellieux (FN), 4 956 (9,51 %) ; Gandet (PC), 2 386 (4,58 %).

● **VAUCLUSE (4e).** – Inscr., 69 518 : vot. 48 793 ; abst., 29,81 % ; suffr. expr., 47 749. MM. Gatel (maj. p.-PS), 16 564 (34,68 %) ; Mariani (URC-RPR), 13 350 (27,95 %) ; Jacques Bompard (FN), d.s. 8 767 (18,36 %) ; Sabatier (PC) 6 167 (12,91 %) ; Hermitte (URC-UDF-PR), 2 302 (4,82 %) ; de Ripert d'Alauzier (ext. d.), 599 (1,25 %).

● **TERRITOIRE DE BELFORT (1re).** – Inscr., 40 780 ; vot., 26 834 ; abst., 34,19 % ; suffr. expr., 26 107. MM. Forni (maj. p.-PS), 12 003 (45,97 %) ; Bichet (URC-UDF-PR), d.s., 9 543 (36,55 %) ; Roubez (FN), 3 063 (11,73 %) ; Mme Clerc (PC), 1 498 (5,73 %).

● **TERRITOIRE DE BELFORT (2e).** – Inscr., 44 226 ; vot., 29 657 ; abst., 32,94 % ; suffr. expr., 28 659. MM. Chevènement (maj. p.-PS), d.s., 15 379, RÉÉLU ; Bruder (URC-div. d.), 7 659 (26,72 %) ; Boisumeau (FN), 3 737 (12,96 %) ; Niess (PC), 1 884 (6,57 %).

● **SEINE-SAINT-DENIS (1re).** – Inscr., 52 131 ; vot. : 30 766 ; abst., 40,98 % ; suffr. expr., 30 291. M. Bonnemaison (maj. p.-PS), d.s., 11 445 (37,78 %) ; Mme Fost (PC), 6 914 (22,86 %) ; MM. Angelini (FN), 5 346 (17,65 %) ; Borderie (UDF-rad. diss.), 3 680 (12,15 %) ; Mme Chauvet (URC-UDF-PR), 2 688 (8,87 %) ; Desmas (POE), 218 (0,72 %) ; M. Habas (div. d.), 0.

∴

Plusieurs erreurs ont été commises dans les listes relatives au sort des députés sortants et des membres de l'actuel gouvernement que nous avons publiées dans nos éditions du 7 juin. M. Christian Bergelin (URC-RPR) (Haute-Saône, 1re) a été omis dans la liste des députés élus. MM. Elie Castor (PS), Jacques Blanc (UDF-PR) et Aimé Kerguéris (UDF) ont respectivement été réélus dans la première circonscription de Guyane (et non la seconde), la seconde de la Lozère (et non la première) et la deuxième du Morbihan (et non la huitième).

Dans la liste des membres du gouvernement en ballottage, ont été omis M. Bernard Kouchner (Nord, 20e), qui, depuis, a retiré sa candidature, Brice Lalonde (Seine-et-Marne, 1re) et François Doubin (MRG) (Seine-Saint-Denis, 3e), qui s'est retiré.

Par ailleurs, Mme Hélène Luc (Val-de-Marne, 2e) et M. Charles Lederman (Val-de-Marne, 8e) ont été éliminés (et non en ballottage).

Enfin, M. Louis Moulinet (PS), député sortant de Paris, a été oublié dans la liste des députés qui ne se représentaient pas.

∴

Plusieurs erreurs se sont glissées dans la liste des candidats du second tour, publiée dans *le Monde* du 9 juin.

Le nombre des candidats restant seuls en lice n'est pas de dix-neuf mais de vingt. Il convient en effet d'y ajouter M. Jacques Brunhes (PC) dans la première circonscription des Hauts-de-Seine, où la gauche a totalisé 63,21 % des suffrages exprimés le 5 juin.

Le nombre des triangulaires reste de huit. A été omise celle qui opposera, dans la troisième circonscription des Hautes-Pyrénées, MM. Jean Glavany (maj. p.-PS), Claude Miqueu (PS diss.) et Eric Baseilhac (URC-RPR), mais dans la quatrième circonscription de la Loire, ce n'est pas une triangulaire mais un duel qu'auront à trancher les électeurs (le candidat socialiste s'est en effet désisté pour celui du PC).

Enfin, deux circonscriptions restant en ballottage n'apparaissent pas dans cette liste. Il s'agit de la troisième de l'Aisne, où M. René Dosière, maj. p.-PS, (total gauche = 59,04 %) et M. Jean-Claude Lamant, URC-RPR, d.s. (total droite = 31,47 %) restent candidat ; et de la première de Maine-et-Loire avec les candidatures de M. Jean-Claude Chupin, maj. p.-PS, d.s. (43,57 %) et de Mme Roselyne Bachelot-Narquin, URC-RPR (49,04 %).

Les candidats encore en lice

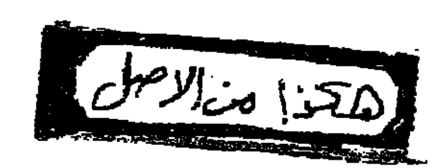
Mode d'emploi

Nous avons omis, dans nos premières éditions du 9 juin, d'indiquer ce que signifiaient les chiffres entre parenthèses dans la présentation des candidats du second tour. Voici le mode d'emploi : le chiffre suivant le nom du candidat de gauche correspond au total extrême gauche + PC + PS + divers gauche + écologistes du premier tour. Pour la droite, il s'agit du total URC + divers droite. Le score du Front national n'apparaît que pour les circonscriptions où l'un de ses représentants est candidat.

Mort de Roger Dusseaulx ancien ministre

M. Roger Dusseaulx, ancien ministre, ancien député, est décédé. Il était âgé de soixante-quinze ans (*Le Monde* du 8 juin).

[Né le 18 juillet 1913 à Paris, Roger Dusseaulx, ingénieur agricole, résistant, a été membre des deux Assemblées constituantes de 1945 et 1946 (député MRP de Seine-Inférieure). Réélu en 1946, il est invalidé en 1951 (RPF). Il retrouve l'Assemblée en 1959 (UNR) et devient également adjoint au maire de Rouen. Ministre délégué auprès du premier ministre puis ministre des travaux publics et des transports dans les deux premiers gouvernements Pompidou d'avril à novembre 1962, il revient à l'Assemblée de 1962 à 1973 comme député UD Ve République puis UDR de Seine-Maritime.]



JUSTICE

Vingt-quatre prévenus en correctionnelle à Grenoble

La chute d'un réseau complet de trafiquants de cocaïne

GRENOBLE
de notre bureau régional

Question de méthode ? Les policiers et les magistrats grenoblois aiment ficeler de lourds dossiers aux multiples ramifications et aux acteurs nombreux. En juin 1980, ils avaient ainsi réuni sur un même « bateau » douze proxénètes italo-grenoblois dans une seule affaire qui fit, à l'époque, grand bruit. Est-ce une nouvelle fois « pour l'exemple » qu'ils font cohabiter, depuis le 7 juin, dans la même salle d'audience, vingt-quatre prévenus, dont douze sont détenus, à qui l'on reproche, pour les uns, d'avoir organisé un trafic de cocaïne entre la capitale des Alpes et la Bolivie et, pour les autres, d'avoir revendu occasionnellement de la drogue ?

Les policiers qui ne détestent pas, à l'occasion, manier les superlatifs, n'hésitent pas, dans cette affaire, à souligner qu'il est *« extrêmement rare qu'un service de police puisse démanteler un réseau de drogue complet du sommet à la base »*.

Au tribunal correctionnel de Grenoble se côtoient ainsi plusieurs « cols blancs » organisateurs d'un trafic de statuettes précolombiennes « fourrées » à la cocaïne et leurs complices directs ou indirects, truands notoires du milieu grenoblois ou petits dealers à la recherche d'argent frais pour survivre. Deux mondes si différents que l'un des principaux accusés, Jean-François Jabin, lâchera : *« Je n'ai pas l'impression de faire partie de la même catégorie de personnes qui sont autour de moi. »*

Il est vrai que cet homme de quarante-deux ans fut, jusqu'à son arrestation en 1986, directeur financier d'une société de nettoyage, l'International Service Système (ISS), qui employait 1 600 personnes à Paris. Brillant dans ses explications, calculateur, Jean-François Jabin démontera à son profit l'engrenage qui le conduisit à participer à un trafic de drogue portant, selon la police, sur une dizaine de kilos de cocaïne. C'est pour dépanner un ami en difficulté, et qui se prétendait menacé par la mafia sud-américaine, que Jabin consentira à recevoir puis à transporter jusqu'à Grenoble de la drogue. Cet ami, Jean-Paul Robert, quarante-six ans, était patron d'une société de publicité mais également « brasseur » d'affaires en Bolivie, où il fonda en 1985 et en 1986 plusieurs sociétés spécialisées dans l'extraction de l'or, le café, les parfums, mais aussi l'exploitation de machines à sous.

« En toute impunité »

La drogue était remise à un technicien de la société Thomson, Christian Bourgeois-Pin. Jabin et Bourgeois-Pin s'étaient connus en 1978 lors d'un long conflit social survenu à l'usine Becton Dickinson de Grenoble. La direction de l'entreprise avait fait appel à des membres du SAC – le service d'action civique dissout en 1981, dont faisait partie le technicien grenoblois, pour protéger le PDG de la société et son directeur administratif, Jean-François Jabin. Les deux hommes, depuis lors, entretenaient des rapports cordiaux et réguliers. Quand Jabin contacta, en juin 1986, Christian Bourgeois-Pin pour écouler la cocaïne, celui-ci n'exprima aucune réticence. A l'audience, il justifia ainsi son attitude : *« Lorsque j'étais au SAC, j'ai vu vivre des personnes très bien placées qui faisaient des affaires en toute impunité. Ce qui m'a fait craquer c'est que Jabin avait la respectabilité d'un chef d'entreprise. »*

N'ayant perdu aucun des anciens « contacts » qu'il avait établis grâce au SAC dans le milieu grenoblois, Christian Bourgeois-Pin devait rapidement devenir le point de passage obligé entre Jabin, qui recevait à Paris la « marchandise » expédiée par Jean-Paul Robert depuis la Bolivie, et les gros et petits revendeurs de drogue de la capitale des Alpes.

Deux d'entre eux, Pierre Navarro, vingt-quatre ans, et Roland Raynaud, vingt-trois ans, allaient payer de leur vie la possession provisoire de 400 grammes de cocaïne remis par le propriétaire d'un bar, Marc Touati. Leurs corps furent retrouvés en août 1986 dans les eaux de l'Isère. La recherche des motifs de leur exécution permettra, en moins de six mois, aux policiers de découvrir la filière bolivo-grenobloise de la cocaïne et de remonter jusqu'aux principaux responsables de l'importation et du trafic de la drogue.

Le procès doit s'achever le vendredi 10 juin dans la soirée.

CLAUDE FRANCILLON.

Escroqueries aux cartes bancaires

Le douteux commerce de Fleury di Nallo

LYON
de notre bureau régional

Visage creusé, regard vide, sourire forcé, Fleury Di Nallo, quarante-cinq ans, est entré dans la salle d'audience comme on quitte la pelouse d'un stade après un match catastrophique. Prévenu d'escroqueries à la carte bancaire, l'ancien avant-centre fétiche de l'Olympique lyonnais, surnommé *« le Petit Prince de Gerland »* et qui en 1967, avait reçu la Coupe de France des mains du général de Gaulle, comparaissait, mercredi 8 juin, devant la cinquième chambre correctionnelle de Lyon, aux côtés de huit coinculpés, dont son épouse, Henriette, détenue, comme lui, depuis plus de six mois (*le Monde* du 27 novembre 1987).

Reconverti dans le commerce d'articles de sport, Di Nallo n'y avait pas connu la même réussite que sur les terrains de football. D'où peut-être la tentation d'accepter, en règlement d'achats vraisemblablement fictifs, des cartes bancaires volées, présentées par des receleurs.

Comme quatre autres commerçants lyonnais, dont deux reconnaissent les faits, le couple Di Nallo utilisait des facturettes à l'aide de l'appareil dit *« fer à repasser »*, après s'être assuré par téléphone que le vol ou la perte de la carte n'étaient pas encore signalés au fichier national. La fréquence de ces opérations frauduleuses – dont les bénéfices étaient partagés avec les receleurs – attira l'attention du service des fraudes du groupement des cartes bancaires. Et celui-ci signala au SRPJ de Lyon les magasins où le rythme des « bavures » dépassait largement la norme (sur 17 millions de cartes bancaires en circulation, une moyenne de 400 000 sont, par roulement, frappées d'opposition). Des surveillances et des écoutes téléphoniques permirent alors de démanteler une partie d'un réseau qui, en passant et repassant quelque quatre cents cartes dans les *« fers à repasser »*, causa un préjudice global de l'ordre de 1,1 million de francs aux différentes banques associées dans le GIE cartes bancaires. Oubliant toute prudence, certains « clients » s'étaient présentés plusieurs fois au cours de la même journée dans le même magasin pour des fausses emplettes de quelques milliers de francs.

« Je fais confiance aux gens »

« On m'achète souvent des maillots ou des chemisettes par lots entiers et, comme je fais confiance aux gens, je ne demandais pas la carte d'identité ; je n'allais quand même pas refuser de vendre. Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place ? » lança, à la barre, Fleury Di Nallo.

M. Georges Baumet, le président, s'étonna, en retour, que le commerçant ait pu, le 6 juillet 1987, interroger trois fois en dix minutes le fichier national afin d'obtenir l'agrément pour une même carte bleue.

Après les plaidoiries des parties civiles – le GIE des cartes bancaires, celui des cartes bleues et plusieurs banques – réclamant *« une solidarité des condamnations civiles »* pour les différents accusés, Mme Marie-Pierre Fabrizi-Porchy, procureur, formula ses réquisitions, parmi lesquelles trois ans de prison, dont une petite partie avec sursis pour Fleury Di Nallo et deux ans, dont un avec sursis, pour son épouse.

Les avocats de la défense réclamèrent presque tous la relaxe pour leurs clients, au bénéfice du doute. – *« La loyauté apprise sur les stades est une vertu qui ne s'oublie pas dans la vie »*, affirma Me André Soulier, ardemment cramponné au dossier Di Nallo – en critiquant la stratégie d'attente des enquêteurs et la fragilité des preuves rassemblées. Le jugement, mis en délibéré, sera rendu le 29 juin.

ROBERT BELLERET.

RELIGIONS

Officiellement installé grand rabbin de France

M. Joseph Sitruk souhaite un « retour » aux valeurs morales du judaïsme

Couverts de leur *talit* (châle) blanc et noir, un long cortège d'une centaine de rabbins et de grands rabbins fait son entrée solennelle dans la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris.

Près de deux mille représentants laïcs et religieux de la communauté juive française ont assisté, le mercredi 8 juin, à la cérémonie d'installation du nouveau grand rabbin de France, élu depuis le 14 juin 1987 pour sept ans.

Le grand rabbin d'Israël, M. Eliahoum Mordechaï, était venu spécialement de Jérusalem pour lui imposer le *talit* d'apparat blanc. MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du plan, représentaient le gouvernement. Les Eglises catholique, protestante et orthodoxe avaient aussi leur délégué.

Soulignant le renouveau apporté par le judaïsme sépharade d'Afrique du Nord, dont est issu le nouveau chef spirituel de la communauté juive française, né à Tunis, M. Jean-Paul Elkann, président du consistoire central, d'origine ashkenase, a déclaré : *« Vous allez diriger une communauté plus optimiste, moins sceptique, plus chaleureuse, plus vivante, plus attachée aux traditions religieuses. Vous êtes une parfaite illustration de ce judaïsme enthousiaste »*, a-t-il dit en s'adressant au nouveau grand rabbin de France.

Plus grave, M. René-Samuel Sirat, prédécesseur de M. Sitruk, a parlé des *« temps d'inquiétude et d'incertitude »* que vivent, selon lui, la France et Israël. *« Le progrès et la science annonçaient le bonheur pour tous, mais ces certitudes laïques aussi sont mortes à Auschwitz »*, a dit l'ancien grand rabbin de France. *« Face aux semi-mensonges, aux faux-fuyants, aux idéologies frelatées, il faut affirmer inlassablement, sans fausse pudeur, les vraies valeurs que la Bible a apportées au monde. »*

Ancien grand rabbin de Marseille, M. Sitruk a, lui aussi, dénoncé les *« compromissions »*, les *« échecs de fidélité »* que connaîtrait la France aujourd'hui, en insistant sur le rôle historique et moral du judaïsme.

Et c'est un véritable programme qu'il a annoncé pour son septennat à la tête de la communauté juive en déclarant : *« Ensemble, il faut accentuer le mouvement de retour des jeunes vers la spiritualité et les valeurs morales ; il faut refuser d'être une communauté d'exclusion en permettant à chacun de se reconnaître dans notre démarche ; et il faut persuader nos frères qu'entre l'impératif de conserver au judaïsme son identité et celui de conserver tous les juifs au judaïsme, il n'y a pas de contradiction. »*

M. Sitruk entend faire des juifs *« oubliés d'hier »* les *« acteurs d'aujourd'hui »*. Le *« ghetto n'est jamais un choix »*, a cependant conclu le grand rabbin, qui est favorable à un judaïsme *« ouvert sur la cité »* et prêt à *« tendre la main aux hommes de toutes les confessions »*.

H. T.

● **Mgr Gérard Defois, prochain prédicateur de Carême à Notre-Dame.** – Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a confié à Mgr Gérard Defois, recteur de l'Institut catholique de Lyon, les prochaines conférences de Carême qui seront données à Notre-Dame de Paris six dimanches de suite, du 12 février au 19 mars 1989. Pour le dixième anniversaire de l'élection du pape, Mgr Defois a choisi le thème : « Jean-Paul II, pèlerin de Dieu sur les chemins des hommes. »

SCIENCES

La rallonge budgétaire du ministère de la recherche

• Relancer l'emploi dans les laboratoires • Resserrer les liens avec l'industrie

En accordant d'*« importantes facilités budgétaires »* au ministère de la recherche, les services du premier ministre ont donné, le mercredi 8 juin, à M. Hubert Curien *« les moyens de faire une politique de la recherche cohérente »*. Le total des crédits ouverts par le décret d'avance accordé au ministre de la recherche s'élève, en effet, à 830 millions de francs d'autorisation de programme et de dépenses ordinaires, dont 400 millions de francs en crédits de paiement (*le Monde* du 9 juin). Malgré cela, le retard pris au cours des deux dernières années – une diminution en francs courants de 6,6 % des crédits du budget civil de recherche et de développement – *« interdit d'atteindre les objectifs qui avaient été fixés pour 1990, à savoir porter la dépense nationale de recherche et de développement à 3 % du PIB »*.

Avec ce ballon d'oxygène, le ministre de la recherche espère donc seulement *« infléchir de façon significative »* certaines actions et *« préciser les priorités de la politique de recherche des prochaines années »*. Il ne faut guère s'étonner que les nouvelles mesures engagées par M. Curien privilégient la relance d'une politique de l'emploi scientifique – pour laquelle le ministère des finances n'aurait donné son accord que du bout des lèvres – et l'établissement de liens plus étroits entre la recherche publique et le monde industriel.

Du fait des recrutements massifs de chercheurs au début des années 60, on assiste à un lent vieillissement de l'âge moyen des chercheurs (quarante-trois ans en 1988) qui s'accompagne d'un renouvellement très irrégulier des générations. La toute première des priorités vise donc, même si elle n'est pas la plus spectaculaire en termes budgétaires (90 millions de francs), à débloquer la situation. A ce titre, quatre mesures vont être rapidement mises en œuvre :

– Création de 150 postes de chercheur et d'ingénieur répartis entre les établissements publics scientifiques et technologiques comme l'INRA ou l'INSERM (1) et les établissements publics industriels et commerciaux comme le Centre national d'études spatiales, qui hérite de 50 postes afin de réaliser *« de façon rapide et intelligente »* certains des programmes décidés en novembre dernier à la conférence spatiale européenne de La Haye.

– Augmentation des capacités d'accueil des chercheurs étrangers. 25 millions de francs sont débloqués à cette fin pour recevoir 200 d'entre eux dans les laboratoires français pendant des périodes de trois à six mois.

– Annulation dans les établissements publics scientifiques et techniques des mesures de mise en réserve de un sur deux des emplois vacants d'ingénieur et de technicien. Cette décision devrait permettre le remplacement de près de 150 d'entre eux, dont 50 de très haut niveau. Elle devrait satisfaire les laboratoires qui réclamaient à cor et à cri l'embauche de tels personnels pour faire fonctionner les appareils de recherche.

– Revalorisation enfin des allocations de recherche pour la préparation des thèses de doctorat. En les faisant passer de 5 126 F à 7 000 F et en augmentant le nombre de ceux – 1 130 contre 830 précédemment – qui pourront effectuer une troisième année de thèse pour éviter que certains travaux de recherche soient interrompus ou différés, le ministre espère *« éviter la fuite des étudiants vers les entreprises »* aux salaires plus rémunérateurs.

Cinq grands secteurs

Le deuxième volet de l'action ministérielle concerne l'amélioration des relations entre le monde de la recherche et celui de l'industrie. *« Il ne s'agit pas*, a dit M. Curien, *de sacrifier les mathématiques, l'astronomie ou l'anthropologie, mais plus simplement de faire en sorte que la recherche, en amont comme en aval, se fasse dans les meilleures conditions. »* C'est pourquoi il a été décidé de répartir les nouveaux crédits disponibles – un peu plus de 700 millions de francs en autorisations de programme – entre cinq grands secteurs :

– Augmentation des crédits (50 millions de francs) destinés à la recherche universitaire. Ceux-ci *« ont connu une quasi-stabilité depuis deux ans »*, et le ministre espère que cette petite manne supplémentaire permettra aux universités d'*« affirmer leur propre politique de recherche »* en nouant notamment des contacts avec les entreprises industrielles sur des sujets de recherche appliquée.

– Allocation de 30 millions de francs pour aider au développement de l'information scientifique et technique, et renforcer ainsi l'image de marque de la science et de la technologie française tant en France qu'à l'étranger.

– Déblocage de 60 millions de francs destinés à compléter le financement par l'IFREMER de la construction du navire océanographique du futur (NOF), qui remplacera le *Charcot* en 1991.

– Relèvement de la dotation de l'Agence nationale de la valorisation de la recherche (100 millions de francs) pour *« faire face à l'accroissement du nombre des projets actuellement enregistrés par cet organisme »* sans qu'il devienne pour autant une banque.

– Augmentation enfin, et dans des proportions importantes, du budget du Fonds de la recherche et de la technologie (FRT), qui permet au ministre d'infléchir facilement la politique de recherche sur des points qui lui paraissent prioritaires. A ce titre, le FRT, qui après avoir bénéficié de 1 200 millions de francs de crédits en 1984 était retombé à 750 millions de francs en 1987 pour revenir à 930 millions cette année, reçoit 500 millions de francs d'autorisation de programme supplémentaires.

Cette manne devrait permettre de financer de nouveaux projets dans les onze domaines scientifiques (programmes nationaux) retenus à la fin de 1987 par le gouvernement ; aider les entreprises à occuper de nouveaux créneaux stratégiques (fibres céramiques, vitrage multicouches, etc.), qui ne peuvent être soutenus par l'ANVAR ou les programmes nationaux ; apporter aux organismes de recherche un complément de moyens lorsqu'ils accroissent ou amplifient leur collaboration avec des entreprises sur des sujets précis ; renforcer les crédits incitatifs dans les régions, et pallier, enfin, certaines *« insuffisances flagrantes »* constatées dans les dotations de soutien de certains ministères et organismes de recherche.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Une grande partie des postes de chercheur et d'ingénieur seront affectés à l'essor des biotechnologies à l'Institut national de la recherche agronomique et à la cancérologie, l'immunologie et l'épidémiologie à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

SÉCURITÉ

M. Joxe dans le métro

Entre le Père-Lachaise et la République, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et candidat en Saône-et-Loire, a pris le métro. Au ministre qui pose des questions sur le trafic de drogue dans le métro, M. Mozi Conacci, du service de protection et de sécurité de la RATP, résume la situation : le métro est un lieu très favorable aux dealers et aux consommateurs de stupéfiants à cause des recoins multiples, des facilités de circulation, de la rapidité de la communication et de l'anonymat. Le représentant de la RATP explique aussi que les revendeurs et leurs clients se déplacent des grandes stations vers de plus petites, comme Saint-Maur, où il est plus facile de déjouer les systèmes de surveillance.

M. Joxe, souriant et attentif, répond par bribes : *« On va les faire sortir... Mais quand on les déplace, ils vont ailleurs... Les Français sont les meilleurs policiers du monde. »* Il propose deux séries de mesures : *« Informer les jeunes et leurs parents »* et *« par tous les moyens légaux, empêcher ces gens de vendre de la drogue »*. Le ministre insiste sur la fonction de *« pacification de la présence humaine, qui ne peut être remplacée, dans le métro, par des machines »*.

Commencé à la station Père-Lachaise en raison de la présence nouvelle de dealers dans le quartier, le voyage du ministre se termine, très symboliquement, au métro République. Avec la statue en fond du décor, M. Joxe conclut. Il n'est pas dit qu'un gouvernement « de gauche » laissera à M. Charles Pasqua le monopole de la sécurité.

● **Manifestation contre les « expulsions locatives » : trois interpellations à Charenton.** – Trois personnes dont deux journalistes de l'hebdomadaire communiste *les Nouvelles du Val-de-Marne* ont été interpellées, mercredi matin 8 juin, à Charenton (Val-de-Marne) lors d'une manifestation organisée à l'étude d'un huissier afin *« de protester contre les expulsions locatives »*.

Société

ÉDUCATION

Un test des relations entre M. Jospin et la FEN

Les décrets sur les maîtres-directeurs seront « réexaminés », mais non « abrogés »

Comment effacer un symbole de l'avant-1988 sans donner l'impression de prendre une revanche ? Comment supprimer les « maîtres-directeurs » d'école créés par M. Monory et combattus dans la rue par toute la gauche enseignante comme le symbole de l'autoritarisme de droite, sans priver ceux qui ont accepté ces fonctions de la prime qui leur est versée depuis un an ?

Pressé par ses amis politiques, au PS comme au Syndicat national des instituteurs (SNI ; FEN), d'en finir avec des décrets jugés « scélérats », M. Jospin vient de leur donner un gage de sa bonne volonté en rappelant, lors d'audiences avec un syndicat et une fédération de parents d'élèves, que les textes en question nécessitaient *« un réexamen rapide »* et que des mesures, actuellement à l'étude, seraient très probablement annoncées avant la fin du mois.

Le nouveau ministre de l'Education nationale, qui a affirmé ne pas renier la position qu'il défendait lorsqu'il était le premier secrétaire du PS, n'appliquera cependant pas au pied de la lettre la promesse de son parti de *« supprimer »* les décrets sur les maîtres-directeurs. *« Le retour à la situation antérieure n'est pas une bonne hypothèse »*, déclare-t-on au ministère, écartant ainsi la possibilité d'une abrogation pure et simple.

La difficulté vient du fait que plusieurs dispositions contenues dans la réforme décidée en février 1987 par M. Monory peuvent difficilement être remises en cause : personne ne peut contester le principe de la formation spécifique dispensée aux directeurs d'école pour leur permettre d'exercer mieux leurs fonctions, ni le coup de pouce financier (300 F de plus par mois environ) donné aux heureux promus depuis la dernière rentrée. Et il n'est pas sûr que le nouveau ministre veuille se priver d'affirmer l'importance du rôle des chefs d'établissement. Mais avec ses maîtres-directeurs, M. Monory avait surtout chatouillé la fibre anti-hiérarchique des instituteurs. Ces derniers avaient interprété l'initiative du ministre comme une tentative « caporaliste » pour diviser leur profession, déjà en proie à un profond malaise. Leur « coordination » et leurs syndicats avaient dénoncé le recrutement « à la tête du client » des nouveaux directeurs après un entretien avec la hiérarchie, et la tentation de restreindre leur droit de grève au nom de la nécessité d'accueillir les élèves.

Une « transformation en profondeur »

Le nouveau ministre pourrait donc limiter son intervention à un toilettage des textes, pour gommer ses seuls aspects contestés. Ainsi la dénomination de *« maître-directeur »* à laquelle M. Monory avait attaché son nom pourrait disparaître, même si l'emploi spécifique auquel elle correspond subsistait, et la procédure de promotion pourrait être revue. Le SNI-PEGC (FEN) admet que sa revendication d'abrogation ne peut être reprise aujourd'hui par le gouvernement, mais il fait pression pour *« une transformation en profondeur »* des textes.

Le syndicat exige une nouvelle définition des fonctions des directeurs d'école et l'arrêt des affectations autoritaires. Mais il accepte le principe d'une sélection des nouveaux directeurs d'école, à condition que la transparence du recrutement soit instaurée. Le SNI demande surtout que tous les directeurs en place (ils sont 49 000, sans compter les 10 000 écoles à classe unique) bénéficient, sans condition, du traitement plus favorable accordé par M. Monory aux seuls maîtres-directeurs estampillés comme tels – c'est-à-dire ceux ayant accepté de subir une formation et d'endosser de nouvelles responsabilités.

Outre son coût, une telle mesure signifierait que le gouvernement est prêt à accorder un avantage pécuniaire à une catégorie de fonctionnaires sans contre-partie qualitative et à céder rapidement à un syndicat ami. La formule finalement retenue par M. Jospin sera donc un premier test de sa perméabilité à l'influence de la FEN. Mais, sur le fond, le changement pourrait n'être que symbolique. L'essentiel, comme on le confie au cabinet du nouveau ministre, étant de *« ne pas laisser croire que les textes sur les maîtres-directeurs resteront en l'état »*.

PHILIPPE BERNARD.

Le bac à Paris

Heidegger, connais pas !

« Mais pourquoi ai-je pris le texte de Heidegger sur la science ? », marmonne Pierre-Etienne, comme s'il sortait d'un mauvais rêve. Dans la cour du lycée Condorcet de Paris, les candidats au baccalauréat, série A (lettres) échangent leurs impressions sur l'épreuve de philosophie, première étape de la course au bac. A la question rituelle : *« Alors ça a marché ? »*, ils répondent par une moue dubitative. Jugés très *« costauds »*, les sujets n'ont guère suscité l'enthousiasme des apprentis philosophes.

L'explication du texte de Heidegger a créé la surprise. Chacun avait vaguement suivi la polémique sur son passé nazi, soit à la télévision, soit pendant les cours, mais personne n'imaginait devoir plancher sur cet auteur. Surtout sur le thème de la science, dont beaucoup avaient fait l'impasse dans cette section littéraire.

« Quand j'ai vu écrit Heidegger, je me suis dit : Chouette !, raconte Julie, élève du lycée Montaigne, qui ressemble à Miou-Miou, *mais lorsque j'ai réalisé de quel thème il s'agissait, j'ai déchanté »*, avoue-t-elle. *« C'est le sujet qui a agi comme repoussoir, pas l'auteur »*, explique Zoé, du lycée Fénelon.

Quelques exégètes audacieux sont pourtant partis à l'assaut du commentaire de texte. Ce choix s'explique davantage par l'élimination des autres sujets, que par intérêt réel pour Heidegger. Lucie, petite tête blonde aux yeux agiles, ne le cache pas. Elle avait bien imaginé que cet auteur pouvait *« tomber »* à l'examen, mais *« étant donné les conflits et les tabous que Heidegger suscite, je me disais qu'ils n'auraient pas le culot de le sélectionner »*.

Sur le fond de l'affaire Heidegger, les candidats affichent leur modération. *« On ne peut pas remettre en question sa pensée pour ses activités »*, assène Lucie, en dévorant une barre de chocolat comme récompense du travail accompli. La polémique intéresse plus les journaux et les philosophes que les potaches. Pour l'heure, on revient sur son plan, on se mord les doigts d'avoir attribué une citation de Fichte à Paul Valéry, on fulmine contre les *« fuites »* toujours fantaisistes, on regarde vers les autres épreuves. *« Heureusement que c'est terminé. Maintenant, à la suite »*, soupire une candidate.

T. Bd.

Le texte proposé aux lycéens

Voici le texte de Heidegger qui était proposé, en troisième sujet aux candidats de la série A des académies de Paris, Versailles et Créteil :

Dégagez l'intérêt philosophique de ce texte en procédant à son étude ordonnée : « Cette phrase : la science ne pense pas, qui a fait tant de bruit lorsque je l'ai prononcée, signifie : la *science* ne se meut pas dans la *dimension de la philosophie*. Mais, sans le savoir, elle *se rattache* à cette dimension.

Par exemple : la physique se meut dans l'espace et le temps et le mouvement. La science en tant que science ne peut pas décider de ce qu'est le mouvement, l'espace, le temps. La science ne *pense* donc pas, elle ne *peut* même pas penser dans *ce* sens avec ses méthodes. Je ne peux pas dire, par exemple, avec les méthodes de la physique, ce qu'est la physique. Ce qu'est la physique, je ne peux que le penser à la manière d'une interrogation philosophique. La phrase : la science ne pense pas, n'est pas un *reproche* mais c'est une simple *constatation* de la structure interne de la science : c'est le propre de son essence que, d'une part, elle dépend de ce que la philosophie pense, mais que, d'autre part, elle oublie elle-même et néglige ce qui exige *là* d'être pensé. »

HEIDEGGER.

Les sujets de philosophie en province

Grenoble, Lyon et Strasbourg

SÉRIE A

1. – Suis-je dans mon corps « comme un pilote dans son navire » ?

2. – Peut-on faire la paix ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de saint Thomas d'Aquin.

SÉRIE B

1. – Peut-on, sans se contredire, parler de « science de l'homme » ?

2. – Est-il dans la nature de l'Etat de limiter son pouvoir ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Kant.

SÉRIES C, D, E

1. – Le savoir me rend-il nécessairement libre ?

2. – La morale est-elle une convention sociale ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Bergson.

Rennes

SÉRIE A

1. – De tout ce que je suis ou ce que je possède, que puis-je considérer comme véritablement à moi ?

2. – Que perdrait la pensée en perdant l'écriture ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Leibniz.

SÉRIE B

1. – Peut-on forcer quelqu'un à être libre ?

2. – Une œuvre d'art nous invite-t-elle à nous évader du monde ou à mieux le regarder ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte d'Alain.

SÉRIES C, D, E

1. – Le besoin d'une conviction est-il une preuve de faiblesse ?

2. – Peut-on être homme sans être citoyen ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Nietzsche.

Toulouse

SÉRIE A

1. – Liberté, égalité, fraternité, y a-t-il un lien nécessaire entre ces trois exigences ?

2. – Pourquoi parle-t-on ?

3. – Dgagez l'intérêt philosophique d'un texte de David Hume.

SÉRIE B

1. – A quel type de vérité nous conduit la réflexion philosophique ?

2. – La morale a-t-elle sa place dans les rapports économiques ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Rousseau.

SÉRIE C, D, E

1. – Peut-on donner un modèle mécanique du vivant ?

2. – La philosophie a-t-elle encore sa place dans notre monde ?

3. – Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Nietzsche.

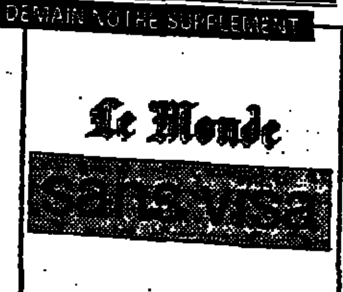
CORRESPONDANCE

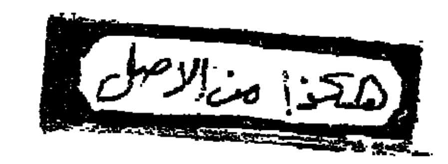
Qu'ont-ils voulu prouver ?

Qu'ont-ils voulu prouver en choisissant un texte de Heidegger au bac 88 ? Que, malgré la polémique, ce philosophe demeure un grand penseur du vingtième siècle ? Que la vrai philosophie est par-delà les débats qui déchirent le siècle ? Que la philosophie est au-delà des avatars de son image dans l'époque ? Qu'il « faut » réhabiliter Heidegger contre les critiques qui l'assaillent ?

Peut-être, peut-être... Mais voici l'objet de mon indignation : « ils » ont voulu prouver quelque chose sur Heidegger en se servant de l'épreuve du bac 88. Car on ne fera croire à personne qu'un auteur dont seuls trois textes ont été donnés au bac depuis plus de vingt ans s'imposait à Paris en juin 1988.

GUY COQ
(professeur de philosophie.)

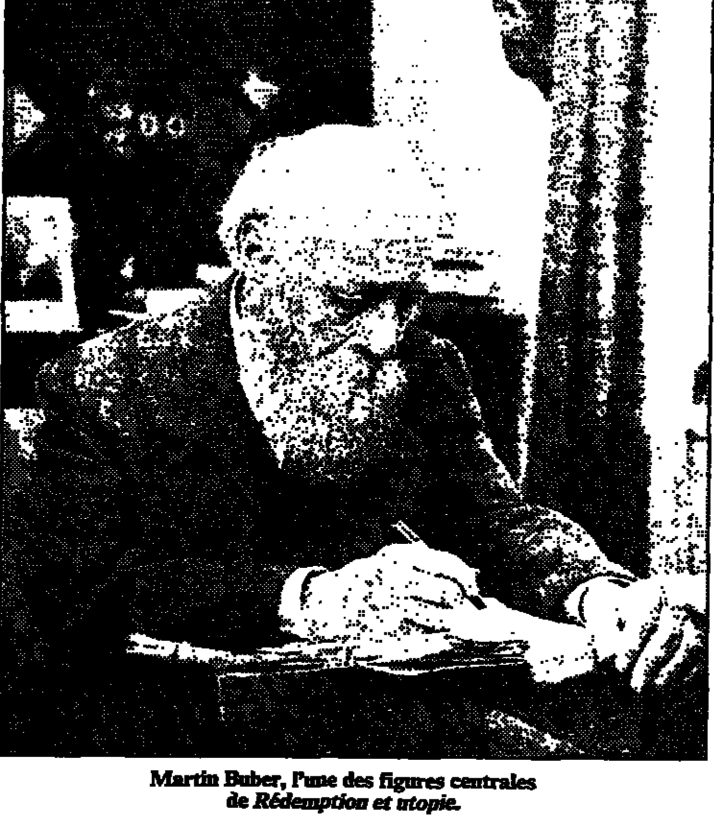




Le Monde
DES LIVRES

Le judaïsme libertaire

Un remarquable essai de Michael Löwy interroge les « prophètes désarmés », de Martin Buber à Ernst Bloch, de György Lukacs à Walter Benjamin.


KEYSTONE

Martin Buber, l'une des figures centrales de *Rédemption et utopie.*

EN novembre 1956, après la défaite de la révolution hongroise à laquelle il avait participé en tant que ministre de la culture, György Lukacs, sous la menace d'une mitraillette, se vit intimer l'ordre par un officier soviétique de *« rendre immédiatement les armes »*. Le vieux philosophe se résigna à livrer aux autorités... son stylo-plume. Ainsi prennent fin les rêves d'utopie : dans la capitulation des prophètes, désarmés par l'histoire, György Lukacs appartenait, avec Walter Benjamin, Gustav Landauer (le commissaire du peuple à la culture de l'éphémère République de Bavière d'avril 1919), Martin Buber, Gershom Sholem et Ernst Bloch, à cette génération d'intellectuels juifs nés en Europe centrale au cours du dernier quart du dix-neuvième siècle, et qui assista à la ruine de ses espérances, au pervertissement de ses idéaux.

Ils avaient la nostalgie de l'âge d'or perdu : l'âge de fer brisa leur élan. Ils aspiraient aux valeurs humanistes : le nationalisme décapita leur foi en l'universel. Ils parlaient de renouveau utopique : la réalité leur cingla le visage. Cette *« génération vaincue »*, selon le mot de Benjamin, ne nous a-t-elle pas légué autre chose que sa défaite ? En fouillant dans les décombres de son utopie, ne découvrirait-on pas une conception inédite de l'histoire, une pensée audacieuse qui transcende les antinomies coutumières entre religion et politique, matérialisme et spiritualité ? Et si l'on réécrivait l'histoire du point de vue des vaincus ? Tel est le projet de Michael Löwy dans son remarquable essai sur le judaïsme libertaire, *Rédemption et utopie.*

Une génération de rebelles

Né au Brésil de parents juifs viennois, Michael Löwy, qui a enseigné à Jérusalem, Tel-Aviv, Manchester, La Havane, vit à Paris depuis près de vingt ans, où il est directeur de recherches au CNRS. Son livre est une tentative, parfaitement réussie, d'explorer les « affinités électives » en sociologie de la culture. A partir de l'analyse d'une catégorie sociale née à la fin du siècle dernier — l'intelligentsia juive d'Europe centrale, — il nous fait assister à la naissance du messianisme historique et lève le voile sur l'intimité entre l'univers religieux et la réflexion politique.

Les intellectuels juifs de la fin du dix-neuvième siècle, formés à l'université de Berlin ou de Vienne, nourris de culture romantique, étaient une génération de rebelles, marginalisés et déclassés. En rupture avec leurs pères auxquels ils reprochaient un certain conformisme allié à une « idéologie assimilationniste », ils n'avaient le choix qu'entre deux attitudes : le repli sur leur propre culture ou l'exaltation de l'universel, le rêve de tous les parias. La plupart, en se penchant sur le messianisme juif, y puisèrent des arguments pour l'utopie. Qu'ils soient juifs religieux anarchisants, tentés par le sionisme, comme Martin Buber, ou juifs assimilés libertaires, tentés par le communisme, comme Ernst Bloch et Lukacs, ils se retrouvèrent autour de quelques thèmes fondateurs : le refus du capitalisme, le mépris de la philosophie du progrès, la croyance en l'homme, la haine de l'Etat moderne et la volonté de créer une *« société sans pouvoirs »*.

Lecteurs de Stefan George, de Novalis et de Franz von Baader, les juifs anarchisants et libertaires dénonçaient, comme leurs aînés, le *« désenchantement du monde »* à l'œuvre dans le capitalisme. La véritable culture a disparu au profit de la civilisation, mortel reflet d'un univers matérialiste et technique. La nouvelle religion du progrès condamne à la fatalité : *« Que les choses continuent à aller ainsi*, disait Benjamin, *voilà la catastrophe. »* Et Martin Buber de renchérir : il faut *« convoiter l'impossible »*. La hantise du progrès nous a conduits à renforcer la domination de ce *« véritable Antéchrist »* qu'est l'Etat moderne. Franz Rosenzweig, qui fut à l'origine de la Libre Maison d'études juives à Francfort, mit en garde son peuple, qui porte l'éternité en lui, contre la fausse éternité de l'Etat. Ces dignes disciples de Bakounine rejetaient les lois et les constitutions, puisqu'au délire étatiste ils opposaient la rédemption nihiliste : le rêve d'une société sans classes, sans pouvoirs.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 19.)

Simone Weil la suspecte

Juive convertie, chrétienne hétérodoxe, elle a toujours dérangé. Ses* Œuvres complètes *seront-elles l'occasion de mieux comprendre cette « terrible fille » ?

IL est probable que la culture et la pensée risquent d'avoir un jour un lourd prix à payer pour avoir accepté de se déployer selon deux versants que tout sépare. D'un côté, le sérieux de l'érudition universitaire, de la recherche scientifique, qui règne dans les éditions savantes et ne se soucie pas de résultats immédiats ni d'audience, prend le temps de la réflexion, et de l'autre, l'emballement médiatique, l'événement sans lendemain, l'engouement sans conséquence. Et lorsqu'il se produit entre eux une rencontre, cela donne des résultats surprenants. C'est ainsi que la parution du premier tome des *Œuvres complètes* de Simone Weil aux éditions Gallimard a été saluée par une approbation unanime, qu'il a été proclamé, décrété, un « retour à Simone Weil », et qu'on a pu lire un peu partout un éloge de la sainteté qui laisse un peu sceptique.

Capricieux revirements

Qu'en reste-t-il un mois plus tard ? Qu'en restera-t-il dans six mois ? Rien, sans doute : un autre événement de l'édition aura probablement chassé celui-ci. Et le « retour » annoncé n'aura pas eu lieu. Du reste, où trouverait-on les livres nécessaires à cette redécouverte ? Savante, austère, exhaustive, chronologique, la nouvelle édition ne nous rendra forcément pas avant longtemps les textes devenus introuvables que sont *la Pesanteur et la Grâce* ou *Attente de Dieu.* Une politique véritable de l'édition ne devrait-elle pas associer l'indispensable recherche érudite et les non moins indispensables rééditions en format de poche ?

Il y a plus : que peut signifier aujourd'hui, dans le champ intellectuel français, le « retour à Simone Weil », sinon le désir un peu brouillon de combler le vide laissé par la prétendue « mort des idéologies » et la disparition des grands maîtres à penser des années 70 ? Notre temps serait-il si différent, et l'intelligentsia tellement transformée qu'elle aurait oublié l'idée un peu condescendante qu'on se faisait de Simone Weil il y a encore dix ans et les préjugés envers son œuvre ? Cette femme et cette œuvre inclassables, ce trajet brûlant, pourquoi notre époque y serait-elle devenue sensible ?

Dix ans plus tôt, elle était encore *« la chrétienne »*, comme l'appelait dédaigneusement Georges Bataille ; et nul d'entre nous n'a oublié la page ironique de *la Force de l'âge* où Simone de Beauvoir rapporte l'échec de Simone Weil en Espagne, rapatriée d'urgence parce qu'elle avait mis le pied dans une bassine d'huile bouillante. Sans doute aurait-il suffi de lire Camus, ou tel article de Czeslaw Milosz pour renouer avec elle ; mais on ne le faisait pas. On ne peut donc pas se satisfaire si aisément des revirements capricieux d'une intelligentsia qui, à peine débarrassée de son antichristianisme militant, n'a de cesse qu'elle lui ait substitué je ne sais quelle adhésion sulpicienne vaguement rechristianisée.

Une telle œuvre ne peut servir à combler notre manque actuel de références, ni à justifier quelque douteux retour du religieux. On peut cependant rêver d'un « retour à Simone Weil » qui ne ferait aucune concession à des partis pris idéologiques ou religieux, mais il ne pourrait être le fait que de ceux qui accepteraient, en la lisant, d'aller à l'essentiel, et de ne pas se contenter de lui ajuster tant bien que mal des thèmes éphémères. Avec Simone Weil, la question n'est pas, en effet, de savoir si on avait raison de la rejeter hier parce qu'elle revendiquait d'être chrétienne, même peu orthodoxe, ou si l'on peut aujourd'hui la revendiquer parce qu'elle a toujours rejeté le marxisme : on ne peut pas se contenter de faire d'elle un penseur « social », même hétérodoxe.

DANIÈLE SALLENAVE.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Jean Starobinski, prix de Monaco

Staro comment ?

ACCORDEZ-MOI une parenthèse. Je n'en abuse pas. D'ailleurs, je remplirai mon contrat : je parlerai de livres importants, pour finir. Mais permettez-moi d'abord un cri. Il y a urgence. Il y va de l'avenir de la pensée dans cette bonne France « mère des arts ». Le sérieux aura-t-il encore droit de cité chez nous, en l'an 2000 ? Ce n'est plus sûr, désormais ; plus sûr du tout.

La frayeur m'est venue à propos d'une exception qui confirme la règle envahissante du tout-frivole. La semaine dernière, le prince de Monaco a décerné le prix annuel de la Fondation prince Pierre à Jean Starobinski. Je reviendrai sur ce choix, conforme aux exigences d'une institution qui a couronné les meilleurs romanciers et essayistes, depuis deux générations. L'inquiétant, c'est l'accueil réservé à l'événement par les faiseurs d'opinion. Selon ces irresponsables obsédés de tirages et d'indices d'écoute, la France profonde n'aurait que faire de lire pour réfléchir. Elle laisserait cette fantaisie inutile et fatigante aux professeurs, ces mabouls gauchistes, et aux étudiants de ces disciplines attardées et coûteuses : les lettres.

L'économie de marché garante des libertés commanderait que le pays entier parte en vacances avec le produit le plus chèrement « lancé », fût-il signé d'un affairiste qui n'écrit pas ses livres et s'en flatte. Une émission de télévision confirme, par son exception excellente, la règle d'un abêtissement audiovisuel si général qu'il en paraît voulu, à base de concours ineptes, de loteries, de petits cadeaux. Pour être lu, et seulement publié, il est devenu moins nécessaire d'avoir quelque chose à dire, et de bien le dire, que d'être familier du petit écran, porte-parole de parti, acteur de policier, ou diseur de météo... Et Starobinski n'est rien de tout cela.

« VIEUX *bougonnement d'élitistes jaloux et antidémocrates ! »* entend-on dire ; *« Ça a toujours existé, et ça n'empêche pas l'invendable de voir le jour ! »* Faux, dorénavant. Le culte organisé du *best-seller* a confisqué les budgets et les temps de lecture, ainsi que les libres curiosités, tout en faisant monter le seuil de rentabilité des titres. En dessous de quatre ou cinq mille exemplaires — tirage qui fut, initialement, celui de presque tous les chefs-d'œuvre du siècle, — éditer devient du mécénat, du suicide. Il est probable qu'aujourd'hui Proust, Valéry, et bien d'autres, se verraient censurer en douceur par les assemblées de représentants, à qui s'est peu à peu transmis le pouvoir des comités de lecture.

A cet instant même, des auteurs que vous connaissez et admirez se voient refuser des manuscrits pour cause de tirages et de positions médiatiques insuffisants. Je n'aggraverai pas leur cas en les nommant, mais certains m'écrivent leur désarroi. A tel projet né d'une nécessité intérieure, les éditeurs leur suggèrent de préférer des mémoires ou des biographies dans le style tapageur du jour, condamnés que sont ces industriels à la facilité payante, au court terme.

Dernièrement, plusieurs érudits m'ont juré qu'ils devaient écrire en anglais pour être imprimés, et un authentique philosophe doublé d'un humoriste exquis m'a assuré qu'il devait renoncer à publier, à cause des contraintes biaisées qu'exercent, même en cas de succès d'estime, le commerce à tout va et la médiatisation à outrance... Chacun à sa façon, les philosophes Finkielkraut et Deguy ont jeté des alarmes comparables (*la Défaite de la pensée,* Gallimard 1987 ; *le Comité,* Champvallon, 1988). Ce n'est plus seulement l'édition savante qui est en péril, mais celle qui mise sur l'intelligence et un effort minimal du public.

LE paradoxe n'est qu'apparent de relancer ce débat à propos d'une distinction qui va dans le bon sens. C'est que les relais d'opinion, eux, vont dans le mauvais. « Staro comment ? » ont demandé les échotiers. « Un prof genevois, dites-vous ? Le Prix ne fera pas vendre un exemplaire ! »... « Faire vendre » : les agents culturels dits « modernes » n'ont plus que ces mots d'ordre libéraux à la bouche. Si vous affirmez qu'on ne peut plus lire Montaigne et Rousseau en ignorant ce qu'en a dit le lauréat de Monaco 1988, un autre réflexe joue aussitôt chez les gardiens de la bêtise publique : « Voilà qui intéressera les agrégatifs, et pas au-delà ! » Comme si la relecture de Montaigne et de Rousseau ne pouvait pas concerner tout le monde !...

En quoi Starobinski peut bel et bien aider les non-spécialistes à mieux se cultiver, donc à mieux vivre ? Difficile à dire en quelques paragraphes, mais essayons ! Si ce Genevois de soixante-sept ans mérite une place aux côtés de ses devanciers Marcel Raymond, Albert Béguin et Denis de Rougemont, c'est que, comme eux, il fait progresser l'art de lire, à la lumière des savoirs et des événements de son époque.

(Lire la suite page 16.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

DOCUMENT

Dans les bas-fonds chinois

Marc Boulet a visité la Chine à l'envers. Hors des sentiers battus des touristes, avec le temps de traîner là où journalistes et diplomates pris par le temps se pressent, ne pouvant courir le risque de se glisser dans une zone *« fermée »*. Mieux encore, profitant de sa connaissance du chinois, il s'est déguisé en kazakh, une minorité turque du Xinjiang à laquelle, habillé à la locale, mal rasé et mal lavé, doté de faux papiers, il ressemblait à s'y méprendre. Au cours de son périple, il a même découvert sa femme, qu'il a ramenée en France.

Mais celle-ci, Gloire, ne l'a pas accompagné dans tous ses voyages, dont il a tiré *Dans la peau d'un Chinois*. Car Marc Boulet a fréquenté les bordels et les prostituées de Hainan, les producteurs de drogue du Xinjiang, les trafiquants de devises, les escrocs et les maquereaux de Pékin.

Cette Chine est sans doute celle du plus grand nombre, celle qui sort de la misère et ne pense qu'à l'argent, accessoirement au sexe, celle de ceux qui se moquent des réformes de M. Deng Xiaoping. Mais elle n'est pas toute la Chine. Le pays n'est pas davantage aujourd'hui un cloaque qu'il n'était, sous Mao Zedong, un paradis...

On se fait certes injurier, truander et marcher sur les pieds partout en Chine. Mais, partout aussi, on rencontre des gens cultivés qui ont survécu aux vicissitudes, des gens ouverts au monde extérieur en dépit des œillères qu'ils ont dû si longtemps porter, comme ces écrivains actuellement à Paris. Le livre de Marc Boulet est un témoignage irremplaçable, mais sur une partie seulement de la Chine.

PATRICE DE BEER.

★ **DANS LA PEAU D'UN CHINOIS, Marc Boulet, Barrault, 192 p., 178 F.**

ROMANS

Dix minutes avec Samuel Beckett

Neuf pages composées en gros caractères, l'équivalent de quatre feuillets dactylographiés, ça n'est évidemment pas beaucoup pour faire un livre. Mais ces dix minutes de lecture sont dues à Samuel Beckett et elles pèsent beaucoup plus lourd que l'œuvre entière passée et à venir de Paul-Loup Sulitzer ou que la totalité des pavés qui se dessécheront cet *été* sur *le* sable des plages. De l'essence de littérature.

Plutôt que d'une nouvelle, il s'agit, comme l'indique le titre, d'une image que se fabrique un personnage qui se décrit par ailleurs pataugeant, la tête dans la boue. L'image d'un paisible pique-nique d'amoureux : un ciel bleu, des collines, de l'herbe émeraude, un chien qui gambade au bout d'une laisse, un élégant hippodrome, des sandwiches que l'on mord, des mains qui se tiennent, des baisers qui s'échangent.

Mais cela, c'est l'image idéale, celle du paradis d'avant la chute, celle de l'illusion, de l'inconscience et de l'aveuglement. L'image que, de halètements en spasmes, fait surgir le narrateur — dont le moi lui-même est bien incertain — est tout autre : celle de pitoyables marionnettes agies à tout instant par un dieu pervers et cruel. — *« Du Malebranche en moins rose »*, dit la voix — qui les affecte de ridicules balancements de bras et de jambes, de roucoulades automatiques et d'embrassements désarticulés. Jusqu'à ce que cette image elle-même s'enfonce dans le brouillard, que la scène se vide et s'éteigne et qu'il ne demeure plus que ce qui était au début du texte : une tête avalant de la boue.

Pas de ponctuation, il n'y en a pas besoin, une rafale violente, un bref éclair dans une nuit de gadoue, le ricanement d'un humour qui se traîne au ras des mots et qui n'a même plus l'énergie de se changer en appel de détresse. Ces quelques pages terribles, qui datent, indique l'auteur, des années 50, pourraient avoir été composées en marge de *Comment c'est*, roman paru en 1961 où le narrateur, seul dans la boue, raconte une histoire que personne n'entend.

P. L.

★ **L'IMAGE, de Samuel Beckett, Editions de Minuit, 20 p., 19 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● RAYMOND TROUSSON : *Jean-Jacques Rousseau*. — Première partie d'une biographie fleuve de Jean-Jacques Rousseau, retraçant toutes les étapes de sa « marche à la gloire » : fugue, conversion, errance... De Genève à Paris, de Diderot à d'Alembert, l'auteur analyse les contradictions d'un homme qui a suscité autant d'amour que de haine (Taillandier, 508 p., 145 F).

CIVILISATION

● ALAIN NIMIER : *les Alaouites*. — Monographie succincte mais utile sur la petite et mystérieuse communauté chiite « déviante » des alaouites, implantée surtout en Syrie, où elle est au pouvoir, à travers la famille Assad, depuis 1970. (Ed. Asfar, 177, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris, 80 p., 70 F). Le même éditeur publie un lexique dû à J. Chahine et K. Zakaria, *Les Mille et un noms arabes*, qui présente la traduction des principaux prénoms masculins et féminins arabes. Pour savoir que « Nordine » c'est Luc et « Leila » la nuit. Col. « Bilingue » (135 p., 80 F).

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● JACQUES DEPREUX : *André du Bouchet ou la parole traversée*. — *« Esquisse provisoire »* du propre aveu de l'auteur, plus qu'étude à prétention scientifique, cet ouvrage présente une vue d'ensemble de l'œuvre de du Bouchet et dégage son unité et sa cohérence. (Ed. Champ Vallon, 174 p., 89 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● ERNEST HEMINGWAY : *L'Été dangereux*. — James A. Michener raconte dans sa préface les circonstances dans lesquelles le magazine *Life* avait commandé à Hemingway cette série de reportages tauromachiques. Ces chroniques de l'été 1959 sont la dernière œuvre de l'écrivain qui devait se suicider en 1961. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso. (Gallimard, 250 p., 90 F.)

● VICTORINO NEMÉSIO : *Gros temps sur l'archipel*. — Publié au Portugal en 1944 et traduit une première fois en français peu de temps après, ce gros roman a pour cadre l'archipel des Açores dans le premier quart de notre siècle. Nemésio, mort en 1978, décrit le *« microcosme exemplaire »* de la société açoréenne, *« avec ses couches multiples, ses tropismes de décadence ou d'ascension... »*. Traduit du portugais par Danyse Chast. Préface de Vasco Graça Moura. (La Différence, 454 p., 148 F.)

LITTÉRATURE

● MICHEL DE GHELDERODE : *Voyage autour de ma Flandre*. — Dans ce conte paru en 1947 et dont Pierre Debauche présente la réédition, *« on accompagne l'innocence en liberté visitant le grand monde, on dénonce par le sourire l'implacable bêtise des hommes et comment elle ne s'accorde ni avec l'idée de la pureté, ni avec l'idée du désir, ni avec l'idée de l'amour »*. La plupart des pages de ce récit sont des parodies à la manière de Bruegel, et des hommages rendus à la Flandre. Cet ouvrage est complété par une chronologie de Ghelderode due à Roland Beyen (Ed. les Eperonniers, 57, rue des Eperonniers, 1000 Bruxelles, collect. Passé Présent, 114 p.).

PHILOSOPHIE

● YVES SCHWARTZ : *Expérience et connaissance du travail*. — C'est une thèse de doctorat d'Etat qui est à l'origine de cet imposant ouvrage qui, d'après la préface de Georges Canguilhem, *« s'applique à la restitution du sens propre du travail, considéré comme aventure originale de la vie par l'invention de l'homme »*. Yves Schwartz est, selon Bernard Bourgeois, son directeur de thèse, le *« messager spéculatif »* du monde du travail et de l'existence laborieuse. (Messidor, Editions sociales, 908 pages, 290 F.)

ROMANS

● KAMAL IBRAHIM : *Alexandrie en perte de Venise*. — Découvert en 1967 par Pieyre de Mandiargues avec *Babylone, la vache et la mort* (Flammarion), cet auteur français d'origine syrienne, très marqué par l'Orient, donne un roman à l'écriture ferme, sur fond d'Egypte en révolution nassérienne. Au moment d'émigrer à Venise, un ci-devant se rappelle son passé mouvementé, avec une nostalgie et, parfois, une morbide dérision (Flammarion, 205 p., 75 F.)

THÉOLOGIE

● PIERRE GAUTHIER : *Newman et Blondel*. — Sur les questions de la tradition et du développement du dogme, Newman, au siècle dernier, et Maurice Blondel, plus près de nous, ont apporté leurs contributions. Pierre Gauthier montre l'évolution des deux auteurs et analyse la complémentarité de leur pensée. (Editions du Cerf, 553 p., 242 F.)

SOCIÉTÉ

● ANTOINE LION et PEDRO DE MECA : *Culture et pauvretés*. — Il s'agit là des actes du colloque organisé par le ministère de la culture et le centre Thomas More en décembre 1985. Les nombreuses interventions sont classées en trois parties : « Pauvretés, approches et figures » (les argots, l'argent, les jeunes banlieusards, etc.) ; « Des cultures dominées » (témoignages à Lille, à Belleville, en Occitanie) ; « Interventions et pratiques culturelles » (quart-monde, illettrisme, artistes dans le quartier, etc.). (La Documentation française, 246 p., 70 F.)

Le dernier regard de Pierre-Robert Leclercq

Lucien Valandré se tient au bord de la tentation d'un suicide qui ferait peut-être enfin se tourner vers lui quelques regards. Ce jour-là, le héros de Pierre-Robert Leclercq reste chez lui afin d'en finir avec l'insignifiance de son existence et l'obsession du rien. Il feuillette, corrige et délivre à nous, lecteurs, par fragments, les pages d'un registre où sont inscrits et classés ses faits et gestes, ses dépenses et économies, ses petites ou grandes « folies » — repères d'une vie qui meurt de ne pas en avoir assez. Mais outre qu'ils confèrent une réalité, si pauvre soit-elle, à l'existence de Lucien, ces repères en dénoncent surtout, dans leur radotage maniaque, la banalité.

Souvenirs d'enfance harcelés par les conseils moralisateurs d'une mère castratrice, sa rencontre avec Lucienne, le meurtre de la petite Souflot, son métier de vendeur au rayon des livres du grand magasin Maximag, sont autant de marques qui condamnent Lucien au piétinement et à l'indifférence des autres.

A l'image de l'heure différente qu'affichent, chez Lucien, la montre et le réveil, *Un petit regard s'il vous plaît* est un roman qui s'inscrit dans le décalage constant du temps, de l'action et de l'écriture. L'histoire s'évertue au bégaiement et à la répétition, élabore une discordance qui annonce, au bout des retards successifs, l'irrémédiable. Composite et haché, l'agencement du récit signale l'effondrement d'une vie qui n'a jamais véritablement trouvé de fondement. Et c'est dans la relation ténue que son héros entretient avec la mort que l'auteur tend le fil fragile d'un équilibre précaire, sans cesse menacé, et tire la singularité de son texte. Le roman se disloque dans le délire d'appels à la reconnaissance — proche de la folie — et laisse, au bout du compte, l'impression d'une lecture effarée.

VÉRONIQUE CAUHAPE.

★ **UN PETIT REGARD S'IL VOUS PLAIT, de Pierre-Robert Leclercq, La Table ronde, 147 p., 78 F.**

Les dieux bégaient, l'Histoire se répète

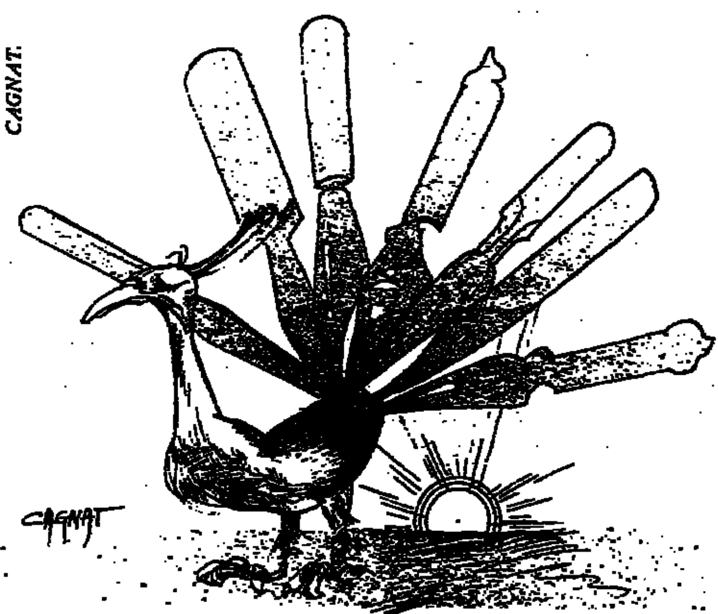
Jérémie Nadar, attaché à l'ambassade de France et *« rattaché ici »*, dans les collines du Guatemala, part à la recherche d'un jeune homme disparu avec vingt-deux autres touristes. Ici, on massacre les Indiens, on meurt de chaleur et de misère. Le bac ayant été détruit, Jérémie se voit contraint de rester. Il se met alors à traduire un manuscrit du seizième siècle qui rapporte l'extermination des païens par les Espagnols. L'histoire se répète. Les dieux bégaient. Le roman commence dans le sang, se ponctue de cris, de besoins d'amour, de désirs et de souvenirs contenus. Il se termine dans la mort après la longue traversée d'une nuit que seule la nécessité de « tenir » prolonge.

Le Bégaiement des dieux se construit à partir de la décomposition des valeurs, des croyances des événements et de la conscience de chacun. La vie, comme un virus, ne peut se guérir. Rien n'est plus difficile, rien n'est plus grand que le courage de survivre. Continuer dans la certitude d'une Histoire écrite d'avance et d'une existence inutile qui longe la folie : voilà le seul héroïsme...

Jean-Bernard Véron est un auteur qui voyage. Il n'en revient pas seulement avec des descriptions, mais avec des sensations justes, des ambiances et tous ces sentiments opposés que l'exil traîne avec lui. Il n'y a pas de compassion dans son récit. Elle s'est tarie dans toutes les images d'abomination. Seuls le cynisme, la dérision et les sarcasmes, duretés parmi d'autres, y trouvent désespérément leur place.

V. Ca.

★ **LE BÉGAIEMENT DES DIEUX, de Jean-Bernard Véron, Le Seuil, 248 p, 85 F.**



La mémoire blessée d'Hervé Carn

Le roman d'Hervé Carn ne se raconte pas. Il se découvre au fil des pages, des aléas et des incertitudes de la mémoire. L'auteur fait progresser son récit par rapport à cette mémoire, suit son évolution incertaine, se plie à son rythme et à ses variations imprévisibles. L'écriture porte la marque de ce cheminement fait de va-et-vient, de détours et de trous. *Mauvaise mémoire* présente certains moments de vies tels que la mémoire les restitue, c'est-à-dire sans autre ordre que celui qu'imposent les fluctuations de la conscience. Puis la mémoire s'échauffant, les fragments s'ordonnent selon un jeu de correspondances et de répétitions qui donnent son sens et sa cohérence au livre.

Le récit soumis aux cassures de l'incertitude se dirige vers un dénouement. Les morceaux se rassemblent et c'est en les rapprochant que la structure s'édifie, que des êtres, une ville, une famille, une guerre, dont on a suffisamment honte pour ne jamais la nommer, se dessinent progressivement.

Le roman d'Hervé Carn est remarquable de fermeté. Certaines phrases semblent être écrites définitivement — *« Son regard le liait à la ville et lui ôtait en même temps la force d'y vivre. »* L'écriture sèche, incisive, de l'auteur raye l'inutile, va au plus douloureux, à l'essentiel. On ne ressort pas intact d'un tel roman. Il s'enfonce au contraire insidieusement dans notre conscience pour mieux s'incruster dans notre propre mémoire.

V. Ca.

★ **MAUVAISE MEMOIRE, d'Hervé Carn, La Différence, 178 p., 75 F.**

HUMOUR

Histoires juives

Henry Bulawko fait mentir le dicton selon lequel une histoire juive est une histoire antisémite racontée par un juif. Son recueil fourmille d'anecdotes et de blagues qui ne doivent rien à l'intériorisation de la calomnie. L'humour forçant la sympathie, l'antisémite n'y trouvera pas son compte.

L'anthologie de Henry Bulawko, qui fut déporté à Auschwitz et qui s'est consacré à la mémoire du judaïsme européen, explore le passé de l'Est, ashkénaze et yiddish, comme le présent américain et, surtout, israélien. Les séfarades, du bassin méditerranéen, sont réduits à la portion congrue, mais ils pourront se consoler en se disant que les ashkénazes font les frais du privilège que leur valent les affinités culturelles de l'auteur.

Il serait inconvenant de ne pas fournir un échantillon de ce que le titre de la présente note annonce. Rina et Tina, assises à la terrasse d'un café, à Tel-Aviv, papotent ; passe leur amie Yaël, qui, les apercevant, s'approche et leur demande : *« Alors, quoi de neuf chez moi ? »*

PATRICK JARREAU.

★ **ANTHOLOGIE DE L'HUMOUR JUIF ET ISRAÉLIEN, de Henry Bulawko, éditions Bibliophane, 26, rue des Rosiers, 75004 Paris, 144 p., 75 F.**

Les images de Claude Simon

« L'UNE d'elles touchait presque la maison l'été quand je travaillais tard dans la nuit assis devant la fenêtre ouverte je pouvais la voir ou du moins ses derniers rameaux éclairés par la lampe avec leurs feuilles semblables à des plumes palpitant faiblement sur le fond de ténèbres les folioles ovales teintées d'un vert cru irréel par la lumière électrique remuant par moment comme des aigrettes comme animées soudain d'un mouvement propre (et derrière on pouvait percevoir se communiquant de proche en proche une mystérieuse et délicate rumeur invisible se propageant dans l'obscur fouillis des branches)... Ces premières lignes d'*Histoire* (Editions de Minuit, 1967) auraient pu servir d'accompagnement au dessin magnifique qu'a composé et choisi Claude Simon pour la couverture d'*Album d'un amateur*, le livre-objet que publie l'éditeur allemand Rommerskirchen. Cet ouvrage, au tirage limité à neuf cent quatre-vingt-dix exemplaires sous un emboîtage-cadre de plexiglas épais, est le huitième numéro d'une collection, « Signatur », qui réunit et fait dialoguer textes et images d'un même artiste, que celui-ci soit, « professionnellement », peintre ou poète, graveur ou romancier.



Prisonnier.

On connaît la passion de Claude Simon pour la peinture. On se souvient peut-être que l'un de ses premiers livres, *la Corde raide*, publié il y a plus de quarante ans, était une méditation grave et enjouée sur Cézanne, Picasso, la politique et la littérature, dans laquelle l'écrivain comparait le travail de remise en ordre du réel qu'opère l'écriture avec l'activité picturale : *« Un tableau, c'est un type qui parle de ce qui ne peut entrer en l'homme que par les yeux. » Album d'un amateur* est aussi une mise en ordre : la reconstitution d'un « moi vivant » à partir d'images, peintures, photographies actuelles ou d'archives, paysages combinés par *« associations ou contrastes, harmoniques ou dissonances »*. On ne s'étonnera donc pas d'y retrouver ce qui constitue déjà la mythologie ou l'imagerie de Claude Simon : Barcelone, les grandes luxuriances végétales, la parade moscovite considérée comme une ruine de l'espérance révolutionnaire, la sensualité violente, l'usure et la rouille du temps, *« d'infinitésimales pellicules de matière remplacées par une indestructible couche de siècles »*. Mais cet album, loin d'être un objet froid, confirme aussi ce que l'on soupçonnait de Claude Simon : son humour, son vif refus d'un art gratuit, sa curiosité d'humaniste. Jamais sans doute l'écrivain n'avait offert aussi directement les éléments de son autobiographie sensible et intellectuelle.

P. L.

★ **ALBUM D'UN AMATEUR, de Claude Simon, Verlag Rommerskirchen, neuf cent quatre-vingt-dix exemplaires numérotés et signés, 62 p., 580 F. (Diffusé en France par les Editions de Minuit.)**

LA VIE LITTÉRAIRE

Les écrivains de moins de vingt ans se fêtent à Muret

Si vous désespérez de la littérature, rendez-vous à Muret (Haute-Garonne). Si vous faites partie de ces militants de la chose écrite qui s'alarment des dangers que le matraquage télévisuel fait courir aux jeunes esprits, si vous craignez le triomphe de l'analphabétisme, la perte de l'imagination verbale, la leucémie de la langue française, découvrez le prix du Jeune écrivain que décerne, depuis quatre ans, l'Amicale laïque de Muret.

L'idée de Marc Sebbah, animateur-Protée de l'amicale, était simple : ouvrir un concours à tous les moins de vingt ans, portant sur des manuscrits de fiction, récits, nouvelles. Un jury national, composé d'écrivains et de critiques, désigne les meilleurs textes parmi ceux sélectionnés par des groupes de lecteurs bénévoles de la région de Toulouse. Mais très vite, le succès du prix du Jeune écrivain – plus d'un demi-millier de manuscrits cette année, venus de toute la France et de nombreux pays étrangers – a nécessité une organisation à la mesure de l'importance que revêt désormais cette manifestation. Sans que celle-ci perde pour autant son caractère enthousiaste et chaleureux. Ne reculant devant rien, Marc Sebbah et ses amis ont même créé, en 1988, un prix du Jeune écrivain francophone, appelé, lui aussi sans doute, à susciter des centaines de vocations littéraires.

Les jurés du prix du Jeune écrivain 1988, parmi lesquels Tahar Ben Jelloun, Christiane Baroche, Roger Vrigny, Christian Guidicelli, René Mauries, Claude Pujade-Renaud, Daniel Zimmermann, Michèle Gazier, Georges-Olivier Chateaureynaud, ont été frappés par les qualités d'écriture, l'imagination, le tempérament et la maîtrise de la plupart des textes qui leur étaient soumis et notamment de ceux à qui ils ont attribué les principales récompenses : Marie Darrieussecq, une Bordelaise de dix-neuf ans, élève au lycée Montaigne, pour une nouvelle subtilement terrorisante, *la Randonneuse* dont il va être tiré, avec l'aide de la BNP, un film ; Daniel Guérin, un lycéen de dix-neuf ans, de Bourges, pour *Interviews*, une création romanesque ultra-sensible et d'une forme originale ; enfin *le Chant du désastre*, de Samuel Bore, dix-huit ans, Le Mans – et *l'Echappée* de Jean Nicolas Denarie, dix-sept ans, Saint-Etienne – deux contes de science-fiction qui ont su séduire, par leurs qualités littéraires, ceux-là mêmes des jurés qui avouent ne pas goûter le genre.

Quatre textes qui paraîtront en volume à la rentrée prochaine et qui obligent à poser une question : pourquoi les premiers romans des écrivains de vingt-vingt-cinq ans sont-ils généralement si convenus alors que les moins de vingt ans de Muret font preuve d'autant de liberté ?

P. L.

Jean-Louis Hue prix Goncourt de la nouvelle

Pour qu'on cesse enfin de la confondre avec Saint-Quentin-en-Yvelines, la ville nouvelle chère à M. Bouygues, la vieille ville historique de Saint-Quentin (Aisne) a décidé de se présenter désormais sous l'appellation « Saint-Quentin-en-Picardie ». Pour les amoureux des arts et des lettres, il n'y a pourtant jamais eu qu'un Saint-Quentin, célèbre pour sa grande et belle église collégiale du XIIIe-XVe siècle, sa collection de pastels de La Tour et, tout récemment, pour le Festival de la nouvelle qui s'y déroule depuis maintenant quatre ans et accueille le jury du prix Goncourt de la nouvelle.

C'est Jean-Louis Hue qui a obtenu, cette année, cette distinction pour un recueil intitulé *Dernières nouvelles du Père Noël* (Grasset). Rédacteur en chef adjoint du *Magazine littéraire*, auteur d'un livre délicieux sur *le Chat dans tous ses états* (Grasset), Jean-Louis Hue succède au palmarès du Goncourt de la nouvelle à Noëlle Chatelet. La ville de Saint-Quentin remet désormais elle-même un prix décerné sur manuscrit. C'est un écrivain débutant, Antoine Chalvin, qui a été récompensé cette année pour *le Recueil inachevé*.



Autant en emportent les dollars

L'HISTOIRE de l'édition a ses légendes. Certaines sont cousues d'or ; celle d'*Autant en emporte le vent*, par exemple. Si des millions de lecteurs et de lectrices rêvent encore, plus de cinquante ans après la publication du roman, sur les héros de Margaret Mitchell, ses héritiers et ses éditeurs, eux, voient approcher à grands pas la fin de leur rêve : en 2011 la poule aux œufs de dollars fera une chute, aussi brutale que légale, dans le domaine public !

Aussi ont-ils pris les devants afin de parer, autant que faire se pouvait, aux conséquences de ce funeste événement. C'est la romancière sudiste Alexandra Ripley qui, sur la base de quelques dizaines de pages d'ébauche, a été choisie parmi une vingtaine d'auteurs pour inventer une suite aux aventures de Scarlett O'Hara et de Rhett Butler.

Mais ce n'était là qu'une première étape. L'achat par Warner Books, qui enleva l'enchère, pour près de 5 millions de dollars (environ 28 millions de francs), d'un livre qui, notons-le, n'existe pas encore, fut la deuxième. Le livre n'étant qu'un maillon d'une chaîne financière plus longue, la Warner Communication fit l'acquisition des droits d'exploitation cinématographique et télévisuelle. Mais les vrais marchés sont planétaires, et, après les Etats-Unis en avril, ce furent l'Italie (Sperling et Kupfer), l'Allemagne (Hoffmann et Campe), la Grande-Bretagne (Macmillan et Pan Books), le Japon (Shinchosha) et enfin la France qui achetèrent ce rêve de livre. Rêve tellement séduisant que la plupart des éditeurs concernés n'ont pas même éprouvé le besoin de lire les quelques pages de scénario.

C'est Pierre Belfond qui, face à quelques concurrents parisiens (leurs noms n'ont pas été rendus publics mais à ce niveau d'enchères le nombre des candidats est réduit), se porta acquéreur du chef-d'œuvre potentiel, pour un million de dollars. Les Editions Belfond avaient publié en 1983, avec succès, un roman d'Alexandra Ripley, *Charleston*.

C'est à présent à la romancière de jouer et d'écrire ce qu'on attend, sans doute fébrilement, d'elle. Remise du manuscrit fin 89, parution automne 90 ou printemps 91 aux Etats-Unis et, très vite, dans les autres pays. Ensuite, bien sûr, viendront le film, les séries télévisées... et cette petite histoire édifiante de la grande industrie éditoriale poursuivra son destin de conte de fées moderne !

PATRICK KÉCHICHIAN

● EN BREF

● Le prix de l'Académie Mallarmé a été décerné à JEAN PÉROL pour son livre *Asile Exil* (La Différence) et pour l'ensemble de son œuvre.

● SYLVIE CROSSMAN et MICHEL GABRYZIAK ont reçu le prix Jeand'Heurs du roman historique pour leur ouvrage *La Gueniza* (Le Seuil).

● Le cinquantième prix Guillaume-Apollinaire a été décerné à JAMES SACRÉ pour son livre *Une fin d'après-midi à Marrakech*, publié aux éditions Ryôan-ji.

● Le Prix du premier roman du Lion's Club International vient d'être attribué à CLAUDE DELAGE pour *le Moine partisan* (Gallimard).

● « POÉSIE ET ALTÉRITÉ » : tel est le thème du colloque qui a lieu à l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm, salle Dussane), les 9, 10 et 11 juin, dans le cadre des Rencontres sur la poésie moderne, organisées chaque année par Jean-Claude Mathieu et Michel Collot.

● Un colloque consacré au poète CLAUDE VIGÉE aura lieu à Cerisy-la-Salle du 22 au 29 août. Organisée par Hélène Péras, cette manifestation se déroulera en présence de l'écrivain. (Renseignements au CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.)

● *« Il est incroyable que la perspective d'avoir un biographe n'ait fait renoncer personne à avoir une vie. »* Sous le patronage symbolique de cet aphorisme de Cioran se tient, les 10 et 11 juin, un colloque sur LE DÉSIR BIOGRAPHIQUE, organisé par le Centre de sémiotique textuelle de l'université Paris-X Nanterre (bât. G, 6e étage, salle 614). Pas d'inscription préalable. Accès par RER Nanterre-Université.

● La séance de clôture du séminaire « Le virus critique : la communication et le mal », animé par Isabelle Rieusset, dans le cadre de l'Université européenne de la recherche, confrontera JEAN BAUDRILLARD et PAUL VIRILIO, sur le thème *« Entre la séduction et la déception »*. Jeudi 16 juin de 17 à 19 heures, Salle des débats A., 1, rue Descartes, 75005 Paris.

● A l'occasion de la parution d'*Equation*, illustré par Antonio Tapiès (Daniel Lelong éditeur), et du *Jardin botanique*, de Jean Frémon (éditions POL), la librairie Bifures organise une présentation de gravures de TAPIÈS et une rencontre avec JEAN FRÉMON, le 10 juin, à partir de 18 heures (44, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris).

Un sondage sur la lecture

Seulement 35 % des Français lisent régulièrement

(Suite de la première page.)

Relevons simplement que l'ensemble des huit best-sellers proposés par *France-Loisirs*, représentant donc la plupart des plus grosses ventes de l'année, n'est cité que 29 fois, soit moins de 3,5 % des réponses. Les lecteurs résistent bien aux phénomènes de massification.

La réponse à la question *« Qu'est-ce qui vous a décidé à lire ce livre ? »* confirme cette autonomie : pour 30 %, *« parce que le sujet traité me plaisait »* ; pour 21 %, *« parce que je connaissais l'auteur »* ; pour 13 %, *« parce que des parents ou des amis me l'ont conseillé »*. L'incitation à la lecture par la télévision (6 %), la presse (4 %), la radio (1 %), mais aussi les libraires (1 %), demeure moins déterminante que le cadeau ou le prêt (23 %).

L'importance du bouche à oreille, des relations amicales, de la sociabilité dans le choix des lectures se marque encore plus nettement lorsqu'on interroge les lecteurs sur la manière dont ils se sont procuré le livre qu'ils sont en train de lire : l'achat en librairie (22 %) vient exactement à égalité avec l'emprunt à un parent, à un ami ou à une relation. C'est une donnée dont on tient sans doute un peu trop souvent compte dans la diffusion des livres, qu'on réduit trop souvent aux seules ventes et à l'emprunt en bibliothèque (8 %). On notera, pourtant, la part importante que prennent les clubs de livres dans la provenance de la lecture, pour les vingt et un vingt-quatre ans (22 %), et pour les ruraux (24 %), qui, souvent, ne disposent pas de librairies dignes de ce nom.

Livre prêté, livre dont on a entendu parler par des amis, livre dont le « sujet » a paru intéressant : les voies qui mènent à la lecture d'un titre ressemblent à des sentiers incertains sur lesquels on chemine selon des intuitions de hasard ou des élections de rencontre. L'information, les événements de la « vie littéraire », le renom des éditeurs, la fidélité à une collection, tout ce qui pourrait inciter les producteurs de livres à élaborer des stratégies de vente s'évapore face à un affectif diffus. La preuve en est encore apportée lorsqu'on interroge les Français, lecteurs ou non, sur le nom, le titre du livre et l'éditeur du dernier prix Goncourt. *La Nuit sacrée* de Tahar Ben Jelloun (Le Seuil) a été acheté, toutes éditions confondues, à plus d'un million d'exemplaires. Son auteur a été l'objet de centaines de reportages, entretiens, comptes rendus, tant à la télévision que sur les radios et dans les journaux. Pourtant, 11 % seulement des personnes interrogées (22 % des « lecteurs ») ont désigné Tahar Ben Jelloun comme le Goncourt 1987 ; 6 % (12 % des « lecteurs ») ont indiqué le titre de son livre et 3 % celui de son éditeur.

L'impact de l'information est certes très différent selon les catégories socio-professionnelles. 39 % des cadres supérieurs citent le nom du lauréat contre 3 % des agriculteurs, et 8 % des étudiants, qui partagent avec les retraités et les inactifs une même indifférence ou une même capacité d'oubli. En revanche, moins de 10 % de ces lecteurs informés que sont les cadres ont été capables de dire quel était l'éditeur de *la Nuit sacrée*.

Les éditeurs peuvent bien inscrire leur nom très lisiblement sur la couverture de chacun des livres qu'ils publient, ils demeurent pour le public – qui n'ignore pas grand-chose des marques de voitures, de café moulu ou de détergents – des quasi inconnus. Le sondage demandait de citer cinq noms d'éditeurs français, quelle que soit leur importance : Hachette est cité par 29 % des interrogés, Gallimard par 27 %, Laffont par 22 %, Le Seuil par 15 %, Flammarion par 14 %, Larousse par 13 %. Les autres disparaissent dans un quasi-anonymat.

Meurtris peut-être dans leur amour-propre – à moins qu'ils ne s'enorgueillissent de savoir disparaître derrière leurs auteurs, – certains éditeurs se réjouiront, toutefois, de connaître les deux livres (choisis sur une longue liste) qu'emporteraient les Français dans leurs valises s'ils partaient demain en vacances : en tête, *le Pouvoir et la Vie*, de Valéry Giscard d'Estaing (14 %), puis *C'est beau une ville la nuit*, de Richard Bohringer (12 %), devançant de peu *Au fil du temps*, d'Arthur Miller, et *le Voyageur magnifique*, d'Yves Simon (11 %), ainsi que *la Femme sous l'horizon*, de Yann Queffélec (10 %). Mais la question a été posée au mois de mai quand les libraires n'avaient pas encore empli leurs rayonnages avec des ouvrages spécialement fabriqués pour la mollesse des matelas pneumatiques et la demi-somnolence des digestions caniculaires. Le Guide Michelin 1988, qui obtenait déjà au printemps 9 % des suffrages, risque, cette fois encore, de se retrouver en tête.

PIERRE LEPAPE.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

André Thirion persiste et signe

Rencontre avec un provocateur de quatre-vingt-un ans dont on réédite le « classique » Révolutionnaires sans révolution

A QUATRE-VINGT-UN ANS, André Thirion n'a rien d'un retraité paisible et il n'a jamais été aussi présent dans les rayons des librairies. Il y a un an à peine paraissait *Révisions déchirantes* (1), qui fit grincer bien des dents en raison du jugement positif de l'auteur sur la personne et la politique de Franco et ses propos sévères sur son ami Benjamin Péret.

André Thirion n'est pas homme à se rétracter pour complaire à son interlocuteur du moment. Son goût immodéré pour la contradiction le porte plutôt à persister et à signer.

« *Qu'y puis-je*, dit-il, *si les républicains ont accumulé les erreurs tant militaires qu'économiques ? Rien n'explique, par exemple, la disette à Barcelone et nul ne peut nier que, progressivement, une partie de plus en plus importante de la population espagnole a rallié Franco. Quant à Péret, j'aimais beaucoup l'homme et le poète, mais il n'avait aucune intelligence politique* (2) *et son imprudence était telle que, s'il était resté en France pendant l'Occupation, il aurait fini fusillé au mont Valérien.* »

« Un succès de scandale »

Autant le dire tout de suite, quitte à provoquer sa colère, la comptabilité qu'établit André Thirion, dans son livre, des victimes des républicains et de celles des franquistes ne convainc pas et sa démonstration prête même à sourire lorsqu'il prend argument du référendum du 31 mars 1947 par lequel 87 % des votants approuvèrent le projet constitutionnel de Franco. A ce titre, à une urne près, la légitimité de la plupart des dictatures passées et présentes ne peut plus être contestée !

S'il est heureux de la réédition de *Révolutionnaires sans révolution* (3), André Thirion savoure aussi la publication de *l'Ange et les Homards* (4), une comédie dramatique en trois actes qui se veut une imitation de *la Tempête*, de Shakespeare, et dans laquelle il met en scène un président de la République, un premier ministre, quelques ministres, un terroriste et des anges de sexe féminin. Bien que l'avenir le sollicite toujours autant, André Thirion aime à égrener ses souvenirs dans son petit appartement proche des Buttes-Chaumont à Paris.

« Révolutionnaires sans révolution *fut tout d'abord un succès de scandale*, se souvient-il. *Le couple Aragon-Triolet et leurs affidés m'aidèrent, sans le vouloir, grâce à leur campagne diffamatoire contre mon livre. Depuis, d'autres témoignages sont venus confirmer mes dires. Pour cette nouvelle édition, j'ai rectifié quelques erreurs de date assez mineures et donné un récit plus complet des débats surréalistes de 1931 quant aux projets d'activité antireligieuse du groupe. En outre, il me paraissait important d'ajouter à mon texte une analyse des* Vases communicants, *de Breton, pour bien mettre en relief les passages du livre qui pesèrent alors d'un grand poids.* »

A la relecture, les premiers chapitres du livre gardent leur pouvoir d'enchantement et l'auteur se révèle un conteur hors pair lorsqu'il relate l'histoire de sa famille et décrit la vie au début de ce siècle à Baccarat, une petite ville industrielle de la partie lorraine des Vosges.

« *Mon enfance*, affirme-t-il, *n'a été confortable que jusqu'à l'âge de sept ans. En deux heures, le 25 août 1914, un incendie dû aux combats de la guerre a ruiné ma famille et j'ai connu, dès lors, la pauvreté.* »

Son attirance pour les exploités et l'idée de révolution le fera adhérer au Parti communiste en 1925. Il y sera un militant exemplaire, quoique sceptique, et un rapport de police du 8 avril 1927 le décrit comme un propagandiste ardent, intelligent et particulièrement dangereux pour l'ordre intérieur. Ce mauvais caractère ne pouvait être un « *croyant* », mais sa « *haine* » de la société emportait toutes ses réserves.

L'ombre de Breton

« *Je n'avais aucun goût pour cette société dont je percevais tous les défauts*, dit-il. *La République française n'était qu'une république de castes, d'intérêts privés. Le poids de la littérature et de l'art officiel était insupportable. J'ai mal vécu mon exclusion du Parti communiste en 1931. Le communisme représentait encore pour moi la vie, l'espoir, l'avenir. Les communistes ont ensuite essayé de me récupérer et cela jusqu'en 1947...* »

Presque en même temps que le communisme, André Thirion rencontra le surréalisme et il fut un participant exalté de cette aventure. Son livre, qui fourmille de portraits, est un document indispensable pour qui veut essayer de comprendre ce que fut la vie de ce mouvement qui, aujourd'hui encore, fait couler tant d'encre. André Thirion demeure très attaché à la personne et à l'œuvre d'André Breton.

« *La chaleur de son estime et de son amitié me manque*, affirme-t-il. *André Breton n'admettait pas la sécurité. La société ne lui paraissait pas assez respectable pour qu'il puisse s'y intégrer. Il avait les moyens de jouer un rôle politique plus important que celui qu'il n'a eu. C'est René Char qui prétendait que Breton aurait dû être un des personnages-clés de la Résistance en 1940. Breton aurait parlé d'égal à égal avec de Gaulle qui aimait beaucoup sa prose. Malheureusement, Breton pensait encore en termes d'insurrection prolétarienne et il ne comprenait pas que la résistance à Vichy et aux nazis, qu'il approuvait, passait par une insurrection nationale. De plus, il n'aimait pas de Gaulle qui avait le tort, à ses yeux, d'être général et les mots « Honneur et patrie » le révulsaient. André Breton ne croyait à rien, mais il voulait laisser des portes ouvertes. Sa confiance en l'homme allait au-delà des limites de la vie.* »

André Thirion juge sévèrement notre époque. Il la trouve grise et soumise aux prospectives des ordinateurs. Mais cela ne l'empêche pas de continuer à s'interroger sur les perspectives d'un avenir autre. « *Je n'ai pas renoncé à l'utopie même si je n'arrive pas à la cerner*, prétend-il. *La société a toujours été plus mon problème que le système économique en place. Je voudrais comprendre...* »

PIERRE DRACHLINE.

★ **RÉVOLUTIONNAIRES SANS RÉVOLUTION, d'André Thirion, Le Pré aux clercs, 513 p., 150 F.**

(1) Le Pré aux clercs, 1987.

(2) La parution en 1989 du tome IV des *Œuvres complètes* de Péret, qui rassemblera tous ses écrits politiques démentira certainement cette affirmation un rien hâtive.

(3) Première édition : Laffont, 1972.

(4) Editions Fixot (191 p., 99 F).

BERENICE CLEEVE.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Staro comment ?

(Suite de la page 13.)

Médecin de surcroît, il était le mieux placé pour apporter à la critique le meilleur du freudisme sans s'en laisser conter. A notre moment du siècle finissant, où la peur de l'avenir trouble jusqu'à nos relations avec le passé, Starobinski réhabilite cette évidence que notre autonomie de pensée passe par la compréhension, chacun pour soi, du pourquoi et du comment de ce que nous sommes devenus.

STAROBINSKI aide d'autant mieux à cette réflexion personnelle qu'il ne cherche pas à parler à la place des œuvres ni à illustrer une théorie. Il a dépassé le scientisme des années 50. Qu'il s'occupe de Rousseau (*la Transparence et l'Obstacle*, Gallimard 1957-1971), de Montesquieu (*Montesquieu par lui-même*, Seuil), de Montaigne (*Montaigne en mouvement*, Gallimard 1983) ou du dix-huitième siècle en général (*l'Invention de la liberté*, Skira 1965), Starobinski met en relation les écrits avec toutes les marques de la civilisation environnante, pour saisir à la fois ce qu'ils lui doivent et en quoi ils restent étrangers, irréductibles, à ce qui les porte.

L'*« attention flottante »* que Freud recommande à l'analyse, le clinicien Starobinski l'applique de façon particulièrement éclairante aux cas de furie — Ajax, le « cauchemar » du peintre Füssli — ou à des auteurs dont la fantasmagorie procède, sans intermédiaire, de l'inconscient, comme Pierre-Jean Jouve. Mais, encore une fois, sa formation de médecin l'empêche de verser dans les excès de la psychocritique selon Mauron, de même que dans un organicisme exagéré. A propos, par exemple, des anomalies urétrales dont se plaint complaisamment Rousseau, il observe que les interprétations contradictoires données depuis deux siècles suffiraient à refléter une histoire des idées médicales. Il se tient et nous tient dans une féconde perplexité devant l'interférence, propre à tous les êtres, donc à nous-mêmes, entre les maladies « objectives » et leur origine ou leur exploitation psychiques...

S'IL fallait caractériser la démarche particulière de ce champion des approches multiples, ce serait un va-et-vient du paraître vers l'être... et retour. Sitôt récusé le monde d'apparences et d'artifices où nous baignons, trouvons-nous en nous-mêmes une identité et une vérité qui échappent au leurre, à la « piperie », des images et des mots ?

C'était l'espérance de Montaigne. Relire les *Essais*, c'est s'interroger sur son échec et sur le bon usage qu'il a fait de cet échec, sur les certitudes morales qu'il a conservées en chemin. Rousseau souffre moins évidemment des vices de la communication. Il provoque ou entretient les obstacles qui l'aident à se replier, à se résigner, à se proclamer innocent. Plus près de nous, l'art nègre, le surréalisme, ou des poètes calcinés comme Artaud, ont cru pouvoir tromper, par une sorte de retour à la barbarie, la nostalgie de « totalité » apparue dès le dix-huitième siècle...

En quoi les uns et les autres ont-ils été tributaires de leur époque, en quoi y ont-ils échappé, par une singularité à la fois scandaleuse et porteuse d'universel ? On peut certes considérer que ce débat ne concerne que les profs, et retourner à nos débilités télévisées... Mais si on croit discerner dans cette alternative le modèle de celle qui règle nos propres libertés, toujours menacées et toujours à élargir, alors rouvrons les grands auteurs ; par-dessus l'épaule de Starobinski !

Les portraits de Brosse

JACQUES BROSSE n'aime pas les masques. Sa patiente observation des aspects les plus divers de la vie l'a amené à rechercher la part de l'homme qui se cache derrière le moi social, ce qui donne à ses portraits un ton original. Pendant près de cinquante ans, de l'adolescence à aujourd'hui, Jacques Brosse a rencontré ce que l'enfant qui subsiste en lui continue d'appeler des « grandes personnes », c'est-à-dire des êtres qui devraient savoir. Mais que savent-ils ? Telle est la question qui parcourt ce livre, et qui reste ouverte, tant l'exigence de la connaissance est guidée chez Brosse par un esprit critique refusant de se laisser charmer.

C'est ainsi qu'André Maurois, Claudel ou Camus sont impitoyablement réduits à leur suffisance. On pourra également regretter que Saint-John Perse ne laisse apparaître de lui qu'un ressentiment injustifié. Mais il ne s'agissait que de rencontres éphémères. Là où le livre revêt sa véritable dimension, c'est lorsque Jacques Brosse, devenu plus grand — mais toujours enfant *lucide*, — se lie avec des personnes comme Bachelard, Jouhandeau, Cocteau, Michaux ou Alan Watts. Alors, le jeu de l'observation et de la sympathie donne des portraits qui deviendront des guides irremplaçables pour comprendre un des aspects importants de la littérature : le lien de l'œuvre avec la quête intérieure. Et comme on redécrit bien que ce que l'on vit soi-même, Jacques Brosse devient incomparable quand il évoque la relation de Cocteau avec la mort, la fascination sacerdotale de Jouhandeau pour la transgression, la réalité des expériences alchimiques de Michaux ou l'harmonie retrouvée par Bachelard entre l'homme et la nature, si nécessaire aujourd'hui.

Ce livre est évidemment aussi un autoportrait, et il nous confirme combien Jacques Brosse est unique. Par l'écriture, l'érudition, l'observation naturaliste, la psychologie des profondeurs, ou l'expérience du zen, il a expérimenté les voies multiples d'accès à la connaissance. La quête n'est pas terminée, témoin le dernier chapitre, « Habacuc retrouvé », qui, à défaut de clé, contient l'état d'une interrogation en mouvement.

De livre en livre, Jacques Brosse maintient cette tension vers la vérité, que le sujet soit la nature (*les Arbres de France — Histoire et Légende*, Plon, 1987) ou les cultures du monde (*Terres promises*, Julliard, 1985). De livre en livre, cet aventurier de l'esprit bâtit une des œuvres majeures de l'époque, parce qu'elle aborde la question du renouveau ontologique de notre culture.

OLIVIER GERMAIN-THOMAS.

★ **LES GRANDES PERSONNES, de Jacques Brosse, Robert Laffont, 372 p., 110 F.**

Un rêve de Bachelard

« *EN nous, il y a des mots qui rêvent !* », écrivait Bachelard, au soir de sa vie. Les inédits maintenant publiés, *Fragments d'une poétique du feu*, nous saisissent par la vivacité des questions posées, qui annoncent une certaine remise en question. Certes, la forme s'y prête, car les textes réunis, souvent remaniés, demeurent inachevés. Ils forment *« un livre vécu »*. A cet égard, une note ajoutée par Bachelard : *« A modifier, ce grandiloque ! »* montre bien sa libre distance...

Toutes ces pages sont traversées par ce qu'il appelle la recherche d'une *« doctrine de la spontanéité »*, qui nous éloigne des enchaînements logiques, même parés de tous les symboles. Trois parties : *le Phénix*, *Prométhée* et *Empédocle*, illustrent trois relations essentielles au feu à travers les images des poètes. Les textes fondateurs rencontrent ceux de Hölderlin ou de Goethe et même de Pierre Jean Jouve, d'Yves Bonnefoy ou de René Char, preuve que la curiosité de Bachelard restait aux aguets des métamorphoses. Surtout, aux aguets de ce qui enrichissait l'homme : *« En rêvant, on grandissait l'homme à la mesure du monde. »* En fait, ces fragments sont bien un rêve sur les rêves.

O. G.-T.

★ **FRAGMENTS D'UNE POÉTIQUE DU FEU, de Gaston Bachelard, PUF, 176 p., 68 F.**

• ROMANS

Les utopies meurtrières

Le Bord du monde : ***un premier roman, étonnant, sur les révolutions qui remplacent le despotisme par la tyrannie.***

FURENT des temps où l'on pouvait regarder devant soi en relative confiance : la pauvreté se verrait contrainte de reculer, science et prospérité se ligueraient jusqu'à être bientôt synonymes, on remiserait l'obscurantisme au garde-mites, les mots qui chantent le progrès social seraient à jamais inaptes au mensonge. Vinrent des bouleversements inspirés par les élans du cœur et la nécessité. Alors, on vit des paroles de justice et de générosité se mettre au service d'entreprises totalitaires. Sous prétexte de diriger le bonheur des hommes, la terreur fut monnaie courante ; la servitude et le travail forcé succédèrent à l'effervescence des promesses...

Un monde sans espoir

Cet univers sans pitié est celui que raconte Didier Le Pêcheur dans son premier livre, *le Bord du monde*. Et l'on reste confondu devant sa connaissance de ces pays où la délation est élevée au rang de devoir d'Etat. En ces lieux, quand un être, seul avec un autre, accable le pouvoir de critiques, celui qui a reçu la confidence (en partagerait-il la substance) se sent souvent obligé de se rendre à la police politique pour y dénoncer l'auteur des attaques. En ces lieux, la fin justifie toujours les moyens et cette fin n'est que tyrannie.

Donc *le Bord du monde* se situe dans des contrées où règne le général Poctsar, où les héros se nomment Ransohoff, Boronine et Milèna, où l'hiver dure huit mois l'an, mais où une révolution, dans le but de chasser le despote en place, peut encore s'envisager et s'organiser. Elle se fait. Elle réussira dans un épouvantable hachis de chair humaine et de cités réduites en cendres. Et quand les nouveaux vainqueurs, avec à leur tête le général Lazare ressuscité, seront installés, tout recommencera, au milieu de la peur et de la misère, des déportations et des exécutions. Dans la vision du monde qu'exprime Didier Le Pêcheur, l'espoir n'a pas place.


CAGNAT.

C'est avec une force peu commune que l'auteur décrit des paysages, des batailles, des mouvements. Les personnages, surtout, restent dans la mémoire. Ce qui unit Milèna et Boronine, c'est l'amour physique, le cynisme, le risque. Le sang ne les effraie plus. De deux solutions, Boronine choisit toujours la plus dangereuse : il n'a qu'une seule peur : « *Mourir avant d'avoir tout vécu* ». Ernestad Ransohoff, militaire contre son gré, révolutionnaire par fidélité à la mémoire de son père, lie son destin à ce couple épris de sauvagerie et d'excès. Il y perdra ses « *jeunes illusions sur la pureté de toute cause* », mais vivra des heures si intenses qu'après la chevauchée de tels délires tout ne sera que fadeur.

Ce ne sont pas des créatures de série que nous montre Le Pêcheur. Il y ajoute même l'irrationnel le plus fou, comme ce Reik, porteur d'un autrefois mystérieux, qui apporte le feu sur terre, commande aux tempêtes, aux éléments, et pour qui « *la seule patrie est l'éternité* ». Ceux qui « *vivent par paresse de mourir, subissent la vie comme un mal inévitable et remplissent leurs jours d'une patience sans objet* », ne requièrent pas grandement son attention.

Le temps est anthropophage. Il vient à bout de tout. Cette mort, le jeune romancier, souffrant d'on ne sait quelle plaie ouverte, ne l'admet pas. Elle constitue le sujet essentiel du livre. Que le démon du mal nous possède ou les archanges du bien, que fait-on d'autre que s'agiter face à l'inexorable ? Et pourtant, le centenaire se prend encore à planter un arbre et Didier Le Pêcheur à placer l'art d'écrire à belle altitude.

LOUIS NUCERA.

★ LE BORD DU MONDE, de Didier Le Pêcheur, Editions J.-C. Lattès, 334 p., 110 F.

Emmanuel Carrère ne joue plus

On le connaissait brillant, virtuose, pétri de dons. Avec **Hors d'atteinte ?**, ***le romancier se dépouille – volontairement – de ses séductions.***

LES vrais écrivains ressemblent à leurs livres. Lorsque vous rencontrez Emmanuel Carrère pour la première fois, vous gardez en mémoire l'image d'un jeune homme brillant et joueur, désarmant d'un sourire toute velléité de le saisir, construisant d'astucieux échafaudages d'analyses pour esquiver les rencontres frontales, attentif à éclairer sous leur meilleur angle les facettes d'une imagination ironique et distante. Et vous imaginez sans peine le destin littéraire d'un garçon si heureusement doué comme une route large et rapide que borderont vite les massifs fleuris du succès. Déjà, vous remarquez qu'avec quatre livres, Emmanuel Carrère a obtenu quatre prix littéraires, que *la Moustache*, son avant-dernier roman, est publié en édition de poche et que Bernard Pivot l'invite sur le plateau d'« Apostrophes » en compagnie du ghota de la littérature internationale : Arenas, Burgess, Tabucchi, etc. L'étoffe d'un vainqueur.

Et puis, vous vous attardez en sa compagnie, vous percevez derrière l'effervescence rieuse de la parole, derrière la grâce de l'intelligence et de la pensée, des ombres d'angoisse, des crispations de doute, des reflets d'abîme, des frémissements de panique. D'autres personnes, on dirait qu'elles portent un masque et que, de temps à autre, celui-ci tombe ; chez Carrère, on imagine la crainte folle de n'avoir pas de visage derrière le masque, d'identité derrière la séduction des apparences.

Le thème de *la Moustache* exprimait déjà – dans une gamme qui allait du léger sourire à l'atroce – cette peur métaphysique de n'être qu'un produit du regard des autres ; un homme décidait un jour de raser sa moustache et nul ne s'apercevait du changement, personne même ne paraissait l'avoir connu autrement qu'imberbe. Mais l'auteur demeurait parfaitement extérieur à un récit qu'il commandait en maître, tirant les ficelles, élaborant les pièges, peignant soigneusement les trompe-l'œil et mentant en virtuose.

La première partie de *Hors d'atteinte ?* joue sur le même registre, celui de la brillante maîtrise littéraire et du regard ironique et froid que jette un homme de trente ans sur les gens de sa génération. On pense souvent aux *Choses* de Georges Pérec transposées à la société d'après 68, d'après la critique de la civilisation de consommation. Il y a là une femme et un homme moyens – bourgeois, moyens – intellos qui vivent de façon aussi originale, aussi personnelle que des dizaines de milliers d'autres moyens – bourgeois moyens – intellos, avec les mêmes choix de liberté individuelle, la même envie d'être eux-mêmes qui s'exprime de la même manière, la même ironie inquiète, la même manière de n'être pas dupe. L'uniformité dans l'anticonformisme, c'est le plus beau triomphe de la machine sociale, la preuve de son infinie capacité à tranformer en images et en modèles le désir même d'échapper à son emprise totalitaire. S'il s'en était tenu au ton qu'il adopte dans cette première partie, Emmanuel Carrère aurait pu collectionner les coupures de presse vantant son « éclatante réussite », son « talent exceptionnel » ou « les qualités classiques et typiquement françaises de son écriture ».

Un regard sans amour

Au lieu de cela qui l'aurait fait ressembler à bon nombre d'autres, il a plongé. Au moment, où l'héroïne de son livre, Frédérique, décide de ne plus tenir sa place dans le jeu de rôles interchangeables où elle se situe sur le théâtre social, il a, lui aussi, changé la règle du jeu. Quand Frédérique a abandonné situation, mari, enfant, métier pour se livrer nue aux mains du hasard à la course aveugle d'une boule sur la roulette d'un casino, l'écrivain a cherché, lui aussi, à se situer hors d'atteinte des schémas selon lesquels se mesure habituellement la réussite littéraire. Sa Frédérique-Bovary cherche dans l'aventure des salles de jeux et des sautes d'humeur de la fortune à échapper de manière définitive aux rails rigoureusement tracés sur lesquels glissait sa vie. Le romancier, lui, parcourt, dans le même but, le chemin inverse : il était, par nature autant que par fonction, joueur, destiné à miser sur les mots et à faire tourner des roues d'illusions, il va se retirer de la table et tenter d'échapper à sa pente.

La partie d'*Hors d'atteinte ?* dans laquelle Carrère écrit la cavale vertigineuse de Frédérique, contrainte d'aller toujours plus loin dans ses abandons pour ne pas se laisser récupérer par une société d'autant plus captatrice qu'elle est plus molle, est donc aussi celle où le romancier se dépouille de ses séductions et côtoie dangereusement le vide d'écrire. L'ironie a disparu, la phrase a perdu cette belle souplesse de danseur de claquettes qui en faisait le charme et la désinvolture. A sa place règne en maître la seule tension d'un regard, précis, sans tendresse, presque cruel. Un regard qui ne scrute que le vide des existences, l'inanité des aventures, l'impossibilité d'une véritable exaltation. Un regard totalement privé d'amour. Ce qu'il va advenir de Frédérique, l'auteur s'en moque en vérité. Flaubert offrait à Emma la possibilité de fuir en quittant la vie, Emmanuel Carrère n'a même pas cette pitié : on ne s'échappe pas.

Echappe-t-on davantage à la malédiction de ses dons ? Sans doute pas, et Carrère n'a pas réussi à rater son roman comme il aurait aimé le faire. Mais peut-être a-t-il entrevu dans l'échec de ce ratage sa véritable identité d'écrivain. Sa période confortable est définitivement révolue.

P. L.

★ HORS D'ATTEINTE ? d'Emmanuel Carrère, POL, 294 p., 89 F.

● ART

Nicolas Poussin, peintre tragique

POUSSIN n'a pas bonne réputation au XX[e] siècle. Les érudits et les historiens ont eu beau ne rien négliger afin de connaître sa généalogie, les dates de son pittoresque voyage à Paris et les plus menus incidents de sa vie romaine, familiale et publique, ils n'en ont pas fini avec le lieu commun qui professe que Poussin est ennuyeux et qu'il n'a plus grand-chose d'émouvant pour « nous, modernes ». On répète de temps en temps que Cézanne a songé à *« faire du Poussin d'après nature »*, on se souvient à l'occasion que Picasso s'est inspiré de son *Enlèvement des Sabines*, et voilà tout. On lui préfère des rivaux choisis dans son siècle même, les archaïques La Tour et Zurbaran, dont les faiblesses et les bizarreries ont de quoi séduire les archaïsants contemporains.

Combien Poussin peut déplaire et pourquoi, la limpide biographie de Jacques Thuillier et l'essai d'Anthony Blunt, qui se lit moins qu'il ne se consulte, l'expliquent fort bien. Les pages où l'un décrit le peintre dans son atelier romain et celles où l'autre étudie avec minutie les procédés de la création, du dessin d'observation jusqu'à l'esquisse, composent le portrait d'un peintre prodigieusement intelligent. C'est sans doute ce que l'on ne peut endurer désormais, et ce qu'admiraient tant Cézanne et Picasso parce qu'ils étaient, eux, à la hauteur de leur modèle.

Une statue du Commandeur

Lire dans la biographie de Jacques Thuillier le détail de l'éducation de Poussin, celui de ses lectures et de sa culture antique et moderne, ses lettres et les témoignages de ses amis italiens et français, c'est se convaincre qu'il réalise une sorte d'idéal, celui d'une peinture d'histoire — sacrée ou profane, héroïque ou triviale — dans laquelle composition, physionomies, proportions et gestes ont été médités de manière à produire un effet moral. Que le résultat soit parfois disgracieux à force d'efficacité concentrée, que le peintre sacrifie le charme à la puissance de suggestion, les deux auteurs, qui ne se veulent point hagiographes par chance, le reconnaissent volontiers. Poussin, terrible lecteur, fait quelquefois de la littérature dans ses tableaux, comme il en fait, avec un beau sens de l'éloquence noble, dans ses lettres à Chantelou.

Mais c'est là conséquence d'un désir d'universalité bien plus que manie d'érudit, à l'inverse de ce qu'imaginent ceux qui croient l'enthousiasme préférable à la méthode. Poussin ne peint pas à la légère. D'un dessin sur le motif, d'après un marbre antique ou un maître moderne jusqu'à l'œuvre achevée, il modifie, corrige, épure et améliore de façon à rendre l'expression convaincante et le sentiment immédiat. Il lui faut des semaines pour que l'image opère dans l'instant. Le tragique ne s'obtient pas dans le mélodrame d'une création frénétique : Poussin le savait d'expérience, qui se donnait pour devise : *« Je n'ai rien à négliger. »*



Autoportrait, vers 1625.

On en a conclu que l'homme devait être comme sa peinture, une statue de Commandeur du classicisme compassé. Simplisme, là encore. Jacques Thuillier prend plaisir à raconter — et raconte avec autant d'esprit que de science — les petits travers d'un homme qui n'était indifférent ni aux honneurs ni aux prix de ses tableaux, plus normand que nature quoique très romain, grincheux, égotiste, intransigeant, affable quand la fantaisie le prenait de se montrer aimable avec un jeune homme nommé Félibien, et méprisant avec certains de ses confrères.

Un épisode pourrait suffire à le dépeindre : en 1645, Scarron lui écrit à Rome pour acquérir une œuvre. Poussin refuse. Scarron lui adresse ses œuvres pour l'amadouer. Réponse de Poussin à Chantelou, qui joue les intermédiaires : le livre est *« ridicule »* et Scarron *« fait des merveilles, car il a le cul rond, et fait des étrons carrés »*. Scarron et Chantelou, point découragés par ces compliments, insistent cependant, on réécrit, on assiège le maître et Poussin, qui n'aime rien tant qu'un amateur obstiné et capable des plus gros compliments, cède après quatre ans de résistance. Scarron eut son Poussin, un *Ravissement de Saint-Paul* bien fait pour ramener ce satirique à la piété.

Car, naturellement, Poussin, non content d'être devenu le premier peintre de son temps, ne concevait son art que doué d'une fin intellectuelle. Jacques Thuillier ne cesse de le rappeler, tout en déroulant son récit. Le sens du tragique, les outrances d'expression, bien plus sûrement « expressionnistes » que d'autres, plus récentes, devaient servir à l'édification de l'amateur et du spectateur. Comme Champaigne ou Le Sueur, mais avec un lyrisme plus théâtral, Poussin agit en chroniqueur horrifié des passions humaines, par figures mythologiques interposées. Il se soucie peu de reconstituer une vérité historique — Poussin n'a pas la bêtise grave de David, — du moment qu'il invente une allégorie multiple et violente de la folie politique dans *le Massacre des innocents* et du « désordre des sens » dans *le Triomphe de Pan*.

Il est en somme dans ces tableaux, dans les plus sérieux de la série des Sacrements comme dans les plus futiles de ses fantaisies à l'antique, celui qui dit dans sa peinture comme dans sa correspondance combien il craint *« la malignité du siècle »* et qu'*« il n'y a que le vice, la fourberie et l'intérêt qui règnent »*. Don Juan ne pensait pas autrement. Et si Poussin était à sa manière, avec sa conception exigeante — et comédienne — de l'éloquence et du « grand genre », une sorte de Molière noble de la peinture ?

PHILIPPE DAGEN.

★ NICOLAS POUSSIN, de Jacques Thuillier, Fayard, 304 p., 16 ill., 130 F.

★ LES DESSINS DE POUSSIN, d'Anthony Blunt, traduit de l'anglais par S. Schmall, Hazan, 216 p., 182 ill., 280 F.

Le jeu de massacre de Stephen Koch

La mariée des célibataires ? *Un roman, un traité d'esthétique contemporaine ... et un tableau de mœurs impitoyable.*

JASON PHILLIPS est universitaire. Il gagne assez mal de quoi vivre en enseignant, assez bien, l'histoire de l'art à New-York. Comme tout universitaire qui se respecte, il se force à achever sa thèse, une thèse consacrée à Marcel Duchamp — de là le titre du livre. Jason Phillips n'est que très médiocrement heureux, s'ennuie et se méprise légèrement.

Il rencontre alors le célèbre peintre Mel Dworkin, et le roman de Stephen Koch commence. Stephen Koch est universitaire, à Columbia et à Princeton. Il a, depuis longtemps, achevé sa thèse, et beaucoup écrit sur Andy Warhol. Peut-être s'ennuyait-il, lui aussi, et a-t-il écrit *la Mariée des célibataires* en manière de remède. Excellent remède alors. Pour dire la chose d'un coup : c'est un très bon roman, d'une intelligence et d'une rosserie au-dessus de tout éloge, et, qui plus est, le premier tableau de mœurs de l'art contemporain qui paraisse. Il y a du Philip Roth dans Stephen Koch, et un rien de Fitzgerald. Comme eux, il use de la première personne et travestit son récit en autobiographie, de telle sorte qu'alternent scènes de genre — et de tous les genres, vraiment, — confessions outrées et fragments de thèse. Le pittoresque social et sexuel de l'« avant-garde » new-yorkaise des années 60 et 70, la mécanique du marché de l'art gagné par l'inflation des cotes, les effets désastreux du duchampisme, l'alcoolisme mondain et les vacances d'été à East Hampton sont étudiés tour à tour, sans temps morts ni répits.

Mel Dworkin — Pollock plus Rauschenberg plus Warhol plus le talent de Koch — est le soleil d'un système courtisan qui n'a que deux lois, la bassesse et la jalousie. A ces exercices, Nancy, galeriste « chic » et maîtresse inconstante du narrateur, Cullen, son assistant homo et sentencieux, Jeffrey Hastings, autre peintre, mais dans le genre raté, et Jason Phillips lui-même se distinguent particulièrement. Ils font concours d'admiration éperdue, d'égoïsme sacré et de cynisme. Ils s'allient et s'éliminent, cependant que Mel Dworkin, qui a des collectionneurs et donc du génie, organise leurs combats, pour rien, pour le plaisir.

Aucun sentiment réel n'a de place dans cette comédie qui tourne à l'aigre et les protagonistes s'appliquent essentiellement à se conformer à leurs modèles mythiques. Phillips se prend de temps en temps pour Baudelaire et Dworkin trop souvent pour Picasso. Le jeu finit par deux morts, et Vicki, la starlette blonde, pleure beaucoup. Avant ce dénouement, il y aura eu des crises d'hystérie, la rébellion inachevée d'un des fidèles, un vol, la révélation de l'homosexualité de Jason, le mariage de Nancy avec son meilleur client et, naturellement, de longues et subtiles conversations sur l'art et sur le mystérieux Duchamp.

Marcel D. tueur de plaisirs

Celui-ci, Koch s'en méfie autant qu'il le connaît, et il le connaît par cœur. Ce dénonciateur de tous les artifices de l'art se révèle le plus dangereux des pères-la-vertu, épris de froideur et d'immobilité, tueur de plaisirs, puritain caché et vrai coupable des malheurs des personnages, de Phillips qu'il empoisonne à Dworkin qu'il obsède. Ayant édicté la règle de la futilité de l'art, il a condamné les artistes et leurs critiques à la mauvaise conscience et au narcissisme. Les plus solides le renient, les autres en meurent.

Phillips, qui l'idolâtrait, l'exècre quand il mesure les conséquences humaines de cette religion du rien. « *Maître en froideur et maître en dissociation, maître en mépris des sens et des appétits de toutes sortes, merci, merci. Grand contempteur de toutes les passions et de toutes les libertés, merci. Merci de rien. Très exactement de rien.* » Le dépit rend l'universitaire éloquent, et Koch profite de sa colère pour dénoncer « *le grand fantôme gris du néodada* ». L'analyse esthétique se glisse dans le roman, souplement, et le leste de son poids d'idées anticonformistes.

On l'a compris : lire *la Mariée des célibataires*, ouvrage que Pierre Girard a traduit avec sobriété et clarté, doit s'imposer comme une nécessité à qui prétend comprendre quelque chose à l'art des trente dernières années. Il est extrêmement réconfortant que ce traité d'esthétique contemporaine se présente sous forme d'un roman, puisque le travail du romancier suppose « sens » et « appétits », « passions » et « libertés ». Il ne saurait donc logiquement exister antidote plus efficace que le roman de Koch à l'enseignement de Marcel D., « *infirme privé de cœur et de courage, (...) fétichiste, (...) dément et (...) autistique* ».

Ph. D.

★ LA MARIÉE DES CÉLIBATAIRES, de Stephen Koch, Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 368 p., 125 F.

Les philosophes vont au musée

L'art contemporain attire les penseurs : J.-F Lyotard, Ch. Delacampagne et J.-L. Daval se risquent à leur tour dans ces contrées inhospitalières.

C'EST un fait établi, quoique attristant pour certaines corporations : les meilleurs critiques d'art, ceux qui ont le mieux compris leurs contemporains peintres et sculpteurs ne faisaient pas profession de critiques d'art. Certains étaient poètes — Gautier, Baudelaire, Apollinaire, — d'autres romanciers — Huysmans, Mirbeau, — d'autres essayistes — Paulhan, par exemple. Depuis quelque temps, les philosophes se sont mis de la partie. Sartre a analysé Tintoret, Michel Serres Carpaccio et Jacques Derrida Cézanne. A dire vrai, la mode est plus ancienne. Elle remonte au moins aux temps reculés d'Hippolyte Taine et de Séailles. Mais on ne lit plus Taine — bien à tort — et encore moins Gabriel Séailles. Un philosophe de métier, si l'on peut dire, parlant peinture, cela inspire respect et crainte. On attend des trouvailles interdites au vulgaire, à l'historien ou au critique.

On les attend d'autant plus que l'attaque et le sujet sont de nature à impressionner. Jean-François Lyotard se demande ainsi à propos de trois artistes : « *Que peindre ?* » Dans une longue suite de dialogues sur Adami, Arakawa et Buren, il répond et ne répond pas à son interrogation, convaincu que la vérité est dans l'incertitude. L'un des héros de ces conversations esquisse une théorie historique qui conclut que l'art moderne n'a plus le pouvoir de retenir en lui une présence, présence d'un objet et d'un sens, et qu'il est voué à l'aveu de la déperdition qui l'affecte ou à l'apologie morose de l'immatérialité. Un second interlocuteur suggère alors que la peinture, si critique et diaphane qu'elle se veuille, ne peut se détruire si complètement et conserve, fût-ce à son insu, une qualité artistique. Arakawa avouerait ainsi à demi-mot la permanence d'un classicisme linéaire, Buren celle d'une ambition décorative et murale et Adami jouerait de la surcharge de la mémoire qu'il feint d'exhiber par dépit comme d'un instrument poétique. Ces exercices de contradictions alternées, adroitement menés, s'accompagnent de références variées, de Hegel au zen.

L'ouvrage de Jean-François Lyotard repose cependant sur la constatation d'une connivence. Il exprime en termes de rhétorique théorique moderne une pure sympathie personnelle. Que le philosophe des *Immatériaux* trouve en Adami ou Buren des artistes selon son goût et sa pensée mérite assurément considération mais ne garantit au fond ni la validité de sa démonstration ni celle de sa préférence. C'est là affaire de proximité et d'opinion : il existe une esthétique lyotardienne fondée sur un balancement entre révélation et évanescence, qui ne se confond pas, comme on a pu le supposer, avec l'esthétique baudrillardienne du simulacre séducteur. On peut s'y rallier, comme on peut aussi juger qu'elle fait la part un peu trop belle aux effets de surface.

Le plaisir des sens et de la pensée

Le propos de Christian Delacampagne est plus humble et plus universel. Acceptant le rôle d'historien, et même de vulgarisateur, d'une histoire qui commencerait à Cézanne et se poursuivrait encore, l'auteur profite du style narratif et de l'ordre chronologique pour introduire presque subrepticement ses analyses. Il en est qui portent la marque des recherches actuelles, sur l'importance du symbolisme dans la genèse de l'art abstrait par exemple. Il en est de plus singulières — et ce sont souvent les plus pertinentes.

La vigueur avec laquelle Christian Delacampagne dépeint les avatars du dadaïsme et ce qu'il nomme — et combien justement ! — « *la régression surréaliste* » indique un esprit dégagé des conformismes du culte duchampien et qui ne craint pas de ramener une pensée supposée définitive aux proportions plus modestes d'un fantasme.

Plus tard, l'auteur rappelle combien il serait vain de détacher la peinture d'une histoire, vérité que l'on aimerait souvent rappeler à tel ou tel théoricien, et que « *l'histoire de la peinture n'est, d'une certaine façon, qu'un chapitre de l'histoire de la pensée* ». Lui-même ne cesse de renouer les liens distendus par l'analyse formaliste conventionnelle. Tout cela, écrit avec une sorte de violence tranchante, se lit comme le journal de musées, savant sans excès, d'un amateur un peu las, imagine-t-on, des gloses de spécialistes et résolu à rendre leur rang à la contemplation et au plaisir des sens et de la pensée. On ne peut que l'approuver sans réserve dans son entreprise, quand même on ne partage pas toutes ses admirations.

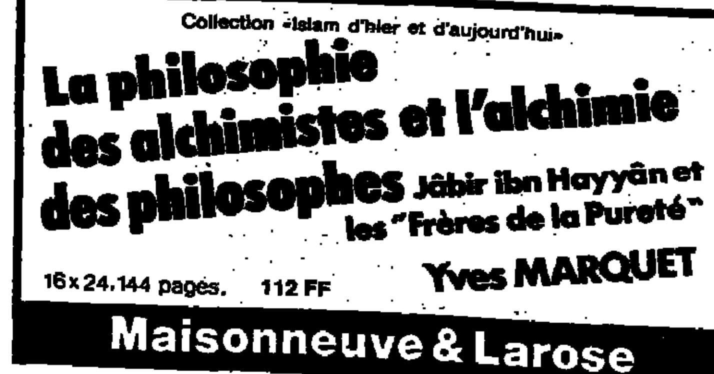
Jean-Luc Daval a lui aussi fait œuvre de chroniqueur, se consacrant à l'histoire de la peinture abstraite, mais il ne s'autorise ni les élaborations conceptuelles de Lyotard ni les irrévérences de Delacampagne. Aussi son livre, qui n'est pas non plus une somme scientifique, manque-t-il un peu de ton et de direction. Catalogue, enchaînement d'épisodes décrits inégalement, et parfois avec quelque hâte, il reconstitue une chronologie plus qu'une logique. On perçoit, dans la répartition des chapitres et des images, les préférences de l'auteur et son goût pour telle abstraction « construite » ou pour Kandinsky. Pourquoi alors n'en avoir pas fait la matière première du texte et n'avoir pas tenté, plutôt qu'une sorte de manuel qui s'impose l'exhaustivité comme un devoir harassant et s'adjoint une longue collection de biographies, une histoire de l'abstraction selon J.-L. Daval, partisane peut-être, mais plus roborative ?

Ph. D.

★ QUE PEINDRE ? ADAMI, ARAKAWA, BUREN, de Jean-François Lyotard, éditions de la Différence, 2 vol., 124 p., 132 ill., 195 F.

★ L'AVENTURE DE LA PEINTURE MODERNE DE CÉZANNE A NOS JOURS, de Christian Delacampagne, Ed. Menges, 142 p., 149 F. Signalons dans la même collection le livre de Gilles Lambert, LE CARAVAGE : LA GLOIRE D'UN SCÉLÉRAT, qui vient d'obtenir le premier prix « Bistrot romain ».

★ HISTOIRE DE LA PEINTURE ABSTRAITE, de Jean-Luc Daval, Hazan, 214 p., 150 ill., 240 F.



● ESSAIS

Simone Weil la suspecte

(Suite de la page 13.)

Quoi qu'on en ait, il nous faut tout prendre, tout accepter, d'un bloc, sa vie et son œuvre, indissolublement, si l'on veut se donner une chance de la comprendre, quelles que soient nos propres réserves. Car si la vie de Simone Weil est totalement inséparable de son œuvre, c'est qu'elles s'inscrivent toutes deux dans la logique d'un trajet : qui part de la conscience insupportable du « *malheur* » singulier de l'homme – tel qu'il s'incarne dans la condition ouvrière et dans la condition salariée (la vie qu'on perd à la gagner), – passe par le « *malheur de l'Europe* » et de l'homme moderne – l'ennui et la perte des valeurs liés au déracinement, – s'élève et monte jusque dans les hauteurs de l'expression mystique (« *Le Christ lui-même est descendu et m'a prise* »), pour culminer dans cette zone raréfiée, incertaine, mortelle de l'anéantissement de soi : « *Si seulement je savais disparaître, il y aurait une union d'amour parfait entre Dieu et la terre où je marche, la mer que j'entends* », ou ceci qui est le signe sous lequel se place la fin de sa vie : « *A mesure que je deviens Rien...* »

Sous le signe du rachat

L'écho quasi oriental de cette phrase nous égarerait sûrement si on ne la complétait par celle qui clôt son « autobiographie spirituelle », la grande lettre au Père Perrin du 12 mai 1942 : « *Toutes les fois que je pense à la crucifixion du Christ, je commets le péché d'envie.* » Mourir avec le Christ, mourir de la mort du Christ, cela ne peut avoir qu'un sens étroitement théologique : accepter et partager jusque dans le sacrifice de sa vie le mystère de la Rédemption. Toute l'œuvre de Simone Weil s'éclaire d'un jour singulier si on la place sous le signe du rachat, de ce moment où, en mourant d'une mort humaine, le Christ fait participer l'humanité tout entière à sa nature divine.

L'homme est dans le malheur – dans la faute sans doute, dans la souffrance surtout ; il ne faut pas dormir pendant ce temps-là. « *Le malheur des hommes est entré dans ma chair et dans mon âme* » (*Attente de Dieu*). Et c'est à ce malheur qu'il faut l'arracher, ce malheur qui isole et sépare, glace l'âme et la tue, non pas seulement par des solutions politiques ou sociales, par le développement des forces productives qui accroît plutôt l'esclavage machinique ; pas davantage par le recours à la toute-puissance de l'Etat ouvrier et paysan.

Arracher l'homme au malheur, c'est lutter contre l'inhumanité de cette condition servile qu'est la condition ouvrière (« *Il n'est pas naturel à l'homme de devenir une chose* »), le rendre à une définition de la liberté qui soit « *autre chose que la possibilité d'obtenir sans effort ce qui plaît.* [Car] *la liberté véritable ne se définit pas par un rapport entre le désir et la satisfaction mais par un rapport entre la pensée et l'action* » (*la Condition ouvrière*). Ainsi seulement l'homme pourra retrouver son âme et « *renouer par-dessus l'idole sociale le pacte originel de l'esprit avec l'univers* ».

« Couleur feuille morte »

Aucune politique, aucune société ne peut assurer ce passage, aucune vie n'y pourrait suffire, sinon par le don de la vie elle-même. C'est alors que Simone Weil découvre qu'il n'y a d'autre recours que le recours théologique : il y a peut-être plus de lucidité et de désespoir qu'on ne l'imagine dans ce choix-là, celui de la fusion mystique avec le Christ, suite et conséquence inéluctable du choix d'être « *couleur d'insecte* » et « *confondue aux yeux de tous et à mes propres yeux avec la masse anonyme* ». Sa folie, sa sainteté, c'est de parier qu'en elle, avec elle, tous peuvent être sauvés.

Ayant pris cette décision et fait ce pari, cette « *terrible fille* », qui avait reçu « *pour toujours la marque de l'esclavage* », passe alors par toutes les étapes du mépris de soi (« *je suis couleur feuille morte* »), et de la mortification – maux de tête, anorexie, tuberculose, – formes chrétiennes du sacrifice de soi que rejette notre autre héritage, l'héritage grec. Puis elle meurt : rejoignant ainsi dans l'instant de la mort « *la vérité nue, certaine, éternelle* » (*Cahier I*). « *Car l'homme n'a d'autre être que son être surnaturel – qui l'attend « de l'autre côté du rideau »* (*Cahier II*).

Mais alors faut-il être chrétien pour comprendre Simone Weil ? Est-elle donc condamnée à demeurer, pour les autres, le témoignage d'une folie qu'ils ne peuvent se résoudre à partager ? La question reste aussi vive qu'au lendemain de sa mort. Suspecte aux yeux de la plupart – juive qui renie le peuple juif, trop chrétienne pour ceux qui ne le sont pas, trop peu chrétienne pour ceux qui le sont, car elle ne voulut jamais être baptisée, – elle ne peut guère nous laisser en repos. Lisons-là donc d'abord : on verra bien ce qu'il en adviendra.

DANIÈLE SALLENAVE.

★ **ŒUVRES COMPLÈTES, de Simone Weil, publiées sous la direction d'André A. Devaux et de Florence de Lussy. Tome 1 : *Premiers écrits philosophiques*, présentés par Gilbert Khan et Rolf Kühn. Gallimard, 448 p., 185 F.**

★ **SIMONE WEIL, UNE FEMME ABSOLUE, de Gabriela Fiori. Ed. du Félin, 244 P., 89 F.**

● L'HISTOIRE par Jean-Pierre Rioux

L'implacable démonstration de Raul Hilberg

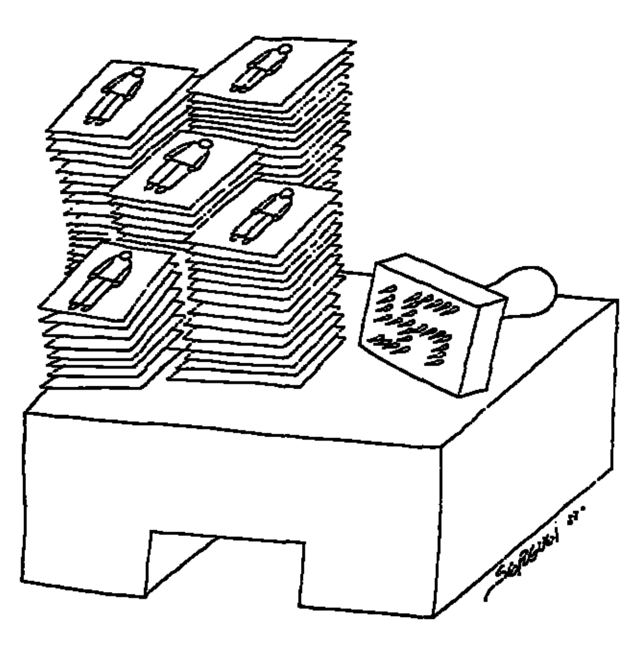
« L'ANÉANTISSEMENT par les Allemands des juifs d'Europe fut le premier processus de destruction mené à terme dans le monde. Pour la première fois dans l'histoire de la civilisation occidentale, les agents du crime avaient surmonté tous les obstacles, administratifs et moraux, à un massacre organisé. Pour la première fois aussi, les victimes juives, prises dans la camisole de force de leur histoire, se précipitèrent, physiquement et psychologiquement, dans la catastrophe. La destruction des juifs ne fut pas accidentelle. Aux premiers jours de 1933, lorsque le premier fonctionnaire rédigea la première définition du « non-Aryen » dans une ordonnance de l'administration, le sort du monde juif européen se trouve scellé. » Ces cinq phrases terribles, en page 901, résument l'apport de ce grand livre, dont la première version parut en 1961 à Chicago et qui règne depuis sur l'historiographie du drame le plus indicible et le plus massif qui bouleverse encore l'âme occidentale.

On n'a pas oublié le visage de son auteur, expliquant posément les mécanismes de l'horreur dans le *Shoah* de Claude Lanzmann. Raul Hilberg, juif autrichien réfugié en 1940 aux Etats-Unis, à quatorze ans, est entré dans Munich en avril 1945 avec sa 45e division d'infanterie. Le *GI* de dix-neuf ans, engagé volontaire, commence à fouiller dans les caisses d'archives abandonnées par les dignitaires nazis, après avoir libéré Dachau. Il est chargé de quelques-uns de ces interrogatoires d'Allemands compromis ou dénoncés auxquels, on le sait, les services secrets alliés s'intéressèrent de très près, pour mieux y recruter leurs Barbie. Ainsi naquit une vocation d'historien acharné à démonter les mécanismes de l'exécution du crime et de la banalisation du mal : le soldat Hilberg, dans sa traversée de l'Allemagne en ruines, ne rencontra qu'une famille juive survivante mais n'entendit que dénégations chez les petits assassins ordinaires.

Rentré aux Etats-Unis, il s'y heurte aux réticences de l'*establishment* universitaire, qui ne pensait qu'à tourner la page : enragé par le silence, Hilberg fut plus déterminé que jamais. Il fixa son plan d'attaque, s'enterra au fond du Vermont et tissa sa toile en solitaire. Sa thèse, achevée en 1952, n'est publiée qu'en 1961. Mieux : elle sera enviée, admirée et férocement critiquée. Mais le petit professeur s'entête, court les fonds d'archives, bâtit son histoire, très positiviste, nourrie de documents écrits, fort méfiante face aux témoignages oraux et aux effets de mémoire rétrospectifs. En 1985 il en publie à New-York une nouvelle version considérablement augmentée. C'est celle-ci que les éditions Fayard, sous l'impulsion d'Eric Vigne et dans l'excellente traduction de Marie-France de Paloméra et d'André Charpentier, tinrent à honorer en lui donnant audience en langue française, après mille ajouts que Hilberg s'imposa pour cette édition définitive.

CE monument, assidûment visité depuis vingt-cinq ans par les spécialistes, est assurément la mise au point la plus complète, la mieux informée. Gorgée de détails, d'organigrammes et de citations vérifiées, parcourant en tous sens l'Allemagne depuis 1933, puis le Grand Reich et toute l'Europe envahie par les nazis : on en sort instruit, accablé, étourdi par ces mille formulations de l'atroce. De la Grèce aux Pays-Bas, de la France au fond de l'URSS, en passant par les zones très densifiées de l'Europe de l'Est, 5 100 000 juifs ont été tués et Hilberg nous dit comment le meurtre fut perpétré.

Ce chiffre, inlassablement vérifié, et sans doute rectifiable à la hausse dès qu'on aura accès complet aux archives soviétiques, témoigne déjà de l'aspect inouï de l'hécatombe : elle fut, c'est vrai, sans précédent dans l'histoire. Et conduite en tous lieux avec une logique et une persévérance en trois temps : définition juridique et raciale du juif face à tous les autres, supposés plus purs, dans un assaut de légalisme et de pseudo-science qui l'isole en droit ; concentration, après fichage et expropriations diverses, qui parque physiquement les communautés juives, au besoin en construisant tous les ghettos appropriés ; destruction enfin, dans une escalade qui va bien au-delà des persécutions ordinaires des anciens temps de chrétienté, avec les « opérations mobiles de tuerie » en Russie, la déportation et l'acheminement massif vers les « camps de mise à mort », chambres à gaz comprises.



Tout est dit par Hilberg, dans un style monocorde, dans une froideur impassible qui renforce la valeur érudite de la démonstration, jusqu'aux détails infimes qui soulèvent le cœur : oui, il y eut d'étranges « agences de voyage » qui consentirent à la SS d'avantageux tarifs d'excursion en chemin de fer ; oui, les cheminots savaient et les besogneux du tiroir-caisse délivraient aux seuls convoyeurs des trains de la mort des billets aller-retour...

Mais la force du livre tient à cette intuition que Hilberg puisa précocement dans le grand travail de Franz Neumann, *Béhémoth* (que l'on vient opportunément de rééditer chez Payot) et sur laquelle Hannah Arendt, fidèle lectrice de Hilberg, fonda son analyse de la banalité du crime dans *Eichmann à Jérusalem* : tout fut conduit, malgré tensions et conflits entre elles, par quatre forces complémentaires, tendues dans un élan intime vers la bureaucratisation du crime : l'administration, l'armée, « l'économie » (traduire : l'industrie et la finance) et le parti nazi qui guidait la SS et la Gestapo. Hitler, bien sûr, vaticinait et *Mein Kampf* n'était pas une bluette. Il y eut décision, au moins orale dans les pires moments, et au plus haut niveau de l'édifice nazi, sur le sort des juifs.

Mais Hilberg sait dire combien cette immense bureaucratie à quatre têtes fut le vrai lieu de convergence, dès lors que la bonne surprise de 1933 avait libéré en elle une sorte d'*ubris*, une ardeur perverse, un goût prononcé pour l'auto-intoxication, qui la poussèrent à oser sans attendre les initiatives d'en haut, ou plutôt en intériorisant l'attente comme un quitus pour toute initiative. Dans la fusion de ces quatre redoutables hiérarchies s'installa partout la machine à isoler et à tuer, précise, efficiente, peuplée d'êtres souvent anodins et toujours fiers de leur minutie, qui ne furent jamais de simples exécutants.

Terrible constat, au cœur du totalitarisme, dont on voit bien que, de proche en proche, il accable une très large part du peuple allemand et des sociétés européennes où l'entreprise nazie eut des complices.

DANS les clivages actuels qui séparent les historiens du nazisme, on rangerait donc Hilberg (qui n'a cure de ces classements) du côté des « fonctionnalistes ». Comme eux, il place en notes de bas de page les références aux ordres de Hitler ou des grands du nazisme et il soutient que la décision fut pour le moins diffuse, que la bureaucratie eut son autonomie et donc toute la responsabilité de son perfectionnisme criminel. Mais il se sépare d'eux en soutenant que la machinerie fut de bout en bout entretenue avec soin en bon état de marche, capable de se contrôler pour mieux rationaliser l'hécatombe de ses victimes, et non pas livrée à des rivalités fatales ou aux incohérences de la dispersion des « efforts » : tout ce qu'il rapporte, en particulier sur l'obstination des maîtres des convois ferrés lancés par Eichmann aux quatre coins de l'Europe, est accablant.

Toutefois, comme tous les grands livres, celui-ci fut et demeure critiquable sur bien des points. A dire que tout est scellé dès 1933, Hilberg introduit un fatalisme historique et se prive des secours d'une chronologie fine à travers laquelle d'autres historiens ont découvert des hiatus ou des sauts qualitatifs dans le processus de destruction.

Sa description foisonnante de la densité sociale du crime désidéologise un peu vite l'ambition nazie et son racisme constitutif. Ce qu'il dit au chapitre consacré à la France, étayé sur les seules archives allemandes, ne tient pas compte des travaux de Marrus et Paxton (1) et néglige un volontarisme d'Etat dont l'antisémitisme, après tout, anticipa sur les exigences allemandes avec le « statut des juifs » d'octobre 1940.

Enfin, son livre fut et demeure très discuté par les communautés juives depuis 1961, tant il accable ces notables des « conseils juifs » qui, un peu partout, crurent pouvoir faire la part du feu avec les nazis sans comprendre à temps que l'objectif des bourreaux dépassait le pogrom « ordinaire » à vaste échelle. Sur l'exil historique des juifs, et jusqu'en Israël aujourd'hui, sur les attendus d'une résistance juive qui ne sut pas se lever, Hilberg a atténué quelques formulations de 1965 sur les « collaborateurs » ou la « machinerie juive d'autodestruction », mais il prête toujours le flanc à la critique acerbe.

Il reste que nul ne pourra plus réfléchir à l'inconcevable, qu'on le nomme extermination, holocauste, solution finale ou *Shoah*, nul ne s'interrogera sur le pourquoi sans avoir au préalable observé, grâce à Hilberg, le comment : cet implacable cheminement de la destruction.

★ **LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE, de Raul Hilberg, Fayard, 1 099 p., 390 F.**

● **Vient également de paraître *Hitler et la solution finale*, de Gerald Fleming. Traduit de l'anglais par Catherine d'Aragon. « Commentaire », Julliard, 286 p., 110 F.**

(1) *Vichy et les juifs*, Calmann-Lévy, 1981.

Le judaïsme libertaire

(Suite de la page 13.)

L'avènement du Messie n'est plus attendu dans l'au-delà, mais sur la scène même de l'histoire ; l'homme doit agir sur la rédemption, concourir à sauver le monde de sa léthargie progressiste. La révolution, c'est le Messie brisant l'histoire et détruisant l'« *enfer de la politique* ». Israël, dans l'esprit de certains théoriciens de l'anarchisme, comme Leo Löwenthal, devait contribuer à l'établissement d'une société socialiste exemplaire, une « *société naturelle* » où tous les hommes sont à la fois « *sacerdotes et rois* ». Gershom Sholem, pour sa part, rappelait que l'utopie messianique par excellence n'est pas le sionisme, mais l'anarchisme.

Le Messie et le totalitarisme

Les chemins de Martin Buber, Gershom Sholem ou Franz Rosenzweig, anarchistes religieux, les menèrent autour de Jérusalem. Ceux d'Ernst Bloch et de Lukacs, dont le messianisme était teinté d'utopie sociale, convergeaient vers Moscou. Seul Walter Benjamin, même s'il garda longtemps une sympathie pour l'URSS, resta au carrefour, fidèle à sa devise : « *Pessimisme sur toute la ligne.* » Sans doute avait-il pressenti les dangers de la théocratie anarchiste, le Messie pouvant, un jour ou l'autre, s'incarner dans le culte de la personnalité ou le culte totalitaire de l'Etat.

Franz Kafka, dont Benjamin commenta la vision, dans son œuvre, d'une théologie négative (non-présence de Dieu) et d'une utopie négative (l'existence vue comme l'envers et l'enfer de la rédemption), fut peut-être l'un des rares à décrire un monde sans liberté où la rédemption ne se manifeste que par son absence. Ce monde de la tyrannie administrative était aussi la projection d'une « *colonie* » où la figure du Messie reproduirait le visage d'un totalitarisme nouveau. Le temps viendrait alors où « *les chaînes de l'humanité torturée* [seraient] *en papiers de ministère.* »

ROLAND JACCARD.

★ **RÉDEMPTION ET UTOPIE, de Michael Löwy, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui » dirigée par Georges Balandier, 258 p., 150 F.**

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Fils de Nobel

★ **ENFANCE EN SUÈDE, récit de Jan Myrdal, traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, Actes Sud, 236 p., 129 F.**

« OUI, les Myrdal sont à plaindre.

— C'est vraiment un enfant à problèmes.

— Elle se fait tant de souci pour lui. Il est tellement difficile. »

Dans le tramway numéro quatre qui le ramène chez lui, un garçon de sept ans est parcouru de frissons en entendant deux femmes qu'il ne connaît pas parler de lui — l'enfant *« à problèmes »* — et plaindre ses parents. Près de cinquante ans plus tard, en se remémorant le cauchemar que fut son enfance, Jan a encore envie de crier qu'il veut qu'on le laisse tranquille, qu'on ne parle plus de lui avec de gros soupirs. *« Ce ne fut pas drôle de rentrer à la maison. Ils y étaient. Et ce n'était presque jamais drôle de rentrer à la maison, sauf dans la matinée quand ils n'étaient pas là... » « Ils »*, c'est-à-dire les parents, qu'il ne désignera que par leurs prénoms, Gunnar et Alva. Cela faisait peut-être partie de l'émancipation de la génération des années 30 dans les familles d'intellectuels de gauche qui estiment nécessaire de se débarrasser de la sentimentalité des grand-mères...

ENFANCE en Suède, de Jan Myrdal, est un livre de douleur. La douleur de se sentir mal aimé, déchiré par la sensation devenue encore plus aiguë, plus insoutenable après un demi-siècle de refoulement, d'avoir été amoindri, annihilé par l'indifférence des parents. On n'a pas envie de se moquer de cet *« homme épais, avec un gros ventre et vêtu de knickers et de chaussettes vertes montantes tricotées main »*, malade de n'avoir pas pu s'épanouir, qui ressent son enfance comme une amputation douloureuse. *« L'enfance*, écrit-il, *est une honte profonde qui demeure longtemps. Elle se manifeste plus tard comme des relents de bière aigre. »* Certains enjolivent, d'autres pas... Jan Myrdal rentre, comme par empathie, à l'intérieur du petit garçon qu'il fut ; avec une perception exacerbée, une mémoire tout autant cérébrale que sensorielle, il retrouve les souvenirs, refoulés et ressassés, les rêveries de la veille et du sommeil, la haine, les blessures anciennes dont ce livre l'a certainement délivré.

Jan Myrdal, l'insolent, l'intolérant, le pourfendeur de la social-démocratie à la suédoise, le provocateur impénitent, le maoïste dévôt, se révèle là un véritable écrivain qui a le don du détail vrai, de la formule saisissante. Appliqué à mieux s'écorcher, à fouiller jusqu'à l'os dans des cicatrices jamais refermées dans ce récit de connaissance de soi, d'élucidation de ses instincts les plus bas, titré en suédois, plus littérairement, plus universellement, *Enfance... « J'écris donc une enfance. Je n'écris pas une biographie*, prévient-il dans son avant-propos. *Mon texte ne prétend pas — aussi faussement qu'un procès-verbal de gendarmerie — être objectif. J'utilise mes propres mots. L'enfance que je décris est la mienne (...). J'écris en partant de cette enfance dans laquelle les événements apparaissent avec l'évidence des arbres, des forêts, des rues ou des péniches qui passent sur le canal. »* Sur les décombres de l'enfance d'un mal-aimé, sinistrée par ceux-là mêmes qui avaient certainement rêvé d'une éducation réussie pour leur fils aîné : les parents, brillants intellectuels déçus par un enfant qui ne coïncide pas avec le fils qu'ils voudraient avoir (auxquels il est trop tard, évidemment, pour conseiller la lecture du dernier ouvrage de Bruno Bettelheim : *Pour être des parents acceptables* qui vient de paraître chez Robert Laffont !).

ENFANCE a fait scandale en Suède quand il a été publié en 1982. Un énorme scandale.

Jan Myrdal, en effet, s'il est très connu dans son pays comme poète, écrivain, journaliste, pamphlétaire, grand voyageur passionné par l'Asie, et principalement la Chine, mais aussi par l'Europe qu'il connaît bien, et aussi par Balzac — il a publié les « écrits politiques » de Balzac — a eu des parents encore plus célèbres que lui (1). Rejeton d'un couple exceptionnel : son père ET sa mère furent honorés l'un et l'autre, à huit ans de distance, du prestigieux prix Nobel, fruit de deux vies de travail et de luttes, ce qui explique certainement la douleur de l'ex-petit garçon ulcéré d'avoir été sacrifié aux grands débats sociaux, nationaux et internationaux !



« Déjà, en me couchant, je savais que j'allais courir... »
Ill. de Maurice Sendak
***(Max et les maximonstres*, Ecole des loisirs).**

Gunnar et Alva, cibles de toutes les rancunes de Jan — il en veut d'ailleurs beaucoup plus à sa maman, la froide et blonde Alva, qu'à son papa, — figurent, en effet, parmi les personnalités de la Suède du vingtième siècle : Gunnar, Prix Nobel d'économie 1974, un des piliers du gouvernement social-démocrate, ministre du commerce, président de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, docteur *honoris causa* d'une bonne douzaine d'universités d'Europe et d'Amérique ; tout comme Alva, prix Nobel de la paix 1982 (le jury l'ayant préférée à Lech Walesa), chef du département des affaires sociales à l'ONU, ambassadeur à New-Delhi (la première Suédoise à occuper un tel poste), chef de la délégation suédoise à la conférence de Genève sur le désarmement !... Ancienne élève du professeur Piaget, passionnée par les problèmes d'éducation, de psychologie infantile, de famille, d'antinucléaire, initiatrice de crèches, de garderies, de planning familial, Alva se consacra davantage aux grandes causes généreuses qu'à sa propre vie de famille.

D'ordinaire, on attend un délai de décence pour régler ses comptes avec sa famille ; or Alva fêtait juste ses quatre-vingts ans quand son fils publia ce livre d'une rancœur longtemps réchauffée. *« Jan est en train de tuer sa mère »*, se lamenta Gunnar Myrdal alors âgé de quatre-vingt-quatre ans.

La presse, la classe politique, la bonne société, progressiste ou réactionnaire, s'indigna, vitupéra le pécheur. La critique littéraire n'épargna pas ses louanges au beau livre de l'écrivain.

Moins de cinq années plus tard, Gunnar et Alva étaient morts... Jan, l'« enfant terrible » de la Suède, s'est apaisé. S'il préside toujours les sociétés d'amitié suédo-chinoises ou suédo-albanaises, il a beaucoup perdu de sa foi ancienne à l'égard de ces régimes (2) même s'il demeure fasciné par cette Asie découverte à onze ans, dans *Le devisement du monde* de Marco Polo. Toujours insolent, sarcastique et intolérant, cet empêcheur de tourner en rond continue de s'en prendre au système scolaire, à la « corporation » des intellectuels, à la presse, à la social-démocratie. A soixante ans, l'affreux jojo a conservé des naïvetés d'enfant pour tempêter, frapper du pied, mais redevient calme et patient pour s'isoler dans sa belle maison sur le lac, face au château de Gripsholm, qui semble un bateau avec des coursives remplies de livres. Il vient là, dans une chambre noire, jouer avec l'énorme Meccano dont il rêvait enfant pour construire *« le châssis du moteur trois litres et demi de la Bentley 6 cylindres »*.

IL a l'art de retrouver l'enfance. Pas seulement suédoise. Il sait admirablement communiquer au lecteur des émotions de ses cinq ans : les nuits où il se prépare à *« courir »*, comme le Max de Maurice Sendak, quittant son lit pour retrouver ses « maximonstres », les chaises de la salle à manger sur lesquelles il se hisse pour s'évader par la fenêtre et où il s'éveille mouillé-honteux, les morts pétrifiés assis dans la cuisine, le rocher où il essaie de s'enfoncer en le creusant à coups de pierre, l'hiver où il se noie — ou presque — en sautant sur les glaçons, sa répulsion pour les blondes *(« J'ai été marié trois fois et aucune de mes femmes n'a été blonde ; aucune n'a ressemblé à Alva »)*, son désir d'être un bâtard ou un enfant trouvé qu'on avait adopté *(« On ne comprend pas comment des gens aussi étrangers peuvent être les parents, on se demande si en réalité on n'est pas quelqu'un d'autre. Finalement, on oublie ces pensées et on se met à parler de son enfance comme si elle avait été agréable. Pour ma part, cela ne cesse pas »)*, le sentiment d'être détesté *(« J'étais une erreur »)*.

Quel beau sujet d'étude pour le professeur Bettelheim que ce sexagénaire en quête de parents *« acceptables »*, qui, à l'âge de la puberté, attend, dans la nuit, l'avenir en se masturbant *« silencieusement pour que personne n'entende » !*

(1) Œuvres de Jan Myrdal en français : *Un village de la Chine populaire*. (Gallimard, 1964) ; *Confessions d'un Européen déloyal* (Buchet-Chastel, 1973) ; *Lieou-Lin après la révolution culturelle* (Gallimard, 1972) ; *La route de la soie* (Gallimard, 1980).

(2) Voir l'entretien avec Jan Myrdal, *« Quand les paysans chinois racontent leur révolution »*, dans *le Monde* du 17 octobre 1964.

Akiyuki Nosaka, le brasseur de mots

Un écrivain de la destruction, sans pitié pour le Japon moderne.

AKIYUKI NOSAKA tient une place à part dans la littérature japonaise contemporaine. Derrière le polémiste intempestif et gouailleur, campant un facétieux personnage de voyou à lunettes noires et d'homme à femmes, il y a un conteur profond. Nosaka est un écrivain de la destruction, des anti-utopies. Il porte un regard sans pitié sur la société aseptisée, conformiste et vivant son hédonisme à la petite semaine qu'est le Japon moderne. Il est arrivé à la littérature passé trente ans, après bien des cheminements. Il avait tâté de tout : toiletteur de chien, vendeur de sang, scénariste de deuxième zone, chansonnier. Il était surtout, et est encore, hanté par les images qui marquèrent une enfance tragique.

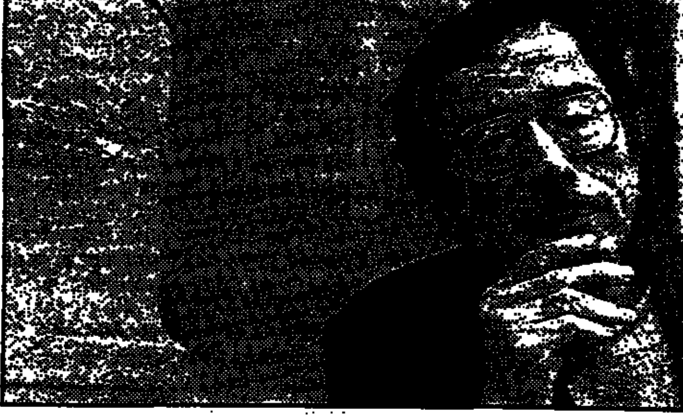
Né en 1930, il perdit sa mère à sa naissance et grandit dans le Japon en proie à son grand rêve rédempteur et militaire. Il perdra sa mère adoptive dans les bombardements de Kobe et vivra deux ans de petits larcins et d'expédients dans les ruines calcinées de l'après-guerre en compagnie de sa petite sœur, qui finira par mourir de faim. Arrêté pour vol, il fut placé dans une maison de correction. Recueilli par son père, il retrouva momentanément une vie normale. Mais il avait des comptes à régler avec la société.

Lorsque paraît, en 1963, son premier roman, *les Érotomanes* (dont les éditions Picquier préparent la traduction), il fit scandale, mais il attira l'attention de Mishima : *« un roman scélérat et enjoué comme un ciel de midi au-dessus d'un dépotoir »*, en dira celui-ci. Une imagination prolixe, des phrases s'étirant sur des pages entières comme un flux ininterrompu, une langue émaillée de la verdeur du parler populaire ou d'expressions du japonais classique qui convoquent les images : tout le style de Nosaka était là. Ce brassage de mots, cet *« orgasme verbal »*, comme il aime à dire, que semble animer une inextinguible soif d'exorciser la mémoire, font toute la force de ces récits.

La Tombe des lucioles et *les Algues d'Amérique* sont sans doute parmi ses plus beaux textes. Il s'agit de deux nouvelles publiées en 1967. Le premier est le récit, presque autobiographique, d'un jeune garçon abandonné sous les bombes par sa mère malade et errant parmi les décombres pour venir mourir à l'entrée d'une gare avec, dans sa ceinture, une petite boîte contenant les os de sa jeune sœur morte de faim qu'il avait vainement tenté de sauver.

Nosaka n'est pas un auteur misérabiliste. Il sourd d'un récit comme celui-ci une rancœur que, telle une nausée, il ne peut contenir. Dans la seconde nouvelle, il fustige avec une ironie cinglante la fascination servile qu'exercèrent sur ses compatriotes la culture véhiculée par l'occupant américain et la « colonisation » idéologique à laquelle se prêta le Japon vaincu. Deux récits d'une grande force admirablement rendus par les traducteurs. Au lendemain du succès des *Érotomanes*, Nosaka disparut, travaillant dans une mine de Kyushu avec des *burakumin* (caste discriminée), les « hommes nus », ceux que la société a rejetés. Puis il revint. L'écrivain « maudit » est aujourd'hui un homme public, passant à la télévision et écrivant pour les revues à grand tirage, tenant une sorte de chronique acerbe du Japon contemporain. Il s'est même présenté en 1983 aux élections contre Kakuei Tanaka, l'ex-premier ministre compromis dans l'affaire Lockheed. Défaite cuisante. Plus cruelle encore peut-être est cette défaite latente qui pourrait tenir, selon certains, au galvaudage d'un talent. Le piège tend à se refermer sur notre dérangeur d'opinion : chacun a sa place au grand palmarès des médias, les voyous, comme les individus « mal élevés » dont la véhémence s'enlise dans le ronron euphorisant général. Quoi qu'il advienne du personnage public, il reste des récits admirables.

PHILIPPE PONS.



MARC GANTIER

Akiyuki Nosaka : un « orgasme verbal ».

★ **LA TOMBE DES LUCIOLES, d'Akiyuki Nosaka, récits traduits du japonais par Patrick de Vos et Anne Gossot, « Collection Unesco d'œuvres représentatives », éditions Philippe Picquier, 140 p., 69 F.**

— **Signalons aussi *les Paons, la Grenouille, le Moine-Cigale et dix autres récits*, recueil de nouvelles japonaises des années 1955-1970. On y retrouve Akiyuki Nosaka, Yukio Mishima, Yasunari Kawabata et Yasushi Inoue. Textes traduits par le groupe Kirin. Introduction de Jean-Jacques Tchudin (Editions Picquier, 236 p., 93 F.)**

Un entretien avec le romancier japonais

« Je garde une blessure profonde »

La traduction de *la Tombe des lucioles* paraît en France au moment même où, dans son pays d'origine, l'œuvre connaît une vie nouvelle, vingt ans après sa première publication : son adaptation en film d'animation vient en effet de sortir sur les écrans japonais, et, pour accompagner l'événement, une lecture du texte par un acteur de renom a également été éditée en cassette. Quand on connaît ce récit, le souffle implacable qui l'anime, les rythmes, les voix, murmures et tressaillements qui composent son écriture si originale, on peut se demander pourquoi l'auteur, Akiyuki Nosaka, dont on sait les talents d'orateur, de chanteur et même de comédien, ne s'est pas prêté lui-même à cet exercice.

— Ce texte, je l'ai écrit en avril 1967, à une époque où l'écriture romanesque était pour moi une question urgente. L'idée m'est alors venue de *la Tombe des lucioles*.

Le récit participe indéniablement de l'autobiographie, mais au fil du travail, le caractère confessionnel s'effaçait peu à peu : j'embellissais. Là où il aurait fallu écrire les regrets pour la sœur morte, avec la tristesse, et raconter les faits le plus crûment, en une sorte d'oraison funèbre, la fiction, c'est-à-dire le romanesque, a pris le dessus. Et c'était inévitable dans la mesure où j'étais moi-même le héros.

Cette part de fiction, elle me brûle toujours, comme une lame enfoncée dans ma chair. C'est pourquoi je ne peux pas lire ce texte à haute voix. Je crois que ma vision des choses a définitivement pris forme le 27 août 1945, quand j'ai vu mourir cette petite sœur d'un an et quatre mois, toute décharnée après des mois de famine. Mon travail d'écrivain s'est entièrement construit sur cette expérience, que j'ai cependant travestie, narrée en me faisant plaisir à moi-même.

Car, en vérité, je n'étais pas aussi tendre que l'adolescent du récit. J'étais cruel : c'est en mangeant le dû de l'autre que j'ai survécu, et c'est en refoulant cette cruauté que j'ai écrit ce récit qui m'a permis par la suite de gagner ma vie. J'ai triché avec cette souffrance, la plus grande je crois qui se puisse imaginer, celle d'une mère plongée dans l'incapacité de nourrir son enfant (car, dans le récit, j'affecte aussi d'établir des liens de sang entre le frère et la sœur, alors qu'en réalité nous étions tous deux des enfants adoptifs). Et moi qui suis plutôt d'un naturel allègre, j'en garde une dette, une blessure profonde, même si les souvenirs à la longue s'estompent.

C'est dur, et je comprends fort bien qu'un écrivain, dont le lot est sans doute d'affronter cette sorte de dette, puisse sombrer dans la folie, voire se suicider.

— Vous gardez aussi de cette expérience de la guerre une obsession de la faim, du manque de vivres. Vous « militez » aujourd'hui encore contre l'abandon, au Japon, des rizières...

— C'est vrai. J'ai une sorte de préjugé viscéral à cet égard. Mais il ne s'agit pas seulement de cela. Aujourd'hui, sous prétexte de réduire le déficit commercial américain vis-à-vis du Japon, on achète du riz, d'ailleurs meilleur marché, aux Etats-Unis. Conséquence : on abandonne des rizières, ce qui est désastreux, tant pour l'agriculture (car la terre devient pratiquement irrécupérable), que du point de vue de l'approvisionnement en eau des villes, de la configuration de nos paysages, etc.

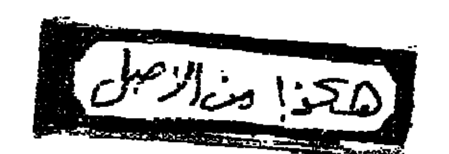
L'extrême droite, qui a pris l'habitude de me harceler, est d'une ignorance effarante sur cette question. Ces gens ne savent pas qu'au cœur de Tokyo il y a encore sept personnes qui cultivent du riz, dont l'empereur lui-même, le gardien des cultures...

— Dans une chronique récente pour le magazine *Shûkan Asahi*, vous évoquiez précisément l'hypothèse d'une disparition probable de l'empereur actuel, en utilisant les formes de respect appropriées...

— Oui, et sur un mode franchement parodique. En fait, l'intérêt qu'il y a à aborder ce thème brûlant qu'est l'empereur, c'est de pouvoir parler en même temps de la ségrégation telle qu'elle existe au Japon vis-à-vis des *burakumin* (communautés d'exclus obligés de vivre en vase clos qui, autrefois, pratiquaient des métiers réputés « impurs » souvent liés à la mort).

Les discriminations existent partout, mais, à la différence des Noirs, des juifs, des Arabes, il est très difficile, sinon impossible, de dire pourquoi on méprise les *burakumin*. Il n'y a là aucune raison de race, de religion. Selon moi, on ne peut comprendre ce phénomène qu'en le reliant à l'existence de l'empereur. Les deux vont ensemble pour former un mode que je dirais « absolu » ou « essentiel » de toutes les formes de ségrégation. C'est un peu de cela que parlera mon prochain roman...

Propos recueillis par
PATRICK DEVOS.



CINÉMA

« Les Liaisons dangereuses » sur la scène et à l'écran

Trahir, traduire, servir Laclos

Ces jours-ci, deux cinéastes s'attaquent à Paris au chef-d'œuvre de Laclos : Frears et Forman. Il y a quelques semaines, le film de Vadim ressortait sans tapage. Depuis le début de l'année, Giraudeau joue Valmont au théâtre. Les Liaisons dangereuses, toujours d'actualité ?

Pierre Choderlos de Laclos ne pourra s'en prendre qu'à lui-même : quel ressort — conscient ou inconscient — l'a-t-il mené, comme le note Jean-François Peyret (1), à inscrire au programme de Mme de Merteuil, l'héroïne des *Liaisons dangereuses*. *« Joindre à l'esprit d'un auteur le talent d'un comédien »* ? Partant, faudrait-il s'étonner qu'auteurs, metteurs en scène et comédiens de ce temps, sur les planches et à l'écran, n'aient pu résister à mettre en espace ou en images ce qui, par nature, ne pouvait l'être, une correspondance extraordinairement riche et complexe entre deux êtres, à l'automne d'une vie qui les a séparés pour toujours et que le théâtre et le cinéma ont voulu rapprocher ?

Si l'on en croit Georges Poisson, auteur d'une biographie sur Laclos (2), *les Liaisons dangereuses* n'ont intéressé pendant longtemps que les illustrateurs, et ce, dès la publication du livre, en avril 1782. Il faut attendre peut-être — il convient d'être prudent, tant les recherches sont difficiles — le vingtième siècle et le milieu des années 30 pour découvrir une adaptation scénique, signée Gaston Baty au Montparnasse, avec Marguerite Jamois et Lucien Nat dans les deux rôles principaux, Annie Ducaux en Mme de Merteuil sur la scène du Théâtre de l'Odéon.

Plus près de nous, Roger Vadim donne, à la fin des années 50, le coup d'envoi d'une série d'usages et mésusages d'un chef-d'œuvre, dont la liste ne paraît pas vouloir être close. S'étant certainement rendu compte de l'extrême « théâtralité » du roman, le cinéaste, avec l'aide de Roger Vailland, décide de transposer l'action et les personnages dans la France des débuts de la Cinquième République. Gérard Philipe sera Valmont, inspecteur des finances, et Jeanne Moreau Anne de Merteuil, jeune femme peintre issue d'une famille très bourgeoise. Roger Vadim, dans un entretien accordé au *Monde* du mois de décembre 1958, répondait par avance à ses détracteurs en déclarant : *« Certains intellectuels adoptent à l'égard de l'adaptation une position qui m'irrite. Toucher à une œuvre littéraire implique nécessairement pour eux sacrilège et trahison. J'avoue ne pas les comprendre (...). Il y aurait trahison à écrire un livre mais non à l'adapter, et il serait absurde de ne s'inspirer d'aucune source littéraire. Enrichir le cinéma, c'est aussi emprunter aux classiques certains de leurs thèmes et de leurs personnages pour en montrer les prolongements cinématographiques. »*

Ce plaidoyer ne convaincra pas la Société des gens de lettres : *« Si Vadim seulement avait intitulé son film « les Liaisons aventureuses » ou « périlleuses », nous n'aurions rien dit. Bien qu'il ne puisse être mis entre toutes les mains, ce livre doit être considéré comme un des classiques de notre littérature, et nous trouvons inadmissible d'en voir trahir l'esprit si particulier au dix-huitième siècle. Que diriez-vous d'une Salammbô participant à la guerre d'Algérie ou d'une Mme Bovary roulant en 2 CV ? »*

La société saisira la justice mais sera déboutée, le tribunal arguant, se souvient Georges Poisson, que *« la Société des gens de lettres n'existait pas du temps de l'auteur »*. Le producteur du film, Carlo Ponti, et Roger Vadim profiteront pourtant de la polémique et inviteront comédiens et amis à une avant-première du film sans avoir obtenu d'autorisation ministérielle. Ce qui devait arriver arriva : la projection fut interdite ; le ministre de l'information, M. Roger Frey, entouré de plusieurs membres du gouvernement et du préfet de police, M. Maurice Papon, se fit projeter le film dans la nuit et décida d'une interdiction aux moins de seize ans et à l'exportation : lancement publicitaire parfait.

Opéra et colloques

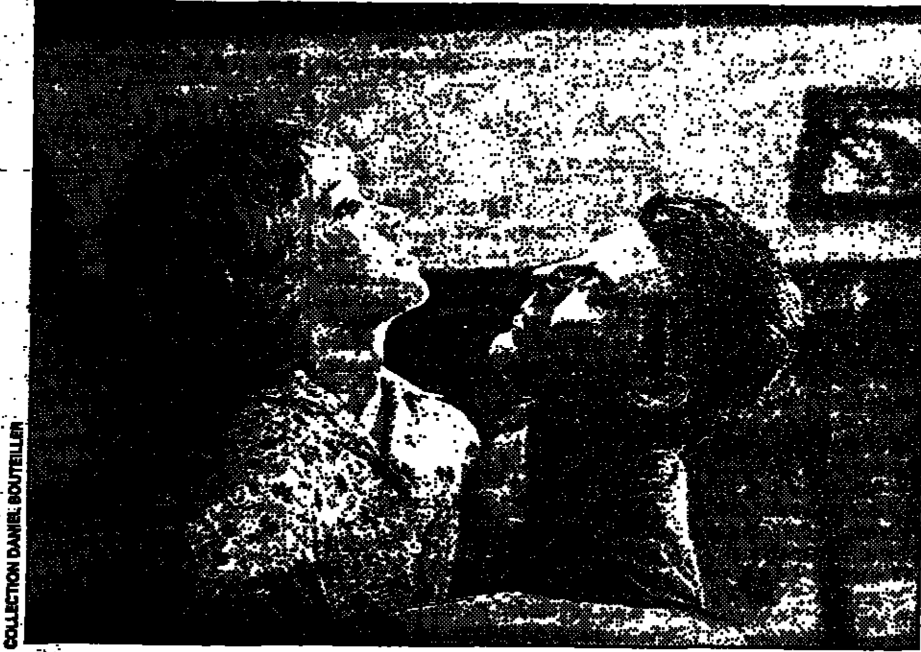
Il faut attendre quelques années une nouvelle adaptation. Elle est signée par le compositeur Claude Prey en 1974 et prend pour la première fois la forme d'un opéra. L'auteur s'empresse pour l'occasion de régler son compte à Roger Vadim : *« Ce qui l'a perdu, c'est d'avoir cru qu'il ne défigurerait pas l'œuvre en la transposant au vingtième siècle. Le thème des* Liaisons *est inhérent à la société du dix-huitième : on y voit des règlements de comptes sentimentaux dans le milieux clandestin du plaisir, au sein d'une société expirante. »* Trois heures de musique, un livret de vingt pages, véritable florilège des lettres du roman, avec cela Claude Prey réussira son *« drame épistolaire et en quinconce »*, *« roman policier tétraphonique »*. Boudé lors de sa création à l'Opéra du Rhin de Strasbourg, il sera repris en 1980 au Festival d'Aix-en-Provence et retransmis à la télévision. Celle-ci s'était signalée quelques mois plus tôt par le seul téléfilm adapté des *Liaisons* dont on ne retint que l'interprétation de Claude Degliame et Maïa Simon, et l'habileté qui consista à faire dialoguer Choderlos de Laclos et ses héroïnes. La mise en images de Charles Brabant ne suscita pas d'éloge particulier. Non plus que la « lecture » proposée en 1982 par Samy Frey et Annie Duperey, un après-midi sur FR 3.

Avec le bicentenaire de la publication des *Liaisons dangereuses* vient de temps des biographies de l'auteur, des colloques et des rééditions. On en retiendra l'ouvrage de Georges Poisson, déjà cité, et la réédition publiée par l'Imprimerie nationale, augmentée de vingt pastels (3).

C'est d'Allemagne que vient, en 1983, une nouvelle tentative d'approche des *Liaisons*. Sous le titre *Quartett*, elle est signée du dramaturge est-allemand Heiner Müller. Ni adaptation ni transposition, *Quartett* est une sorte de « suite » au roman, huis-clos qui ne respecte rien du déroulé de l'œuvre et prive ses protagonistes des ressorts du libertinage. Patrice Chéreau donnera au printemps de 1985 sa mise en scène de *Quartett*, magnifiquement interprétée par Roland Bertin (Valmont) et Michelle Marquais (de Merteuil) après que la pièce a été créée en français par l'Ensemble théâtral mobile de Bruxelles.

Le dramaturge anglais Christopher Hampton ne retiendra pas la leçon d'Heiner Müller et reviendra sur le terrain de l'adaptation la plus fidèle possible. A cela près qu'il réinventera une fin qu'aurait peut-être choisie Laclos s'il n'avait dû, malgré tout, ménager la censure. Merteuil ne connaîtra pas les affres de la vérole et poursuivra avant que que le rideau ne tombe une partie de whist avec ses amies Rosemonde et Volanges. Sous la houlette du metteur en scène Howard Davies, les acteurs de la Royal Shakespeare Company furent et sont encore, de Londres à New-York, les personnages de Laclos avec une exemplaire rigueur.

On ne peut malheureusement en dire autant de l'avatar français du travail de Christopher Hampton, traduit par Jean-Claude Brisville et mis en scène, autour de Bernard Giraudeau, par Gérard Vergez au Théâtre Edouard-VII. Si cette version connaît depuis le début de l'année une carrière brillante à Paris, ce n'est certainement pas pour ses qualités intrinsèques mais en raison de l'intérêt persistant qu'une partie du public prête à ceux qu'elle a l'habitude de voir à la télévision.



COLLECTION DANIEL BOUTEILLER

Annette Stroyberg et Gérard Philipe dans le film de Roger Vadim

Gros budgets

Nouvel avatar — et, celui-là, fort réjouissant — de l'adaptation de Christopher Hampton est le film que vient de commencer de tourner à Paris le talentueux réalisateur de *My Beautiful Laundrette* et de *Sammy et Rosie s'envoient en l'air*, Stephen Frears. Deux mois de tournage, un casting audacieux (John Malkovitch dans le rôle de Valmont, Glenn Close dans le rôle de Merteuil), un budget de 20 millions de dollars : déjà, on voudrait voir. Si ce film veut avoir une chance d'être qualifié pour les oscars, il faudra qu'il sorte aux Etats-Unis avant la fin de l'année. Rendez-vous est pris pour les fêtes.

Au seuil des célébrations du bicentenaire de sa Révolution, la France ne pouvait pas rester indifférente à l'œuvre d'un auteur qui allait bientôt prendre toute sa place dans les remuements d'après la prise de la Bastille. Aussi, le producteur Claude Berri, comblé par le juste succès de son diptyque provençal (*Jean de Florette* et *Manon des sources*), s'apprête-t-il à mettre en chantier ce qu'il appelle lui-même *« une adaptation très libre des* Liaisons dangereuses *»* : *Valmont* sera réalisé dès le 16 août prochain par Milos Forman (*Amadeus*). Budget prévu : 30 millions de dollars, vingt-deux semaines de tournage, musique de Neville Mariner, plusieurs milliers de figurants, décors de Pierre Guffroy (*Amadeus*), casting en cours : tout ce beau monde devrait se retrouver bientôt au château de la Motte-Tilly dans la banlieue sud-est de Paris. Et sur nos écrans pour les fêtes de fin de l'année 1989.

OLIVIER SCHMITT.

(1) *Didascalies*, numéro 7, consacré à Heiner Müller, Ensemble théâtral mobile, 88, rue de la Caserne, 1000 Bruxelles.

(2) *Choderlos de Laclos ou l'obstination*, Grasset, 525 pages, 140 F.

(3) *Les Liaisons dangereuses*. Texte présenté et annoté par R. Pomeau, pastels de M.-F. Pointeau. Imprimerie nationale (39, rue de la Convention, 75015 Paris). Deux volumes reliés cuir rouge, 352 pages et 340 pages, 800 F.

« Amsterdamned », de Dick Maas

Les cadavres sont dans le canal

Une enquête policière où le décor est roi. Pas de héros mais des canaux...

La nuit, deux cuisiniers chinois jettent leurs eaux sales dans les canaux d'Amsterdam, les rues sont gluantes, des filles s'exposent en vitrine, l'une d'elles, travail terminé, rentre en taxi, refuse de se montrer gentille, se fait jeter, se fait assassiner sauvagement sous les yeux d'une clocharde affolée, se fait traîner jusqu'à l'eau boueuse, et on la trouvera le lendemain pendue à l'un des jolis ponts qui jalonnent les 165 kilomètres de canaux, son visage ensanglanté cogne contre la vitre d'un bateau-mouche bourré d'enfants touristes hurlant d'horreur, et son corps glisse le long du plafond vitré...

Après son premier long métrage, *l'Ascenseur* — lequel ascenseur, à cause d'une puce malade dans son cerveau électronique, décidait de faire mourir ses occupants, — prix d'Avoriaz en 1983 et grand succès commercial aux Pays-Bas, Dick Maas a continué à récolter les récompenses nationales mais n'a pas exporté ses œuvres en France, jusqu'à *Amsterdamned*, qui, selon le dossier de presse, a été vu par plus d'un million de Hollandais.

Après ce début prometteur, l'enquête (menée par un flic barbu, pas mal de sa personne, père célibataire d'une fillette assez insupportable) piétine, et le film aussi. En fait, il y a un fil conducteur mais pas de scénario, sinon des péripéties qui utilisent les clichés du genre — le tueur fou, les rats dans les égouts, les fausses pistes aux grosses ficelles, les mystères du métro, ici remplacé par les canaux... Il n'y a pas non plus de personnages, ou plutôt les contours en sont trop flous pour que les comédiens aient envie de faire quelque chose avec. Ils n'ont pas cette force des Américains, qui considèrent le rôle le plus convenu comme s'il s'agissait d'Hamlet et, à partir de là, le rendent crédible, voire intéressant.

Ici, on ne croit ni aux gens ni aux dangers qu'ils courent, on ne s'intéresse qu'aux morceaux de bravoure, en particulier à une époustouflante poursuite en hors-bord, ou à celle, plus drôle, d'un nuage de bulles censé dénoncer la présence du meurtrier dans l'eau. Les canaux sont heureusement omniprésents. *« La vedette du film est Amsterdam »*, affirme Dick Maas, et c'est vrai.

COLETTE GODARD.

ARCHITECTURE

A l'Institut français d'architecture

La crise rançon du succès

Alors que s'ouvre une brillante exposition sur les grands travaux de province, une crise grave secoue l'Institut français d'architecture, tiraillé entre ses missions scientifiques et culturelles, et des intérêts d'un autre ordre.

L'Institut français d'architecture (IFA) fait-il naufrage ? A considérer le nombre de personnalités et de célébrités, architectes, maires, secrétaires d'Etat et même ministre (Jack Lang), il était difficile d'imaginer, mercredi 8 juin, que l'inauguration de l'exposition sur les grands projets culturels en France masquait ou annonçait un désastre, un mauvais remake du *Titanic*, voire du Bazar de la Charité.

Pourtant, derrière les flonflons, derrière la satisfaction affichée à juste titre par Yves Dauge, président de la mission interministérielle des grands travaux (désormais remplacée par le secrétariat d'Etat d'Emile Biasiani), une crise grave secoue l'Institut, sans doute parce qu'il est justement au carrefour de trop d'intérêts, et parce qu'on demande tout et son contraire à un organisme écartelé entre ses missions de recherche et son rôle de révélateur permanent de l'actualité architecturale.

Jusqu'en avril dernier, tout allait pour le mieux au sein de cet organisme régi par la loi de 1901 (statut qui lui assurait une bonne autonomie et une remarquable efficacité) et subventionné par le ministère de l'équipement : 14 millions de francs annuels, jamais réajustés depuis la création de l'Institut en 1983. Assistant à l'entretien que nous accordait alors M. Pierre Méhaignerie (*le Monde* du 1er janvier), Mme Luciana Ravanel, responsable de l'architecture dans son cabinet, nous assurait en toute ingénuité — mais comment aurait-elle pu savoir qu'elle serait élue directrice du même organisme, quelques semaines plus tard, par un conseil d'administration évidemment indépendant de son ministère de tutelle ?... — que tout allait pour le mieux ; que, non, elle ne voyait pas pourquoi le nouveau centre de Tolbiac, où doivent être rassemblées les archives architecturales du vingtième siècle, pourrait peser en quoi que ce soit sur les finances de l'Institut, même s'il en doublait les surfaces (2 000 mètres carrés de plus).

Entre-temps est présenté au même ministère le projet de Fondation européenne pour la ville et l'architecture (FEVA) (*le Monde* du 21 avril) qui reprend en gros les ambitions et principes de l'IFA (auquel est à l'occasion donné un grand coup de chapeau), mais en les amplifiant considérablement et, bien sûr, budgétairement. Le projet global était séduisant, quel qu'en fût le détail, puisqu'il correspondait à la demande de plus en plus nettement formulée par la profession, mais on ne disait, au fond : pourquoi tirer des plans sur la comète, si l'on n'est pas en mesure d'assurer déjà une existence décente à l'IFA.

Car, sauf Mme Ravanel, chacun savait l'Institut au bord de l'asphyxie, entre ses missions de recherche et une quête frénétique au mécénat pour faire marcher sa galerie d'actualité et ses expositions. On se demandait aussi s'il n'était pas un peu dangereux pour un tel projet d'être livré à la presse si près de l'échéance présidentielle. Méfiante, la même presse devait d'ailleurs bouder entre les deux tours le rapport de Paul Andreu sur l'avenir international de l'architecture française, et dont les conclusions étaient en gros celles du projet FEVA, et celles auxquelles était parvenu l'Institut depuis belle lurette. Plusieurs des manifestations préconisées par le rapport ayant même déjà eu lieu, on commençait à se demander si l'on ne marchait pas sur la tête...

Huit jours avant l'élection présidentielle

A l'Institut même, la situation était claire. Le mandat de son président Max Querrien étant venu à expiration, le ministère avait nommé comme président « intérimaire »... le directeur de l'architecture lui-même, Claude Robert, autrement dit la tutelle directe de l'Institut. Pour que tout soit plus simple encore, la directrice, Florence Contenay, fut prolongée dans ses fonctions... On ne pouvait évidemment trouver de remplaçante dans l'optique de la FEVA. Allez savoir pourquoi, huit jours avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, Mme Luciana Ravanel était élue à ce poste.

Aujourd'hui, le conflit est ouvert entre la nouvelle directrice et une partie non négligeable de ses administrés. M. Maurice Culot, responsable du département Histoire et archives, et spécialiste sans doute encombrant, mais mondialement célèbre, et M. Alain Thiébaut, responsable de la galerie d'actualité, récusent en particulier la nomination d'un nouveau directeur adjoint scientifique, M. Serge Salat, alors que d'autres besoins se font sentir. Mme Luciana Ravanel entend de son côté *« prendre les mesures qui s'imposent »* contre les deux fauteurs de troubles. Comme si, dans un centre de recherche nucléaire, on pouvait mettre à la porte tel spécialiste de la fission.

Certes, Mme Ravanel doit mettre de l'ordre dans la maison, certes il lui faut prendre des initiatives, demander des rallonges pour son budget (tiens !). Mais quant aux mesures qu'elle entend prendre, quant aux projets qu'elle défend, ce ne sont que des *« rumeurs »*, des *« hypothèses de travail »*, et par *« devoir de réserve »*, elle entend *« n'en faire part qu'à son président »*, M. Claude Robert.

Entre les mystères du ministère, les rêves de la FEVA, et les secrets de l'IFA, l'architecture et la recherche ont de beaux jours devant eux !

FRÉDÉRIC EDELMANN.

La société Warner condamnée

Pas assez de VO pour « Bird »

La société de distribution Warner a été condamnée, le mardi 7 juin, à Lyon, pour avoir refusé à deux salles de cinéma des copies en version originale du film *Bird* de Clint Eastwood.

La cour d'appel, confirmant un jugement du tribunal de commerce de Lyon, a condamné la Warner à verser 5 000 F d'amende au CNP-Opéra de Lyon et 3 000 F à l'Eldorado de Dijon par jour de retard dans la fourniture des copies VO du film, à partir du 1er juin.

La Warner avait refusé à ces salles de cinéma des copies en anglais de *Bird*, film sur la vie de Charlie Parker, récemment primé au Festival de Cannes et qui s'accommode certes assez mal d'un doublage en français. La Warner arguait du fait qu'elle ne possédait que dix copies en version originale. Neuf de ces dix copies sont actuellement projetées à Paris.

Le capitaine Dreyfus aux Tuileries

Une statue du capitaine Dreyfus a été inaugurée, le mercredi 8 juin, dans les jardins des Tuileries par le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang. C'est d'ailleurs lui qui, en 1985, avait commandé ce bronze haut de 3,70 mètres au dessinateur Tim, connu pour ses caricatures dans *l'Express*.

Cet hommage attendait depuis 1986 un endroit où se poser. Destiné initialement à l'Ecole militaire, où le capitaine avait été dégradé en 1895, le ministre de la défense de l'époque, M. Charles Hernu, s'y était opposé, préférant voir le monument dans les jardins de l'Ecole polytechnique, où le jeune officier avait fait une partie de ses études.

La statue du malheureux capitaine gênerait-elle encore l'armée française ? Pas du tout, rétorquait le ministre, mais la cour de l'Ecole militaire est inaccessible au public ! On avait songé par la suite au Palais de justice. Le monument était trop haut pour la salle des pas-perdus. Le sculpteur avait alors proposé la place Dauphine, face au grand escalier de la Cour de cassation. Mais le terrain appartient à la Ville de Paris, qui, visiblement, a préféré voir l'œuvre de Tim ailleurs.

Alfred Dreyfus sera donc logé aux Tuileries — propriété de l'Etat, — qui fait figure de jardin des « refusés ». L'effigie de Léon Blum, qui devait être placée sur la place du même nom, sera la voisine du capitaine.

E. de R.

Les malheurs de Modigliani

Deux toiles de Modigliani, un nu et un portrait, étaient proposés aux enchères publiques jeudi 2 juin au cours d'une vente de prestige au Théâtre des Champs-Elysées. Le *Portrait du docteur Alexandre* était estimé entre 20 et 30 millions de francs, et *la Petite Jeanne* entre 12 et 15 millions. Mais le premier n'a atteint que 11,3 millions et le second 5,5 millions. Ils ont donc été retirés de la vente dont ils constituaient cependant le morceau de bravoure.

Culture

MUSIQUES

Berio et Bruckner par le Concertgebouw au Châtelet

L'envol de Chailly

Formazioni, de Berio, en création française, et une symphonie de Bruckner consacrent l'entente enthousiaste de Riccardo Chailly avec son nouvel orchestre.

Pour la première fois, le fameux orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, façonné depuis cent ans par des maîtres néerlandais (Mengelberg, Van Beinum, Haitink) s'est donné comme chef permanent un Italien, Riccardo Chailly (*le Monde* du 21 avril) ; et la greffe a magnifiquement pris. Au Châtelet, dimanche, pour le quatrième Festival international d'orchestres du Théâtre musical de Paris, la sève et l'enthousiasme circulaient presque visiblement à travers les membres de cet ensemble somptueux, dans un programme symbolique de ces épousailles où une création de Luciano Berio, commandée par le Concertgebouw, voisinait avec la *Troisième Symphonie* d'Anton Bruckner, grande image du lyrisme germanique.

Ce chef, de taille modérée, chevelure blonde abondante et barbe soigneusement taillée à la Donizetti, s'impose d'abord physiquement. Bien campé sur ses jambes, ployant parfois comme un roseau, il est proche des instrumentistes, les entraîne dans un voyage, d'une battue nette, modelant les nuances mélodiques de la main gauche. Sans céder aux attitudes spectaculaires ni jouer les dictateurs toscaniniens, Chailly convainc et séduit ; les musiciens le suivent avec délices et, comme c'est un des plus beaux orchestres du monde, on vous laisse à imaginer le résultat.

Berio savait à qui il s'adressait en écrivant ces *Formazioni*, œuvre fondée sur une redistribution des instruments dans l'espace entraînant de nouveaux groupes et de nouveaux rapports. Ainsi, sur la gauche, la plupart des bois et des cuivres sont aux premiers rangs et dialoguent, par-dessus violons et altos, avec un autre groupe de vents très dense (quatre trompettes, deux trombones, tuba en particulier) tout en haut à droite, tandis que violoncelles et contrebasses restent à leurs places traditionnelles.

Cette « géographie » inédite crée une vie instrumentale assez originale et fourmillante. L'impression générale est celle d'une vaste trame continue sur laquelle brochent sans cesse des événements surprenants, des tressaillements de couleurs fraîches, des marquetteries de timbres, des explosions qui se répercutent dans toutes les couches géologiques, de puissants « cantus firmus » qui font lever de terribles images antagonistes, etc. Pourtant, cette partition, superbement écrite et dynamique, paraît plus formelle que lyrique, comme le titre nous en avait prévenus.

Ce brillant concerto pour orchestre formait un excellent prélude pour une *Troisième Symphonie* de Bruckner pleine de gloire, d'une beauté sonore presque frénétique, exaltant ces cordes lumineuses, comme polies par les siècles, ces bois pittoresques et veloutés, ces cuivres rougeoyants et sauvages. Chailly semblait tout près de s'envoler avec ces gestes qui portaient les musiciens toujours plus haut. Et l'on savourait maints passages de cette œuvre grandiose : la tendresse alliée à la grâce mystique de l'*adagio* ; le Ländler, comique dans sa démarche un peu lourde, qui traverse le torrent du scherzo, ou bien cette exquise polka villageoise, sertie dans un choral très solennel, au milieu de l'immense final débouchant sur quelque apothéose rêvée par ce musicien de cinquante ans qui ne peut encore faire jouer ses symphonies...

A cette musique chantée à pleins poumons, Chailly apportait aussi par moments une légèreté et une finesse très italiennes ; après tout, par-dessus les Alpes, l'Autriche n'est pas loin de Milan, elle-même longtemps liée bon gré mal gré à l'empire germanique...

JACQUES LONCHAMPT.

★ A l'occasion de ce quatrième Festival, le TMP publie le septième numéro de sa revue *Musical*, consacré à l'« Orchestre », avec des textes de Berlioz, Ansermet, Scherchen, Lavignac, Jean Duron, Christian Wasselin, Claude Helleu, Véronique Brindeau, etc. Des articles notamment sur Boulez, Karajan, Christie, Claire Gibault, Dutoit et le Nouvel Orchestre philharmonique. 128 pages 24 × 28, 130 F.

Le seizième concours électroacoustique de Bourges

Service public

Cette compétition très disputée a une particularité. Pour les chercheurs du monde entier, elle est presque un passage obligé.

Le Festival de Bourges n'est peut-être pas, côté public, la plus fréquentée des manifestations printanières. Côté représentation internationale, en revanche, il bat presque Cannes. C'est que les concerts (exécutions « *live* » ou mixtes, écoutes sur orchestre de haut-parleurs, happenings, performances) qui occupent pendant dix jours toutes les soirées et une bonne partie des nuits se doublent d'un concours. Et ce concours a une particularité que peu de compétitions internationales peuvent arborer : il est unique au monde.

Alors, les candidatures affluent (trois cent soixante-six bandes sont passées devant la présélection cette année, plus de cinquante ont été retenues). Les jurés se recrutent, sans difficulté, en Europe du Nord et de l'Est, aux Etats-Unis, Canada, Amérique du Sud. Et Bourges se transforme tous les douze mois en une tour de Babel dont Gérald Bennett (co-président du jury cette année avec Alain Savouret) fait régulièrement les frais : l'ancien responsable du département « diagonale » de l'IRCAM est un polyglotte de génie — et un compositeur aux doigts de fée, comme l'a prouvé une œuvre pour bande et Shakuhachi, exécutée dimanche avec une incroyable poésie par Andreas Gutzwiller !

Curieusement, la musique électroacoustique est devenue, au fil des années, une section parallèle de l'activité musicale grand public et même de la musique contemporaine. Les émissions qui lui sont réservées, assurées par le Groupe de recherches musicales de l'INA, constituent une enclave dans le programme de France-Musique. La production des studios spécialisés n'a plus systématiquement accès aux festivals d'avant-garde. On a beaucoup cru, après 1968, aux vertus démocratiques et pédagogiques d'une musique capable de se passer d'interprètes, de partitions et du traditionnel solfège ; apparemment, en haut lieu, on n'y croit plus guère. Et pour contrebalancer les austérités de la recherche pure (symbolisées par l'IRCAM), la haute technologie se met de plus en plus — rentabilité et publicité obligent — au service d'Etats (l'Irak, le Zaïre) ou de municipalités soucieux de gratifier leurs « sujets » de grandes fêtes populaires. M. Jacques Rimbault, député et maire (PC) de Bourges, s'est ainsi félicité, lors d'une réception à la mairie, le 5 juin, que Christian Clozier, co-responsable du Groupe de musique expérimentale de Bourges, avec Françoise Barrière, consacre désormais une partie de son activité à des audiovisuels géants avec feux d'artifices et laser (1).

Le GMEB, dont les studios sont accueillis par la maison de la culture, reste néanmoins fidèle à lui-même, passe régulièrement commande à des compositeurs invités, accueilledes étudiants, forme des étudiants, en sélectionne pour les centres étrangers et sert, chaque année, de plaque tournante aux spécialistes du monde entier à l'occasion de ce concours dont le verdict fait autorité dans la profession. Depuis la fin des années 70, les lauréats avaient droit à une « reconnaissance centralisée » : les œuvres primées faisaient l'objet d'un concert annuel organisé par l'IRCAM. La direction artistique de l'institut parisien, qui n'est plus représentée au jury, a mis fin depuis deux ans à son hospitalité. C'est oublier que le GMEB assure en l'espèce, depuis seize ans, un service public qu'aucun studio français (et même étranger) n'est prêt à faire aussi bien à sa place.

ANNE REY.

(1) « *Une plainte inouïe...* », spectacle pour musique, lasers, images géantes, lumières et feux d'artifice de Christian Clozier est donné en clôture du festival, le 11, à 22 h 30, à l'abbaye de Noirlac.

Le palmarès

Le concours comportait, cette année, une nouvelle section, celle des « magistères », destinés à saluer la production et l'action de musiciens électroacoustiques en activité depuis vingt ans au moins. On été retenus le Français Francis Dhomont, l'Autrichien Dieter Kaufmann et le Hongrois Zoltan Pongracz.

Prix, section « mixte » : Ake Parmerud (Suède) ; Horacio Vaggione (Argentine).

Prix, section « électroacoustique » Paul Dolden (Canada) et, ex-aequo, Ake Parmerud (Suède) ; Robert Normandeau (Canada) et, ex-aequo, Gabriel Poulard (France).

Aucun prix n'a été attribué dans la section « live ».

Communication

L'offensive britannique dans l'audiovisuel européen

L'arrivée de nouveaux satellites plus puissants (TDF 1 et Astra à l'automne, Eutelsat 2 en 1990) relance la guerre des télévisions du ciel en Europe. Aux avant-gardes, les deux « poids lourds » des médias britanniques : l'anglais francophile, Robert Maxwell et l'australo-américain Rupert Murdoch, avec des stratégies qui visent d'abord à ébranler le duopole BBC-ITV dominant la télévision britannique. Mais leurs chaînes couvriront aussi l'Eurpope. Et leurs choix divergents de normes de transmission (PAL pour M. Murdoch, D-MAC pour M. Maxwell) présagent mal d'une unité européenne capable de contrer l'offensive japonaise en matière de télévision haute définition).

Quatre chaînes pour l'un, sept chaînes pour l'autre, la télévision européenne aura un fort accent anglais. Déjà pionnier de la télévision par satellite avec Sky Channel (qui lui a coûté 40 millions de livres jusqu'à présent et arrose douze millions de foyers câblés européens), M. Rupert Murdoch a choisi de réserver trois canaux sur le satellite luxembourgeois Astra, et une option pour la chaîne Eurosport qu'il prépare avec l'UER (*le Monde* du 3 juin). Sa stratégie est d'aller au plus simple et au moins cher, pour s'assurer d'abord une large pénétration du marché britannique. Ainsi, il diffusera en PAL, norme qui prévaut dans la plupart des pays européens. Et le fabricant de micro-ordinateurs Amstrad, familier des longues séries, s'engage à fabriquer dès le début de 1989 jusqu'à 100 000 équipements de reception par mois à bas prix.

Devançant l'annonce de son concurrent, M. Maxwell s'est allié avec British Telecom et le grand distributeur WH Smith. Ils comptent rassembler en « paquet » sept chaînes (dont six existent déjà) pour les vendre par abonnement à moins de 10 livres par mois. Au menu, musique avec MTV, programmes pour enfants avec Children's Channel, cinéma avec Première et une nouvelle chaîne, Home Video Company (propriété de M. Maxwell et de British Telecom), sport avec Screen Sports ou loisirs avec Lifestyle (deux chaînes de WH Smith), et enfin information avec la chaîne américaine CNN de M. Ted Turner. Qu'il s'agisse donc de cinéma, de sport ou d'information, la compétition sera aiguë entre les deux champions britanniques.

M. Maxwell n'a pas encore choisi son vecteur, soit le satellite Astra, soit Eutelsat lancé plus tard. En revanche, pour pouvoir crypter ses chaînes et les faire payer, il a déjà décidé d'adopter la norme D-MAC (différente à la fois des normes existantes PAL ou SECAM, et du D2-MAC choisi par Français et Allemands pour leurs satellites de télévision directe). Voilà donc qui ne va pas faciliter la tâche des industriels européens, qui tentent de résister aux Japonais dans la préparation des futures télévisions à haute définition...

Ce premier contrat signé avec M. Murdoch par Astra est une victoire importante pour la société privée luxembourgeoise, qui en avait grand besoin pour asseoir sa crédibilité à quelques mois du lancement. Astra compte bien profiter de cette dynamique pour convaincre d'autres opérateurs, français ou allemands notamment, de venir remplir ses seize canaux. Il peut compter pour cela sur l'appui de British Telecom qui a des options pour commercialiser onze canaux (dont quatre pour M. Murdoch). La société privatisée du téléphone britannique s'affirme ainsi comme un partenaire important dans l'audiovisuel, allant jusqu'à investir dans les programmes. Rien de plus naturel d'ailleurs car, comme l'a rappelé avec force M. Murdoch, *« l'industrie de la télévision par satellite dépend d'abord des programmes »* et de leur qualité d'attraction pour les spectateurs. Encore faut-il que ces derniers aient accès aux programmes : c'est justement l'atout du projet Murdoch que de réunir à la fois programmes, vecteur et équipements de réception dans une offensive commune.

Un triptyque solide qui fait pour l'instant défaut aux tentatives françaises de télévision directe : si le vecteur TDF1 existe, nul ne sait encore quels programmes il véhiculera, et quels matériels existeront sur le marché pour les capter.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

La « Télévision du ciel » de M. Murdoch

LONDRES
de notre correspondant

L'atmosphère était nettement hostile, mercredi 8 juin, lorsque M. Rupert Murdoch a présenté devant une salle comble son projet de lancement, au début de l'an prochain, d'un faisceau de quatre chaînes de télévision par satellite destinées en priorité au public britannique mais qui balaieront aussi une partie de l'Europe continentale, y compris la France. Il faut dire que le patron de News International n'a pas bonne réputation auprès des journalistes britanniques. M. Murdoch contrôle un tiers de la presse écrite quotidienne au Royaume-Uni mais ne tient pratiquement jamais de conférence de presse à Londres. Australien d'origine, il est aujourd'hui citoyen américain et son bureau est à New-York.

La première question était « au canon ». Les futures chaînes auront-elles les mêmes critères de qualité que le *Sun*, le quotidien populaire du groupe News International, célèbre pour ses faits divers croustillants et ses photos de femmes nues en troisième page ? Glacial, M. Murdoch a répondu que *« les programmes seraient de première classe »*. Si le satellite luxembourgeois Astra est lancé comme prévu par la fusée Ariane le 4 novembre, la diffusion (en PAL) pourrait commencer en janvier ou février 1989. La première des nouvelles chaînes diffusera des émissions très grand public et aura pour mission de distraire. La seconde donnera des informations vingt-quatre heures sur vingt-quatre ; la troisième sera consacrée au cinéma, la quatrième au sport ; ce sera d'ailleurs la seule à ne pas être uniquement en anglais. La salle où avaient pris place les meilleurs journalistes de la BBC et d'ITV ne paraissait pas convaincue. Les questions se sont donc succédé, mettant implicitement en doute le contenu futur de *Sky Television* (la Television du ciel).

M. Murdoch se dit prêt à perdre de l'argent pendant plusieurs années. Il est le premier en Grande-Bretagne à se lancer dans l'aventure de la télévision par satellite, captée directment par le téléspectateur, moyennant l'installation d'une antenne spéciale coûtant environ 200 livres (2 200 francs).

Tarifs publicitaires

La publicité est évidemment l'enjeu de l'opération. M. Murdoch est décidé à pratiquer des tarifs plus bas que la chaîne privée ITV. Il vise à casser le monopole de fait dont bénéficie cette dernière, la BBC ne diffusant pas de publicité et vivant de la redevance.

La « Télévision du ciel » comportera essentiellement des programmes (et de la publicité) britanniques. Pas question, a dit M. Murdoch, d'une invasion de productions américaines. Il n'y a cependant aucun engagement précis de sa part.

Le gouvernement britannique a-t-il été consulté ? Non, répond le patron de News International. Les quatre chaînes obéiront cependant aux consignes du BSC (Broadcasting Standard Council), l'organisme créé le 16 mai pour veiller au respect des normes de décence.

Mme Thatcher a évoqué mercredi ce sujet, pratiquement au moment même où M. Murdoch dévoilait son plan. Parlant devant les principaux responsables de la presse écrite et audiovisuelle britannique elle a affirmé l'intention du gouvernement d'intervenir *« pour protéger nos jeunes contre la violence et la pornographie »* si le besoin s'en fait sentir. Elle a cependant vivement incité son auditoire à pratiquer l'autodiscipline qui lui paraît de loin préférable à l'action de la puissance publique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« L'Incroyable M. Maxwell »

LONDRES
de notre envoyé spécial

Pour son soixante-cinquième anniversaire, le 10 juin, Robert Maxwell a prévu d'inviter trois mille cinq cents personnalités dans sa propriété qui domine Oxford, Headington Hill Hall. Celle-ci abrite le siège du Pergamon Press, son groupe d'édition de quelque quatre mille revues et trois mille cinq cents livres scientifiques, qui célèbre, ce même jour, son quarantième anniversaire. Les festivités dureront quatre jours, et le magnat britannique aura tout loisir de gloser sur son ambition de faire de Maxwell Communication Corporation (MCC) *« l'une des dix entreprises de communication les plus importantes du monde »*, avant la fin de cette décennie, avec un chiffre d'affaires de 3 à 5 milliards de livres.

Qu'est-ce qui fait donc courir le *Cap't Bob ?* Pourquoi cette frénésie d'acquisitions, cette boulimie du toujours plus ? L'appât du gain, comme il le prétend cyniquement lui-même, ou l'obsession, non avouée, de battre son rival de toujours, Rupert Murdoch ?

Depuis leur première rencontre en octobre 1968, le fils de paysans ruthéniens et l'enfant gâté de la bourgeoisie australienne se sont livrés à une compétition implacable. En 1969, coup sur coup, Rupert Murdoch rafle deux journaux britanniques, *The News of the World* et *The Sun*, sous le nez de Robert Maxwell. L'année suivante, ce sont les prestigieux *The Times* et *The Sunday Times* qui s'ajoutent à l'empire de Murdoch, et il faudra attendre 1984 pour que Maxwell puisse prendre sa revanche en achetant *The Daily Mirror*. Aujourd'hui, la MCC annonce un chiffre d'affaires, pour 1987, d'environ 9 milliards de francs alors que celui de la News Corporation de Murdoch s'élève à 19 milliards de francs.

Afin de présenter à la presse sa biographie officielle, qui vient de paraître en français (1), Robert Maxwell avait invité, le 2 juin, une trentaine de journalistes français à visiter les trois centres nerveux de son empire de presse et d'édition. D'abord son imprimerie ultramoderne de Watford, qui édite, depuis avril 1988, la moitié des journaux britanniques (70 000 exemplaires par heure) Quatre autres rotatives sont prêtes à être installées en France pour imprimer le futur *« journal populaire français »* annoncé par Maxwell (*le Monde* du 7 juin).

Puis déjeuner à la résidence d'Oxford, où Mme Elisabeth Maxwell (d'origine française) — dont le charme n'a d'égal que la culture — ne réussit pas à dissiper l'impression d'être reçu par... le bourgeois gentilhomme. Témoin, le salon tapissé de livres factices... Un comble pour un éditeur d'ouvrages savants !

Enfin, le *five o'clock tea*, offert par le maître lui-même, dans son appartement londonien en haut du gratte-ciel de Holborn, qui abrite le siège des Mirror Publications. Le Citizen Kane anglais soigne son entrée : sourire carnassier, blagues, mais un mot gentil pour chacun.

Mais on est là pour évoquer ses principaux projets : un quotidien français — qui sera *« de centre-gauche plutôt que de centre-droite, grâce à la victoire de Mitterrand ! »* ; et un quotidien européen en anglais, tiré à un million d'exemplaires, annoncé pour 1989, auquel M. Maxwell donne clairement la priorité.

Un souhait, ensuite. Abordant l'avenir de l'Agence centrale de presse (ACP), dirigée par son fils Ian, Robert Maxwell espère en effet *« un rapprochement avec l'AFP, puisque la France a besoin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, d'une seule et unique agence forte »*.

Sur le plan européen, enfin, Maxwell se félicite du retour au pouvoir des socialistes, car *« eux, au moins, seront obligés d'honorer le contrat qu'ils avaient signé — et qui avait été dénoncé depuis par la droite — pour des canaux sur le satellite TDF 1 »*.

A l'évocation de son ennemi, Rupert Murdoch, le magnat voit rouge : *« Ah non ! dit-il, il m'a mis assez de bâtons dans les roues en Grande-Bretagne, je ne me laisserai pas faire en Europe... »* Allusions sans doute aux visées de Murdoch sur le satellite luxembourgeois Astra.

ALAIN WOODROW.

(1) « L'Incroyable M. Maxwell, histoire d'un empire », par Joe Haines, Ed. Odile Jacob, 520 pages, 148 francs.

Bilan annuel devant la CNCL

TF 1 satisfait de TF 1

Les dirigeants de TF 1 sont satisfaits... de leur propre bilan. Ils l'ont fait savoir, le mercredi 8 juin, en convoquant la presse dans un petit hôtel, appartenant pour moitié au groupe Bouygues, et situé à une centaine de mètres du siège de la CNCL où la Une venait de subir son examen de passage annuel. MM. Patrick Lelay, Etienne Mougeotte et Mme Michèle Cotta ont nsi pris de vitesse les « sages » de la rue Jacob, qui ne devaient rendre publiques leurs conclusions que dans la journée du 9 juin.

Que cache une telle précipitation ? *« Rien,* affirme le directeur général de la chaîne. *La CNCL a reconnu que TF 1 avait tenu ses engagements tant sur le plan du pluralisme de l'information que sur celui de la production de fiction française qui est le cœur du mieux-disant culturel. »* A l'appui de ses dires, M. Patrick Lelay produit ses propres chiffres. Sur l'équilibre des temps de parole politiques en 1987 : 42,9 % pour le gouvernement, 20,5 % pour la majorité RPR-UDF et 36,6 % pour l'opposition. Sur la diffusion d'œuvres originales françaises : 769 heures au lieu des 350 heures promises. Sur le nombre de films : 163, moins que le plafond fixé à 170 longs métrages. Sur les commandes de fiction : 211 heures au lieu des 150 heures promises.

En apparence, la première chaîne française a largement rempli son contrat avec l'autorité de régulation et les téléspectateurs. Il semble, pourtant, que le jugement de la CNCL risque d'être beaucoup plus nuancé. Si les « sages » reconnaissent volontiers la qualité de l'information et les efforts de production, ils ont, au cours de l'audience à huis clos, relevé plusieurs manquements aux cahiers des charges. Les programmes de TF 1 ne respectent pas les quotas de diffusion : environ 35 % d'œuvres françaises (au lieu de 50 %). De même, les dirigeants de la Une auraient *« gonflé »* leur score d'œuvres originales en y incluant des séquences de variétés ayant peu de rapport avec une authentique création.

Un raider ?

La CNCL critique aussi les émissions « jeunesse » de TF 1 : l'investissement dans la production de dessin animé est inférieur aux promesses, l'antenne est monopolisée par la société de production de l'animatrice Dorothée, empêchant ainsi le libre jeu de la concurrence. Les reproches portent aussi sur le cinéma : TF 1 s'était engagée à ne programmer que deux films par semaine à 20 h 30, elle en a diffusé trois. Enfin, la CNCL a dénoncé la pollution de l'antenne par un *« sponsoring »* envahissant et excessif.

Reste à savoir si, en rendant publiques leurs critiques, les « sages » les assortiront de sanctions. Les dirigeants de TF 1 ne veulent pas le croire. Ils se sont engagés à rectifier le tir et mettent les dérapages sur le compte de la concurrence des autres chaînes *« qui ne respectent pas les règles du jeu »*. En ces temps d'alternance politique, Francis Bouygues et Patrick Lelay tiennent, à l'évidence, à calmer le jeu et à proclamer la bonne santé de leur chaîne. Le message s'adresse au gouvernement qui, s'il ne songe pas à renationaliser TF 1, pourrait être tenté de modifier le bloc de contrôle de la chaîne. Mais il vise surtout les centaines de milliers d'actionnaires de la Une.

L'action de TF 1 fait l'objet depuis quelques semaines d'une forte demande qui a fait grimper sa valeur entre 210 F et 220 F à son plus haut niveau. Au mois de mai, plus de 420 000 titres (environ 2 % du capital) ont changé de mains et le mouvement continue au rythme de 15 000 à 25 000 titres par jour. Même si les ordres d'achats ne proviennent pas d'une source unique, les rumeurs vont bon train sur une éventuelle OPA. Mais qui serait le mystérieux *« raider » ?* Robert Maxell qui possède, avec son fils, 12 % de TF 1 affirme qu'il ne songe pas pour le moment à augmenter sa participation. Mais les milieux boursiers ne paraissent guère convaincus par ce démenti.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **M. Pierre Edeline quitte Pathé-Cinéma et rejoint UGC.** — M. Pierre Edeline, membre du groupement d'intérêt économique Pathé-Edeline et Indépendants, et programmateur de ce circuit de 411 salles, vient de passer avec armes et bagages chez le concurrent UGC. M. Edeline vient en effet de vendre à ce groupe cinématographique les 17 salles qui lui appartenaient en propre (4 complexes situés à la porte Maillot, à Paris, à Rambouillet, aux Ulis et à Vélizy), tout en prenant la direction de la programmation du nouveau regroupement ainsi effectué (367 salles). Son frère, Jean-Charles Edeline — propriétaire, avec d'autres membres de la famille, de 67 salles, — a choisi, lui, de rester fidèle au groupe Pathé.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIC-FRAC. Théâtre de la Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.

LA NUIT SUSPENDUE. Théâtre Aleph (46-58-46-62), 20 h 30.

LA FORCE DE TUER. Théâtre de l'Europe. (43-25-80-92), 18 h.

TROIS VOYAGEURS REGARDENT UN LEVER DE SOLEIL. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h.

LA TEMPÊTE. Centre d'animation les Halles. Le Marais (40-26-87-88), 20 h.

LES FEMMES SAVANTES. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15), 20 h 30.

AIMER SANS SAVOIR QUI. Festival du Jardin Shakespeare. Théâtre de verdure (42-40-05-32), 20 h 45.

L'APPEL DES LOUPS. Janvry (60-12-24-60), 21 h 30.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'îl : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◊ Morimarusse : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◊ La Divine Comédie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ◊ Jeu de Faust : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère L... : 21 h.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). ◊ A la découverte de la littérature suédoise : 19 h.

CENTRE D'ANIMATION LES HALLES, LE MARAIS (40-26-87-88). ◊ La Tempête : 20 h.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). ◊ Une île pour Ulysse Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 20 h. ◊ Sans paroles Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Les Femmes Savantes : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. ◊ Le Train immobile : 21 h.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). ◊ Colloque sur l'aménagement d'une région du Nord : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◊ Joe Egg : 20 h 45.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◊ La Surprise de l'amour : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◊ La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LA CIGALE (42-23-90-90). ◊ Le Cadi dupé IVe Festival de la Butte Montmartre : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ Au rendez-vous des cons D'après la Maison des confidences : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◊ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Angels City : 20 h. ◊ C'est pas pareil : 22 h.

MATHURINS (42-65-90-00). *Les Mystères du confessionnal* : 21 h.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Lettres à mon homme inventé : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). La Porte : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◊ Fric-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◊ Aimer sans savoir qui Festival du jardin Shakespeare : 20 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ◊ Le Cheval de Balzac : 12 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◊ One-man-show de Maurice Venet : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◊ Polichinelle Les Semaines de la marionette à Paris : 19 h. ◊ Trio pour Pierrot Les Semaines de la marionnettes à Paris : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, quatre pièces en un acte : 20 h 30.

UNITÉ PÉDAGOGIQUE 6 (U.P.6). (40-27-82-79). ◊ Chaînes, suivi de Oraison : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◊ C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Comédie musicale

THÉATRE MOGADOR (42-61-19-83). Nous les Tziganes, 21 h, mise en scène de Nikolaï Slitchenko, par le Théâtre Romen de Moscou.

Les opéras

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). La Porte, 21 h, monodrame pour voix et perc. de J. Avangelista, livret de A. Nouss, d'après Kafka, mise en scène J. Saint-Gelais, avec P. Vaillancourt (soprano), N. Piguet (perc.), 45 mn.

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Patrice Fontanarosa, 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Jabotner Silaen, 20 h 30. Voix, guit. Chants des bataks de Sumatra.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). *Ensemble vocal Gabrieli*, 20 h 30, Dir. C. Pétillot. Œuvres de Bouzignac, Moulinié, Monteverdi, Bach, Mozart.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD (45-69-06-64). Concert baroque, 20 h 30. Dir. A. Guidet, chœur La Fontenelle, Y. Guidet (alto), T. Newcombe (ténor), P.-M. Mesnier (bar.). Œuvres de Bach, Buxtehude.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Michaël Levinas, Alain Neveux, 20 h 30, Pianos. Œuvres de Debussy, Boulez, Brahms. Auditorium 106. Entrée libre.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Bruno Rigutto, Quatuor Artis, 20 h 30, Piano. Œuvres de Schönberg, Brahms, Schumann.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Jean Mathelin, Annie Tasset, 20 h 30, Guit., soprano. Œuvres de Boccherini, Bosseur, Bensa, Britten.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, Dir. G. Herbig, L. Harrell (cello). Œuvres de Weber, Elgar, Beethoven.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Royal Philharmonic Orchestra, 20 h 30, Dir. Vladimir Ashkenazy. Œuvres de Beethoven, Mozart. Dans le cadre du IVe Festival international d'orchestres.

Jeudi 9 juin

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Bal des passants (1943), de Guillaume Radot, 16 h ; Amerika, terra incognita (1988, v.o.s.t.f.), de Diego Risquez, 19 h ; Parmi les pierres grises (1988, v.o.s.t.f.), de Kira Mouratova, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Archimède le clochard (1958), de Gilles Grangier, 14 h 30 ; M'sieur La Caille (1955), d'André Pergament, 17 h 30 ; les Quatre Cents Coups (1969), de François Truffaut, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris du coq à l'âne : Qui veut noyer son chien : Bêtes d'amour (1985) de S. Dubor, Visage de chien (1985) de Jacek Gasiorowski, 14 h 30 ; A bon chat bon rat : le Beatnik et le Minet (1966) de R. Leenhardt, Monsieur La Souris (1942) de G. Lacombe, 16 h 30 ; Chimères : la Dame à la licorne (1981) d'A. Ferrari, Garou Garou le passe-muraille (1951) de Jean Boyer, 18 h 30 ; Cinéma muet : l'Argent (1928) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAMOMILLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

LA MAISON DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA DÉROBADE (Fr.) : Club, 9e ().

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

NOSFERATU FANTOME DE LA NUIT (*) (Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE No I (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

ACTION JACKSON. Film américain de Craig R. Baxley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AMSTERDAMNED. (*) Film hollandais de Dick Maas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAIRSPRAY. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRISON. (*) Film américain de Renny Harlin, v.o. : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME DIMENSION. Film français de Laurent Dussaux, Stephan Holmes, Olivier Bourbeillon, Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE KITCHEN TOTO. Film américain de Harry Hook, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE VIE SUSPENDUE. Film français de Jocelyne Saab : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 JUIN

« Le Musée d'Orsay », 10 h 15, 2, rue de Bellechasse, devant le Musée de la Légion d'honneur (Paris passion).

« Post impressionnistes et nabis », 11 heures, Musée d'Orsay, groupes (Tourisme culturel).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'art et l'argent au Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'argenterie moghole », 12 heures, pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (Approche de l'art).

« Autour de Saint-Martin-des-Champs », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Isabelle Haulier).

« Delacroix et Byron, Chasseriau et Shakespeare », 15 heures, entrée du musée, place Furstenberg (Paris et son histoire).

« Versailles : les jardins de Trianon sous Louis XIV », 14 h 30, péristyle du Grand Trianon (Monuments historiques).

« Cour Carrée, colonnade et appartements royaux du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (Didier Bouchard).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais, du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Introduction au monde de Picasso », 11 h 45, cour du musée, 5, rue de Thorigny.

« Collection d'argenterie du Musée Christofle », 14 h 30, 10, rue Royale.

« Le parc Georges-Brassens », 15 heures, angle rue des Morillons et rue Brancion.

CONFÉRENCES

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Les sept piliers de la connaissance occidentale », par le professeur Roche de Coppens (L'homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La doctrine universelle de Karma », entrée libre (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 9 juin

TF 1

20.40 Variétés : Un oui pour une vie. Emission spéciale consacrée au don d'organes, en direct du Palais des congrès de Paris, présentée par Martine Allain-Regnault et Jean-Pierre Foucault. Avec, pour la partie variétés : Yves Duteil, Pierre Bachelet, Nacash, New Pappies. **22.40 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.30 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon. **0.25 Le bébête show** (rediff.). **0.30 Journal. 0.45 La Bourse. 0.50 Magazine : Minuit sport. 1.50 Documentaire : Histoire des inventions. 2.40 Documentaire : Histoires naturelles.** La pêche en réservoir ; Le peintre, le pêcheur et la mer.

A 2

20.35 Cinéma : Dix petits nègres □ Film franco-germano-britannique de Peter Collinson (1974). Avec Oliver Reed, Stéphane Audran, Richard Attenborough. **22.10 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : « Drogue, les nouvelles filières ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : l'Œil du malin ■ Film anglais de J. Lee Thomson (1966). Avec Deborah Kerr, David Niven, Donald Pleasance. ▶ **22.05 Documentaire : Chroniques de France.** Pays de Caux, pays de quoi ? De Claude Santelli. 1re partie : Entre Seine et falaises. **23.00 Campagne électorale. 23.30 Journal. 23.55 Musiques, musique.** Nocturne n° 1, opus 6, Nocturne n° 2, opus 62, de Chopin.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Trois cavaliers pour Fort-Yuma ■ Film franco-espagnol de Calvin J. Paget (1966). Avec Giuliano Gemma, Sophie Daumier. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Goldfinger** ■ Film anglais de Guy Hamilton (1964). Avec Sean Connery, Gert Froebe, Honor Blackman, Shirley Eaton (v.o.). **23.50 Cinéma : le Chinois** □ Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. **1.20 Cinéma : Tristesse et Beauté** □ Film français de Joy Fleury (1985). Avec Charlotte Rampling, Andrzej Zulawski, Myriem Roussel.

LA 5

20.30 Cinéma : le Chaud Lapin ■ Film français de Pascal Thomas (1974). Avec Bernard Menez, Daniel Ceccaldi, Claude Barrois. **22.35 Série : Hitchcock présente.** Le cas de M. Pelham. **23.05 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **0.55 Baretta** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Le journal de la nuit. 2.40 L'adieu aux as** (rediff.). **3.35 Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **4.00 Les globe-trotters** (rediff.). **4.25 Star Trek** (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : Landru ■■ Film français de Claude Chabrol (1962). Avec Charles Denner, Michèle Morgan, Danièle Darrieux, Stéphane Audran. **22.20 Série : L'homme de fer.** L'émeute. **23.10 Série : Cagney et Lacey. 0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne : Je vais vous parler d'Esther (extrait du Dos tourné), de Marek Hlasko. **21.30 Profils perdus.** Georges Gurdjieff. **22.40 Nuits magnétiques.** La parabole aimantée ou les mordus de la ligne. 3. La science et l'art. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en direct de la Philharmonie de Munich) : Concerto pour piano et orchestre n° 4 en *sol* majeur, op. 58, de Beethoven ; Messe pour solistes, chœur et orchestre en *fa* mineur, de Bruckner, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis ; solistes : Alfred Brendel (piano), Karita Mattila (soprano), Marjana Lipovsek (alto), Thomas Moser (ténor), Kurt Moll (basse). **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Les écrits de Berlioz.**

Vendredi 10 juin

TF 1

14.00 Feuilleton : Côte ouest. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Aznavour de nos amours. **15.05 Feuilleton : Le faiseur de morts. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée.** Rémi ; Goldorak ; Le jeu de l'ABC ; Dragon ball. **17.30 Série : Chips. 18.20 Météo. 18.25 Feuilleton : Santa-Barbara. 18.55 Jeu : La roue de la fortune. 19.20 Le bébête show. 19.30 Journal. 19.58 Météo et Tapis vert. 20.10 Football.** Championnat d'Europe des nations. Match d'ouverture : Allemagne-Italie. **22.10 Magazine : Ushuaia.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot, depuis le trimaran *Fujicolor* de Mike Birch, au large de La Trinité-sur-Mer. **23.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.55 Le bébête show** (rediff.). **0.00 Journal et la Bourse. 0.15 Série : Les envahisseurs. 1.05 Magazine : Minuit sport. 2.05 Documentaire : Histoire des inventions. 2.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Lancement de la fusée Ariane 4. 14.35 Magazine : Si j'étais vous (et à 15.05). De Frédéric Lepage, présenté par Brigitte Simonetta. Invitée : Ménie Grégoire. **15.00 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Spécial Georges Brassens. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Les Gnons ; Barbapapa ; Clip ; Les Papous ; Galaxy rangers. **17.20 Série : Quoi de neuf docteur ? 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Variétés : Riez, nous ferons le reste. 19.30 Campagne électorale. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Carte de presse.** De Michel Favart, avec Marc Chapiteau, Myriem Roussel, Anne Fontaine, Nicolas Silberg. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Le diable dans la peau », sont invités : Michel Carmona (*les Diables de Loudun*), René Depestre (*Hadriana dans tous mes rêves*), Alina Reyes (*le Boucher*), Eloïse Mozzani (*Magie et superstitions, de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration*), avec la participation de Jean-Pierre Tison, qui parlera des *Ecrits secrets* de Marcel Jouhandeau. **22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : le Comédien** ■ Film français de Sacha Guitry (1947). Avec Sacha Guitry, Jacques Baumer, Lana Marconi.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Pare-chocs** (rediff.) **14.30 Série : Bizarre, bizarre. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; La main verte ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à zèbre ; Le jeu de la séduction. Avec Raft, Miss B. Haven. **16.30 Jeu : Cherchez la France.** Présenté par Pierre Bonte et Vincent Perrot. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar. 17.30 Feuilleton : Graine d'ortie. 17.55 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.00 Feuilleton : Flamingo road. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : L'affaire Saint-Romans.** De Michel Wyn, avec Jean Piat, Souad Amidou, Danièle Delorme, Jacques Dacqmine, Claude Brosset. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. La Transatlantique anglaise : une aventure humaine. L'événement voile 1988 : La C. Star. **22.20 Campagne électorale. 22.50 Journal. 23.15 Documentaire : Le sang et les hommes.** De Marcel Teulade. 2. Les liens du sang. **0.15 Musiques, musique.** La fede, La speranza, La carita, de Rossini, par la Maîtrise de Radio-France.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Goldfinger ■ Film anglais de Guy Hamilton (1964). Avec Sean Connery, Gert Froebe, Honor Blackman. **16.05 Cinéma : Château de rêves** □ Film américain de Donald Wrye (1978). Avec Lynn-Holly Johnson, Tom Skeritt, Robby Benson. **17.50 Cabou cadin.** Comic strip. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Invités : Yves Rénier, Bernard Bregeon, Annie Cordy. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. **20.30 Série : Un flic dans la Mafia.** ▶ **21.15 Cinéma : Divorce à l'italienne** ■■ Film italien de Pietro Germi (1962). Avec Marcello Mastroianni, Daniela Rocca, Stefania Sandrelli. **22.55 Flash d'informations. 23.05 Boxe.** Championnat du monde des mi-lourds (IBF) : Charles Williams (EU) - Richard Caramanolis (Fr.) **0.35 Cinéma : ZOO** ■ Film anglo-hollandais de Peter Greenaway (1985). Avec Andréa Ferreol, Brian Deacon. **2.25 Cinéma : Incubus** ■ Film canadien de John Hough (1981). Avec John Cassavetes, Kerrie Keane, John Ireland. **3.50 Cinéma : Célébrations.** Film français classé X de Michel Baudricourt (1977). Avec Karine Allan, Françoise Avril. **5.05 Cinéma : les Aventuriers du bout du monde** ■ Film américain de Brian G. Hutton (1982). Avec Tom Selleck, Bess Armstrong, Jack Weston.

LA 5

13.35 Série : Baretta. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 La famille koala. 17.20 Dans les Alpes avec Annette. 17.45 Jeanne et Serge. 18.10 Charlotte. 18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique (rediff.). **19.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Réservé aux dames.** De Mel Damski, avec Gregory Harrison, Marc Singer, Patricia Davis. **22.05 Série : Hitchcock présente. 22.35 Série : Star Trek. 23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Bains de minuit** (suite). **1.00 Série : Baretta** (rediff.) **1.50 Journal de la nuit. 1.55 Feuilleton : L'adieu aux as** (rediff.). **2.50 Série : Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.15 Série : Les globe-trotters** (rediff.). **3.40 Série : Star Trek** (rediff.). **4.30 Série : Hitchcock** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Larédo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : les Feux de la chandeleur** ■ Film français de Serge Korber (1972). Avec Annie Girardot, Jean Rochefort, Bernard Le Coq, Claude Jade. **0.20 Six minutes d'informations. 0.30 Magazine : Charmes. 1.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Un jour inoublié : Montmartre sur chevalet, extrait de Premières rencontres, de Gérard Bauer (INA 1955) et de Montmartre sur chevalet (INA 1964). **21.30 Musique : Black and blue.** Jazz et littérature. **22.40 Nuits magnétiques.** La parabole aimantée ou les mordus de la ligne. 4. Le sens du courant. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintet Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 septembre 1987 à Sarrebruck) : Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en *mi* bémol majeur K 297 b, de Mozart ; Till Eulenspiegel, poème symphonique, opus 28, de R. Strauss ; Roméo et Juliette (Suite symphonique n° 1 opus 64 a et 64 b et Suite symphonique n° 3 opus 101), de Prokofiev, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun-chung ; solistes : Armin Aussem (hautbois), Rainer Muller Van Recum (clarinette), Jurgen Gode (basson), Xiao Ming-han (cor). **22.20 Premières loges.** Martial Singher, baryton : extraits de Hamlet, de Thomas ; L'amour de moy (anonyme) ; Don Quichotte à Dulcinée, de Ravel ; Les contes d'Hoffmann, d'Offenbach. **23.07 Club de la musique ancienne.** Autour de la vihuela. Œuvres de Milan, Narvaez, Mudarra, Valderrabano. **0.30 Archives.** Guido Cantelli à New-York : La force du destin (ouverture), de Verdi ; Concerts pour piano et orchestre n° 2 en *la* majeur de Liszt ; Le martyre de saint Sébastien (extrait), de Debussy (Carnegie Hall, le 15 mars 1953).

Audience TV du 8 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.4	Santa-Barbara 14.7	Riez nous... 5.8	Actual. région. 10.5	Nulle part 3.1	Porte magique 4.7	Hulk 3.1
19 h 45	49.2	Roue fortune 27.7	Campagne 3.7	Actual. région. 6.8	Football 4.7	Boulev. Bouvard 2.1	Hulk 4.2
20 h 16	66.0	Journal 19.9	Journal 18.3	La classe 9.4	Football 6.3	Journal 3.7	Cosby show 8.9
20 h 55	66.0	Sacrée soirée 17.8	Le Canard... 15.7	Le couple... 7.3	Football 5.2	Miami Golem 14.1	Terrible secret 6.3
22 h 8	59.2	Sacrée soirée 17.8	Le Canard... 21.5	Campagne 1.6	Football 4.2	Hichtcock 13.1	Libre et change 1.0
22 h 44	39.8	Football 5.8	Le Canard... 22.5	Journal 2.1	Bergerac 2.6	Star Trek 6.3	Libre et change 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 juin à 0 heure UTC et le dimanche 12 juin à minuit.

Une zone dépressionnaire au large du Portugal dirige progressivement sur la France des masses d'air plus chaud et orageux.

Vendredi : orages à l'ouest, soleil à l'est.

De la Bretagne aux Pyrénées et au Languedoc-Roussillon, le temps sera couvert, lourd et orageux avec des ondées. Ces ondées orageuses seront plus importantes sur le sud-ouest du pays et près des côtes atlantiques. Le vent d'autan soufflera sur le Languedoc, le Roussillon et le Midi-Pyrénées entre 40 et 50 km/h.

Sur le Nord-Picardie et les Ardennes, on observera des passages nuageux parfois importants.

Partout ailleurs, on bénéficiera d'une belle journée ensoleillée.

Au point de vue températures, au lever du jour, il fera de 10 à 15 degrés du nord au sud, de 15 à 18 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le mercure atteindra 21 à 25 degrés.

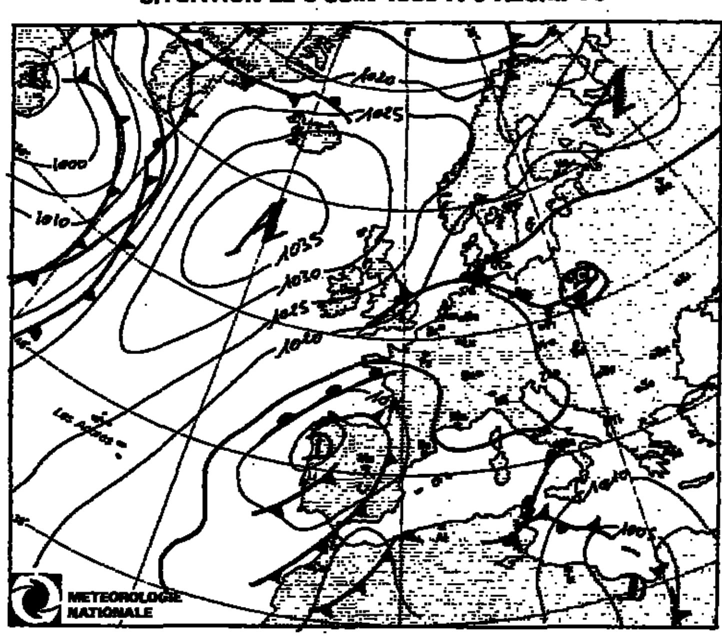
Samedi et dimanche : temps lourd, assez nuageux, devenant orageux.

Dès samedi, nuages et éclaircies cohabiteront, mais le soleil aura plus de mal à percer sur les régions du nord de la Loire. Dans l'après-midi, des foyers orageux se développeront à partir du Sud-Ouest, puis toucheront en soirée les régions allant de la Vendée au golfe du Lion.

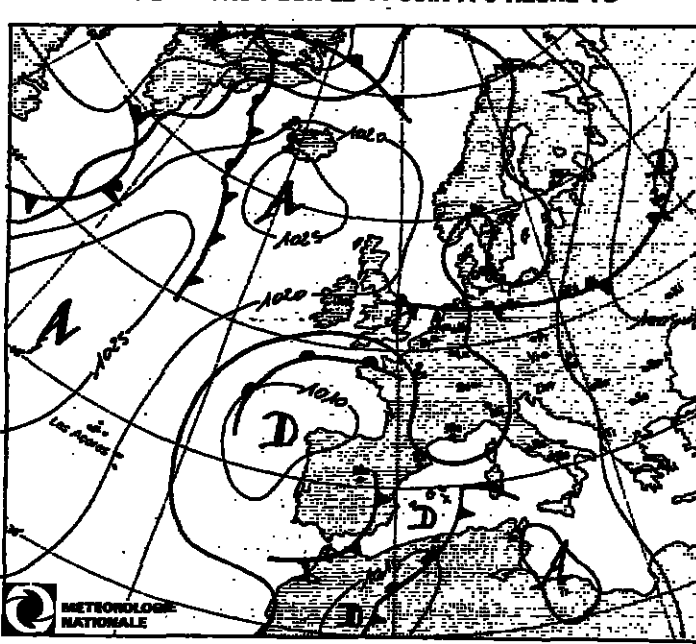
Dimanche, cette zone orageuse se décalera vers l'est, s'étendant le matin de la Bretagne à la Normandie au Massif Central et à la Méditerranée. Les orages n'affecteront plus le soir que les régions de l'Est et la Méditerranée. A l'arrière, le soleil reprend plus nettement le dessus, le matin sur le Sud-Ouest puis sur la majeure partie du pays. Cependant le risque d'averses ponctuelles n'est pas à écarter.

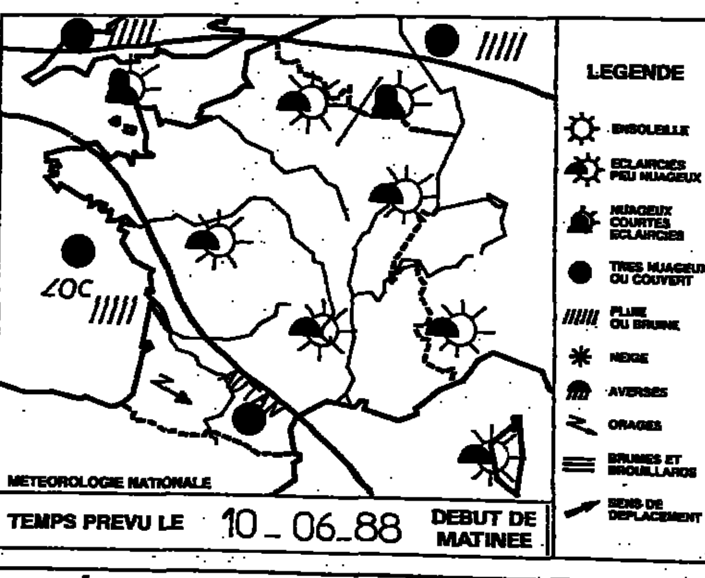
Le temps sera assez lourd, avec des températures minimales de l'ordre de 12 à 16 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est, et des températures maximales de l'ordre de 16 à 21 degrés.

SITUATION LE 9 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-6-1988 à 6 heures TU et le 9-6-1988 à 6 heures TU — le 9-6-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	23	10	D
BIARRITZ	19	14	P
BORDEAUX	21	15	P
BOURGES	20	11	N
BREST	17	9	D
CAEN	18	8	N
CHERBOURG	16	10	B
CLERMONT-FERR.	20	9	N
DIJON	20	10	N
GRENOBLE St-M-H	23	10	N
LILLE	19	10	B
LIMOGES	19	12	N
LYON	21	11	N
MARSEILLE-MAR.	22	13	D
NANCY	19	7	B
NANTES	22	13	N
NICE	20	14	D
PARIS-MONTS.	20	12	D
PAU	21	13	C
PERPIGNAN	21	14	C
RENNES	21	11	D
ST-ÉTIENNE	19	9	N
STRASBOURG	19	10	C
TOURS	20	11	D
TOULOUSE	22	14	C
POINTE-À-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	16	C
AMSTERDAM	16	12	C
ATHÈNES	27	22	C
BANGKOK	30	26	N
BARCELONE	21	14	C
BELGRADE	25	16	N
BERLIN	18	16	P
BRUXELLES	18	11	B
LE CAIRE	36	21	D
COPENHAGUE	25	13	D
DAKAR	27	23	N
DELHI	42	30	D
DJERBA	24	20	N
GENÈVE	20	9	N
HONGKONG	32	27	D
ISTANBUL	29	20	N
JÉRUSALEM	28	15	D
LISBONNE	18	13	A
LONDRES	17	12	P
LOS ANGELES	21	11	D
LUXEMBOURG	19	11	N
MADRID	18	11	P
MARRAKECH	26	15	N
MEXICO	29	14	B
MILAN	21	12	D
MONTRÉAL	21	5	D
MOSCOU	29	14	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	24	16	C
OSLO	26	15	D
PALMA-DE-MAL.	25	11	D
PÉKIN	30	22	D
RIO-DE-JANEIRO	30	19	D
ROME	23	12	D
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	22	12	D
SYDNEY	17	8	N
TOKYO	24	19	C
TUNIS	19	17	C
VARSOVIE	26	16	N
VENISE	22	13	D
VIENNE	23	14	D

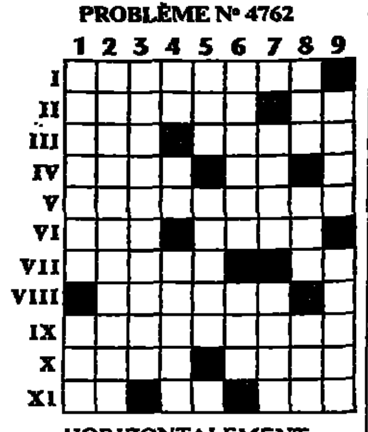
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4762



HORIZONTALEMENT

I. Dans certaines on se fait attaquer, dans d'autres on trouve la paix. – II. Qui, dans les deux sens du terme, est amené à voler. Dans le titre d'une œuvre où figurait une brillante adolescente. – III. Nous en fait voir de toutes les couleurs. Est inutile à celui qui n'accepte pas de voir les choses en face. – IV. Boulot quotidien. En « aval ». – V. Composantes de certaines piles. – VI. Tel que l'on a peut-être trop tiré sur la corde. Contribue à faire la lumière. – VII. Ne voit que le mauvais côté des choses. Homme de tête. – VIII. Mieux vaut ne pas l'avoir sous son toit. – IX. Un homme qui est appelé à faire la manche. – X. Moyen de toucher du bois. Perd le sens des réalités. – XI. Conjonction. Savait se montrer brillant. Une partie du littoral asiatique.

VERTICALEMENT

1. On préfère le trouver sous certaines pierres plutôt que sur d'autres de nature différente. Ce n'est pas lui qui est condamné à finir au trou. – 2. Vide complètement. – 3. Quand le venin a cessé d'agir. – 4. Possessif. Conjonction. Mettre un œillet à la boutonnière. – 5. Moyen de lutter. Assomme sans faire acte de violence. – 6. Expose mais ne fait rien voir. On ne peut pas dire qu'il ne fait rien voir. – 7. Tremble quand quelque chose se frotte à lui. Se manifeste quand il y a quelque chose à partager. – 8. Fait la raie. Est évidemment de bonne composition. Est tout près de l'eau. – 9. Fut à l'origine de maints coups de foudre. On peut être très affecté quand on vient à la perdre.

Solution du problème n° 4761

Horizontalement

I. Lupuline. – II. Aborigène. – III. Mura. Or. – IV. Témoins. – V. Agit. Ce. – VI. Râle. – VII. Oil. Onc. – VIII. Notation. – IX. Minuter. – X. Réseau. – XI. Trucs. Rue.

Verticalement

1. Lamparo. – 2. Ubu. Gainier. – 3. Portillon. – 4. Uraète. Turc. – 5. Li. Oates. – 6. Ignorantes. – 7. Ne. Cirer. – 8. Enoncé. Au. – 9. Erse. Indue.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Voyages scolaires éducatifs.** – Le week-end organisé les 11 et 12 juin au Lavandou par la Fédération des associations de documentalistes-bibliothécaires de l'éducation nationale (*le Monde* daté 26 mai 1988) est reporté aux 18 et 19 juin, en raison des élections législatives.

★ Fabden, BP 129, 75223 Paris Cedex 05. Tél. : (1) 35-78-81-49.

● ***Moulin à vent.*** – Le moulin à vent d'Ivry-sur-Seine (place du 8-Mai) a été restauré grâce aux efforts de la municipalité d'Ivry et de l'Association des amis du moulin. Pour ceux qui s'intéressent à ces bâtiments, des visites sont organisées le samedi, entre 15 heures et 18 heures. Prochaines visites : les 18 juin, 2 et 16 juillet, 6 et 20 août, ainsi que le dimanche 19 juin, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

★ Renseignements à la mairie d'Ivry-sur-Seine. Tél. : (1) 46-70-15-71, poste 3158.

Une enquête sur les motivations du personnel de la fonction publique territoriale

Les agents n'ont pas toujours le moral

Gérer les ressources humaines. Mobiliser les intelligences. Pour aller au-delà de l'imprécision incantatoire de ces exigences, présente dans bien des discours, Luc Dumont, membre du cabinet de conseil PA Consultants, a mis au point une méthode de diagnostic.

Par enquête, il repère, dans le travail et son environnement, les éléments qui contribuent à la motivation et à la satisfaction du personnel. Baptisé MOST (pour motivation, satisfaction au travail), cette technique a été employée pour sonder les agents de la fonction publique territoriale. Les résultats se révèlent riches d'enseignements, bien souvent en décalage avec les idées préconçues qui circulent à propos de ce milieu.

FONCTIONNAIRE, dites-vous ? Aussitôt on pense à un statut protecteur, à des avantages sociaux relativement favorables et à un environnement sécurisant, dont la garantie de l'emploi. Globalement, l'image de l'agent de la fonction publique territoriale — dans une commune, un département ou un syndicat intercommunal — est marquée par un certain nombre de clichés, à la vie plutôt dure.

Grâce à l'étude de Luc Dumont, réalisée pour le compte du département Recherche et développement du Centre de formation des personnels communaux, une révision apparaît vite nécessaire. Les « agents » ne trouvent pas les ressorts de leur motivation dans les éléments que l'opinion publique retient comme caractéristiques de leur statut, et parfois jugés comme des « *privilèges* ». En revanche, les fonctionnaires sont très attachés à la notion de service public, et seraient disposés à se mobiliser pour en améliorer le fonctionnement.

Pour les responsables, cette série de constatations est importante. Une politique sociale qui viserait à compléter les avantages déjà acquis n'aurait pas forcément pour effet d'accroître la satisfaction du personnel, et, surtout, sa motivation profonde. Cette situation, observe Luc Dumont, « *est frustrante pour le gestionnaire qui constate l'inefficacité d'une dépense sociale, mais se voit contraint de la maintenir, faute de quoi l'insatisfaction rejoindra la démotivation* ».

Parallèlement, l'élu ou le directeur du personnel devrait découvrir qu'il y a des possibilités inexploitées. Les agents sont prêts à se dépasser, pour peu que l'on sache en appeler aux ardentes obligations du service public.

Dans un autre domaine, encore, la volumineuse étude de Luc Dumont met en évidence des mécanismes en état de dysfonctionnement. Ainsi, il n'existerait pas de lien réel entre la rémunération, son évolution, et le processus d'avancement, très déterminé par l'ancienneté. Si les relations de confiance avec les supérieurs sont jugées importantes, elles n'ont que peu d'influence sur les éléments matériels de la carrière. Plus préoccupant, la voie du concours, pour accéder à de nouvelles fonctions, semble déconnectée de tous les autres critères de reconnaissance professionnelle. Elle est vue comme une possibilité autonome, utilisée en application d'une statégie personnelle et ne sanctionne pas une intégration. Le fait que tous les éléments soient indépendants empêche sûrement le développement d'une politique des ressources humaines cohérente et interdit de miser sur certains moteurs de motivation.

Dix-neuf facteurs

Pour parvenir à ces résultats, Luc Dumont a envisagé une méthode d'observation qui pourrait s'appliquer à d'autres professions. Il s'agit de mettre en évidence, au-delà des discours, le système de valeurs en vigueur dans un milieu, de vérifier si celui-ci fonctionne bien ou de voir si le personnel est sensible à d'autres préoccupations. Répertoriés, les facteurs de motivation sont ensuite étalonnés afin de connaître le degré d'implication. On cherche à découvrir la part de la satisfaction et celle des attentes. L'objectif est bien de sonder les reins et les cœurs pour révéler avec le moins de subjectivité possible les ressorts cachés de l'activité et de la performance.

Dans le cas présent, l'enquête a été menée au moyen d'un questionnaire, auparavant testé et adressé par courrier à 2 500 agents de cinq collectivités territoriales de la région Bourgogne. Toutes précautions ont été prises pour assurer l'anonymat et ce sont finalement 1 100 réponses, issues de toutes les catégories, qui ont pu être exploitées.

Dix-neuf thèmes ont été retenus (1) pour caractériser les motivations, à leur tour divisés en deux grands groupes. Il y a les facteurs qui se rattachent au contenu du travail et à l'intérêt de la fonction. Il y a ceux qui évoquent davantage l'environnement du travail, son contexte et tout ce qui s'apparente au statut. Selon que les personnes marquent une préférence pour l'une ou l'autre, leur profil se modifie et une typologie a pu être établie qui retient neuf catégories de comportements *(voir encadré)*.

De fait, et au travers de l'examen permis par l'étude, se découvrent les règles d'un monde composite. Si le personnel est satisfait de ses conditions de travail, il n'en tire pas de motif d'être combatif. Traité de façon uniforme, il souffre généralement d'un contexte trop précautionneux qui annihile les volontés plutôt qu'il les renforce. Codées, les possibilités de carrière deviennent un vecteur de démobilisation. Il existe un fossé entre l'engagement dans son travail et la récompense professionnelle. Tout cela peut devenir préoccupant à un moment où les perspectives de postes se restreignent et où bien des voies semblent bloquées.

Des frustrations

Logiquement les personnes questionnées mettent en avant des souhaits qui ne correspondent plus à un environnement feutré. De proche en proche, il faut prendre en compte la diversité des attitudes. Les avantages sociaux, les congés, les horaires et même la formation ne font pas partie des facteurs de motivation. L'intérêt pour le contenu du travail l'emporte sur les considérations d'environnement, la qualité individuelle du travail impliquant celle du service public à laquelle on est fortement attaché. Côté valeurs, l'intérêt des tâches effectuées et la sécurité de l'emploi sont considérés comme des éléments importants alors que, côté attentes, ces deux domaines offrent encore la place à l'amélioration. Le jugement positif à l'égard des horaires, des congés et des avantages sociaux n'entraîne pas un comportement dynamique. En revanche, les salariés jugent très importants la rémunération et l'avancement mais n'en sont pas du tout satisfaits, ce qui risque d'entraîner des frustrations.

Etre titulaire ou pas n'a guère d'influence sur les comportements, sauf en ce qui concerne la sécurité de l'emploi. Toutefois, et cela pourrait être une particularité de la fonction publique, la motivation dépend de l'âge et s'accroît avec lui. A cause de l'avancement à l'ancienneté, notamment, les postes les plus valorisants sont obtenus en fin de carrière ou sont accessibles sans beaucoup de diplômes.

D'une façon générale, les agents voudraient bénéficier d'un large degré d'autonomie et sont donc sensibles à la confiance dont leur témoigne un supérieur, de préférence à l'attention que pourrait accorder un élu. Mais c'est autour de ces thèmes que craque le consensus interne au corps des fonctionnaires. Par exemple, l'évaluation annuelle est jugée nécessaire, importante, mais écrit Luc Dumont, « *la notation est un mauvais reflet de la performance* ». Celle-ci n'engendre pas une satisfaction et, à l'inverse, n'implique pas une sanction. Le système d'appréciation semble d'autant plus illusoire que, par ailleurs, le mode d'avancement et de rémunération n'en dépend pas.

C'est tout le mérite de Luc Dumont que d'avoir indiqué ces points de blocage et les potentiels d'enthousiasme ou de capacité à exploiter. Aux responsables d'aménager des issues, et de trouver les ressorts à actionner.

ALAIN LEBAUBE.

---

(1) Les dix neuf facteurs étaient les suivants : avantages sociaux, sécurité de l'emploi, congés, horaires, relations avec les supérieurs, relations avec les collègues, conditions matérielles du travail, rémunération, évaluation du fonctionnaire, avancement, notion de service public, image du service public, formation professionnelle, information du personnel, enrichissement personnel, utilisation des compétences, appel à la responsabilité, autonomie dans le travail, intérêt du travail.

Quinze jours d'emploi dans *le Monde*

● *Nouvelle convention UNEDIC.* — Quatre mois après le protocole d'accord, la procédure du renouvellement de la convention UNEDIC est achevé. Depuis le 1er mai, l'ensemble du dispositif peut fonctionner normalement (*le Monde* du 25 mai).

● *Emploi : un été difficile à passer.* — Quoi qu'il fasse maintenant, le gouvernement de Michel Rocard est « piégé » par l'aggravation prévisible du chômage cet été (*le Monde* du 26 mai).

● *La France cherche 120 000 vendeurs par an.* — Les formations commerciales seront rénovées pour tenter de compenser le grave déficit de la France dans le domaine commercial (*le Monde Campus* du 26 mai).

● *Le dernier « bon chiffre ».* — Le chômage a augmenté de 0,1 % en avril. Une fois de plus, la relative amélioration trouve son explication dans les différentes mesures de traitement social (*le Monde* du 27 mai).

● *Créer des emplois pour les handicapés.* — Depuis plusieurs années, trois hommes démontrent quotidiennement qu'il est possible d'employer des handicapés (*le Monde* « Vie associative » du 27 mai).

● *Chômeurs indemnisés.* — En avril, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés par l'UNEDIC a augmenté de 0,1 % en données corrigées et diminué de 2,4 % en données brutes (*le Monde* du 28 mai).

Les pantouflards et les autres

FORT heureusement, le personnel qui constitue la fonction publique territoriale n'est pas homogène, loin s'en faut. Courteline lui-même n'y retrouverait pas ses fameux « ronds-de-cuir », finalement minoritaires.

Pour répertorier tous les cas de figure, Luc Dumont a établi deux grands groupes, à leur tour subdivisés par affinités, et défini neuf catégories qui se distinguent par autant d'attitudes contradictoires. Dans le premier ensemble figurent les « agents » motivés par l'exercice de leur travail et donc le contenu de leur activité. Ils sont, selon les cas, « polarisés », « intrapreneurs », « public-relations », « publiquistes » ou « introvertis ». Dans le second, davantage intéressés par les conditions et d'abord satisfaits par leur statut ou le contexte de l'emploi, on retrouve, parfois sans réelles affinités, les « positifs », les « négatifs », les « protectionnistes » et les « carriéristes ».

Autant de cas, autant d'attitudes. Passons-les donc en revue, même si l'exercice confine à la caricature.

● Les « *positifs* » sont des gens « heu-reux », optimistes à tout crin, contents de leur sort et qui représentent la part la plus importante de la fonction publique, 15 %. Ils affichent un mélange de bonheur naïf et de respect des principes qui sied bien aux carrières humbles mais magnifiées par la grandeur et les servitudes. Où qu'ils soient, ils s'identifient à leur tâche et sont fiers de l'accomplir. Tout leur plaît, y compris les rémunérations et le mode d'avancement, seuls dans ce cas.

Plus souvent non titulaires que titulaires, fréquemment employés à temps partiel, ils appartiennent aux échelons les plus modestes et leur formation est limitée. 48 % n'ont pas de diplôme et presque autant ont un CAP ou un BEP.

● Les « *protectionnistes* » pourraient être assimilés à des pantouflards si leur tranquillité apparente ne dissimulait une certaine désillusion. S'ils sont jeunes, ils peuvent encore devenir des « positifs ». S'ils sont âgés, et les plus de quarante ans sont surreprésentés dans ce groupe, ils ont décidé de se laisser vivre.

Surtout sensibles aux conditions matérielles — les congés, les horaires, la sécurité de l'emploi, — ils pratiquent une forme de détachement et manifestent peu d'intérêt pour les tâches à effectuer ou même se préoccupent peu de la notion de service public. Bien entendu, cette catégorie est très féminisée, souvent non titulaire, occupe des fonctions modestes.

● Les « *négatifs* » sont complètement désabusés. Ils ne trouvent pratiquement aucun motif de satisfaction dans leur situation au point d'être les moins motivés de l'échantillon. Leur « *démotivation est indifférenciée* », note Luc Dumont à leur propos.

Comme ils n'offrent aucune prise, ils peuvent être considérés comme des aigris ou des déçus, pour qui l'emploi dans la fonction publique s'est révélé décourageant. En général, ils ne travaillent pas dans les services d'animation mais, titulaires à 98 %, sont employés à temps partiel. Dans près de quatre cas sur cinq, ils sont âgés de moins de quarante ans. Leur poste, souvent féminin, est perçu comme alimentaire et donc sans attrait réel.

● Les « *carriéristes* », eux, jouent le jeu dans l'intention de réussir. Comparables à leurs collègues du privé, ils n'aiment pourtant pas le risque et sont attachés à la sécurité de l'emploi.

En revanche, ils montrent une attention exagérée à la rémunération ou à l'évaluation par les supérieurs. Ils fonctionnent avec l'aiguillon de l'avancement et, pour le reste, dissimulent leurs vrais préoccupations. Cyniques, profiteurs sûrement, ils tirent avantage de leur conformisme et font preuve d'un certain égoïsme, leur objectif étant de profiter des garanties offertes.

Ce comportement est fréquent parmi les agents chargés de la gestion interne, sans relation avec les usagers. On y rencontre plus de femmes et des fonctionnaires de catégorie C, titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Ce serait la caractéristique d'une classe moyenne ou de petits chefs. On lui devrait la mauvaise image de la fonction publique, volontiers méprisante, sans que leurs résultats soient contestables.

● Les « *intrapreneurs* » se situent à l'exact opposé et se recrutent pour moitié parmi les cadres dynamiques de trente à quarante ans, moins féminisés que les autres groupes. Tout aussi inattendus que les précédents, ils investissent beaucoup dans leur métier et sont sans doute mus par une vraie vocation avec une approche voisine de celle du secteur privé.

Ils attachent peu d'importance aux conditions d'exercice de leur métier et privilégient tout ce qui a un rapport avec le contenu de leur travail. Bien dans leur peau, sans esprit de calcul, ils se battent autant pour le service du public que pour la réalisation de soi. Entrepreneurs individuels, ils sont prêts à se défoncer. Leur naturel offensif ne les empêche pas de laisser poindre une légère déception quand leur fougue n'est pas reconnue par le salaire et l'avancement.

Titulaires, en contact avec le public, ils se trouvent dans les qualifications les plus élevées, celles des catégories A ou B et, pour 30 % d'entre eux, ont un diplôme correspondant à Bac + 5 années d'études.

● Les « *public-relations* » sont une variante des « *intrapreneurs* » avec des comportements plus typés. Propagandistes de la fonction publique, ils sont aveugles sur la situation de leur environnement. D'une foi de charbonnier, ils sont au service d'une vocation ou, plutôt, d'une idée. Au prix d'une forte abnégation, ils sont de la graine des grands commis, détachés des contingences. Si le quotidien ne les enchante guère, ils sont tout disposés à démontrer l'efficacité de la machine administrative, bien rodée grâce à leurs efforts. Mais, signes de leur ambition, ils y ajoutent une note personnelle, pour compenser.

● Les « *introvertis* », à l'inverse, se confondent avec leur fonction et adoptent un profil couleur de muraille. Dans la norme moyenne pour ce qui est du contenu de leur travail, ils marquent un faible intérêt pour le service public et son image. Ils sont relativement passifs et, proches du fonctionnaire-type, veulent vivre une existence tranquille. Ils ne recherchent ni le risque ni le changement et, soucieux d'une progression à l'ancienneté, se contentent d'un parcours sans faute. Ce qui n'interdit pas une forme de dévouement.

Affectés aux services internes de gestion, ils sont titulaires, travaillant à mi-temps, et, bien entendu, on trouve parmi eux beaucoup de femmes (70,2 %).

● Les « *publiquistes* » ne manifestent pas ce besoin d'adhésion, au moins formelle. Leur désinvolture est presque totale, sauf à l'égard du service public et de son image. Ce qui en fait des amoureux de la fonction, sans doute déçus. Leur indifférence doit s'expliquer par une rupture ou trouver son origine dans une incompréhension de départ.

Ils font preuve d'une motivation inférieure au niveau moyen. C'est l'eau dormante. Tout ce qui participe de leur travail les laisse sans réaction et ils accordent peu d'importance aux conditions matérielles.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans cette catégorie. Ils travaillent à temps plein, sont titulaires d'un bac ou d'un brevet de techniciens. Les moins de trente ans sont surreprésentés (25,7 %).

● Les « *polarisés* » se focalisent beaucoup sur leur travail, indépendamment du reste, qu'ils ignorent. Ils se distinguent donc par la faible attention qu'ils portent à l'environnement, totalement individualistes de ce point de vue.

Sans aucun doute travailleurs, ils sont insensibles aux résultats matériels (rémunération) ou aux avantages acquis (horaires, congés, etc.). Même la sécurité de l'emploi ne les excite pas et ils n'accordent pas d'attention aux perspectives de carrière.

On y trouve trois fois plus de fonctionnaires des catégories A et B qu'ailleurs et le groupe rassemble une forte proportion de diplômés (42,4 % des Bac + 5 ans, 50 % des Bac + 3 ou 4 et 41 % des Bac + 2).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Vincent va partager ses joies, ses secrets, avec

Marie,

née le 21 mai 1988.

Natalie
et Laurent FELBER-GRIMAUX,
60700 Pont-Sainte-Maxence.
60260 Lamorlaye.

Décès

– Mme Henri Bonneval,
ses enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BONNEVAL,
ingénieur général géographe,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,

survenu le 6 juin 1988, dans sa soixante-quatorzième année, à Saint-Maur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 juin, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, à Saint-Maur, à 7 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Talence en Gironde, dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

35, avenue du Rocher,
94100 Saint-Maur.

– Nous apprenons la mort de

Gilbert CAHEN SALVADOR,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenue le dimanche 5 juin 1988.

De la part de
M. et Mme Jean Cahen Salvador
et leurs enfants,

De la part de
Mme Auboyneau
et ses enfants,

De la part de ses amis
Henri Saltiel,
Alain Legrand,
Max Petit.

Ses obsèques se sont déroulées à Saint-Tropez, dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 6 juin, à Tavernes (Var), de

M. Louis-Albert LEBON,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées le mercredi 8 juin, à Tavernes.

[Né le 1er juin 1908 à Autemont (Nord) et fils d'officier, Louis-Albert Lebon, jeune inspecteur de la sûreté à Paris, est mobilisé sur le front de l'Est. Fait prisonnier dans les Vosges, il s'évade et revient à Paris où, à la préfecture de police, il participe à la résistance intérieure. Il constitue un groupe de résistants, qui a pour nom le Coq gaulois. Arrêté par la Wehrmacht, il est traduit devant une cour martiale qui le condamne à mort. Gracié, Louis-Albert Lebon est déporté en Allemagne, d'où il sera libéré en avril 1945 par l'armée américaine.

Au titre de la résistance intérieure, il est fait compagnon de la Libération le 12 juin 1945.

Soigné aux Etats-Unis, Louis-Albert Lebon est recruté par les Nations unies, où il travaillera comme attaché, de 1947 à 1955. Après quoi il sera directeur commercial aux Grandes Roseraies du Val de Loire, avant d'être attaché à la direction générale de l'Aéroport de Paris.]

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part de la mort de

Lutz WENNER,

le 7 juin 1988, à l'âge de quarante-quatre ans.

« Das Gras ist verdorben und die Blume abgefallen ; Denn es geschehet dem Menschen wie dem Tier wie diess stirbt, so stirbt er auch. »

« L'herbe est gâtée et la fleur fanée : car il en est de même pour l'homme et pour l'animal, comme celui-ci meurt, l'autre meurt aussi. »

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 14 juin, à 15 h 15 (entrée place Gambetta, Paris (20e).

Anniversaires

– Le 10 juin 1987, il y a un an, disparaissait

David LIBESKIND.

Pour se souvenir, on se réunira le dimanche 12 juin, à 11 heures, entrée principale du cimetière de Bagneux.

Communications diverses

– Sacha a le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'il prend la direction du salon de coiffure (hommes et femmes + soins esthétiques et UVA).
17, rue de Châteaudun, Paris (9e). Tél. : 48-78-17-61.

– Le mardi 14 juin 1988, de 10 heures à 16 heures, Journée presbytérale, animée par Mgr Pierre Claverie (O.P.), évêque d'Oran. Thème de cette journée : « Présence chrétienne en terre d'islam ».
Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. Métro Glacière, bus 21 (Nordmann-Glacière).
Participation aux frais 50 F (30 F pour le repas).

Soutenances de thèses

– Université Paris-V-René-Descartes, le lundi 13 juin, à 9 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Mohamed Barhoumi : « Structures agraires et changement social dans la région de Béni-Mellal (Maroc) ».

– Université Paris-II, le lundi 13 juin, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Yann Paclot : « Recherche sur l'interprétation juridique ».

– Université Paris-III, le lundi 13 juin, à 14 heures, salle Bourjac, M. Melhen Choka : « Zandaqa et Zindiqs en Islam jusqu'à la fin du deuxième-huitième siècle ».

– Université Paris-II, le lundi 13 juin, à 9 h 30, salle des Conseils, M. Laurent Leveneur : « Situations de fait et de droit privé ».

– Université Paris-II, le mardi 14 juin, à 9 h 30, amphi 4, M. Thomas Fozein Kwanke : « La politique africaine de la France : 10 mai 1981 - 16 mars 1986 ».

– Université Paris-III, le mardi 14 juin, à 8 h 30, 17, rue de la Sorbonne, salle Bourjac, M. Sam Ammar : « L'enseignement de l'arabe en France : enquête et analyse ».

Sports

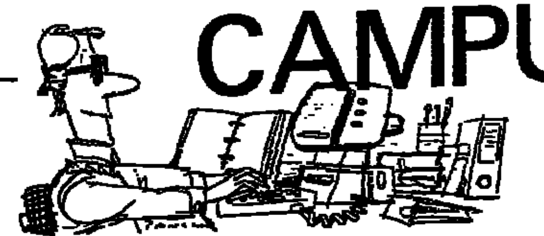
FOOTBALL
Coupe de France

Sochaux et Metz en finale

La finale de la coupe de France de football opposera le samedi 11 juin, au Parc des Princes, les clubs de Sochaux et de Metz qui se sont qualifiés, le mercredi 8, aux dépens de Nice et de Reims. Battus lors du match aller 2 à 1, les Sochaliens ont, sur leur terrain, ajouté un nouveau club de première division à leur tableau de chasse, grâce à deux buts de Franck Sauzée et de Stéphane Paille.

A la même heure, les joueurs de Metz, qui abordaient sans crainte leur déplacement en Champagne, après le large succès du match aller (4-0), ont connu quelques frayeurs. Menés de trois buts, à un quart d'heure de la fin, les Lorrains ont finalement obtenu le but libérateur grâce à un contre de Philippe Hinschberger à 11 minutes du coup de sifflet.

CAMPUS



Gainsbourg et vison vert

L'image du luxe auprès des jeunes de dix-huit à trente-cinq ans est en train de changer. C'est ce que montre une enquête réalisée par l'Institut UPPER pour le Comité Colbert, à l'occasion de sa journée forum, organisée à HEC. Le luxe traditionnel du haut de gamme, du cher, du beau est sur le déclin au profit d'une conception plus personnalisée.

C'est le luxe du moi je des individualistes qui privilégient le bonheur, le plaisir personnel, la satisfaction immédiate. 43 % des jeunes interrogés souhaitent *« ne pas faire la même chose que les autres »* et 23 % considèrent comme un luxe de *« ne pas avoir de patron »*. Ce luxe se manifeste avant tout par le goût de l'évasion et des voyages. Pour 65 % des sondés, c'est *« partir, où on veut, quand on veut »*. Aussi bien s'offrir les frayeurs du Paris-Dakar que déguster le plaisir snob d'aller dans des endroits à la mode hors saison. Ce luxe est aussi pimenté de provocation. Particulièrement chez les 18-24 ans, qui regardent à 45 % le port d'un vison vert comme attitude de luxe.

A nouvelle image, nouvelles références. En tête du palmarès des personnalités symboles du luxe, un duo surprenant : le couple Inès de la Fressange – mannequin vedette de Chanel – et Serge Gainsbourg.

T. Bd.

« Les jeunes et le luxe demain ». Comité Colbert, 2 *bis*, rue de La Baume. 75008 Paris. Tél. : 42-56-45-84.

● Recrutement de commerciaux

Business Partners organise jeudi 16 juin, de 10 heures à 20 heures, une journée intitulée Rencontres de la fonction commerciale, qui permettra à des étudiants de troisième année d'école de commerce ou de deuxième cycle d'université d'avoir des entretiens avec des représentants d'entreprise (AGRR, Auchan, Gervais, Danone, Manpower, Renault VI et Winterthur) pour des embauches dans des emplois commerciaux.

(Invitations à retirer auprès de Mme Murielle Michot. Tél. : (1) 48-74-24-62.)

● Agrégation de mathématiques

L'université d'Orsay met en place à la rentrée prochaine une préparation à l'agrégation de mathématique. Trois cents postes d'agrégés sont désormais mis au concours chaque année.

(Université de Paris-Sud, centre d'Orsay mathématique. 91405 Orsay Cedex. Tél. : 69-41-78-28.)

● Francophones et anglophones

L'université de Paris-Nord lance au mois d'octobre un DEA *« contacts interculturels entre les aires francophones et anglophones (dix-huitième et vingtième siècle) »*.

(UFR des lettres, avenue J.-B.-Clément, 93430 Villetaneuse. Tél. : 48-21-61-70.)

TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **944565** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
044565	544565	40 000,00 F
144565	644565	
244565	744565	
344565	844565	
444565		

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
904565	940565	944065	944505	944560	10 000,00 F
914565	941565	944165	944515	944561	
924565	942565	944265	944525	944562	
934565	943565	944365	944535	944563	
954565	945565	944465	944545	944564	
964565	946565	944665	944555	944566	
974565	947565	944765	944575	944567	
984565	948565	944865	944585	944568	
994565	949565	944965	944595	944569	

Tous les billets se terminant par		gagnent
4565		4 000,00 F
565		400,00 F
65		200,00 F
5		100,00 F

LOTO N° 23 TIRAGE DU MERCREDI 8 JUIN 1988

3 – 8 – 12 – 16 – 29 – 45 — Numéro complémentaire : 38

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 15 ET SAMEDI 18 JUIN 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 8 JUIN 1988 46e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	50	200
	210	400
	12500	15 000
	29700	15 000
	000410	100 000
1	078881	30 000
	131301	100 000
	158811	30 000
	191581	30 000
	198731	100 000
2	22	200
	012	400
	132	400
	512	400
	0282	2 500
	9112	2 500
	9812	2 500
	23172	15 000
	048572	30 000
3	3	100
	7443	2 600
	067843	5 000 100
	093303	30 100
	295303	30 100
4	64	200
	1704	2 500
	6914	2 500
	13074	15 000
	083574	100 000
	126174	30 000
	203684	30 000
5	385	400
	475	500
	665	400
	735	400
	70725	15 000
	006255	30 000
6	6	100
	27936	15 100
	30006	15 100
7	1507	2 500
	85837	15 000
	24467	15 000
	048147	30 000
8	7218	2 500
	5288	2 500
9	59	200
	579	400
	2199	2 500
	17339	15 000
	131459	100 200

88 **TRANCHE DE LA FETE DES MERES** TIRAGE DU MERCREDI 8 JUIN 1988 45e

Ventes aux enchères publiques

SOMMAIRE

Les mesures « d'urgence » du gouvernement

Les rallonges budgétaires (4,4 milliards de francs) seront gagées par des économies

Le budget de l'Etat pour 1988 ne sera pas modifié, avait déclaré M. Bérégovoy le 25 mai, à l'issue d'un conseil des ministres au cours duquel le point avait été fait sur les dépenses publiques, leur évolution, mais aussi sur les rentrées fiscales.

Depuis cette date, le gouvernement de M. Rocard a annoncé diverses mesures qui toutes sont des dépenses nouvelles : 1,2 milliard pour l'éducation nationale, 1,48 milliard pour l'emploi, 116 millions pour la lutte contre la pauvreté, 250 millions pour le logement, 400 millions pour la recherche, 400 millions pour l'aide au développement, 305 millions pour la culture, 200 millions pour les élections législatives, 50 millions pour la préparation du Bicentenaire de la Révolution. Au total, 4,4 milliards de francs.

Ces dépenses nouvelles ne devraient pas gonfler le déficit budgétaire dans la mesure où le gouvernement a clairement annoncé qu'elles seraient gagées par des annulations de crédits sur d'autres ministères (2,8 milliards de francs) et par des suppléments de recettes (droits de mutation, dividendes versés par les entreprises publiques...) pour 1,6 milliard de francs.

M. Bérégovoy va procéder par ***« crédits d'avances »***, **procédure qui permet l'ouverture de dépenses supplémentaires en dehors des sessions parlementaires. Ces ouvertures, qui doivent nécessairement être gagées par des économies, sont par la suite légalisées dans une loi de finances rectificative (celle-ci devait être votée à la rentrée ou en fin d'année).**

D'une façon générale, le déficit prévu pour cette année (115 milliards de francs après 120 milliards de francs en 1987) doit pouvoir être respecté. Si certaines dépenses progressent beaucoup plus vite que prévu (budget de la CEE, charges supplémentaires entraînées par l'assurance-crédit exportation du fait de la multiplication des grands contrats non remboursés par les pays en développement), les recettes rentrent plus vite qu'il n'était escompté.

De même, la baisse des taux d'intérêt devrait permettre d'économiser quelques centaines de millions — peut-être même un peu plus de 1 milliard de francs — sur les charges de la dette publique.

Reste à savoir comment l'Etat pourra compenser les recettes qu'il comptait tirer des privatisations, qui, selon toute vraisemblance, vont être stoppées ou pour le moins freinées.

LOGEMENT : Réparer les ascenseurs d'HLM

Le détail des mesures en faveur du logement social et des quartiers dégradés, annoncées la veille par le premier ministre, M. Michel Rocard, a été présenté au cours d'une conférence de presse, le jeudi 9 juin, par les deux ministres d'Etat chargés de leur mise en œuvre, M. Pierre Bérégovoy pour les finances et M. Maurice Faure pour le logement.

Les offices et les sociétés anonymes d'HLM, ainsi que certaines sociétés d'économie mixte (SEM) qui ont beaucoup construit entre 1978 et 1984 sont, comme bien des particuliers, les victimes de la désinflation. Les prêts locatifs aidés (PLA) souscrits à cette époque de forte inflation (pour un montant total de 100 milliards, dont 10 milliards pour les SEM) étaient assortis de taux fixes élevés (6,09 % de 1978 à 1981, 7,09 % de 1981 à 1984) et d'une progressivité de remboursement annuelle et automatique de 3,5 à 4 %. Les charges de remboursement absorbent aujourd'hui environ 40 % du montant des loyers encaissés.

Une première mesure structurelle consiste à remplacer ces prêts par un type de financement proche des actuels PLA (qui sont à un taux de 4,95 %, variable et révisable, avec une progressivité de 1,95 %). L'impact de cette mesure est faible la première année (43 millions de francs), mais prendra son plein effet dans cinq ans. En attendant, le gouvernement dégage 500 millions de francs qui anticipent cette montée en puissance et seront répartis entre les organismes qui ont le plus construit à cette époque et ceux qui se trouvent en situation financière particulièrement difficile. Déjà, 300 millions de francs en 1986 et 500 millions de francs en 1987 avaient servi le même objet.

Cette manne ne sera pas octroyée sans contrepartie. Elle fera l'objet de contrats négociés, moyennant des engagements précis de modération des loyers, d'accueil des familles les plus démunies et d'une politique d'entretien des immeubles. Rappelons que la loi Méhaignerie a rendu aux HLM la liberté d'augmenter les loyers dans la limite de deux fois 10 % l'an et que de nombreux organismes, dans le souci d'équilibrer leur gestion, sélectionnent rigoureusement leurs nouveaux locataires sur des critères de solvabilité.

Trois autres mesures, *via* les HLM, sont destinées à l'amélioration des quartiers dégradés : 350 millions permettront la réhabilitation lourde de 35 000 logements supplémentaires (grâce à la « Palulos » ou prime pour l'amélioration des logements à usage locatifs et à occupation sociale, d'un montant d'1,9 milliard de francs en 1988 pour 150 000 logements) ; 250 millions permettront de rattraper le retard d'entretien des immeubles dans les quartiers dégradés (les ascenseurs, certes, mais aussi les portes, les vitres, les revêtements muraux, etc.) ; 50 millions de francs iront aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) menées dans les quartiers délabrés au centre des villes.

Enfin, pour les cent quarante-huit quartiers à problèmes qui font pour l'instant l'objet de la procédure « Développement social des quartiers » (DSQ), outre la Palulos et le rattrapage des retards d'entretien, le Fonds social urbain (FSU) recevra 150 millions de francs destinés à l'aménagement de l'espace et à des actions d'accompagnement (crèches, soutien scolaire, activités sportives, alphabétisation, formation professionnelle, etc.), et la Caisse des dépôts prêtera 1 milliard de francs, avec un taux d'intérêt bonifié de 7 % pour parfaire la réalisation d'opérations en cours ou en entreprendre de nouvelles.

Rappelons que, depuis 1981, date de sa création, la procédure DSQ a coûté à l'Etat (en crédits aux HLM et directement) environ 3 milliards de francs, auxquels il faut ajouter environ 1,5 milliard provenant des conseils régionaux, des villes, des conseils généraux, des caisses d'allocations familiales...

Enfin, les contrats de plan Etat-régions qui expirent à la fin de 1988 seront reconduits, voire amplifiés.

En tout, une manne de 1,3 milliard, en plus du milliard prêté par la Caisse des dépôts. Où le gouvernement trouve-t-il cette somme, puisqu'aucun collectif budgétaire n'est prévu ?

L'allègement de la dette HLM, par un mécanisme financier complexe, est une sorte de « remboursement du trop-perçu », bien que la formule soit excessive. L'Etat, via la Caisse des dépôts, qui finance grâce à une ressource peu chère, le livret A des caisses d'épargne, le logement locatif aidé, bénéficie actuellement d'une « rente de désinflation » : la Caisse de garantie du logement social (CGLS), ancienne Caisse de prêts aux HLM, reçoit ainsi des organismes des remboursements (progressifs, à taux élevés) dont la valeur réelle est supérieure à la valeur du prêt initial. Le Fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne (FRGCE), alimenté par la Caisse des dépôts, reçoit ainsi et reverse à l'Etat plus qu'il n'a besoin pour garantir le risque de taux (cette garantie est nécessaire puisque les taux sont décalés : ceux des prêts à la CGLS et aux HLM ont été fixés une fois pour toutes, tandis que la rémunération de l'épargne varie). Comme les années précédentes l'effort en faveur des organismes très endettés est financé par des avances sur cette rente de désinflation.

Quant aux 800 millions en faveur des quartiers dégradés, ils sont financés par un « redéploiement budgétaire » autrement dit par un changement d'affectation de crédits budgétaires votés et non employés, d'économies faites sur certains budgets ou de ressources plus abondantes que prévues. Ainsi, 200 millions de francs destinés à des prêts à l'accession à la propriété (PAP) non utilisés (budget du ministère de l'équipement et du logement) trouveront là leur utilisation, le reste provenant d'autres ministères.

JOSÉE DOYÈRE.

EMPLOI : relancer la machine du traitement social

Pour faire face aux problèmes les plus urgents, le ministère des affaires sociales récupère 1,9 milliard de francs en faveur du traitement social du chômage et de la lutte contre la pauvreté. Dans le cadre de la procédure dite du décret d'avance, 1,484 milliard est alloué au titre des mesures pour l'emploi et 116 millions pour le plan pauvreté. Parallèlement, et grâce à un redéploiement des charges communes, 300 millions de francs compenseront les exonérations de charges sociales des contrats de qualification.

A ces sommes il faut ajouter les 2,550 milliards de francs bloqués par le gouvernement Chirac pour garantir la poursuite, au second semestre de 1988, des stages pour les chômeurs de longue durée. M. Michel Delebarre dispose donc de près de 4,5 milliards pour entreprendre un programme de relance de la lutte contre le chômage. Il devrait ainsi pouvoir financer 144000 stages dont 6000 pour les jeunes d'ici à la fin de l'année.

Déjà annoncée, une circulaire adressée aux préfet devrait être envoyée dans les tout prochains jours pour mobiliser à nouveau l'ensemble des organismes qui participent au dispositif.

Cet effort n'empêchera cependant pas une augmentation du chômage dans les quatre mois à venir. Aux raisons saisonnières, s'ajoutent des circonstances particulières. Financées pour l'essentiel jusqu'à la fin du premier semestre, les actions de traitement social ont été progressivement mises en sommeil. Compte tenu de l'inertie, la machine sera lente à redémarrer et les effets se manifestent, au mieux, au cours du dernier trimestre.

D'ici là, et probablement en septembre, le ministre des affaires sociales devrait apporter des modifications à l'ensemble des systèmes en fonctionnement. Avec l'amélioration de la qualité, l'objectif est d'apporter davantage de cohérence à des mesures qui, avec le temps, se chevauchent ou ont mal évolué. Des réformes seront entreprises sans pour autant supprimer ce qui existe. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la décision prise pour les contrats de qualification. De fait, l'exonération à 100 % est maintenue jusqu'en décembre, en attendant une décision sur le fond du dossier de la formation.

A. Le.

Le problème de l'endettement rebondit avant le sommet de Toronto

La France est prête à annuler le tiers de la dette rééchelonnée des pays les plus pauvres

Dans une lettre envoyée le lundi 6 juin aux six chefs d'Etat et de gouvernement qu'il retrouvera au sommet de Toronto, dans quinze jours, le président François Mitterrand rouvre le dossier de l'endettement du tiers-monde. Il lance, à son tour, une initiative qualifiée de ***« grande première »*** **par le conseiller spécial du chef de l'Etat, M. Jacques Attali : un** ***« menu »*** **d'options permettant de réduire la dette des pays les plus démunis. La France s'engage à appliquer la plus généreuse, l'annulation du tiers des échéances garanties soumises, au cas par cas, au Club de Paris, ce forum réunissant les créanciers publics.**

Le problème du sous-développement s'assimile souvent depuis 1982 et la crise de la dette du Mexique aux problèmes de l'endettement du tiers-monde. Un endettement total de 1 200 milliards de dollars à la fin de 1987, dont les retombées sont très différentes selon les pays. En s'attachant aux plus démunis, ceux qui dépendent presque totalement de l'aide internationale pour assurer leur survie, le président François Mitterrand est fidèle à une double tradition : celle du soutien aux plus pauvres et à l'Afrique.

Coût : 1 milliard de francs

La grande majorité des pays visés par les propositions françaises et qui répondent aux trois critères définis lors du précédent sommet des pays industriels, il y a un an à Venise, se trouvent en effet sur le continent africain. Il s'agit de ceux dont le revenu annuel par tête ne dépasse pas 500 dollars, dont la dette est lourde et qui acceptent de faire un effort d'assainissement économique et financier. Depuis la réunion de Venise, les pays industriels s'étaient mis d'accord pour allonger les délais de remboursement de ces pays lors des réunions du Club de Paris, organisées, sur la base d'un crédit accordé par le Fonds monétaire international, chaque fois qu'une nation est confrontée à des problèmes de paiement d'échéances. Plusieurs pays africains, dont la Somalie et le Mozambique, ont ainsi bénéficié d'un tel délai de vingt ans, dont dix ans de grâce, pour étaler dans le temps le poids du remboursement de leur dette, et non des quinze ans accordés au maximum auparavant par le Club de Paris.

Cette fois, le président Mitterrand franchit un nouveau pas en proposant à ses partenaires le choix entre trois options lors du passage de pays démunis devant ce forum des créanciers publics :

● Une annulation immédiate du tiers des échéances rééchelonnées sur la dette publique mais aussi, ce qui est également une première dans le Club de Paris, sur les *« dettes commerciales garanties »*. C'est cette option que choisit, à l'avance, la France. Il pourrait lui en coûter en année pleine et si tous les pays concernés passaient devant le Club de Paris près de 1 milliard de francs.

● Une consolidation de ces mêmes échéances sur vingt-cinq ans et non plus sur vingt ans, le tout assorti de taux d'intérêt du marché. Cette possibilité a récemment été proposée au sein du Club de Paris par les Canadiens.

● Une consolidation de dette limitée à quinze ans mais assortie d'un taux préférentiel, autrement dit bonifié pour être moitié moins élevé que celui du marché.

Ce *« menu »* à la carte soumis aux pays industriels devra être entériné par les six autres pays industriels réunis à Toronto mais aussi par tous les pays membres du Club de Paris, régi par la règle d'or du consensus. Certains, comme la Belgique, l'Autriche ou la Suisse, sont d'ores et déjà opposés à une telle approche, qui devrait malgré tout réunir l'assentiment des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la RFA. Cette dernière vient, elle aussi, d'annoncer qu'elle était prête à annuler 2,2 milliards de marks (7,48 milliards de francs) de dettes africaines. Le chancelier Kohl ne sera pas de reste au sommet de Toronto sur ce dossier. De quoi faire de l'aide aux plus pauvres l'un des sujets-vedettes du sommet des pays industriels.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AFFAIRES

Le groupe Matra-Hachette réunifié

M. Arnaud Lagardère, dauphin

Six ans après la scission de son groupe par les socialistes et six mois après la privatisation de Matra par le gouvernement Chirac, M. Jean-Luc Lagardère a réunifié son empire, appuyé sur ses deux grands métiers : les industries de pointe (avec Matra) et la communication (Hachette, Quillet...). Une holding, MMB, servira de pivot. Le dauphin, M. Arnaud Lagardère, a été présenté officiellement à la presse.

Retour à la case départ ou plus exactement à avant octobre 1981. Cet automne-là, M. Jean-Luc Lagardère obtient des socialistes fraîchement arrivés au pouvoir de ne nationaliser qu'à 51 % Matra. Mais il doit accepter de séparer clairement de ses métiers industriels sa branche communication gonflée depuis quelques mois par le rachat d'Hachette. Son rêve — marier le contenu (l'information) et le contenant (la technique) — est brisé. Certes, il demeure le patron incontesté des deux branches. Mais plus aucune passerelle n'existe désormais entre elles.

De cette scission est née la société MMB, créée initialement pour recevoir les actifs du groupe dans la communication. Aujourd'hui, comme on le pressentait depuis plusieurs mois (*le Monde Affaires* du 24 octobre 1987), c'est MMB qui permet de renouer les ponts entre les deux pôles. La privatisation de Matra, au début de l'année, a d'abord permis l'entrée de cette holding dans le « noyau dur » de Matra à hauteur de 6 %.

Mais petit à petit, la participation de MMB a grimpé à 8,9 % puis à 10,3 %. Aujourd'hui, elle est comprise entre 11 % et 11,5 %. Et ce n'est pas fini : *« Nous voulons monter rapidement à 15 % et à l'horizon de un à deux ans, dépasser le seuil de 20 % »*, a déclaré le mercredi 8 juin le président de MMB, M. Philippe Camus.

MMB a les moyens d'arriver à ses fins : il y a un an, ses dirigeants espéraient s'en servir pour racheter purement et simplement les parts de l'Etat dans Matra. Ils avaient donc augmenté son capital de 753 millions de francs. Mais M. Edouard Balladur s'étant opposé à cette forme de privatisation, MMB n'a utilisé qu'une partie de son trésor de guerre et il lui reste aujourd'hui quelque 400 millions de francs. Cette somme sera d'abord utilisée pour racheter effectivement les actions Matra qu'elle projette d'acquérir. Mais aussi à *« prendre des participations de contrôle dans des secteurs où le groupe a des compétences, c'est-à-dire la haute technologie, la communication et la finance »*. En effet, ces dernières années, le groupe Lagardère a développé, à côté de ses deux métiers traditionnels, des activités financières grâce à la banque Arjil (créée en 1987) et à la Compagnie de Presbourg (créée également en 1987).

Actionnariat contrôlé

Les futurs investissements de MMB seront opérés de *« façon préférentielle »* en France ou aux Etats-Unis. Avec les 200 à 300 millions de francs qui lui resteront après le rachat des actions Matra, la holding devrait pouvoir faire *« une ou deux opérations de taille convenable »*, a commenté M. Camus. Parmi les cibles retenues, on trouve les services informatiques, ou les nouveaux médias électroniques, par exemple. De toute façon, *« nous prenons notre temps et nous agissons avec prudence »*, a précisé le patron de MMB. La holding pourrait être aussi amenée à accompagner ou à se substituer à Matra et Hachette pour certaines opérations. Car Hachette continue à avoir des ambitions dans la télévision et Matra doit s'internationaliser.

L'actionnariat de MMB est bien contrôlé : on retrouve en bonne place la société Arjil (qui tient son nom des deux prénoms Arnaud et Jean-Luc Lagardère), pour 38,4 %, et le groupe Floirat (11,3 %). Le public et les institutionnels se partagent 46 % (dont 7,55 % chacun pour le Crédit lyonnais et la BNP). Enfin l'autocontrôle est d'environ 5 %.

C'est à M. Arnaud Lagardère, le jeune fils (vingt-sept ans) de M. Jean-Luc Lagardère, administrateur de MMB et vice-président du conseil de surveillance d'Arjil, qu'est revenu le soin de présenter les prévisions 1988 de la holding (125 millions de francs de résultat consolidé hors de plus ou moins-values contre 94 millions en 1987 pour un chiffre d'affaires de 585 millions de francs). M. Arnaud Lagardère, le dauphin qui sort de... Dauphine, a indiqué sa volonté d'avoir *« un engagement actif dans Matra »*. *« Je ne suis pas un monarchiste*, a affirmé son père. *Mais ce groupe, je ne l'ai pas bâti pour, à la fin de ma vie, me créer une grande plus-value et vivre grassement. Ce n'est pas mon objectif, ni celle d'Arnaud. Je considérerais comme honteux qu'avec la vie physique s'arrête la vie de l'entreprise. »*

FRANÇOISE VAYSSE.

EN BREF

● **La guerre reprend à Air Inter.** — La hache de guerre est à nouveau déterrée à Air Inter. Le médiateur nommé par le précédent gouvernement, M. Claude Abraham, président de la CGM, ne peut que constater aujourd'hui qu'il n'est pas parvenu à rapprocher les points de vue des pilotes et de la direction à propos de la composition des équipages de l'Airbus A 320. Dans la journée du 8 juin, la direction a rappelé que cet avion, livré fin juin, sera conduit par deux pilotes et sans mécanicien, puisqu'il a été conçu à cette fin, et les syndicats (SNPL, SPAC, SNOMAC) ont déclaré qu'il était hors de question d'abandonner leur exigence d'une période d'essai d'un équipage à trois. La guerre reprendra donc, le 17 juin, avec une grève matinale de quatre jours, et devrait connaître de nombreux rebondissements jusqu'à épuisement des grévistes.

● **Accord entre le groupe Fiat et la Lyonnaise des eaux.** — Un accord de coopération a été signé le 7 juin à Milan entre Fiat Engineering (branche ingénierie civile de Fiat) et la Lyonnaise des eaux, pour la création d'une société commune détenue à 51 % par les Italiens et à 49 % par le groupe de M. Jérôme Monod. L'entreprise exercera ses activités dans le secteur des services aux collectivités locales (production et distribution d'eau potable, traitement des eaux résiduaires, évacuation des déchets).

● **Loi commerciale américaine : M. Reagan l'emporte.** — Le Sénat américain n'est pas parvenu, le mercredi 8 juin, à réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour annuler le veto du président Reagan sur la loi commerciale, adoptée le mois dernier par le Congrès. Les deux principales critiques émises par M. Reagan portaient sur les exportations de pétrole de l'Alaska et sur l'obligation faite aux sociétés américaines d'établir un préavis de licenciement en cas de fermeture d'usine.

Économie

Visite à l'entreprise du président du Centre des jeunes dirigeants

L'« esprit d'équipe » contre les effets de mode

CHALON-SUR-SAONE
de notre envoyé spécial

Si on se fie à sa première impression, on peut avoir le sentiment en pénétrant dans l'usine de la Socla, qui à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) monte des clapets de non retour (appareils utilisés dans la robinetterie pour éviter le retour des fluides en mouvement), que l'ordinateur est le roi. Pour le salarié, le premier geste est de pointer sur l'IBM-56. Comme à tout moment de la journée, l'introduction de son code personnel lui permet d'entrer en dialogue avec l'ordinateur qui peut, par exemple, lui tenir ce langage : « *Vous avez travaillé 4,52 heures. Quantité de clapets en fonte fabriqués : cent dix. Taux de rendement : 89%* ». Suit le « *programme* » à effectuer. Si l'opérateur refuse, parce qu'il n'a pas les pièces nécessaires, il appuie sur un bouton rouge et... l'ordinateur lui donne un autre programme. Automatique...

La Socla est à l'image de ce pointage. Les nouvelles technologies régnent. Sauf pour les grosses pièces. l'ensemble de peinture est robotisé. L'unité de stockage est automatisée. Un robot de montage automatique remplace sept personnes pour un gain de 20 centimes par pièce. Pour les petits clapets, des tours à commande numérique sont utilisés. Quelques planches à dessin traditionnelle subsistent mais, d'ici à quatre mois, la CAO-DAO (conception et dessin assisté par ordinateur) sera généralisée. L'informatique est partout. Mais les quarante-six claviers terminaux répartis dans toute l'usine permettent en permanence aux cent onze salariés de Chalon-sur-Saône (1) d'avoir accès à toutes les informations nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

Pourtant, à la tête de l'entreprise, l'équipe de direction croit plus aux hommes qu'aux machines. Le pésident du directoire, M. André Gentien, est un ancien du Centre des jeunes dirigeants (CJD), qui tient congrès à Grenoble du 9 au 11 juij. Quant à M. Jacques Chaize, trente-huit ans, co-directeur depuis 1982, il est toujours entre deux voyages à l'étranger, et surtout en Extrême-Orient (la Socla réalise 65 % de ses 120 millions de chiffre d'affaires à l'exportation), mais il est aussi depuis le 22 janvier président du CJD.

L'entreprise des hommes, assure-t-il avec une passion qu'il sait rendre communicative, *je la vis tous les jours. L'ordinateur n'est pas le chef puisque chacun est donneur d'ordres. En gros, c'est le client qui commande la production* ». En fait, le service de l'ordonnancement établit pour chacun un planning sur quatre jours et « *tout le monde s'autocontrôle* ». A l'export, par exemple, la secrétaire qui prend la commande peut avec son écran interroger aussi bien la comptabilité (« *Y-a-t-il un impayé pour ce client ?* ») le stockage ou l'atelier...

Transparence et responsabilisation

Transparence (de l'information) et responsabilisation (des salariés) sont les deux axes de la politique de M. Chaize qui mise sur l'intelligence de son personnel et la délégation de pouvoirs à tous les niveaux. A la Socla pourtant, il n'y a aucun des symboles d'une gestion moderne des ressources humaines : pas de projet d'entreprise sur catalogue, pas de cercle de qualité, pas de management participatif, pas d'individualisation des salaires, pas de groupes d'expression des salariés. Ringarde, la Socla ? « *L'éthique*, répond M. Chaize, *c'est une pratique. Le vrai projet d'entreprise, c'est celui qui est vécu, intériorisé, réalisé. C'est une culture partagée.* »

M. chaize ne se laisse pas prendre par la mode : « *Il y a le management par mimétisme. Quand c'est l'année de l'excellence, on fait de l'excellence. Il ne faut pas qu'une entreprise qui a une cohérence mette son esprit d'équipe en péril pour un effet de mode. On ne décrète pas la participation ou la transparence. Cela se vit. Sinon je crains qu'on ait le flacon et pas l'ivresse.* »

si, sur le papier, le réglement intérieur est classique, voire parfois strict dans sa formulation, ouvriers et employés reconnaissent spontanément que l'ambiance est « *conviviale* », « *consensuelle* », « *sympathique* », « *familiale* ». Un signal parmi d'autres : le tutoiement est quasi-généralisé à tous les niveaux et entre tous les niveaux d'une hiérarchie décrite comme « *peu pesante* ». Comme l'usage du prénom. Dans l'atelier, les contremaître ne sont plus là, comme il y a dix ans, pour agiter la sonnette de la pause casse-croûte. Ils ont été remplacés par des animateurs qui apportent, pour l'essentiel une assistance technique. M. Chaize renvoie dos à dos le « *paternalisme* », désuet, des employeurs, et ce qu'il appelle, « *le maternalisme* », c'est-à-dire l'assistanat des syndicats. Son idée est avant tout de « *responsabiliser* » les salariés.

Le Centre des jeunes dirigeants (CJD) tient son congrès du 9 au 11 juin à Grenoble. A la Socla, l'entreprise de Jacques Chaize, son président, on joue la « transparence » et la « responsabilisation » des salariés. Sans gadgets et... sans syndicat.

« Un problème de délégation »

A la Socla, cette responsabilisation est passée, dès 1971 à la suite d'un accord signé avec la CGT, par la mise en place d'horaires individualisés. Sous réserve de respecter des plages de présence obligatoires, chacun gère son temps en disposant d'un crédit d'heures qui pourra « *dans la limite d'une journée de travail d'être reporté sur le mois suivant* ». La durée de travail est, en moyenne, de sept heure trente et ne peut dépasser neuf heures — « *quand on passe plus de neuf heures dans l'entreprise*, assure M. Chaize, *sela signifie qu'on a un problème de délégation* », — sous peine de n'avoir ni heures supplémentaires, ni crédits d'heures...

En apparence, le système Socla fonctionne. L'absentéisme est quasiment nul. Et parmi les « *codes de non travail* » qui apparaissent sur l'ordinateur pour indiquer pourquoi un salarié n'est pas à son poste, il n'y a plus de « *code grève* »... « *Ainsi*, explique M. Jean-François Comeau, un des responsables de l'ordonnancement mais aussi la secrétaire du comité d'entreprise, *en seize ans de Socla, j'ai dû faire deux fois une journée de grève* ». Pendant dix ans aussi, M. Comeau a été à la CFDT. Mais les syndicats de la Socla ont disparu, il y a un peu plus de deux ans, par extinction naturelle : les principaux animateurs de la CGT sont décédés, ceux de la CFDT sont partis à la retraite. Les syndicats se sont alors évanouis. « *Qu'il n'y ait plus de syndicats*, explique M. Comeau, *cela ne me pose aucun problème, sauf que je n'ai plus certaines informations sur le plan local. On négocie par le CE. Qu'on soit syndiqué ou non, on a le même poids.* » « *Ici, il n'y a pas besoin de syndicat* », assure une des dix ouvrières de l'atelier de montage, approuvée par ses collègues. Les délégués du personnel n'ont pas tenu de réunion avec la direction « *depuis quatre ou cinq ans* », selon M. Comeau. Qu'importe ! « *Si je n'arrivais pas à régler directement un problème avec ma hiérarchie*, explique Isabelle, au secrétariat export, *j'irais voir André* [le président du directoire] *avant les délégués du personnel.* »

A la Socla, M. Chaize ne met pas en pratique l'idée CJD du « *conseil d'entreprise* » (2) mais il a limité le nombre de salariés protégés en obtenant que les délégués du personnel soient les suppléants des membres titulaires du CE et vice-versa. A en croire M. Comeau, tout va bien au CE : il est « *bien informé* » et « *discute de tout* ». M. Chaize l'a même « *consulté* » avant d'accepter la présidence du CJD. « *Tout le monde est un peu fier* » (de cette présidence), ajoute M. C Comeau. Il serait pourtant prématuré de conclure que l'harmonie sociale a atteint chez le fabricant de clapets son point de non retour. Il ya de « *petits* » conflits.

Prime anti-absentéisme

Partant du principe qu'« *il n'y a pas de partage de responsabilité s'il n'y a pas de partage des résultats* », la Socla pratique depuis 1970 la participation aux fruits de l'expansion et depuis 1971 (mais revu ainsi contractuellement en 1985) l'intéressement de 1959. Cet « *intéressement trimestriel des salariés aux résultats bénéficiaires* » est un « *plus* » appréciable. Dans une entreprise où le salaire brut moyen est de 11 774 F, il a permis en 1986 de distribuer 9 556,69 F par personne. Il s'agit pour les salariés ayant trois mois d'ancienneté d'une prime trimestrielle égalitaire : « *Deux salariés qui n'ont pas été absents recevront le même montant des bénéfices* ». Mais l'accord de 1985 prévoit que « *les absences pour maladie, pour convenance personnelle et congés de maternité seront prises en considération pour effectuer le calcul de répatition* ».

C'est là où le bât blesse. La première semaine d'absence-maladie peut par exemple entraîner quatre semaines de pénalité sur la prime qui devient ainsi une arme anti-absentéisme. « *Une grande partie du personnel*, souligne M. Comeau, *est contre le fait qu'on pénalise la maladie. A la production, on a des gens qui viennent travailler avec un petit handicap parce qu'ils ne veulent pas s'arrêter.* » « *J'ai été opéré et j'ai été absente deux mois et demi*, raconte une ouvrière. *J'ai complètement perdu ma prime trimestrielle de 2 500 F et la suivante est sérieusement entamée.* »

Un autre sujet de friction est constitué par l'expérimentation auprès de trente ouvriers de l'atelier depuis deux ans d'une « *prime d'implication* ». « *Le but*, indique M. Jean Tolon, directeur de la production, *est de personnaliser un peu plus les salaires en encourageant les personnes qui s'impliquent le plus par leur présence, leur activité, leur esprit d'initiative, leur polyvalence et l'ambiance qu'ils mettent.* » La masse salariale de l'atelier a été augmentée de 5 % — le pouvoir d'achat de chacun restant donc garanti — et répartie en primes modulables aprés appréciation de l'encadrement. La fourchette varie de + 1 % à + 5 % mais l'an dernier, deux personnes — qui avaient commis des « *fautes graves* », dit-on — ont eu zéro...

Là aussi, M. Comeau se montre plutôt hostile : « *On nigaude pour arriver à répartir la prime. Si on met tout le monde à 2,5 % on est tranquille. Cette prime est aussi liée à la qualification. Un personnel plus qualifié est forcément plus impliqué. Pour les dix filles du montage, c'est la cote d'amour.* » S'il veut maintenir « *l'esprit d'équipe* » à la Socla, M. Chaize sait donc qu'il vaudra mieux laisser le salaire au mérite de côté. Attention aux effets de mode...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Avec ses filiales en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne, en Espagne et aux Etats-Unis (Flomatic), Socla compte 170 personnes. A Chalon-sur-Saône, il y a 43 ouvriers, 11 cadres, 49 employés et 9 représentants. Sur 111 salariés, il y a 25 femmes dont 2 cadres.

(2) Lancé en juin 1986, le projet du CJD sur le conseil d'entreprise doit être actualisé lors du congrès de Grenoble. Il prévoit « *la substitution aux diverses institutions existantes (comités d'entreprise, délégués du personnel, délégués syndicaux, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) d'une institution unique : le conseil d'entreprise* ».

DANS LES ENTREPRISES

Forward-Consultants lance le « partenariat actif »

Spécialisé dans le reclassement des cadres, le cabinet Forward-Consultants a imaginé la nouvelle formule du « partenariat actif ». Puisqu'il y a des cadres de la cinquantaine évincés des grandes entreprises et des patrons de PME et de PMI qui cherchent soit un bras droit soit un successeur, pourquoi ne pas mettre les uns en rapport avec les autres ? Cette idée est venue à tout le monde, afin de briser la quadrature du cercle, mais elle n'a que rarement réussi. Selon le principe imaginé par Forward-Consultants, le cadre et l'employeur signent un contrat d'engagement réciproque et se donnent de trois à six mois de réflexion. Après avoir travaillé ensemble, ils concrétiseront leur projet par étapes. Le cadre apporte ses compétences professionnelles et investit financièrement dans l'entreprise. Cette association peut ensuite aller jusqu'à la reprise de l'entreprise. Tout au long de l'essai, le cabinet suit l'évolution du dossier et complète parfois par de la formation. Cette méthode assure la sécurité de l'investissement pour le cadre et offre une occasion de développement pour les entreprises. Et il paraît que cela marche...

● **AUX HOUILLÈRES DU NORD - PAS-DE-CALAIS**, soixante-quatorze mineurs marocains, sur les trois cent trente-sept du puits de Courrières (Pas-de-Calais), fermé le 31 décembre 1987, ont refusé d'opter pour une des mesures du plan social : retour au pays, emploi de conversion, « *congé individuel d'adaptation professionnelle* » d'un an. Placés en chômage indemnisé, ils vont être mis en demeure de se prononcer avant le 30 juin, date de clôture du plan social, sinon ils seront radiés des effectifs.

● **AU CRÉDIT GÉNÉRAL INDUSTRIEL**, entreprise spécialisée dans le financement, qui compte mille cent dix-neuf salariés, la progression moyenne des salaires a été en 1987 de 6,5 %. Cette augmentation résulte des mesures générales liées au coût de la vie, à l'ancienneté, à « *l'effort collectif de productivité* » et aux promotions individuelles.



BAFIP-BAIL

SICOMI

L'assemblée générale ordinaire réunie le 19 mai 1988 au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, sous la présidence de Monsieur Hugues Lasseron, a approuvé les comptes de l'exercice 1987.

La production d'ensemble de BAFIP-BAIL s'est développée de manière notable par rapport à l'exercice précédent, surtout les opérations de crédit-bail, où le choix de ses interventions s'est cependant exercé avec la rigueur accrue qu'impose la détérioration des conditions de marché.

Le montant total des engagements en location simple et en crédit-bail atteint 493 millions de francs au 31 décembre 1987 au lieu de 281 millions de francs, au 31 décembre 1986.

Le bénéfice après amortissements et provisions s'élève à 8 147 199 F, en progression de 27 % sur celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 3,47 F par action, à comparer à 2,75 F au titre de 1986.



IENA-BAIL

SICOMI

L'assemblée générale ordinaire réunie le 19 mai 1988 au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, sous la présidence de M. Jacques Vandier, a approuvé les comptes de la société au 31 décembre 1987.

Pour sa première année complète d'exercice, IENA-BAIL a développé une activité de crédit-bail et de location simple, seule ou en participation.

Le total des engagements au 31 décembre 1987 ressort à 163,8 millions de francs, contre 86,3 millions de francs au 31 décembre 1986.

Le bénéfice après amortissements et provisions s'élève à 7 225 341,16 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 5,56 F par action (contre 1,18 au titre de 1986).

OFP
OMNIUM FINANCIER DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire de l'OFP-Omnium Financier de Paris s'est réunie le 7 juin sous la présidence de M.J.C. Genton au siège social, 5, rue Michel-Ange, Paris (16e).

Elle a approuvé les comptes de l'exercice qui se soldent par un bénéfice de 121 MF contre 182,5 MF pour l'exercice précédent. En 1987, l'essentiel des plus-values nettes dégagées au sein du groupe l'ont été au niveau de deux filiales, Société Financière d'Auteuil et l'Omnium de Pétrole S.A., alors qu'en 1986 elles étaient apparues au niveau de la maison mère. Il en résulte que le bénéfice consolidé est du même ordre que celui de l'exercice précédent, 233 MF contre 236 MF en 1986, la part de l'OFP-Omnium Financier de Paris étant de 220 MF contre 229 MF.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 43 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 21,50 F, soit au total 64,50 F. Le dividende, identique à celui de l'exercice précédent, sera mis en paiement à compter du 12 juillet 1988 et représente une distribution globale, précompte compris, de 85,3 MF.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M.R. Granier de Lilliac ainsi que celui de l'Union des Assurances de Paris, et nommé deux nouveaux administrateurs, M. Bernard Arnault et M. Claude Sarocchi.



ERRATUM

Dans l'avis financier Sema-Metra, paru dans les éditions du *Monde* daté 7 juin 1988, il fallait lire au deuxième paragraphe de l'insertion :

« En effet, 98,3 % des actions composant le capital de Sema-Metra ont été apportés à l'Offre Publique d'Echange de CAP Group plc. »

LVMH
MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

Louis Vuitton (Groupe "LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton") et Monsieur Hubert de Givenchy viennent d'aboutir à un accord sur le principe du rachat par Louis Vuitton des sociétés du Groupe Givenchy Couture, cette opération devant se dénouer dans les mois à venir au vu de la conclusion des audits usuels. Le chiffre d'affaires consolidé annuel de ces sociétés se situe aux alentours de 150 millions de Francs.

Il est rappelé que Louis Vuitton est déjà propriétaire de la société des Parfums Givenchy.

Il est prévu que Monsieur Hubert de Givenchy poursuivra son activité de créateur au sein de ces sociétés, qui continueront ainsi à bénéficier de son talent mondialement célèbre.

BULL. 1987 UNE NOUVELLE DIMENSION.

LA STRATEGIE.

1983 • Bull définit et met en œuvre une stratégie de développement articulée autour de 3 axes:

Communication d'entreprise: développement de l'information et communication d'entreprise, appuyé sur un savoir-faire en grands systèmes et réseaux.

Solutions: une offre de solutions ouvertes, intégrées et sectorielles.

Ouverture: une compétence technique de niveau international renforcée par une politique d'alliances, de coopération et de partenariat.

1985 • Bull recueille les premiers fruits financiers de sa stratégie et renoue durablement avec les profits.

1987 • Accélération de la mutation du marché mondial et ralentissement du marché français.

LES 3 ETAPES ET LES CHIFFRES CLES.

En millions de francs	1983	1985	1987
Activité et résultats			
Chiffre d'affaires consolidé	11 639	16 109	18 071
Bénéfice net	(625)	110	225
Marge Brute d'Autofinancement	329	1 318	1 813
Investissements			
Recherche et Développement	1 263	1 636	2 035
Investissements industriels et commerciaux	636	1 492	1 511
Solidité financière			
Fonds propres	671	2 285	4 884
Ratio d'endettement (Dettes financières/Fonds propres)	8,0	2,7	1,2

1987. EN BREF.

Croissance: prise de participation de 42,5% dans Honeywell Bull Inc. (2 milliards de $ de chiffre d'affaires).

Produits: Bull poursuit l'enrichissement de son offre: Bull Micral, Bull Questar, Bull DPS,..

Qualité: le Bull DPS7 est classé n° 1 dans l'enquête réalisée aux U.S.A. sur la satisfaction des clients (étude DATAPRO).

Communication: Bull lance une nouvelle opération de parrainage "l'Esprit d'Equipe" avec six expéditions dans l'Himalaya en 3 ans.

Assemblée générale du 1er juin 1988.
Extraits du message.

L'année 1987, par delà des résultats contrastés, a vérifié notre vision de l'évolution qualitative du marché et a vu la concrétisation de l'action méthodique engagée par Bull pour acquérir une dimension mondiale et réorganiser son offre. Elle a témoigné des capacités de l'équipe Bull à réagir aux évolutions de son environnement.

S'appuyant sur un effort considérable de recherche et développement (plus de 11% du chiffre d'affaires) et sur un réseau constamment élargi d'alliances avec d'autres constructeurs et des SSII, cette stratégie a conduit à un renouvellement très profond de l'offre de Bull au cours des 18 derniers mois.

Bull a poursuivi la consolidation de sa situation financière, malgré la pression sur les prix exercée par des concurrents bénéficiant de la baisse du dollar. Bull a dégagé un résultat net de 225 millions de francs. La marge brute d'autofinancement s'est encore améliorée: représentant 10% du chiffre d'affaires, elle a financé 80% des investissements.

Ce progrès, conjugué avec les effets d'une gestion rigoureuse des valeurs d'exploitation et avec une nouvelle augmentation de capital de 1 milliard de francs, a permis de réduire significativement le taux d'endettement du groupe, malgré la poursuite de l'effort d'investissement industriel et commercial et l'acquisition en mars 1987 d'une participation de 42,5% dans la nouvelle société Honeywell Bull Inc. créée avec Honeywell et NEC.

Cette prise de participation, qui sera portée début 1989 à 65,1%, permettra à Bull de contrôler une société réalisant plus de 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires et de renforcer sa dimension mondiale. Les activités de Honeywell Bull Inc. sont en effet tout à fait complémentaires de celles de Bull, tant en ce qui concerne le développement et la fabrication des produits que leur commercialisation.

Jacques STERN   Francis LORENTZ

SIPA SPORT

Le Rapport Annuel 1988 peut être obtenu sur simple demande en écrivant à : J.M. PINEL Direction de la Communication 121, avenue Malakoff 75116 Paris.



Marchés financiers

Atochem procure à Elf 39 % de ses bénéfices

Communiqué de victoire chez Atochem. Pour la première fois de son histoire, cette branche maîtresse de la chimie d'Elf Aquitaine a démontré en 1987 sa capacité à secréter des bénéfices. Quels bénéfices ! L'année précédente, le groupe avait cessé de perdre de l'argent pour commencer à en gagner un peu (166 millions de francs). Pour le dernier exercice, il a littéralement explosé avec un résultat net consolidé presque dix fois plus important (1,6 milliard de francs), représentant 39 % du bénéfice du groupe Elf. La conjoncture, il est vrai, a été superbe. La preuve : le chiffre d'affaires s'est accru de 23 % pour atteindre 23,47 milliards de francs. Mais la baisse du dollar a facilité le retour à la rentabilité. Enfin, le groupe a pleinement recueilli les fruits des efforts exercés pour assainir, restructurer et se redéployer. Désormais, Atochem est solidement campé sur trois grands pôles d'activités : la pétrochimie (33 % de son chiffre d'affaires), les spécialités (33 %) la chlorochimie (25 %).

M. Jacques Puechal, le PDG du groupe, compte beaucoup à l'avenir sur le développement de la synthèse photochimique, la chimie de la lumière, très utilisée dans cette branche, mais aussi en thiochimie (chimie du soufre) et dans la fabrication des paraffines chlorées. D'une façon générale, le groupe ne ménage pas ses efforts de recherche. Il a consacré à ce seul poste 500 millions de francs en 1987, soit le tiers de ses investissements. Cette recherche est payante puisqu'elle lui a déjà permis de mettre au point un dérivé fluoré, le Forafac, qui remplace le mercure dans les piles et dont Wonder s'est servi pour lancer en septembre 1987 les fameuses piles « green power ». Enfin, les nouveaux adhésifs structuraux pour l'automobile, permettant le collage des tôles grasses et les polyphospazènes, matières plastiques ignifuges destinées à des applications de haute technologie, sont au nombre des produits d'avenir sur lesquels Atochem fonde de grands espoirs pour élargir ses marchés.

La conjoncture pour 1988 ? *M. Puechal ne veut pas jouer les* prophètes. Il se contente d'indiquer que le début de l'année s'est situé dans le prolongement de 1987. Mais, sauf accident au cours du second semestre, tout porte à croire que le groupe français parviendra pour l'exercice entier à maintenir ses résultats au voisinage des précédents.

A. D.

Le tribunal de commerce donne raison à Pernod-Ricard contre Coca-Cola

Le tribunal de commerce de Paris a donné raison à Pernod-Ricard dans le litige qui l'oppose à la société américaine Coca-Cola Compagny. Le mercredi 8 juin, il a enjoint à la firme américaine de poursuivre ses relations commerciales avec le groupe français.

Pernod-Ricard avait assigné en justice Coca-Cola Company pour rupture abusive de contrats à la suite de la volonté de l'entreprise américaine de reprendre la production, la distribution et la vente des boissons Coca-Cola, Sprite, Fanta et Finley exploitées sous licence par plusieurs filiales de Pernod-Ricard.

Deux mandataires de justice ont été nommés par le tribunal de commerce pour assister les sociétés dans la recherche d'un compromis. L'enjeu est important pour la firme française. Coca-Cola représente 8 % de son chiffre d'affaires et 10 % de son résultat net. L'entreprise américaine a fait appel de la décision du tribunal de commerce.

Investcorp rachète 47,8 % de Gucci

Investcorp, groupe d'investisseurs arabes qui a acquis les joailleries Tiffany et Chaumet, a racheté 47,8 % des actions de Gucci, société italienne spécialisée dans la maroquinerie, les articles de luxe et les accessoires de mode. Les parts restantes sont toujours propriété de la famille, notamment de M. Maurizzio Gucci, petit-fils du fondateur de l'entreprise, qui détient 50 % des actions. Ces actions sont actuellement placées sous séquestre par les tribunaux italiens dans le cadre d'une procédure judiciaire, conséquence de conflits familiaux.

Les actionnaires de Gucci, divisés en deux camps, n'ont pu parvenir à un accord lors de leur assemblée générale le 8 juin. Investcorp, qui a déjà quatre des neufs sièges du conseil d'administration de la société, souhaitait en obtenir un cinquième pour en prendre le contrôle majoritaire. M. Maurizzio Gucci s'étant opposé à cette solution, la situation est actuellement bloquée.

NEW-YORK, 8 juin ↑
Au-dessus des 2 100 points

Après deux séances de consolidation, une vigoureuse reprise s'est produite, mercredi, à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi presque sans discontinuer jusqu'à la fin des cotations. En clôture, l'indice Dow Jones des industrielles refranchissait la barre des 2 100 points pour la première fois depuis le 12 avril dernier et s'établissait à 2 102,95, avec un gain de 48,36 points. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 980 valeurs traitées, 1 289 ont monté, 294 ont baissé et 397 n'ont pas varié. La séance eût pu être plus somptueuse encore. Mais à 15 heures, alors que la hausse atteignait 50 points, les autorités du marché décidèrent d'interdire aux firmes de courtage d'utiliser les programmes d'achats sur ordinateurs, ce en vue d'éviter tout excès.

A l'origine de cette flambée de hausse, la détente substantielle enregistrée sur le front des taux d'intérêt, mais aussi la baisse des matières premières, qui atténue les craintes d'une reprise de l'inflation.

Une activité frénétique a régné, avec 310,03 millions de titres échangés (contre 168,71 millions la veille). Mais, sur ce nombre, 96,8 millions ont concerné Pacific Gas and Electric, qui offre un rendement de 12 % et s'apprêtait à détacher son coupon.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 8 juin
Alcoa	48 5/8	50 1/8
A.T.T.	26 5/8	27 1/4
Boeing	54 1/4	54 7/8
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	84 1/2	86 7/8
Eastman Kodak	43 1/2	44 7/8
Exxon	44 1/4	45 3/4
Ford	50 1/8	51 3/8
General Electric	42 1/4	43 5/8
General Motors	75 1/2	77 1/2
Goodyear	64 1/4	66 1/8
I.B.M.	113 7/8	118 5/8
I.T.T.	49	50 1/2
Mobil Oil	44 7/8	46 1/8
Pfizer	51 7/8	52 7/8
Schlumberger	36	36 1/8
Texaco	51	51 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	85	86 1/2
Union Carbide	19 7/8	19 7/8
U.S.X.	32	32 5/8
Westinghouse	53 1/4	53 5/8
Xerox Corp.	52 1/8	53 3/4

PARIS, 8 juin ↑
Bien orientée

Hésitante en début de matinée, la Bourse s'est, par la suite, orientée à la hausse dans un marché assez animé.

En baisse de 0,2 % au cours des tout premiers échanges, l'indicateur instantané affichait un gain de 1,42 %.

« Ce marché ne veut décidément pas baisser », constatait un boursier. La crainte d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui a provoqué mardi un accès de mauvaise humeur de Wall Street, ne semble pas être partagée à Paris, déclarait encore un expert. Il est vrai que mercredi matin le loyer au jour le jour est tombé en France à 6 3/4 %, un niveau qui n'avait pas été touché depuis août 1987. Les milieux financiers espèrent que cette nouvelle définition est le prélude à une baisse supplémentaire du taux d'intervention, que pourrait décider jeudi la Banque de France lors de son appel d'offres.

Mis à part cette baisse des taux, il y avait peu d'éléments pour justifier la progression de la cote. Si ce n'est, encore et toujours, l'abondance des liquidités en cette période de détachement des coupons et l'attrait qu'exercent les valeurs françaises sur la clientèle étrangère. Depuis quelques jours, l'on signale des achats d'investisseurs japonais sur quelques titres vedettes comme LVMH.

La commande saoudienne à la France d'armements a encore eu des effets bénéfiques sur les avions Dassault. Colas, Casino, Schneider et Eurafrance étaient également recherchés.

Les échanges à la baisse étaient modestes dans l'ensemble. Alcatel, Alspi et Sagem ont notamment cédé du terrain.

Les marchés obligataires, et notamment le MATIF, étaient bien orientés. *L'or, qui avait fortement* progressé les jours précédents, a fait l'objet d'importantes prises de bénéfice. Le lingot a cédé 1 350 F à 84 250 F, et le napoléon 3 F à 505 F.

LONDRES, 8 juin ↑
Consolidation

Dans un marché calme, l'International Stock Exchange a terminé sur une note positive mercredi. L'indice FT a gagné 10,1 points, à 1 455,2 (+ 0,69 %), et 287 millions de titres étaient échangés. En net repli initial dans le sillage de Wall Street et devant la fermeté de la livre que la maison de titres américaine Goldman Sachs voit monter jusqu'à 2 dollars et 3,20 DM avant la fin de l'année, les valeurs ont pourtant connu par la suite un renversement de tendance. Sous l'effet d'une forte demande, les actions des secteurs pétrolier et pharmaceutique ont enregistré une hausse sensible. Parmi les firmes électroniques, le groupe Amstrad a nettement progressé, après avoir annoncé son entrée prochaine sur le marché de la *télévision par satellite* avec la commercialisation d'antennes paraboliques.

Reed International, spécialisé dans le papier et l'édition, a enregistré une hausse de 29 % de son bénéfice imposable pour l'exercice annuel terminé le 31 mars, à 242,8 millions de livres (2,5 milliards de francs), contre 188,2 millions (1,9 milliard de francs). Ce résultat supérieur aux *prévisions a été réalisé avec un chiffre* d'affaires de 2,01 milliards de livres (20,2 milliards de francs), contre 1,95 milliard précédemment (19,6 milliards de francs).

TOKYO, 9 juin ↑
Record absolu

Un nouveau record est tombé jeudi à Tokyo. Aiguillonné par Wall Street, le marché japonais s'est redressé d'un bloc. En fin de matinée, l'indice Nikkeï était remonté au voisinage de la barre des 28 000 points. A la clôture de la journée, il l'avait allégrement franchi pour s'établir à 28 072,02, son plus haut niveau de tous les temps. Le dernier record établi quarante-huit heures auparavant était de 28 059,97. Les investisseurs étrangers ont été aussi actifs que les opérateurs domestiques, et 2,6 milliards de titres ont changé de mains, contre 1,8 milliard la veille.

Les valeurs fortement capitalisées ont été les plus vigoureuses, telles les sidérurgiques et les chantiers navals. Fermeté des automobiles, des produits chimiques, des immobilières, des maisons de courtage et de la haute technologie en général. Recul des textiles et de l'alimentation.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 9 juin
Akaï	711	695
Bridgestone	1 460	1 460
Canon	1 230	1 240
Fuji Bank	3 150	3 200
Honda Motors	1 700	1 720
Matsushita Electric	2 530	2 580
Mitsubishi Heavy	770	791
Sony Corp.	5 150	5 200
Toyota Motors	2 240	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

● **PanAm dépecée, à moins que...** — Le conseil d'administration de la compagnie aérienne Pan American Airways a autorisé la direction à mettre en vente des actifs de la société, avions, droits de trafic et installations aéroportuaires. Cette décision est surtout destinée à contraindre les syndicats à accepter de nouveaux sacrifices salariaux. PanAm se débat depuis des années à la limite du dépôt de bilan. Tous les repreneurs — dont M. Jimmy Goldsmith — qui se sont présentés ont renoncé à racheter la plus célèbre des compagnies américaines en raison d'une dette de 1,1 milliard de francs et d'une situation négative nette de 250 millions de dollars.

● **Bénéfice de 68,2 milliards de lires pour Magneti Marelli.** — *Le bénéfice net pour Magneti* Marelli, filiale du constructeur automobile italien Fiat, a atteint, l'an dernier, 68,2 milliards de lires (300 millions de francs) pour un chiffre d'affaires consolidé de 2 641 milliards de lires (11,8 milliards de francs). Magneti Marelli distribuera un dividende de 102 lires par action d'épargne (45 centimes) et 90 lires par action ordinaire (40 centimes). La réorganisation du groupe, entreprise le 1er janvier 1987, a transformé Magneti Marelli en holding, les activités industrielles et commerciales étant, à présent, assurées par des sociétés distinctes au nombre de soixante-huit : cinquante-quatre sociétés contrôlées et quatorze associées réparties dans neuf pays. Magneti, qui travaille pour les principaux constructeurs européens, Ford, Renault, Opel, PSA, Volkswagen, Seat, Scania, Saab et Volvo, a réalisé, au premier trimestre 1988, un chiffre d'affaires en hausse de 24 % par rapport à la même période en 1987.

● **Hoechst : espoir d'un maintien des résultats.** — Le groupe chimique allemand Hoechst espère pouvoir « maintenir » ses bénéfices pour 1988 au niveau des précédents, qui avaient atteint le montant record de 1,5 milliard de deutschemarks. M. Wolfgang Hiller, président du directoire, l'a dit devant l'assemblée des actionnaires. Il a précisé que le chiffre d'affaires de la maison mère Hoechst AG avait augmenté de 9,5 % pendant les cinq premiers mois de l'année. Au niveau consolidé, les ventes se sont développées de façon *« aussi bonne »*, a-t-il ajouté. Pour le second semestre, Hoechst s'attend à un ralentissement de la progression de ses ventes, *« mais pas à une brusque rupture »*.

● **La COB lance un service télématique.** — La Commission des opérations de Bourse (COB) lance un service télématique (par minitel) de banque de données sur les SICAV et les fonds communs de placement, destiné notamment aux particuliers. Ce service, accessible par minitel (code 36 15 COB), présente la liste complète des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et une fiche signalétique pour l'ensemble des SICAV ou FCP à vocation générale et à risques. Il communiquera également la situation périodique (trimestrielle pour les SICAV, semestrielle pour les FCP) du portefeuille en pourcentage et le montant des souscriptions et rachats.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	234	279 50 d	IM2	136	139
Arnault & Associés	460	470	Int. Metal Service	292 80	300
Asystel	243 50	253	La Commande Electro.	241	251
B.A.C.	445	450	Le gd livre du mois	270	279
B. Demachy & Assoc.	385	380	Loca Investissement	245	246
B.I.C.M.	610	608	Locamic	170	170
B.I.P.	460	445	Marlin Immobilier	296	....
Boiron	335	331	Metallurg. Minière	144 90	139 10
Bolloré Technologies	745	745	Métrologie Internat.	400	400
Buitoni	1032	1036	Microservice	135	130
Câbles de Lyon	1405	1421	M.M.B.M.	510	510
Calberson	675	660	Molex	209 50	210
Canal Plus	535	535	Navale-Delmas	535	536
Cardif	1195	1201	Olivetti-Logabax	178 90	172 90
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	252	254	Om. Gest.Fin.	301	315
C.A.T.C.	128	128	Presbourg (C. In. & Fin.)	96	96 50
C.D.M.E.	850	884	Présence Assurance	385	382
C. Equip. Elect.	296	299	Rezel	847	845
C.E.G.I.D.	620	620	St-Gobain Emballage	1235	1236
C.E.G.E.P.	155	160	St-Honoré Matignon	164	171
C.E.P.-Communication	1295	1290	S.C.G.P.M.	252 70	276 10 d
C.G.I. Informatique	703	731	Segin	372 30	384
Ciments d'Origny	487	490	Seine-Meuse	482 80	431 50 c
C.N.I.M.	305	....	S.E.P.	1165	1155
Concept	285	286	S.E.P.R.	1249	1239
Conforama	692	690	S.M.T.Goupil	263 10	274
Creeks	362	375	Sodiafor	800	800
Dafsa	142 80	143	Supra	280	280
Dauphin	4100	4080	TF 1	211 20	216
Devanlay	1115	1120	Unilog	154	160
Deville	651	....	Union Financ. de Fr.	410	412
Dumenil-Leblé	989	995	Valeurs de France	325	330
Editions Belfond	138 10	143 60			
Elysées Investiss.	21 90	22			
Finacor	576	580			
Guintoli	530	494 o			
Guy Degrenne	900	884 o			
I.C.C.	231	231			
IDIA	215	220			
I.G.F.	130	124 80			

Marché des options négociables le 8 juin 1988

Nombre de contrats : 17 400

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	15	32	8	21
CGE	240	40	45	–	4,50
Elf-Aquitaine	280	47	48	0,30	6
Lafarge-Coppée	1 100	214	–	1	12
Michelin	180	18	25	1	7,50
Midi	1 300	305	335	15	68
Paribas	360	21,50	38	2,45	8,50
Peugeot	1 100	29	75	38	75
Saint-Gobain	440	26	31	0,80	12
Thomson-CSF	168	23,50	29	–	5,10

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 8 juin 1988
Nombre de contrats : 41 087

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	103,95	102,45	101,60
Précédent	103,70	102,15	101,25

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,50	1,61	1,09	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,82 F ↑

Le dollar s'est redressé, jeudi 9 juin, sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 5,8175 F (contre 5,796 F la veille). La devise américaine a tiré son encouragement des déclarations du président de *la Fed à son sujet*. Ce dernier a précisé qu'aucune amélioration des résultats du commerce extérieur n'était à attendre d'une nouvelle baisse du dollar. Le président de la Bundesbank approuve.

FRANCFORT	8 juin	9 juin
Dollar (en DM)	1,7150	1,7220
TOKYO	**8 juin**	**9 juin**
Dollar (en yens)	125,32	125,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 juin) ..... 6 11/16-6 13/16 %
New-York (8 juin) ... 7 5/16-7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	7 juin	8 juin
Valeurs françaises	120,6	121,7
Valeurs étrangères	111,8	111,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	341,4	340,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	7 juin	8 juin
Industrielles	2 054,59	2 102,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	7 juin	8 juin
Industrielles	1 445,1	1 455,2
Mines d'or	236	232,50
Fonds d'Etat	89,72	

TOKYO

	8 juin	9 juin
Nikkeï Dow Jones	27 912,65	28 072,02
Indice général	2 182,53	2 208,13

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,8220	5,8240	– 33	– 20	– 55	– 30	– 130	– 50
$ can.	4,7565	4,7679	– 101	– 79	– 192	– 153	– 529	– 428
Yen (100)	4,6409	4,6462	+ 100	+ 125	+ 224	+ 263	+ 685	+ 770
DM	3,3757	3,3788	+ 87	+ 104	+ 198	+ 223	+ 592	+ 650
Florin	3,0072	3,0094	+ 69	+ 82	+ 150	+ 169	+ 453	+ 509
FB (100)	16,1543	16,1643	+ 99	+ 169	+ 263	+ 309	+ 981	+ 1 366
FS	4,0473	4,0501	+ 132	+ 150	+ 282	+ 308	+ 864	+ 945
L (1 000)	4,5438	4,5409	– 132	– 87	– 263	– 218	– 704	– 600
£	10,5300	10,5403	– 106	– 65	– 233	– 165	– 770	– 573

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16	7 11/16	7 13/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 3/4	3 7/8
Florin	1 3/4	2 3/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16
F.B. (100)	5 1/2	6	5 15/16	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6	6 5/16
F.S.	2 1/4	2 3/4	2 3/4	2 7/8	2 3/4	2 7/8	2 7/8	3
L (1 000)	9 3/8	10	9 3/4	10	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	6 5/8	6 7/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 15/16
F. franç.	6 3/4	7	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 9/16	7 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 8 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3870	C.N.E. 3%	3830	3840	3840	+ 0 26
1040	B.N.P. T.P.	1060	1060	1060	....
1080	C.C.F. T.P.	1023	1020	1023	....
1080	Créd. Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1240	Renault T.P.	1269	1286	1286	+ 1 34
1510	Rhone-Poul. T.P.	1600	1607	1607	+ 0 44
1265	St-Gobain T.P.	1280	1279	1278	- 0 08
1220	Thomson T.P.	1250	1249	1249	- 0 08
410	Accor	445	441 10	450	+ 1 12
490	Air Liquide	555	555	562	+ 1 26
1750	Alcatel ★	2295	2240	2280	- 0 65
1130	Als. Superm.	1205	1230	1230	+ 2 07
220	A.L.S.P.I.	294	286	298 90	+ 2 01
270	Alsthom ★	307	289 50	302	- 1 63
2000	Arjom. Prioux ★	2149	2140	2230	+ 3 77
505	Aussedat-Rey	523	538	538	+ 2 87
790	Aux. Entrepr. ★	880	887	912	+ 3 64
760	Av. Dassault ★	745	760	791	+ 6 17
295	BAFP ★	336	338	346	+ 2 99
280	Bail-Equipem. ★	302	305	306	+ 0 99
805	Bail Investiss.	826	829	836	+ 1 09
240	B.N.P. C.I.	286	289	287	+ 0 35
405	Cie Bancaire ★	455	455	460	+ 1 10
305	Bazar H.-V.	337	336	355	+ 5 34
390	Béghin-Say ★	460	458	466	+ 1 30
715	Berger (Ma)	768	765	755	- 1 82
655	Bic ★	673	682	700	+ 4 01
1090	B.I.S.	1286	1235	1300	+ 1 09
2040	Bongrain S.A. ★	2255	2252	2265	+ 0 44
960	Bouygues ★	951	951	959	+ 0 84
72	B.P. France ★	78	76 45	78 90	+ 1 15
4190	B.S.N. ★	4540	4531	4648	+ 2 38
1940	Cap Gem. S. ★	2199	2200	2219	+ 0 91
1380	Carnaud	392	392 50	392 50	+ 0 13
2280	Carrefour ★	2390	2371	2528	+ 5 77
120	Casino	139 80	139	148	+ 5 87
102	Casino A.D.P.	108 20	108	115	+ 6 28
975	C.C.M.C.	970	970	970	....
600	Cetelem	670	671	685	+ 2 24
430	Cerus ★	460	461 90	459	- 0 22
1430	C.F.A.O. ★	1431	1450	1440	+ 0 63
235	C.G.E.	279 90	279 50	280	+ 0 04
910	C.G.I.P. ★	1050	1065	1089	+ 3 71
945	Chargeurs S.A. ★	1090	1075	1130	+ 3 67
960	Ciments franç. ★	960	969	987	+ 2 81
400	Club Méditerr. ★	448	441	450	+ 0 45
155	Codetel ★	188	185	187	- 0 80
275	Cofimeg	295 10	300	304	+ 3 02
1850	Coles ★	2048	2051	2170	+ 5 96
260	Compt. Entrepr.	225 10	225	228	+ 1 29
625	Compt. Mod. ★	655	656	680	+ 3 82
825	Créd. Foncier ★	825	820	830	+ 0 61
390	Crédit F. Imm. ★	410	405	410	....
107	C.C.F.	117 50	117 80	118 80	+ 1 11
435	Créd. Lyon. (CI)	512	512	512	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
765	Crédit Nat. ★	830	830	842	+ 1 45
545	CSEE (exSign.) ★	560	560	552	- 1 43
255	Crouzet ★	283 90	280	280	- 1 34
2180	Damart S.A. ★	2400	2400	2420	+ 0 83
....	Darty	402 50	402	400	- 0 62
....	Darty (DP)	300	300	300	....
1580	De Dietrich	1672	1664	1685	+ 0 78
193	Dév. P.d.C. (Lî)	198 50	198 50	198 50	....
420	D.M.C.	466 10	465	476	+ 2 12
300	Drouot Assur.	340	330	336	- 1 18
1610	Docks France ★	1670	1670	1679	+ 0 54
515	Dumez ★	597	597	603	+ 1 01
1120	Eaux (Gén.)	1204	1200	1203	- 0 08
1130	Ecco ★	1280	1280	1303	+ 1 80
610	Electrofinanc. ★	710	715	740	+ 4 23
390	El. S. Dassault	464	464	474	+ 2 16
275	Elf-Aquitaine	325 50	328	330	+ 1 38
240	– (certific.)	278 20	278	278 10	- 0 04
610	Epeda-B-Faure	680	685	684	+ 0 59
2170	Essilor	2546	2510	2539	- 0 27
1460	Essilor Int. (DP)	1610	1598	1610	....
290	Esso S.A.F. ★	315	318	318	+ 0 95
1230	Eurafrance	1383	1389	1464	+ 5 86
1060	Eurocom ★	1060	1080	1078	+ 1 70
2280	Euromarché	2501	2480	2540	+ 1 56
490	Europe nº 1 ★	589	589	592	+ 0 51
34	Eurotunnel ★	33 70	33	33	- 2 08
860	Exor ★	938	911	940	+ 0 21
800	Facom	870	870	869	- 0 11
930	Fichet-bauche	940	940	936	- 0 43
196	Financial ★	205	205	209 90	+ 2 39
112	Fives-Lille ★	128 50	129 90	129 10	+ 0 47
1080	Fromageries Bel	1238	1238	1239	+ 0 08
800	Gal. Lafayette ★	834	834	865	+ 3 72
280	Gascogne	300	305	305	+ 1 67
1210	Gaz et Eaux	1310	1300	1300	- 0 76
450	Géophysique ★	505	505	525	+ 3 96
495	Gerland	549	548	548	- 0 18
445	GTM-Entrepose	520	520	527	+ 1 35
520	Guyenne-Gas. ★	559	556	582	+ 4 11
1920	Hachette ★	2230	2160	2270	+ 1 79
525	Havas ★	620	615	647	+ 4 35
395	Hénin (La)	453	447	450	- 0 66
960	Hutchinson ★	1039	1034	1047 c	+ 3 25
179	Imétal	198 90	197 80	197 80	- 0 55
305	Imm. Plaine-M.	310	310	316 80	+ 2 19
1000	Ingénico ★	1107	1120	1175	+ 6 14
3140	Inst. Mérieux	3345	3350	3360	+ 0 45
510	Interbail ★	535	539	535	....
1240	Intertechnique	1250	1251	1260	+ 0 80
710	J. Lefebvre	815	819	815	....
1080	Lab. Bellon	1329	1300	1330	+ 0 08
1130	Lafarge-Coppée	1308	1300	1319	+ 0 84
1100	Labon ★	1270	1270	1250	- 1 57

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2550	Legrand ★	2746	2741	2775	+ 1 06
1960	Legrand (DP) ★	2120	2111	2150	+ 1 42
605	Leroy-Somer ★	773	778	782	+ 1 16
1910	Lesieur	1870	1872	1871	+ 0 05
640	Locabail Immob.	660	660	660	....
380	Locafrance ★	421	429 90	429 90	+ 2 11
790	Locindus	860	870	855	- 0 58
265	Luchaire	278	271	287	+ 3 24
1950	L.V.M.H. ★	2480	2460	2500	+ 0 81
1170	Lyonn. Eaux ★	1310	1305	1332	+ 1 68
50	Mais. Phénix	56	55	54	- 3 57
345	Majorette (Ly)	256	265	265	+ 3 52
265	Mar. Wendel ★	289	225	300 10	+ 3 84
148	Matra ★	178 50	182	182	+ 1 96
2170	Merlin-Gerin ★	2220	2250	2250	+ 1 35
177	Michelin	198	198	199 90	+ 0 96
1470	Midi (Cie)	1540	1540	1599	+ 3 83
161	Midland Bk SA ★	181	182 10	185	+ 2 21
460	Min. Salsig. (Ma)	541	538	541	....
47	M.M. Penarroya	64 30	64 10	66	+ 2 64
69	Moulinex	75 25	76	75 30	+ 0 07
980	Navig. Mixtes ★	1048	1037	1063	+ 1 43
80	Nord-Est ★	95 80	95 60	97 30	+ 1 57
385	Nordon (Ny)	394	394	394	....
380	Nouvelles Gal.	429 90	425	463	+ 7 70
605	Occid. (Gén.) ★	737	740	760	+ 3 12
885	Omn.F.Paris	1040	1065	1075	+ 3 37
320	Olida-Caby	350	350	350 10	+ 0 03
3050	Oréal (L')	3380	3343	3380	....
360	Paribas	381	378	380 50	- 0 13
315	Paris-Réesc. ★	373 50	373	375	+ 0 40
1010	Pechelbronn ★	1150	1140	1180	+ 2 61
275	Penhoet	335	338 50	334 50	- 0 15
930	Pernod-Ricard ★	936	926	939	+ 0 32
1020	Peugeot S.A.	1094	1093	1092	- 0 18
510	Poliet ★	528	530	534	+ 1 14
640	P.M. Labinal	660	665	677	+ 2 58
2340	Presses Cité ★	2486	2480	2520	+ 1 37
1100	Prétabail Sc.	1130	1135	1123	- 0 62
570	Primagaz	610	610	612	+ 0 33
420	Printemps ★	471	472	507	+ 7 64
1380	Promodès	1570	1540	1545	- 1 59
780	Radiotechn. ★	703	707	705	+ 0 28
68	Raff. Dist. Total	71 30	71	70 80	- 0 70
2400	Redoute (La) ★	2530	2495	2495	- 1 38
315	Robur financière	345	344	344	- 0 29
800	Roussel-Uclaf	890	884	884	- 0 67
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	570	595	580	+ 1 75
3070	R. Impériale (Ly)	3260	3260	3260	....
161	Sade	175	175	175	....
1420	Sagem ★	1598	1580	1580	- 1 13
420	Saint-Gobain	466	463	471 50	+ 1 18
1000	St-Louis ★	995	995	996	+ 0 10
1290	Salomon	1350	1395	1430	+ 5 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
700	Salvepar	670	660	660	- 1 49
660	Sanofi ★	695	685	695 c	+ 2 67
730	S.A.T. ★	705	706	702	- 0 43
169	Saulн.-Chât. (6)	176 50	180	180 10	+ 2 04
1130	Saupiquet (Na)	1235	1230	1230	- 0 40
330	Schneider ★	324 20	326	338	+ 4 26
47	S.C.O.A.	56 50	56 80	57 50	+ 1 77
540	S.C.R.E.G.	550	568	568	+ 3 27
740	Seb ★	809	808	812	+ 0 37
405	Sefimeg ★	407	408	404	- 0 74
1750	S.F.I.M.	1625	1600	1677	+ 3 20
28	S.G.E.	34 25	34 50	34 40	+ 0 44
680	Sfic	707	705	705	- 0 28
455	Simco-U.P.H. ★	520	512	516	- 0 77
305	Simnor (Li)	328	323	323	- 1 52
740	Skis Rossignol	750	745	752	+ 0 27
....	Sligos ★	848	834	850	+ 0 24
605	Slimonco	615	611	623	+ 1 30
255	Société Générale	341	340	343	+ 0 59
170	Sodecco	160	160	160	....
151	Sodero (Na)	161 50	163	163	+ 0 93
2250	Sodexho ★	2400	2400	2500	+ 4 17
90	Sogenal (Ny)	106	102 70	102 70	- 3 11
250	Sogerap	259 90	259 90	270	+ 3 89
1940	Somm-Allib. ★	2245	2245	2309	+ 2 85
705	Source Perrier ★	855	860	888	+ 3 86
660	Sovac ★	711	710	724	+ 1 83
385	Spie-Batignol. ★	401	398	416	+ 3 74
435	Strafor ★	447 10	450	458	+ 2 44
225	Suez	250	250	250 50	+ 0 20
370	Synthelabo ★	404 50	392	402	- 0 62
855	Talcs Luzenac ★	865	850	900	+ 4 05
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	191 50	193	196 50	+ 2 61
340	Total (CFP) ★	368	369	365 10	- 0 79
73	– (certific.)	79 50	79 90	80	+ 0 63
1090	T.R.T. ★	1052	1065	1084	+ 3 04
365	U.F.B.-Locab. ★	380	370	371	- 2 37
780	U.I.C. ★	889	884	885	- 0 45
490	U.I.F. ★	490	486 10	495	+ 1 02
730	U.I.S.	791	790	788	- 0 38
166	U.C.B. ★	179 50	179	179 50	....
635	Unibail	680	680	660	....
390	Valéo ★	449	449	460	+ 2 45
104	Vallourec	124 50	125	124	- 0 40
315	Via Banque	341	340	344	+ 0 88
710	Elf-Gabon	839	820	820	- 2 26
109	Amax Inc.	132	129 50	129 80	- 1 67
134	Amer. Express	148	152 10	152 10	+ 2 77
151	Amer. Teleph.	153	159 50	159	+ 3 92
101	Anglo Amer. C.	101 80	101 10	101 10	- 0 69
465	Amgold	501	496	496	- 1
815	BASF (Akt)	861	860	854	+ 0 35
875	Bayer	945	946	940	- 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
101	Buffelsfont.	106 20	105	106	- 0 19
140	Chase Manh.	161 50	163 20	163	+ 0 93
66	De Beers	71 10	70 60	70 50	- 0 84
1300	Deutsche Bank	1418	1410	1415	- 0 21
795	Dresdner Bank	805	812	810	+ 0 62
64	Driefontein Ctd	67 05	66 50	66 40	- 0 97
470	Du Pont-Nem.	509	496 50	496 50	- 2 46
235	Eastman Kodak	255 20	252	252	- 1 25
32	East Rand	35 40	35	35 20	- 0 56
245	Electrolux	238	235	234	- 1 68
240	Ericsson	239 60	240	240	+ 0 17
255	Exxon Corp.	258	256 50	256 50	- 0 58
270	Ford Motors	289	287	287	- 0 69
55	Freegold	59 40	59 80	59 95	+ 0 93
94	Gencor	98	98 30	98 30	+ 0 31
230	Gén. Electr.	247	246	248	+ 0 40
755	Gén. Belgique	750	765	830	+ 10 67
435	Gen. Motors	447	440 50	440 50	- 1 45
109	Goldfields	109 50	111 50	114 90	+ 4 93
55	GdMetropolitain	55 30	55 30	55 30	....
42	Harmony	44 60	44 30	44 50	- 0 22
65	Hitachi	65 10	64 30	64 30	- 1 23
885	Hoechst Akt.	925	882	885 c	- 4 32
102	Imp. Chemical	105 80	105 10	105 10	- 0 66
640	IBM	663	661	661	- 0 30
260	ITT	286	282 80	282	- 1 40
210	Ito-Yokado	207 50	206	206 10	- 0 67
120	Matsushita	117 50	117 90	117 90	+ 0 34
850	Merck	947	950	950	+ 0 32
345	Minnesota M.	366	363 50	364 50	- 0 41
260	Mobil Corp.	260	260	260	....
192	Morgan J.P.	210	208	209	- 0 48
32800	Nestlé	35050	35130	35130	+ 0 23
166	Norsk Hydro	185	185	185	....
130	Ofsil	138 10	138 70	138 70	+ 0 43
1790	Petrofina	1925	1936	1955	+ 1 56
475	Philip Morris	486 50	482 50	482 50	- 0 82
83	Philips	86	86 10	87	+ 1 16
74	Placer Dome	81 80	81 40	81	- 0 98
325	Quilmès	345	345	344 90	- 0 03
435	Randfontein	505	500	506	+ 0 20
665	Royal Dutch	675	671	670	- 0 74
41	Rio Tinto Zinc	45 75	46 45	46 80	+ 2 30
52	St Helena Co	57 60	57 50	57 70	+ 0 17
215	Schlumberger	211 80	210	210 50	- 0 61
110	Shell transp.	110 80	110 40	110 40	- 0 36
1120	Siemens A.G.	1270	1270	1265	- 0 39
245	Sony	237	235 50	235 50	- 0 63
205	T.D.K.	201	202	202	+ 0 50
40	Toshiba Corp.	41 95	42	42	+ 0 12
310	Unilever	322 40	320	321	- 0 43
210	Unit. Techn.	220	222 50	222 50	+ 1 14
475	Vaal Reefs	537	534	530	- 1 30
330	Volvo	322	322 50	322 50	+ 0 16
210	West Deep	217	218 50	218 60	+ 0 74
295	Xerox Corp.	307	304 90	304 90	- 0 68
1 40	Zambia Corp.	1 51	1 55	1 56	+ 3 31

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128	0 410
9,80 % 78/93	102 50	8 916
10,80 % 79/94	105 70	8 233
13,25 % 80/90	108 65	0 218
13,80 % 81/89	103 56	5 506
16,20 % 82/90	112 05	6 551
16 % juin 82	114 30	16
14,60 % fév. 83	114 95	4 348
13,40 % déc. 83	118 86	6 281
12,20 % oct. 84	112 56	8 167
11 % fév. 85	112 18	3 276
10,25 % mars 86	105 87	2 502
ORT 12,75 % 83	1805	..
OAT 10 % 2000	105 40	0 356
OAT 9,80 % 1997	107 58	4 842
OAT 9,80 % 1996	104 06	3 508
Ch. France 3 %	149 90	..
CNB Bques janv. 82	102 81	4 409
CNB Paribas	102 75	4 409
CNB Suez	102 75	4 409
CNI janv. 82	102 80	4 409
PTT 11,20% 85	108 60	5 426
CFF 10,30% 86	103 21	3 571
CNE 11,50% 85	108 45	0 470
CNT 9% 86	98 40	1 398
CRH 10,90% déc. 85	107 20	4 342
C.N.C.A. T.P.	1164 50	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2275	227
Métrologie I. 6% 6/7	78 80	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1815	1820
A.G.F. (St Cent.)	587	595
Applic. Hydraul.	675	....
Arbel	375	374 80
Astorg	220	202
Avenir Publicité	620	615
Bain C. Monaco	170 50	176 50
Banque Hypoth. Eur.	301	290
Béghin-Say (C.I.)	375	373 80
B.G.I.	820	850
Blanzy-Ouest	606	605
B.N.P. Intercontin.	220	220
Bénédictine	6340	6100
Bon-Marché	800	770
B.T.P.	120	120
Cacif	573	580
Cambodge	830	860
C.A.M.E.	135	129
Campenon Bern.	233	330 d
Carbone-Lorraine	500	500
Cass-Poclain	23 70	23 15
C.E.G.Frig.	575	....
Centen. Blanzy	1400	1486
Centrest (Ny)	225	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Carabati	126	130
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	150	160
C.E.C. (Financ. de)	182 50	185
C.I. Maritime	680	695
Citram (B)	1000	1000
Clause	690	695
Cotradel (Ly)	1200	1185
Cogifi	326	329
Comiphos	379 90	364 80
Cie Industrielle	2550	2551
Comp. Lyon-Alem.	446	446
Concorde (La)	780	770
C.M.P.	14 30	14 60
Créd. Gén. Ind.	584	584
Cr. Universel (Cie)	592	592
Crédital	148	149
Darblay S.A.	529	....
Degremont	150	145
Delalande S.A.	1210	1310
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1730	1731
Didot-Bottin	870	875
Eaux Bass. Vichy	985	935
Eaux Vittel	2020	2020
E.C.I.A.	870	880
Economats Centre	286	270
Electro-Banque	289	282
Elf-Antargaz	640	641
E.L.M. Leblanc	635	635
Enelli-Bretagne	265	268
Entrepôts Paris	425	430
Epargne (B)	2705	2850 d
Europ. Accumul.	52	52
Europe Soudre Indust.	136 20	136 20
Eternit	2000	1999
Finalens	200	....
FIPP	401	416
Fnac	708	736
Foncière (Cie)	444	441
Fonc. Lyonnaise	454	453
Foncina	374	367
Forinter	1080	1080
Fougerolle	295	295
France I.A.R.D.	296	290
France (La)	4700	4800
From. Paul Renard	708	737 d
GAN	810	778
Gaumont	400	400
Gévelot	650	687
Gr. Fin. Constr.	367	380
Gds Moul. Paris	365	350
Groupe Victoire	555	584
G. Transp. Ind.	430	430
Immindo S.A.	408 20	403
Immivest	287	287
Immobail	352	354
Immobanque	648	640
Immob. Marseille	6360	6300
Immofice	433	431
Invest. (Sté Cent.)	801	800
Jaeger	180	188
Lafitte-Bail	436	430
Lambert Frères	250	240
Lille-Bonnières	634	....
Loca-Expansion	283	280
Locafinancière	323 60	325 60
Locatel	760	765
Louis Vuitton	3500	3450

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1400	1395
Lucia	1150	1160
Lyonnaise Immob. (Cie)	316	316
Machines Bull	105 50	109
Magasins Uniprix	128	130
Magnant S.A.	101 60	101
Maritimes Part.	325	323
Métal Déployé	412	420
Mors	67	69
Navig. (Nat. de)	68 50	70 50
OPB Paribas	249	254
Optorg	311 60	311 80
Oréal (L') C.I.	2325	2265
Origny-Desvroise	1020	1020
Palais Nouveauté	526	470
Paluel Marmont	541	542
Parfinance	183 50	....
Paribas-CIP	380 50	....
Paris France	177	176
Paris-Orléans	214	214
Partechee	270	280 80
Patern. Risq. Div.	1050	1050
Pathé-Cinéma	540	579 d
Pechiney (cert. inv.)	244 60	250
Piles Wonder	899	925
Piper-Heidsieck	1375	1380
P.L.M.	140	134 40 o
Porcher	388	395
Promodès	1150	1160
Providence S.A.	....	....
Publicis	2860	2880
Rhône-Poul. (c. inv.)	367	372
Ricqlès-Zan	240	249 60 d
Rochefortaise S.A.	560	585
Rochette-Cempa	50 50	50
Rosario (Fin.)	511	515
Roudière	182	182
Rougier et Fils	84 20	90
Sacer	512	510
SAFAA	285 10	285 10
Safic-Alcan	799	800
SAFT	1476	1490
Saga	204	212
St-Gobain C.I.	461	461
Salins du Midi	485	485
Santa-Fé	122	....
Satam	90	90
Savoisienne (M)	204	204
SCAC	470	470
Senelle Maubeuge	340	341
S.E.P. (M)	162	160
Sicli	205 80	214 d
Sicotel	300	299
Sinvim	245	245
Siph (Plant. Hévéas)	345 10	350
Sté Générale-CIP	271	271
Sofal financière	1750	1773
Sofical	880	886
Soffo	600	600
Soficomi	679	....
S.O.F.I.P. (M)	110 50	110 50
Sofragi	820	810
Soudure Autog.	469 70	466
Sovabail	546	546
Suez (Fin. de)-CIP	182 20	179
Stemi	750	760
Taittinger	2570	2600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	217	218
Tour Eiffel	361	355
Ufiner S.M.D.	534	534
U.A.P.	299	301
U.T.A.	1300	1352
Vicat	1456	1498
Viniprix	1180	1227
Virax	103 50	104
Waterman S.A.	670	680
Brass. du Maroc	112 50	109

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	682	....
Akzo	329	330
Alcan Alum	166	179
Algemeine Bank	112 10	112 10
American Brands	259 50	260
Am. Petrofina	378	....
Arbed	270	....
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	361	355
Bco Pop Espanol	465	464 90
Banque Ottomane	2080	....
B. Régl. Internat.	40600	43000
Br. Lambert	491	495
Canadian-Pacific	104 70	105 20
Chrysler corporation	129 10	124
CIR	22 60	23 10
Commerzbank	725	....
Dart. and Kraft	303	303
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	500	499
Gén. Belgique	750	830
Gevaert	1090	1080
Glaxo	95 10	95 10
Goodyear	368	365
Grace and Co	147	148 20
GTE corporation	223	208
Honeywell Inc.	400	417
I. C. Industries	198 50	193
Johannesburg	860	830
Kubota	37	34 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 45	44
Mineral-Ressourc.	75	74 60
Nixdorf	1780	1780
Noranda	106 70	109 30
Olivetti	24	24 90
Pakhoed Holding	252	260
Pfizer Inc.	300 50	297 50
Procter Gamble	460	455
Ricoh Cy Ltd	52 20	....
Rolinco	252 70	259 50
Robeco	267 50	267 20
Rodamco	470	473
Saipem	9 50	9 70
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	282	252
Steel Cy of Can.	107	105
Squibb	380	384
Tenneco	280	270
Thorn EMI	68	66 30
Toray indust. inc	45 40	45
Vieille Montagne	960	1056 d
Wagons-Lits	790	800
West Rand	10 10	9 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	151	159
Cochery	150 10	155 10
Cogenhor	129	135
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	395	392
Dubois Inv. (Casto.)	680	707 d
Gechot	79 80	80
Hoogovens	250	....
Microservice (bons)	15	13 60
Nicolas	1146	1146
Révillon	360	....
Rorento N.V.	174	174 20
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	698	705
Ulinex	390	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 8/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	800 80	781 27
Actilion	203 24	197 80
Actions France	418 01	402 90
Actions sélectionnées	522 20	503 33
Aedificandi	558 02	537 85
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1004 62	980 12
A.G.F. 5000	518 31	505 67
A.G.F. ECU	1056 17	1046 71
A.G.F. Interfonds	415 28	405 15
A.G.F. Invest	102 85	100 34
A.G.F. OBLIG.	1040 21	1035 03
A.G.F. Sécurité	10355 76	10355 76
Agfimo	559 13	545 49
Akofi	208 11	200 59
A.L.T.O.	178 43	171 98
Ameri-Gan	4970 56	4745 16
America-Valor	633 53	618 08
Amplitude	507 31	492 53
Arbitrages court terme	5423 13	5417 71
Argonautes	346 37	335 47
Associc	1145 56	1145 56
Atout Futur	279 01	269 84
Aurecic	1471 84	1428 97
Axa Europe	121 05	115 56
Axa Investissements	109 73	104 75
Bred Associations	2579 66	2571 94
Bred International	80 66	79 08
Capital Plus	1694 55	1694 55
Cesden-Pierre	26 61	25 46
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compensatrice	107 74	104 60
Convertimmo	342 22	329 06
Cortal court terme	1275 66	1275 66
Cortal Intérêt trim.	1054 33	1043 97
Creditor	481 49	467 47
Drouot-France	622 39	594 17
Drouot-Investiss.	933 95	891 60
Drouot-Sécurité	243 53	232 49
Drouot-Sélection	143 97	137 44
Ecucic	1159 82	1142 68
Ecureuil Privatisations	337 63	327 80
Energie	228 73	218 36
Eparcic	2720 22	2720 22
Eparcourt Sicav	4127 14	4116 85
Epargne Associations	24317 25	24280 83
Epargne-Capital	7990 52	7911 41
Epargne-Indexat.	69 93	66 76
Epargne J	53138 33	53138 33
Epargne Long-Terme	168 19	163 69
Epargne Monde	1049 11	1021 03
Epargne Première	12668 91	12574 60
Epargne-Oblig.	189 29	184 22
Epargne-Quatre	1106 99	1077 36
Epargne-Unie	1149 66	1108 11
Epargne-Valeur	402 46	391 69
Eparoblig	1274 10	1271 56
Epsilon	1079 72	1089 03
Eurinvest Croissance	1133 56	1082 16
Eurinvest Rendement	1120 46	1069 65
Eurocic	9068 01	8934
Eurodyn	1010 19	976 97
Euro-Gan	4816 43	4598 02
Euro-Maif	25 59	25 21
Finord Placement	59242 76	59242 76
Finord Valorisation	13448 74	13186 04
Fonsicav (div. par 10)	10780 19	10780 19
Fonsval	239 13	231 60
France-Gan	5894 95	5627 64
France-Garantie	270 18	269 64
France-Investiss.	376 65	359 57
France-Obligations	439 74	435 39
Francic	368 77	358 03
Francic Pierre	93 10	90 39
Francic Régions	932 76	905 59
Fruco-Associations	28 17	28 17

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 75	26 10
Fructicapi	31 60	31 13
Fructicourt	111311 78	111311 78
Fructidor	243 54	239 94
Fructifrance	704 89	687 70
Fructimmo	248 01	241 96
Fructivar	4199 38	4188 91
Fructi ECU	559 99	551 71
Fructi-Première	11769 25	11595 32
Futuroblig	1113 96	1077 33
Gestilion	61384 40	61231 32
Gestion Sécuricourt	11192 98	11082 16
Gestion Associations	144 80	141 61
Gestion Mobilière	611 42	583 69
Horizon	1033 85	1003 74
Interoblig.	12386 80	11910 38
Interselect France	413 95	401 89
Invest. net	14728 40	14699
Invest. Obligataire	18157 18	18120 92
Japacic	182 09	176 79
Jeune épargne	243 88	240 28
Laffitte-Amérique	238 13	227 33
Laffitte Europe	239 31	228 46
Laffitte-Expansion	259 06	247 30
Laffitte-France	288 32	275 25
Laffitte-Immobilière	226 96	216 67
Laffitte-Japon	375 44	358 42
Laffitte-Oblig.	144 68	138 12
Laffitte–Rend.	205 57	196 25
Laffitte-Tokyo	360 95	344 58
Latitude	......	......
Lion-Associations	11393 28	11393 28
Lion court terme	115776 49	115776 49
Lion-Institutionnels	22955 06	22897 82
Lionplus	734 86	727 58
Lion Trésor	......	......
Livret Bourse Investis.	414 66	402 58
Livret portefeuille	613 44	595 57
Méditerranée	154 76	147 74
Minimax	26229 55	26229 55
Mondiale Investissem.	406 05	387 64
Monecic	5883 53	5883 53
Monecias	54074 73	54074 73
Moné J.	54687 68	54687 68
Morgan court terme	14048 56	14048 56
Mutuelle Unie Sél.	144 05	137 52
Natio.-Assoc.	6643 45	6630 19
Natio.-Epargne	13598 65	13463 91
Natio.-Court terme	211178	211178
Natio.-Inter.	1179 21	1147 86
Natio.-Obligations	544 12	529 58
Natio.-Patrimoine	1331 08	1295 44
Natio.-Placements	64605 84	64605 84
Natio.-Revenu	1050 30	1039 90
Natio.-Sécurité	11382 38	11382 38
Natio.-Valeurs	643 94	626 71
Nippon-Gan	5427 06	5180 96
Nord-Sud Développ.	1177 21	1174 86
Normar IF	13020 71	12765 40
Obli Association	121 44	120 24
Oblicic Régions	1108 67	1092 29
Obligations Convert.	405 14	386 77
Oblig. toutes catég.	154 70	149 83
Oblilion	1090 47	1079 67
Optimavalor	186 71	181 18
Orection	1231 60	1191 10
Orvalor	5571 87	5530 39
Paribas Croissance	569 49	546 27
Paribas Epargne	15626 60	15595 41
Paribas France	87 68	85 13
Paribas Oblimonde	994 89	990 19
Paribas Opportunités	107 25	104 13
Paribas Patrimoine	505 90	485 28
Paribas Revenu	94 82	93 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1078 64	1077 56
Patrimoine-Retraite	1694 86	1661 63
Pervalor	581 79	546 43
Phenix Placements	246 51	244 29
Pierre Investiss.	655 81	626 07
Placement A	865 53	865 53
Placement crt-terme	70857 96	70857 96
Placement J	54404 81	54404 81
Placement Premier	52953 41	52953 41
Plénitude	108 11	105 22
Première Obligations	10534 70	10513 67
Prévoyance Ecureuil	107 36	104 49
Priv'Association	22120 93	22120 93
Quartz	112 77	109 99
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02
Rentacic	183 28	180 87
Revenus Trimestriels	5541 09	5486 23
Revenu Vert	1162 56	1161 40
St-Honoré Assoc.	14065 16	13995 18
St-Honoré Bio-aliment.	739 87	706 32
St-Honoré Pacifique	518 38	494 87
St-Honoré P.M.E.	438 36	418 48
St-Honoré Real	11945 74	11898 15
St-Honoré Rendement	11430 58	11373 71
St-Honoré Services	475 76	457 45
St-Honoré Technol.	704 21	672 28
St-Honoré Valor	11926 76	11925 76
Sécuricic	11655 18	11543 64
Sécuri Taux	10537 85	10537 85
Sélection Croissance	486 62	472 45
Scasden (Casden BP)	723 71	713 01
Sicav-Associations	1399 35	1397 25
S.F.I. fr. et étr.	602 29	584 75
Sicav 5000	326 33	317 60
S.I. Est	1241 96	1185 64
S.I.G.	768 08	732 91
Silvafrance	523 57	509 56
Silvam	390 49	390 04
Silvarenta	219 35	217 18
Silvinter	409 33	398 37
S.N.I.	1117 69	1085 14
Sogepargne	361 40	348 34
Sogevar	971 48	927 43
Sogintar	1274 21	1216 43
Soleil Investissement	464 73	443 66
Stratégie Actions	1031 69	991 91
Stratégie Rendement	1117 11	1081 95
Technocic	1115 94	1083 44
Techno-Gan	5662 26	5405 50
Trilion	5361 08	5308
U.A.P. Investiss.	384 50	370 60
Uni-Associations	112 58	112 58
Unifrance	439 80	423 71
Unifoncier	1107 72	1067 68
Uni-Garantie	1321 65	1295 71
Uni-Régions	2525 91	2434 61
Unirente	2220 83	2147 80
Univar	183 41	183 41
Univers-Actions	1044 29	1009 95
Univers-Obligations	1585 04	1532 92
Valorem	482 40	470 63
Valorg	1587 74	1566 17
Valrel	80464 08	80423 87
Vauban	22960 17	22937 21

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 792	5 795	5 580	6 030
ECU	7 011	7 014	....	....
Allemagne (100 DM)	338	337 670	328	348
Belgique (100 F)	16 161	16 159	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301	300 890	292	312
Danemark (100 krd)	88 740	88 750	86	93
Norvège (100 k)	92 560	92 750	89	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 502	10 554	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 214	4 213	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 547	4 547	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 700	405 280	393 500	417 500
Suède (100 krs)	96 880	96 920	94	100
Autriche (100 sch)	48 090	48 015	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 117	5 117	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 124	4 126	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 703	4 742	4 550	4 960
Japon (100 yens)	4 609	4 629	4 480	4 700

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	85500	84300
Or fin (en lingot)	85600	84250
Pièce française (20 fr)	508	505
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	524	516
Pièce latine (20 fr)	494	487
Souverain	624	620
Pièce de 20 dollars	2980	2940
Pièce de 10 dollars	1425	1415
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3210	3155
Pièce de 10 florins	514	501
Or Londres	463 40	458 76
Or Zurich	464	458
Or Hongkong	463 85	458 25
Argent Londres	....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Fin de la visite du premier ministre japonais dans la CEE

M. Takeshita s'est inquiété d'une Europe des banques fermée sur l'extérieur

BRUXELLES
(Communauté européenne)
(de notre correspondant)

Au terme de sa tournée européenne, M. Noboru Takeshita s'est déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 8 juin, « *convaincu que les portes de la CEE resteront ouvertes après 1992* ». Le premier ministre japonais a précisé que M. Jacques Delors, président de l'exécutif communautaire, et les autres commissaires concernés, lui ont assuré « *qu'à cette échéance, les trois cent vingt millions d'Européens seront plus unis mais aussi plus tournés vers le monde extérieur* ».

Lors de sa rencontre officielle avec les responsables de Bruxelles, le chef du gouvernement nippon avait exprimé nettement son inquiétude, en souhaitant que « *le grand marché européen ne soit pas un bloc économique exclusif mais ouvert aux pays tiers* ». Le Japon craint — davantage encore que pour les produits industriels, — une libération des marchés des services dans la Communauté, qui aurait pour effet de contrecarrer ses ambitions dans ce domaine. Il suffit de regarder d'un peu près la répartition des investissements nippons dans le Marché commun pour apprécier à leur juste valeur les appréhensions de Tokyo. Sur les 3,3 milliards de dollars (contre 1 milliard pour les Douze, au Japon), qui se sont dirigés vers la CEE en 1986, 85 % ont été réalisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance, principalement aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et au Luxembourg. En réalité, ces opérations sont surtout destinées, estiment les experts européens, à soutenir une infrastructure qui permet au Japon d'exporter, le plus souvent des productions « *pour lesquelles la Communauté a pris des mesures contre les pratiques commerciales déloyales de certaines entreprises japonaises* », par exemple les « usines tournevis ».

En ce qui concerne les préoccupations immédiates de la CEE, la Commission n'a pu obtenir qu'un « *engagement personnel* » de M. Takéshita. Le Premier ministre a, en outre, retenu l'idée de M. Delors de créer des groupes de travail communs pour traiter les dossiers litigieux. Concrètement les contentieux restent en l'état. Tokyo a seulement promis que la transparence serait assurée pour la participation des entreprises communautaires à la construction de l'aéroport Kansaï d'Osaka.

Dans le secteur automobile, les différends sont également sérieux. Le Premier ministre n'a fait aucune allusion à une éventuelle réduction, voire suppression de la taxe de luxe appliquée par l'administration nipponne sur les voitures de cylindrées supérieures à 2 litres qui pénalise surtout les exportations allemandes de Mercedes et de BMW. Au contraire, le premier ministre est revenu à la charge sur les limitations à l'importation en vigueur en France et en Italie à l'encontre des automobiles japonaises. Faisant valoir la suppression de toutes les barrières entre les Etats membres à la fin de 1992, Tokyo juge normal que ces restrictions soient éliminées.

C'est dire que, en dépit de la satisfaction affichée par les uns et les autres, les relations CEE-Japon sont loin d'être au beau fixe, même si M. Takeshita a exprimé sa volonté de renforcer « *la coopération politique, économique et culturelle entre les deux parties, afin de consolider l'unité occidentale* ». L'évolution des échanges comerciaux est significative de l'ambiguïté des relations nippo-communautaires. Le déficit de la CEE a augmenté de 13 % en 1987 : 24,2 milliards de dollars, contre 21,4 milliards en 1986. Mais, relève la Commission, exprimé en ECU, il enregistre une baisse de 4 %...

MARCEL SCOTTO.

Pour la première fois

Une exploitation agricole dépose son bilan

Pour la première fois, une petite exploitation agricole de Loire-Atlantique, acculée à la faillite, a bénéficié d'une procédure de dépôt de bilan, habituellement réservée aux entreprises inscrites au registre du commerce. Maraîchers depuis dix ans à Saint-Gildas-des-Bois, M. et Mme Bodinier étaient dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts au Crédit agricole et à plusieurs autres créanciers. Plutôt que d'opter pour l'habituel règlement amiable, dont le principal bénéficiaire est la banque, ils ont choisi, en octobre dernier, la voie judiciaire du dépôt de bilan, qui permet de geler leurs dettes, estimées à 118 000 F. Cette procédure n'a pas évité la saisie et la mise en vente publique de leur maison, qui s'est déroulée mercredi 8 juin au tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 juin
La hausse se poursuit

La bonne tenue de New-York et le nouveau record de la Bourse de Tokyo a stimulé la place parisienne. Toutefois, une panne du système informatique quelques minutes après l'ouverture du marché officiel a troublé momentanément le mouvement.

La progression de l'indicateur instantané atteignait 1,61 %. Parmi les plus fortes hausses, on notait la CGE (+ 4 %), Eurafrance (+ 4 %), Fives Lille (+ 4 %) et les Maisons Phénix (+4%).

Sur le vif

Bides à Bercy

J'ai une grande nouvelle à vous annoncer ! J'organise un meeting à Bercy. Enfin, c'est pas moi, c'est mon fan-club. Mais bon, vous êtes tous invités. Venez nombreux, ne laissez pas tomber. J'ai parié de faire mieux que Le Pen et mon Rocky. Une bouteille de whisky. Vous me direz : Facile, ils se sont ramassé une de ces gamelles, ces deux-là, on n'avait jamais vu ça depuis Sheila à l'Olympia.

Ouais, bon, c'est vrai, mais c'est pas une raison pour se démobiliser, pour pas m'apporter un soutien franc et massif. Voyez un peu que je prenne la tape, moi aussi ! Dites donc, à propos, paraît qu'elle était furax, la Jean-Marie. Ça hurlait, ça tempêtait, ça écumait : qui c'est qui m'a foutu des enfoirés pareils, incapables de me remplir une salle ?... De quoi j'ai l'air ? Elle en était toute retournée, la maquilleuse. Et l'imprésario, je vous raconte pas !

Remarquez, c'est pas gratuit, sa fameuse danse du scalp. Non seulement faut se déplacer, trouver où se garer, mais faut y aller de ses 30 balles. Tandis que mon Rocky, sa danse du ventre, il la fait pour pas un rond. Simplement si vous glissez un petit billet, ou plutôt un bulletin d'adhésion au PS dans son porte-jarretelles, vous aurez droit à une œillade supplémentaire. Et pourtant, ça a été le bide. Une vraie cata, comparé à ce qu'ont fait les candidats à l'Elysée le mois dernier.

On comprend pas, on s'interroge. Pourquoi cette dégringolade de nos vedettes au box, office de la politique-spectacle ? Cherchez pas. Le *on man show*, c'est drôlement casse-gueule. Faut pas craindre d'inscrire à l'affiche deux, trois artistes de complément, un Renaud, un Hallyday. Ça mange pas de pain et, si ça marche pas, la faute à qui ? Ben, tiens, la faute à ces nullards.

Regardez, mon Mimi, lui, il a compris. Son numéro, mercredi, il l'a exécuté en matinée dans une toute petite salle, genre Pleyel, celle du conseil des ministres. Devant quarante figurants, deux ouvreuses et le pompier de service. Moi, mon meeting, au départ, je voulais le tenir chez Maurice, dans l'arrière-salle du café. Manque de pot, elle était déjà retenue par mon Jacquot pour ses groupies du neuvième arrondissement de Paris. Alors, bon, Bercy !

CLAUDE SARRAUTE.

Au tribunal de Paris

Le logo de la Cinq en procès

Un paysage enchanteur, un joli visage ou un regard angoissé sont des images qu'un réalisateur de film a voulu parfaites. Il les a examinées cent fois en détail, écartant sans pitié celles qui comportaient un défaut ou qui laissaient voir le moindre objet ne répondant pas précisément au sentiment qu'il souhaitait faire naître chez le spectateur. Il a tout prévu, sauf qu'un jour, dans un coin de l'image, puisse figurer obstinément le logo d'une chaîne de télévision pendant toute la durée du film.

Pour conjurer cette menace, un réalisateur, M. Jean-Pierre Marchand, apprenant que la Cinq devait diffuser son film, *Yvette* — une adaptation d'une nouvelle de Guy de Maupassant par Armand Lanoux — avait expressément demandé qu'il ne soit pas interrompu par des messages publicitaires et que le logo de la chaîne ne soit pas incrusté pendant la diffusion.

Sur le premier point, il a eu gain de cause. Mais, le 10 août 1987, les téléspectateurs ne pouvaient pas ignorer qu'ils regardaient la Cinq.

« Yvette n'est pas à vous ! »

Aussi, M. Marchand a-t-il saisi la première chambre du tribunal civil de Paris, afin que la chaîne lui verse 200 000 F de dommages et intérêts. La Société des réalisateurs de films (SRF), le Syndicat français des réalisateurs de télévision (SFRT), la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ainsi que M. Gilles Lanoux, héritier d'Armand Lanoux, s'étaient joints à la procédure.

A l'audience du mercredi 8 juin, Me Henri Choukroun n'a pas caché qu'il s'agissait d'un « *procès de principe* » et qu'il fallait appliquer dans toute sa rigueur la loi du 11 mars 1957 qui protège « *le droit moral d'un auteur sur son œuvre* ». En l'occurrence, pour l'avocat, les images du film *Yvette*, comparées par *Télérama* aux toiles de Renoir, de Seurat et de Manet, ont été dénaturées par la présence « *du logo blanc en ventru qui brise le rythme des images* ». « *Ce n'est rien d'autre qu'une forme de publicité* », qui endommage l'œuvre, en donnant l'impression qu'elle est « *parrainée* », ce qui autorisait l'avocat à lancer à la Cinq : « *Yvette n'est pas à vous !* »

Me Christophe Pascal et Me Olivier Carmet, respectivement pour la SFRT et la SACD, se sont plaints de l'attitude des chaînes qui met les réalisateurs devant un « *choix cynique* » : accepter la publicité et le logo ou ne pas être diffusés ; et Me Carmet devait notamment révéler que le logo disparaissait pendant les messages publicitaires...

« *C'est une erreur,* plaida Me Bernard Jouanneau, défenseur de la Cinq. *Nous aurions supprimé le logo si le service compétent avait pu être informé.* » Mais puisqu'il s'agissait d'un procès de principe, il a défendu la présence du logo de la Cinq. « *On a bien toléré le carré blanc, de sinistre mémoire* », argumenta l'avocat, en soutenant que l'incrustation portait sur l'écran, et non pas sur l'œuvre. Pour le démontrer, il se livra à des travaux pratiques. Muni d'un téléviseur sophistiqué, il manipula la télécommande pour montrer au tribunal que l'appareil lui-même pouvait faire apparaître un 1 dans l'image de la première chaîne ou un 3 dans celle de la seconde, qui disparaissaient aussitôt par simple pression sur un bouton. Lorsqu'il est arrivé à la Cinq, la présidente, Mme Huguette Le Foyer de Costils, lui a demandé, sur un ton faussement candide : « *Et celui-là, vous ne pouvez pas l'enlever ?* »

Jugement le 29 juillet.

MAURICE PEYRPOT.

Inutilisées depuis quatorze ans

Les arènes de Toulouse vont être rasées et remplacées par un lycée

Les arènes de Toulouse construites il y a trente-cinq ans et inutilisées depuis quatorze ans vont être rasées pour être remplacées par un lycée.

Cette décision, qui vient d'être annoncée par M. Dominique Baudis (UDF), maire de Toulouse et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, mettra ainsi fin à la longue tradition taurine de la cité rose. Propriété de la famille de M. Marcel Dangou et gérées par l'impresario madrilène Manolo « Chopera », les arènes du Soleil d'Or, qui peuvent accueillir quinze mille personnes, avaient été inaugurées le 13 juin 1953 avec au programme Ordonez, Antonete et Ortuno combattant des taureaux de Galache. Mais, faute de rentabilité, elles ont été fermées en 1974. Les aficionados toulousains qui militaient depuis dix ans pour leur réouverture ont donc perdu le combat. La décision de M. Baudis les étonne d'autant plus que celui-ci assiste régulièrement à la Feria de Nîmes. Il y a quelques années, M. Baudis avait même évoqué la possibilité de créer à Toulouse un musée de la tauromachie.

Lez nouveau lycée pourra accueillir 1 000 élèves. Les travaux s'achèveront en 1990, et leur coût est estimé à 120 millions de francs. Le futur établissement pourrait, s'appeler « lycée du Soleil d'Or »... En souvenir des arènes.

J. P.

Condamnation des meneurs de la mutinerie d'Ensisheim

Les cinq détenus considérés comme les meneurs de la mutinerie d'Ensisheim (*le Monde* du 27 mai), Djillali Mihoubi, Saïd Jabri, Gérard Birou, Thierry Etienne et Jean-Baptiste Péchon, ont été condamnés à quatre ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Colmar. Ils devront payer solidairement 300 000 F à deux entreprises de la région, dont les ateliers, situés à l'intérieur de la prison, ont été endommagés lors de la mutinerie, et 30 000 F à des gardiens molestés au début de l'émeute. Le tribunal a tenu compte du fait que les mutins avaient protégé leurs deux otages.

● **HONGRIE-ÉTATS-UNIS : visites officielles et coopération économique.** — Budapest a annoncé, le mercredi 8 juin, que M. Karoly Grosz, successeur de M. Janos Kadar à la tête du Parti communiste hongrois, se rendrait en visite officielle aux Etats-Unis fin juillet. M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint américain est, d'autre part, arrivé, le mardi 7 juin, à Budapest. Au cours d'une conférence de presse, il a déclaré que « *les Américains sont très intéressés par les changements qui ont eu lieu le mois dernier à la tête du Parti communiste hongrois* ». M. Whitehead a eu des entretiens avec M. Grosz et plusieurs autres dirigeants de Budapest à propos de la coopération économique. — *(AFP.)*

● **ITALIE : l'archevêque Marcinkus ne peut être cité à comparaître.** — Le tribunal constitutionnel italien a définitivement rejeté le mercredi 8 juin, la demande du tribunal de Milau de faire comparaître l'archevêque américain Paul Marcinkus et deux autres responsable de la Banque du Vatican, accusés de complicité dans la faillite frauduleuse de la banque Ambrosiano, en 1982. La Cour suprême avait déjà estimé en juillet dernier, que la Banque du Vatican était une institution centrale de l'Eglise catholique, ce qui la mettait hors d'atteinte des lois italiennes. Le Vatican a toujours refusé d'extrader Mgr Marcinkus et ses deux collègues.

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1988 a été tiré à 533 549 exemplaires

A B C D E F G